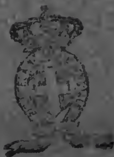
B 7
4
221
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE



B 7
4
221
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE

ÉLÉMENS

D'HISTOIRE

GÉNÉRALE.

TOME VIII.

Digitized by Google

R. BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
FIRENZE

LIBRI

DONATI DAL

DOTTOR ANNIBALE GIULIONI

GIURISTA

Nato a Firenze il 7 Febbraio 1807
e morto il 1° Dicembre 1895 in Firenze.

16 Maggio 1896

ÉLÉMENS
D'HISTOIRE
GÉNÉRALE,

PAR L'ABBÉ MILLOT,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE;
CONTINUÉS PAR M. MILLON,
PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES.

HISTOIRE MODERNE.

TOME IV.



A PARIS,
CHEZ L. TENRÉ, LIBRAIRE,
RUE DU PAON, N.° 1.

1821.

B• 7. 4. 221

Digitized by Google

ÉLÉMENS

D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

DOUZIÈME ÉPOQUE.

HENRI IV.

LES MAUX DE LA FRANCE RÉPARÉS PAR UN BON ROI.

Depuis l'an 1589, *jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu en* 1624.

CHAPITRE PREMIER.

Henri IV en guerre avec les ligueurs. — Il abjure le calvinisme, et la ligue s'affaiblit.

Droit de Henri IV à la couronne.

TROIS fils de Henri II avaient régné l'un après l'autre, et n'avaient point laissé d'enfans. Henri de Bourbon, roi de Navarre, descendant de saint Louis, n'était parent du dernier roi qu'au vingt-deuxième degré. Cependant la couronne lui ap-

partenait, en qualité de premier prince du sang. Le ciel semblait avoir disposé les événemens, formé son cœur et son esprit, pour le rendre le modèle des rois de France. Ses défauts, que nous ne dissimulerons pas, étaient ceux d'une ame tendre et sublime.

Ses belles qualités.

Valeur héroïque, sagacité admirable, bonté généreuse, amour de la gloire et de la patrie; franchise, droiture, économie, talens pour les affaires, habitude du travail, aimable et noble simplicité: tout devait lui attirer l'hommage volontaire des peuples, obligés de lui obéir par le droit de sa naissance. Mais sa religion, quoiqu'il fût calviniste sans entêtement, ternissait aux yeux de la plus grande partie du royaume ses excellentes qualités, au point de faire violer à son égard une loi fondamentale, que l'on eût respectée en faveur d'un prince enfant imbécille, ou même d'un méchant prince, si le fanatisme n'eût pas jeté les Français dans le délire.

Obstacles dans sa religion.

1589.

Le duc de Mayenne, chef de la ligue.

Le duc de Mayenne, chef de la ligue après la mort de ses frères, dont il n'avait pas l'activité et l'audace, aurait pu prendre le titre de roi: il aima mieux le faire donner au vieux cardinal de Bourbon, toujours prisonnier. Henri IV, abandonné du grand nombre, réduit à six mille

hommes, de trente mille qui avaient commencé le siége de Paris, se retire vers Dieppe. Mayenne le poursuit avec une armée trois ou quatre fois plus forte, et perd la bataille d'Arques. Le vainqueur remporte l'année suivante une victoire complette à Ivri. C'est là qu'avant l'action, il dit aux troupes ces belles paroles : *Enfans, si les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. Dieu est pour nous.* En effet, il donna l'exemple du courage, en affrontant mille dangers. Il donna celui de l'humanité, en criant, lorsqu'on poursuivait les fuyards : *Sauvez les Français.* Et les Français pouvaient être ses ennemis !

Batailles d'Arques et d'Ivri.

Paris fut bientôt bloqué. La haine des ligueurs y éclata d'autant plus contre le roi, qu'il se montrait plus digne d'amour. Le cardinal de Bourbon venait de mourir. A cette nouvelle, on décide en Sorbonne (car les théologiens décidaient tout) que Henri, hérétique, relaps et excommunié, ne peut être reconnu, *quand même il serait absous des censures.* Le parlement, privé de ses meilleurs membres, approuve un décret si horrible, et défend sous peine de mort toute proposition d'accommodement avec Henri. Un ré-

1590 Blocus de Paris.

Excès de la Sorbonne, du parlement, etc.

giment de prêtres et de moines, armés de cuirasses et de mousquets, parcourt les rues pour animer la populace, déjà trop furieuse, la famine devient insupportable : on fait du pain avec des os de mort, réduits en poudre. La palme du martyre, que la sorbonne a promise, encourage de malheureux enthousiastes ; tandis que les moines, qui la prêchent, ne sentent guère les besoins. On visite les couvens, on y trouve des provisions qui soulagent un peu la misère d'une populace famélique.

Ponté excessive du roi, pour les Parisiens.

Si Henri avait été sans pitié pour ces furieux, il était sûr de prendre la capitale, où deux cent mille hommes languissaient dans le besoin. Mais *j'aimerais mieux n'avoir point de Paris*, disait-il, *que de l'avoir tout ruiné par la mort de tant de personnes*. Il laisse aux bouches inutiles un libre passage ; il permet à ses officiers et à ses soldats, de faire entrer des rafraîchissemens pour leurs amis. Par cette bonté de père, que la rigueur des armes ne permet point en de telles circonstances, il s'expose à perdre le fruit de ses travaux, et à prolonger la guerre civile.

Alexandre Farnèse délivre Paris.

Philippe II, roi d'Espagne, portait ses vues sur la couronne de France. Il protégeait la ligue, mais ne lui envoyait que

des secours médiocres, afin de la tenir assujettie à ses desseins. Craignant que la prise de Paris n'entraînât tout, il ordonna au duc de Parme d'y conduire son armée. Ce grand général quitte les Pays-bas, où le jeune Maurice, fils et successeur du prince d'Orange assassiné, soutenait par ses efforts la république hollandaise. A son approche, Henri lève le siége pour aller combattre. Paris est délivré. Farnèse, qui ne devait rien souhaiter de plus, évite sagement le combat, et retourne aux affaires pressantes de son gouvernement des Pays-bas. * Cependant la situation du roi est déplorable. Sans argent, il voit ses troupes abattues, prêtes à quitter les drapeaux. Un jour même, il n'a pour dîner que la table du surintendant, François d'O, plus occupé de son bien-être que des besoins du souveraim.

Triste situation de Henri

D'autres malheurs suivirent ce revers. Le duc de Savoie, non content du marquisat de Saluces, voulut envahir le Dauphiné et la Provence. Lesdiguières, grand capitaine, sauva le Dauphiné;

Invasion du duc de Savoie.

* Les Hollandais lui avaient fait lever le siége de Berg-op-Zoom, s'étaient emparés de Bréda par surprise, et devenaient plus redoutables de jour en jour.

mais la Provence reçut le duc avec des transports de joie : le parlement d'Aix, emporté par un vertige trop commun, le nomma *lieutenant - général sous la couronne de France.*

1591. Grégoire XIV soutient les ligueurs.

Grégoire XIV, de son côté, ordonna sous peine d'excommunication, de quitter le parti d'un prince *hérétique et privé de tous ses domaines.* Il fit plus : il envoya aux ligueurs des troupes et de l'argent. De l'argent envoyé de Rome en France ! ce n'est pas le moindre phénomène de ce temps-là. Philippe comptait déjà sur la couronne, ou pour lui-même, ou pour sa fille. Si les Seize avaient eu autant de conduite que d'audace, il y serait peut-être parvenu, du moins en passant, jusqu'à ce que la nation sentît toute la honte du joug étranger.

Les Seize, à force d'attentats, s'attirent le châtiment.

Ces fougueux rebelles, ne connaissant aucun frein, prétendant faire la loi au duc de Mayenne comme aux autres, se creusaient un précipice par leurs excès même. Le parlement n'ayant pas condamné à mort un homme qu'ils voulaient perdre, ils firent pendre trois magistrats, en particulier Brisson, qui exerçait la charge de premier président. Mayenne irrité arrive, prend en secret de sages mesures, livre au bourreau quelques-uns des plus furieux, chasse Bussi-le-Clerc

de la Bastille ; et réprime ainsi une faction détestable, dont toute la force venait de la démence du fanatisme.

Henri assiége Rouen.

Les affaires du roi n'en avançaient pas davantage. Des secours d'Angleterre et d'Allemagne le mirent en état d'assiéger Rouen. Mais il y trouva une résistance opiniâtre; et lorsqu'il espérait d'en triompher, il eut le chagrin de voir le duc de Parme lui ravir encore sa proie. Il leva le siége, brûlant de se venger par une bataille. Farnèse, poursuivi et pressé dans la Normandie, lui échappa en passant de nuit la Seine sur un pont de bâteaux. Sa retraite fut d'autant plus glorieuse, que Henri l'avait jugée impossible. Peu de temps après, mourut en Flandre ce grand général, âgé de quarante-sept ans. Ses vertus relevaient l'éclat de ses talens militaires. Personne n'eût été plus propre à ramener les Provinces-unies sous la domination d'Espagne, s'il y avait eu du remède aux maux qu'avaient faits le despotisme et la persécution.

Le duc de Parme lui fait lever le siége.

Mort de ce grand général.

Bouchage deux fois capucin.

Le duc de Savoie perdit bientôt la Provence; et Lesdiguières dissipa les troupes du pape; sans que l'acharnement des ligueurs parût s'affaiblir. Un trait peint encore la folie du siècle. Le comte de Bouchage, frère du duc de

Joyeuse, s'était fait capucin en 1587. On l'obligea, sous peine de péché mortel, de quitter l'habit monastique pour se mettre à la tête de l'armée. Sa vocation pour les capucins (chez qui il rentra ensuite), prouve bien qu'il n'était pas un Alexandre Farnèse; mais elle était propre, sans doute, à inspirer de la confiance et de l'enthousiasme aux ligueurs.

1593.

La cour de Rome et Philippe II s'efforcent de faire élire un roi de France.

Ce parti reçoit toujours l'impression de la cour de Rome. Clément VIII (Aldobrandin) suivant les traces de Grégoire XIV, tenait à Paris un légat qui dirigeait les mouvemens. Une bulle exhorte les Français à l'élection d'un roi. Mayenne convoque les états généraux. Dans cette assemblée, où les ligueurs croient représenter la nation, le légat demande un serment de ne jamais recevoir Henri, quand même il abjurerait l'hérésie. Nous avons vu la Sorbonne même en faire un devoir. Le duc de Féria, ambassadeur de Philippe II, demande qu'on mette sur le trône l'infante d'Espagne, qui épouserait le jeune duc de Guise. On foulait aux pieds les lois du royaume; on allait se donner pour maître un étranger. Le parlement sortit enfin de sa léthargie; il rendit un arrêt conforme à la loi salique, qu'aucun

prétexte de religion ne pouvait anéantir. Plus ces magistrats s'étaient égarés, plus l'arrêt confondit les séditieux.

Henri se plaint qu'on l'empêche de se convertir.

Mais si Henri IV persistait dans sa religion, une barrière insurmontable s'opposait à ses droits et à ses efforts. Il le sentait. Sans cesse il avait déclaré qu'il désirait sincèrement de s'instruire ; qu'il était prêt à prendre le parti de la vérité, dès qu'on l'aurait détrompé de l'erreur ; que la guerre implacable qu'on lui faisait, était la seule cause qui l'empêchât de s'occuper de ce grand objet. Rien de plus juste que ses plaintes. Le légat, les Espagnols, les enthousiastes avaient poussé l'obstination, jusqu'à rejeter un projet de conférences entre les catholiques des deux partis. Ces conférences s'étaient pourtant tenues à Surêne, sans rien produire d'avantageux.

Il se détermine tout-à-coup, et abjure le calvinisme.

Les catholiques attachés au roi commençaient à se plaindre de sa persévérance dans le calvinisme. Les calvinistes modérés lui représentaient la nécessité d'un changement : ils disaient que le *canon* de la messe était nécessaire pour triompher des rebelles. Même parmi les ministres de la réforme, quelques-uns levaient les difficultés, en avouant qu'on pouvait faire son salut dans l'église romaine. Enfin il conféra un ou deux jours

avec des évêques; il se décida : il fit abjuration à Saint-Denis, en présence d'une foule de Parisiens. On courut à cette cérémonie, quoique le légat, mettant le comble aux excès de la cour de Rome, eût défendu d'y assister sous peine d'excommunication.

Cependent le fanatisme le poursuit encore.

Si la politique, comme on ne peut guère en douter, eut beaucoup de part à la conversion du monarque, jamais peut-être, elle ne fit un plus grand bien au royaume. Quelle espérance pouvait-il y avoir de finir autrement la guerre civile, puisque des ligueurs effrénés saisirent ce moment pour redoubler leurs efforts ? Un curé de Paris prêcha neuf fois contre l'absolution donnée au roi par l'archevêque de Bourges. Un cordelier savoyard, traitant le même sujet, exhorta ses auditeurs à prier Dieu, que le pape fût insensible aux instances du *Béarnois*, et refusât de l'absoudre. Un évêque de Senlis, prédicateur, promit en chaire de prouver que le Béarnois était bâtard et indigne de la couronne. Un batelier nommé Barrière, fut convaincu d'avoir voulu assassiner ce bon prince, et nomma quatre prêtres ou religieux, comme instigateurs du parricide.

1594. Crime de

Henri ayant été reçu dans la capitale en 1594, y signalant sa bonté et son

zèle, Jean Chatel, jeune fanatique, le blessa d'un coup de couteau à la gorge. L'assassin, dans l'interrogatoire, allégua la doctrine du tyrannicide, qu'il avait apprise chez les Jésuites, ses maîtres, et qu'il avait entendu prêcher ailleur. . Les jésuites seuls (avec les capucins) s'étaient d'abord obstinés dans la révolte, jusqu'au jugement du pape. Nouveau motif de les croire plus dangereux. Le parlement les bannit, et fit pendre leur bibliothécaire Guignard, chez qui l'on trouva des libelles contre le roi, écrits de sa main. Cette société, en butte à la haine, non-seulement des religionnaires, mais d'un grand nombre de catholiques, éprouvait déjà tous les jours combien l'esprit national était difficile à concilier avec son esprit de corps.

Jean Chatel.

Bannissement des jésuites.

Remarquons ici, soit pour l'honneur des lettres, soit pour l'utilité générale, qu'on attribue en grande partie la décadence de la ligue à quelques écrits ingénieux, surtout à la *Satyre Ménippée*. La raison et le ridicule démasquèrent son absurde superstition, et sa détestable politique. Le ridicule pénètre ; la raison éclaire : tout leur cède tôt ou tard. C'est ainsi qu'une foule d'abus s'est évanouie insensiblement. Ceux qui avaient intérêt à les maintenir, ou qui se croyaient obli-

La raison et le ridicule employés utilement contre la ligue.

gés de les défendre, s'efforcèrent en vain d'enchaîner la main des auteurs, et de fermer les yeux aux lecteurs. A moins de détruire le goût de la lecture, ils ne pouvaient qu'exciter, par leurs oppositions, la liberté des uns, la curiosité des autres. La plupart des ouvrages, dont l'utilité est aujourd'hui reconnue, et dont les gouvernemens adoptent les principes, ont essuyé des condamnations flétrissantes. Combien n'importe-t-il donc pas de favoriser la noble et courageuse passion d'instruire les hommes, de même qu'il importe de réprimer la criminelle manie de les corrompre?

CHAPITRE II.

Absolution du roi à Rome. — Traité de Vervins. — Fin de Philippe II. — Etat de l'Espagne et de l'Empire.

1595. Henri IV absous enfin par Clément VIII.

DEPUIS deux ans que le roi était catholique, il sollicitait toujours son absolution à Rome : sans une absolution du pape, un souverain excommunié ne pouvait désarmer le fanatisme. Les prétentions romaines, la politique espagnole,

faisaient naître mille et mille difficultés dans une affaire si simple. Du Perron et d'Ossat (depuis cardinaux), ambassadeurs de France, eurent besoin d'une dextérité infinie pour mettre à couvert l'honneur et les droits de la couronne. On aurait voulu qu'elle semblât être un don du pontife. Clément VIII, dont les refus en toute autre circonstance eussent été funestes au saint siége, se borna enfin à des conditions moins odieuses. Une des principales fut la publication du concile de Trente, et l'observation de ses décrets, excepté les articles qui pourraient troubler la tranquillité publique, *supposé qu'il y en eût.* Il est assez singulier de voir Henri IV obligé, par pénitence, de dire le chapelet tous les jours, les litanies tous les mercredis, le rosaire tous les samedis, etc. Pendant la cérémonie de l'absolution, les ambassadeurs à genoux reçurent, selon l'usage, des coups de verges de la main du pape, à chaque verset du *Miserere*. C'est une imitation allégorique de la manière dont les Romains affranchissaient leurs esclaves.

A quelles conditions.

Sans doute, ces formalités humiliantes parurent absolument nécessaires, puisque le roi témoigna beaucoup de contentement. Les prétextes de révolte manquaient aux ligueurs : la ligue devait

Les chefs de la ligue, soumis après de nouveaux efforts.

tomber. Cependant Mayenne, soutenu par Philippe II, différait de se soumettre, pour obtenir tous les avantages qu'il désirait. On déclara la guerre à l'Espagne, quoique l'on fût peu en état de la soutenir. Les commencemens en furent malheureux. Le comte de Fuentès, qui commandait alors dans les Pays-bas, s'empara du Catelet, de Dourlens et de Cambrai. Henri alla combattre Mayenne, dans son gouvernement de Bourgogne. Il y trouva une armée espagnole, et la battit à Fontaine-Française, où, avec une poignée de combattans, il affronta les plus grands périls. Cette témérité lui avait réussi plus d'une fois : elle était cependant blâmée, avec raison, par les meilleurs officiers, parce que les suites en pouvaient être affreuses. Mayenne se soumit en 1596. Il obtint trois places de sûreté, et le généreux monarque se montra plutôt son ami que son vainqueur. Le duc de Mercœur, autre prince de la maison de Lorraine, gouverneur de Bretagne, s'obstina dans la révolte jusqu'en 1598.

Henri fidèle à toutes ses promesses. Tous les chefs de la ligue vendirent chèrement leur soumission. Mais les guerres civiles avaient tellement ruiné le royaume qu'on ne pouvait trop acheter la fin des discordes. Ce que le roi

promit il le tint fidellement, lors même que son autorité affermie semblait lui permettre de manquer à sa parole. Exemple de probité d'autant plus digne d'admiration, qu'en acquittant des promesses si onéreuses, il sut encore soulager ses peuples et faire fleurir son royaume.

Indiquons les événemens de la guerre, pour nous arrêter ensuite au spectacle de la félicité publique. Le comte de Fuentès avait remis à l'archiduc Albert, le gouvernement des Pays-bas. Quoique le prince eût du mérite, on pouvait regretter le grand général. Cependant un officier français, au service des Espagnols, leur procure la conquête de Calais. Ils y ajoutent celle d'Amiens, par la faute des bourgeois, qui avaient voulu se garder, et qui se laissèrent surprendre. Mais Henri ayant trouvé, non sans peine, le moyen de payer des troupes, reprend en héros cette place. Il réduit à l'obéissance la Bretagne et le duc de Mercœur, et calme bientôt les alarmes des bons Français. Evénemens de la guerre avec l'Espagne. Soumission de Mercœur.

Les protestans lui donnaient alors presque autant d'inquiétude que les ennemis. Il leur avait accordé, ce que les catholiques sages jugeaient eux-mêmes nécessaire, la liberté de conscience. Ce n'était pas assez pour eux : soit chagrin de son abjuration, soit ardeur de l'esprit de 1598. Les calvinistes inquiètent le roi.

secte, soit mécontentement de n'être pas favorisés, ils le fatiguaient de demandes séditieuses, au point de faire craindre une révolte. Dans son voyage de Bretagne, il crut devoir les satisfaire, pour éviter de plus grands maux. Ce fut le motif du fameux édit de Nantes, qui leur assura, outre l'exercice public de leur religion dans plusieurs villes, la faculté de posséder toute espèce de charges, des places de sûreté pour huit ans, et des pensions pour leurs ministres. Les cris du clergé, des docteurs, des prédicateurs, furent inutiles. La résistance du parlement céda aux raisons du prince. Il fit comprendre aux magistrats, que la paix de l'état était le bien de l'église; et que le grand objet du gouvernement devait être d'inspirer à tous, catholiques ou non, les sentimens de citoyen, compatibles avec la différence de culte.

Edit de Nantes.

Cependant le roi d'Espagne, vieux, infirme, se lassait d'une guerre qui lui absorbait des sommes immenses. Elisabeth, reine d'Angleterre, quoique mécontente de la conversion de Henri, lui continuait ses secours, ainsi qu'aux Provinces-unies. La marine Anglaise devenait plus redoutable de jour en jour. L'amiral Effingham, accompagné du comte d'Essex, nouveau favori de la

Philippe II, las d'une guerre ruineuse.

reine, attaqua et battit les Espagnols jusques dans la rade de Cadix. Cette ville fut pillée. On estima plus de vingt millions de ducats, la perte des ennemis. L'ambition de Philippe ne gagnait rien à troubler l'Europe; il n'espérait plus de régner en France, ou d'y faire régner sa fille; le pape exhortait les puissances à désarmer, et les négociations étaient ouvertes.

Henri traite séparément.

La cour d'Espagne ne voulant pas reconnaître la république de Hollande, ni Elisabeth se détacher des Hollandais, la nécessité forçait Henri de traiter séparément. Il exposa ses raisons aux alliés sans feinte, sans finesse; et, décidé par les besoins de l'état, il conclut le traité avantageux de Nervins, qui le remit en possession de tout ce que les Espagnols avaient pris en Picardie.

Paix de Vervins.

Mort de Philippe II.

Philippe II mourut peu de temps après, âgé de soixante et douze ans. Sombre, jaloux, défiant, vindicatif, dissimulé, soupçonneux, cruel, mêlant l'hypocrisie au zèle, la méchanceté à l'ambition; s'il eut de vastes talens politiques, une application infatigable aux affaires, une profonde connaissance des hommes, une puissance et des richesses prodigieuses; il n'eut certainement pas le vrai mérite d'un roi. En effet, son règne de qua-

Son caractère.

rante-deux ans produisit des calamités sans nombre, que ses propres sujets partagèrent avec les autres nations. Tyran farouche et implacable, il voulait régner par la terreur. Les grands de sa cour, ses ministres, n'étaient que des esclaves à ses pieds. Un jour que le duc d'Albe osa entrer dans son cabinet, sans être annoncé : *Quelle hardiesse*, s'écria-t-il d'un air foudroyant, *vous mériteriez* la hache.

Sa tyrannie.

Ses vastes entreprises, sans succès.

Pour juger de la fausse politique de ce prince, qu'on examine ses entreprises, ses moyens et ses succès. Il veut asservir les Pays-bas, écraser l'Angleterre, subjuguer la France, forcer les sectaires à recevoir le joug de l'ancienne religion. Il prodigue, de son aveu, cinq cent soixante-quatre millions de ducats pour y réussir. Cependant la république hollandaise s'établit contre les efforts de son despotisme : l'Angleterre triomphe de ses armemens, et lui porte des coups dangereux; la France, malgré les guerres et les dissensions qu'il y allume, se réunit sous les lois du légitime souverain. A la vérité, l'inquisition conserve en Espagne la foi catholique, mais en brûlant les citoyens, en dépeuplant le royaume, en y enchaînant la raison et le génie : enfin elle y rend malheureux,

par la défiance, la crainte, le bigotisme, la superstition, et la ruine des vertus sociales, un peuple capable de mériter les plus grands éloges.

Ce royaume, comblé des faveurs de la nature, tombe dans un état de langueur, qui n'étonne plus quand on réfléchit. Au premier coup-d'œil, il semble que la conquête de l'Amérique devait lui ouvrir une source inépuisable de prospérités. Idée fausse. Les trésors du nouveau monde attirant l'avarice des Espagnols, ils désertent leur patrie, ils abandonnent l'agriculture, les manufactures; ils oublient que les vrais biens sont les productions de la terre, et les fruits d'une industrie laborieuse. Une opulence passagère les plonge dans l'abîme de luxe et de mollesse. Les mœurs se corrompent; une fierté souvent ridicule éteint l'amour du travail. Qu'arrive t-il? A mesure que l'or et l'argent deviennent communs, les denrées et la main-d'œuvre haussent de prix. Le nécessaire qu'on ne trouve plus chez soi, il faut le chercher ailleurs; il faut le payer à d'autres, le payer au gré de ceux qui le vendent. Ces richesses coulent rapidement hors de l'état et n'y laissent que les vices, la stérilité et la misère. Philippe II, qu'elles mirent d'abord en situation de tout entrepren-

Comment l'Espagne se trouve ruinée par les trésors de l'Amérique.

dre, se trouva réduit à ne pouvoir acquitter ses dettes.

Elle décline sensiblement sous Philippe III.

Sous Philippe III, son fils, prince incapable, la monarchie espagnole déclina toujours. Les favoris régnèrent. Le duc de Lerme, premier ministre, trop faible lui-même pour soutenir le fardeau du gouvernement, s'en déchargea sur Calderon, homme sorti de la poussière. Le clergé, qui n'avait déjà que trop de pouvoir, en acquit davantage. Presque tout le gouvernement roula sur de faux principes; et de l'extrême grandeur à la décadence, il n'y eut qu'un pas pour l'Espagne. La fortune des empires peut se comparer à celle des particuliers : en passant un certain point d'élévation, elle tend à sa ruine, lorsque la sagesse n'en cimente pas les fondemens. Mais il est si difficile d'allier la sagesse avec la fortune!

La branche impériale languissante sous Rodolphe II.

C'était un bonheur, sinon pour l'Allemagne, du moins pour le reste de l'Europe, que la branche impériale d'Autriche fût languissante depuis un nombre d'années. L'empereur Rodolphe II s'occupait d'astronomie, de chimie, d'expériences et de chevaux, tandis que Philippe II mettait tout en feu par sa politique. Aussi l'empire nous offre-t-il peu d'événemens remarquables. Seule-

ment la rivalité des religions y excitait des troubles. On voit Gebhard, électeur de Cologne, embrasser le calvinisme, et se marier en 1583. Le chapitre et la ville se révoltent contre lui; Grégoire XIII l'excommunie et le dépose; les protestans ne lui donnent aucun secours, parce qu'il s'est fait calviniste, et non luthérien; il est battu, abandonné, et va mourir à Strasbourg.

Gebhard, électeur de Cologne, calviniste, déposé.

Un empereur qui aurait porté ses vues, sur l'Italie, n'eût peut-être pas souffert la réunion du Ferrarois à l'état ecclésiastique. Après la mort d'Alphonse II, duc de Ferrare et de Modène, César d'Est, son cousin germain, était son héritier légitime. Clément VIII s'empara cependant du Ferrarois et de Commachio sous prétexte que, la mère de César n'étant que la fille d'un bourgeois, il devait passer pour bâtard. Le prince trop faible pour résister au pontife, renonça par accommodement à ce duché, et se contenta de Modène, Rhégio et Carpi, dont Rodolphe lui donna l'investiture en 1598.

Clément VIII s'approprie Ferrare et Commachio.

CHAPITRE III.

La France commence à prospérer. — Fin du règne de la reine Élisabeth. — Son gouvernement sage.

Sulli, digne ministre de Henri IV.

QUELQUE capable que fût Henri IV de bien voir, de bien gouverner par lui-même, il avait besoin d'un ami vertueux et d'un grand ministre, pour exécuter les desseins que lui inspirait le zèle patriotique. Il avait trouvé l'un et l'autre dans le célèbre duc de Sulli (alors le marquis de Rosni), homme d'un génie extraordinaire, d'une ame encore au-dessus de son génie; accoutumé presque dès l'enfance à tous les genres d'héroïsme; et qui, chargé de l'administration en 1596, se montra bientôt un ministre consommé. Nous parlerons ailleurs de ses travaux de finances, et du succès avec lequel il guérit les plaies de l'état. Peut-être doit-on l'admirer autant comme ami du roi que comme ministre.

Amours du roi.

Trop sensible aux attraits de la volupté; Henri pouvait oublier ses devoirs au sein de l'amour. La belle Gabrielle d'Estrées enchaînait son cœur. Il voulait l'épouser;

il sollicitait une permission de Rome, pour répudier la reine Marguerite de Valois, fameuse par ses désordres autant que par son esprit, et dont il vivait séparé depuis long-temps. Gabrielle mourut, une autre maîtresse lui succéda bientôt. Ce fut Henriette d'Entragues, adroite, intriguante, ambitieuse, qui enflamma les désirs par des refus, jusqu'à ce qu'elle obtint une promesse de mariage. Le roi montre à Sulli la promesse toute signée. Sulli pénétré d'indignation, la déchire. *Je crois que vous êtes fou*, s'écrie Henri avec colère! *Il est vrai, je suis fou*, répond le ministre; *et je voudrais être le seul en France.* Lorsqu'il se croyait disgracié sans retour, après une scène si vive, il reçut le brevet de grand-maître de l'artillerie. Heureux le prince qui sait se faire un tel ami! s'il s'égare quelquefois, du moins la vérité l'éclaire et le ramène. La sentence de divorce qu'on sollicitait, fut accordée; et le roi épousa Marie de Médicis, de laquelle naquit Louis XIII, en 1601. Mariage infortuné d'ailleurs, par les épines que le caractère aigre et opiniâtre de la reine répandit sans cesse dans le commerce conjugal.

Le ministre s'expose par zèle à une disgrace.

Il était temps de punir le duc de Savoie de ses usurpations. Henri le pressait de

1600. Guerre et

paix avec le duc de Savoie, usurpateur de Saluces.

rendre le marquisat de Saluces. Le duc vint à Paris négocier, ou plutôt intriguer, tromper, susciter des cabales. Il promit et manqua de parole. On lui déclara la guerre. On lui prit la Savoie et la Bresse en trois mois, principalement par les soins infatigables de Sulli. On fit ensuite la paix; et il céda la Bresse et le Bugey pour le marquisat de Saluces. Quelques-uns blâmèrent ce traité. Mais le roi, moins ambitieux de conquêtes, que de ce qui tendait au bien de l'état, n'avait pas besoin d'un passage en Italie, et avait besoin de tranquillité pour l'exécution de ses desseins.

Le Maréchal de Biron, criminel obstiné, puni.

D'ailleurs le duc avait laissé des semences de révolte dans le royaume. Il avait même séduit le maréchal de Biron, que ses services et ceux de son père eussent rendu infiniment respectable, si une hauteur et des prétentions insolentes n'en avaient effacé le mérite. Ce seigneur s'était uni par un traité avec le Savoyard et avec la cour d'Espagne. Le roi, assuré de son crime, ne demandait qu'un aveu pour pardonner. Biron ne voulant rien avouer, ni témoigner aucun repentir, il le livra enfin à la justice : exemple absolument nécessaire. Le coupable, condamné à perdre la tête, mourut en furieux, lui qui avait cent fois bravé la

mort dans les combats. Tant il y a loin de la bravoure au courage d'esprit, sans lequel il n'existe point de véritable héroïsme.

Disgrace et mort du comte d'Essex, favori d'Elisabeth.

Elisabeth venait d'essuyer un chagrin de même nature, mais plus cuisant. Le comte d'Essex, son favori, voulut être chargé de réduire les Irlandais, également sauvages et fanatiques, excités à la révolte et par des bulles de Rome, et par les manèges de la cour d'Espagne. Avec des forces très-considérables, il échoua dans cette entreprise, que le lord Mountjoy exécuta glorieusement après lui. La reine se refroidit à son égard, le disgracia; mais on ne doute point qu'elle ne lui eût pardonné s'il avait su attendre le moment avec sagesse. Vif, impétueux, dans le désespoir, il conspire, il se révolte. On le saisit. Son procès fut court. Il eut la tête tranchée en 1601. Elisabeth l'aimait encore: il pouvait obtenir sa grace; mais il dédaigna les démarches d'un suppliant. La reine ne fit plus que languir dans une sombre mélancolie, causée ou par la mort d'Essex, ou par le dépit de voir le roi d'Ecosse, Jacques VI, héritier présomptif de la couronne, fixer les yeux et les hommages des courtisans.

1603. Mort d'Elisabeth.

Cette illustre princesse, dont la vie privée fournit matière de censure, mais qui gouverna toujours en grand roi, mourut dans la soixante et dixième année de son âge. Son règne de quarante-quatre ans fut sans guerres civiles, en un temps où le fanatisme armait tant de peuples contre leurs rois. Quoiqu'elle n'accordât point la liberté de conscience, quoiqu'elle réprimât de temps en temps avec rigueur, et les catholiques devenus suspects, et les puritains, que nous verrons si dangereux sous les Stuarts; la vigilance, l'activité, la sagesse de son gouvernement, éteignirent toute étincelle de révolte. Prodige admirable, surtout si on réfléchit sur le caractère de la nation, et sur le malheur des règnes suivans.

Point de guerres civiles sous son règne.

Etendue que l'on donnait alors à la prérogative.

Il est vrai que la prérogative royale était presque illimitée sous les Tudors. A la fin de ce règne, l'abus des monopoles et des priviléges exclusifs ayant été fortement attaqué dans un parlement; le fameux Bacon, depuis chancelier, posa en principe que la prérogative était au-dessus de tout examen; qu'elle pouvait étendre ce qui est restreint par les lois, et restreindre ce que les lois permettent. Un autre dit, qu'avec le pouvoir de dispenser des statuts, le prince

ne pouvait être lié par aucun statut. Un autre, se fondant sur ce texte de l'écriture: *J'ai dit que vous êtes des dieux*, avança que Dieu a confié aux princes *absolus* son autorité suprême. Un autre poussa l'esprit de servitude, jusqu'à soutenir que tous les biens des sujets appartiennent au souverain, et qu'il peut en disposer comme des revenus de la couronne. Les sentimens de liberté, qui germaient déjà dans les ames, se manifestèrent quelquefois; mais le parlement n'en fut pas moins assujetti aux volontés d'Elisabeth.

Tribunaux arbitraires. Des tribunaux arbitraires annonçaient un vrai despotisme. La *Chambre étoilée*, dont les juges étaient révocables au gré de la cour, connaissait de toute offense, de tout désordre, non compris dans les termes de la loi commune. La *Haute-commission*, comme nous l'avons déjà observé, différait peu de l'inquisition d'Espagne, soit par son objet, soit par ses procédures odieuses. La *loi Martiale*, nécessaire à la discipline militaire, et qui soumet les soldats à la plus prompte et la plus rigoureuse justice, s'exerçait dans plusieurs occasions sur d'autres personnes. En un mot, les Anglais n'avaient qu'une ombre de cette liberté civile, dont ils se glorifient aujourd'hui;

liberté moins heureuse qu'on ne l'imagine, si elle devient une source de cabales et de discordes.

Comment Elisabeth suppléait à la médiocrité des subsides.

Le droit d'accorder ou de refuser les subsides, de lever les taxes, ce droit si précieux à la nation, occasionnait même alors de grands abus de la prérogative. Faute d'argent pour les graces et les récompenses, Elisabeth prodiguait les priviléges exclusifs, et les étendait aux marchandises communes et nécessaires, dont le prix dépendait par-là de quelques particuliers intéressés. Le commerce, en proie à la tyrannie du monopole, ne pouvait donc être florissant. D'ailleurs, quoique le revenu ordinaire de la couronne passât cinq cent mille livres sterling, les subsides étant fort médiocres, c'était une nécessité pour le souverain, d'avoir recours aux emprunts forcés, aux *bienveillances* ou dons gratuits exigibles, à d'autres ressources dangereuses, que l'on regardait comme des droits, et qui ont été supprimées depuis comme des usurpations. En un mot, sans la plus sage économie, Elisabeth aurait succombé sous les charges de l'état.

Elle était cependant chérie de ses sujets.

Une chose infiniment honorable à sa mémoire, c'est que, malgré l'exercice d'une autorité absolue, et d'une sévérité

souvent rigide, elle fut toujours chère à ses sujets. On a vu comment elle animait leur zèle, leur courage, pour la défense du royaume. La confiance qu'elle témoignait en eux, augmentait leur attachement à sa personne. *Je ne croirai jamais de mon peuple*, disait-elle, *ce que des pères et mères ne voudraient par croire de leurs enfans.*

Son projet d'abaisser la maison d'Autriche.

Les vastes desseins de sa politique tendaient à l'abaissement de la maison d'Autriche, comme ceux de Henri IV. Tout deux avaient conçu le même plan, sans se rien communiquer. Ils se proposaient une entrevue, également désirée de l'un et de l'autre, que les épines du cérémonial empêchèrent mal-à-propos. Mais Sulli tint la place de son maître en qualité d'ambassadeur. Il nous a laissé le détail de ses conversations avec la reine. On y voit ce système d'équilibre entre les puissances de l'Europe, qui fera dans la suite un des principaux fondemens de la politique générale.

Les trois royaumes réunis sous Jacques I.

Jacques VI, roi d'Ecosse, premier de ce nom en Angleterre, le plus proche parent d'Elisabeth, réunit les trois royaumes, qu'on appelle aujourd'hui la Grande-Bretagne. Les trois ensemble valaient moins alors, selon M. Hume, que l'Irlande seule ne vaut actuellement; et

Combien ils ont gagné par l'industrie

l'Irlande alors était, pour ainsi dire, la misère même. Quand l'industrie humaine est excitée par de bonnes lois, dirigée par le flambeau de l'expérience et de la raison; quels prodigieux changemens ne peut-elle pas faire dans le monde? La Hollande en est une preuve plus singulière. Encore pauvre et malheureuse, elle défendait avec peine sa liberté contre l'Espagne. Sulli négocia en sa faveur auprès de Jacques. On fit une ligue défensive pour les Provinces-Unies. Elles devinrent bientôt une puissance.

Traité en faveur de la Hollande.

CHAPITRE IV.

Fin du règne de Henri IV. — Affaires de Venise, de Hollande et d'Espagne.

Diverses conspirations contre Henri IV.

TANDIS que la France recueillait les fruits de la meilleure administration, et voyait renaître ses forces en respirant le bonheur; de nouvelles conspirations se formaient sans cesse autour du roi. Sa maîtresse (Henriette d'Entragues), qui l'exposait à la mauvaise humeur de la reine, fut ingrate au point de le trahir.

Digitized by Google

Elle prétendait faire valoir la promesse de mariage, qu'elle avait reçue malgré le zèle du ministre. La cour d'Espagne soufflait toujours le feu des cabales. D'Entragues le père, sa fille, le comte d'Auvergne, traitèrent avec cette cour. On découvrit le complot ; les coupables furent arrêtés et condamnés. Henri leur fit grace. Il eut ensuite à combattre le duc de Bouillon, qui soulevait les calvinistes. Il lui enleva Sedan, et le lui rendit aussitôt. Un si bon roi, si attentif aux moyens de gagner les cœurs, sera toujours environné de traîtres et d'assassins, jusqu'à ce qu'il tombe sous les coups du fanatisme.

Il rappèle les jésuites, malgré Sulli et le parlement.

Cependant, par complaisance pour le pape, contre l'avis de Sulli, malgré les remontrances très-fortes d'Achille de Harlai, premier président du parlement, il rappela les jésuites. Le P. Cotton, un des plus adroits politiques de leur société, eut beaucoup de part à sa confiance. En leur ouvrant l'entrée de la cour, il leur procura le moyen d'acquérir bientôt un crédit énorme.

En quoi on pouvait craindre cette société.

Sans doute, on pouvait tirer des avantages de l'activité et des talens de ce corps voué à l'étude, infatigable dans ses travaux. Mais s'il avait des préjugés contraires à l'intérêt de la nation ; s'il

était l'instrument de la cour de Rome; s'il devenait l'arbitre des opinions et des consciences; s'il influait dans les grandes comme dans les petites affaires; et s'il formait dans l'état un parti puissant, auquel il fût dangereux de résister; ne devait-on pas craindre que cet établissement n'entraînât des troubles et des abus? Sulli et le parlement le craignirent; mais Cotton avait l'art de plaire, et celui de persuader le monarque. Certainement les circonstances ne prévenaient pas en faveur de la société.

Théologiens, évêques, papes en disputes.

On voyait tous les jours éclore quelque fruit empoisonné, soit des dissensions religieuses, soit des prétentions ecclésiastiques, soit de l'ancien despotisme pontifical. Les jésuites et les dominicains se faisaient, au sujet de leurs systèmes sur la Grace, une sorte de guerre, presque aussi ardente que celle des catholiques et des protestans. Les calvinistes de France décidaient, comme article de fois, dans leurs synodes, que *le pape est proprement l'ante-christ, la bête vêtue d'écarlate, que le seigneur déconfira, comme il l'a promis.* Les archevêques d'Aix et de Bordeaux excommuniaient les parlemens qui osaient juger des clercs en matière criminelle. Des catholiques d'Angleterre, comme

nous le raconterons ailleurs, formaient l'effroyable conjuration des poudres, pour exterminer d'un seul coup le roi, la famille royale, et le parlement entier. L'année suivante (1606) éclata cette fameuse querelle de la cour de Rome avec les Vénitiens, dont les suites auraient été peut-être fatales sans la médiation du roi de France.

La république de Venise brouillée avec Paul V, pour avoir usé de ses droits

De tous les états catholiques, la république de Venise était le moins dépendant des préjugés, contraires aux lois civiles et au pouvoir des souverains. Elle suivait à pas mesurés, mais fermes, un système de liberté que les papes regardaient comme un système de révolte. Un moine augustin, coupable des plus grands crimes, avait été puni de mort. Deux ecclésiastiques étaient en prison pour crimes semblables, et leur procès devait les conduire au supplice. De plus, le sénat avait défendu de multiplier sans sa permission les églises et les couvens, déjà trop nombreux; il avait défendu d'aliéner de nouvelles terres au profit du clergé et des moines, qu'on trouvait à charge par leurs richesses et leurs exemptions d'impôts. Voilà ce qui devait allumer les foudres de Rome.

1606 Interdit

Clément VIII, mort en 1605, avait sagement dissimulé. Paul V, (Borghèse)

sur la république. plus fier, plus entreprenant, excommunie le doge et le sénat, jette l'interdit sur toute la république. Les théatins, les capucins, les jésuites, sont les seuls qui se soumettent à la bulle. On bannit à perpétuité les derniers, plus suspects que les autres. Paul veut soutenir ses anathèmes par la force des armes. Les Vénitiens se préparent à défendre leurs droits et leur liberté, Henri offre sa médiation; et malgré la cour d'Espagne, dont le crédit prévalait à Rome depuis long-temps, il termine la querelle en médiateur. Le sénat remit les deux prêtres criminels entre les mains du pape; il suspendit l'exécution de ses lois, sans les révoquer; mais il refusa de rétablir les jésuites. On peut juger par cet accommodement, que, si les Vénitiens avaient alors les mêmes principes qu'aujourd'hui, il ne leur était pas si aisé de les mettre en exécution. De combien d'entraves le progrès des lumières a délivré les gouvernemens!

Henri IV, médiateur.

Affaires de Hollande.

La guerre de Hollande continuait toujours. Henri protégeait les braves républicains, qui depuis tant d'années résistaient à la puissance espagnole. Il eut la gloire de leur procurer un titre d'indépendance, que leur courage excité et dirigé par les princes d'Orange, n'avait

pu encore obtenir. Rapprochons les faits dont la connaissance devient ici nécessaire.

Maurice prince d'Orange, soutient la guerre contre l'Espagne.

En 1598, Philippe II céda les Pays-Bas, la Franche-Comté et le Charolais à l'infante Elisabeth, épouse d'Albert, archiduc d'Autriche, (auparavant cardinal et archevêque de Tolède), à condition que ces provinces, au défaut d'héritiers, ou dans le cas que les héritiers abandonnassent la foi catholique, retourneraient à l'Espagne. Quand même les Hollandais auraient eu moins de passion pour la liberté, la crainte seule de repasser sous le joug des Espagnols était capable de redoubler leurs efforts. Maurice de Nassau, prince d'Orange, à leur tête, soutint la gloire de sa maison. Les siéges, les combats, les conquêtes se multiplièrent comme auparavant.

Fameux siége d'Ostende.

On ne trouve dans toute l'histoire moderne aucun siége comparable à celui d'Ostende, pour la durée et les opérations meurtrières. Cette place ne se rendit qu'au bout de trois ans et trois mois. La conquête coûta quatre-vingt mille hommes à l'Espagne; et la Hollande en perdit soixante mille. Ambroise Spinola, génois, qui finit glorieusement le siége en 1604, est un grand exemple de ce que peut le génie. Tandis que

Les Spinola.

Frédéric, son frère, se distinguait dans les armées, il s'était livré aux soins du commerce. Tout-à coup il vint seconder Frédéric. Celui-ci ayant été tué, il le remplaça; il se montra un habile capitaine, sans avoir eu d'autres maîtres que les livres. Philippe III le créa généralissime en Flandre. Telle est la force du talent : de lui-même il peut s'élever rapidement à la gloire, où le travail ne conduit qu'avec lenteur.

Progrès admirables des Hollandais.

Au fort d'une guerre si opiniâtre, les Hollandais, par une économie, une frugalité, une activité, un courage, une industrie, dignes d'admiration, s'étaient mis en état, non-seulement de rendre leur pays beaucoup meilleur, mais d'exécuter au dehors les plus vastes entreprises. Leurs flottes enlevaient déjà les Moluques, dans les Indes orientales, aux Portugais, ou plutôt à l'Espagne dont le Portugal était encore une province. « La Hollande (dit très-bien M.
» de Voltaire) mérite d'autant plus
» d'attention, que c'est un état d'une
» espèce toute nouvelle, devenu puissant
» sans posséder presque de terrein,
» riche en n'ayant pas de son fond de
» quoi nourrir la vingtième partie de
» ses habitans, et considérable en Eu-
» rope par ses travaux au bout de

» l'Asie. » Ajoutons, un état qui n'était rien avant d'être libre.

Enfin, par les bons offices du roi de France, par l'habileté du président Jeannin, son ambassadeur, une trève de douze ans, conclue à la Haie, affermit la liberté hollandaise. Philippe III reconnut les Provinces-Unies pour états libres et indépendans, et s'obligea de ne point gêner leur commerce dans les Indes ni dans l'Amérique. Des dix-sept provinces, qui composaient les Pays-Bas, la maison d'Autriche en a perdu sept, les plus pauvres, mais dont l'union forme la plus riche et la plus puissante des républiques.

1609. Philippe III reconnaît leur indépendance.

Croirait-on qu'après tant de pertes, l'Espagne épuisée d'hommes et d'argent, malgré son empire du nouveau monde, se fit encore à elle-même une plaie profonde et incurable, par le même principe de persécution qui lui avait enlevé une grande partie de ses sujets ? Un édit insensé ordonna, sous peine de mort, à tous les Maurisques de sortir de la monarchie dans trente jours. Ce fut le fruit du zèle des inquisiteurs. Ils firent un crime au duc d'Ossuna d'avoir eu le courage de s'opposer seul à ce conseil. Ils en avaient fait un au roi même, des larmes qui lui étaient échappées dans un

Les Maurisques bannis d'Espagne

Insolente cruauté des inquisiteurs.

autoda-fé. On dit que le grand-inquisiteur le condamna, pour l'expiation du scandale, à se faire tirer du sang, et que le bourreau jeta ce sang dans le feu. Une telle atrocité paraît incroyable, au milieu des horreurs trop certaines de l'inquisition d'alors.

Suites de l'édit contre les Mauris-ques.

Quoi qu'il en soit, les historiens comptent environ un million d'habitans, dont cet édit priva l'Espagne. Et c'étaient précisément les plus utiles par leur industrie et leur travail. Presque tous se sauvèrent en Asie ou en Afrique. Ils s'offrirent inutilement à défricher les landes de Gascogne, sous Louis XIII. Quelques-uns s'établirent néanmoins en France, où leur race a essuyé des affronts. Ces malheureux, que les chrétiens persécutaient comme mahométans, passaient chez les mahométans pour chrétiens : ils étaient en proie à la haine des deux religions. Preuve évidente, que, si les inquisiteurs avaient été humains et raisonnables, on pouvait avec de l'instruction et de la douceur changer en vrais chrétiens, ceux qui restaient attachés à leurs anciennes pratiques. Selon Péréfixe, la bonté de Henri IV convertit plus de soixante mille huguenots : l'inquisition les eût ou brûlés ou au moins chassés.

On aurait pu les convertir, au lieu de les perdre.

Projet d'une *république chrétienne*, par Henri IV.

Les grands desseins de ce monarque étaient sur le point d'éclore. On met ordinairement parmi les rêves politiques le projet de *république chrétienne*, exposé dans les mémoires de Sulli. Il s'agissait de diviser l'Europe en quinze puissances fixes, auxquelles tout agrandissement serait défendu, et qui formeraient ensemble une association pour le maintien de l'équilibre et de la paix. Henri conçut ou médita sans doute cette idée sublime. Mais quelle apparence qu'il ait cru pouvoir la réaliser? Son véritable dessein était de mettre des bornes à l'ambition et au pouvoir de la maison d'Autriche, soit en Allemagne, soit en Italie.

Il se ligue contre la maison d'Autriche.

Il avait déjà pris toutes ses mesures, lorsque l'empereur Rodolphe II lui offrit une occasion de guerre, au sujet des duchés de Juliers, de Clèves et de Bergue, qu'il mit en séquestre après la mort du dernier duc. Le jeune prince de Condé venait de se retirer à Bruxelles, avec sa femme dont le roi était malheureusement amoureux. On ne peut dissimuler que ce petit motif influa dans une si grande résolution : tant les faiblesses de l'homme ternissent quelquefois la gloire du souverain! Henri se ligue avec l'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, tous deux prétendans à la

succession. Les protestans d'Allemagne, toujours inquiets et ombrageux, forment aussi pour le maintien de leurs libertés une ligue, dont il est le moteur, et à laquelle il ne manque pas de se joindre. Le pape, les Vénitiens, le duc de Savoie, les Suisses, et d'autres états, entraient aussi dans ces vues. Nulle entreprise ne fut jamais mieux concertée.

Moyens qu'il avait pour réussir.

Quarante mille hommes d'excellentes troupes devaient le suivre en Allemagne. L'armée, les provisions, tout se trouvait prêt. L'argent ne pouvait manquer : Sulli avait quarante millions dans l'épargne, destinés à cette guerre. Un empereur, occupé des astres ou de la pierre philosophale ; un roi d'Espagne, dominé par ses favoris ou par des inquisiteurs ; l'un et l'autre, sans force et sans prévoyance; comment auraient-ils soutenu l'orage qui les menaçait ?

1610. Il est assassiné par Ravaillac.

Henri, impatient de joindre l'armée, et agité de pressentimens sinistres, s'arrête malgré lui pour le couronnement de la reine ; cérémonie qu'elle demandait avec trop d'ardeur. Passant dans une rue, son carosse est embarrassé; les valets de pied s'écartent. Ravaillac, fanatique, résolu depuis long-temps de le tuer, saisit l'occasion, et le poignarde au milieu de sept courtisans qui étaient dans le car-

rosse. Ainsi mourut, à l'âge de cinquante-sept ans, un roi digne de l'immortalité. Plus de cinquante conspirations s'étaient formées contre lui. Et sa mémoire est adorée aujourd'hui de tout bon Français, et son règne doit servir de modèle aux princes qui aiment leurs peuples. Oublions quelques taches de sa vie privée, cette passion pour les femmes, source de tant de fautes inexcusables, même sur le trône. Examinons ses principes de gouvernement : c'est la meilleure leçon pour les souverains, pour les hommes d'état, et pour quiconque veut connaître les sources de la prospérité publique.

CHAPITRE V.

Tableau du gouvernement de Henri IV, et de l'administration de Sulli.

Je vais tracer une simple ébauche; car mon plan se refuse aux longs détails. On les trouve dans les mémoires de Sulli, ouvrage qu'il faut étudier avec soin, pour connaître les vrais principes de la politique.

Représentons-nous l'état affreux de la monarchie au commencement de ce rè- État affreux de la France au

commencement de ce règne. gne : des guerres civiles d'autant plus violentes que la superstition et le fanatisme attisaient le feu de la révolte, et en recevaient une activité toujours plus terrible; les sentimens de justice, d'humanité, de patriotisme, de devoir, éteints par la fureur des cabales, par les vices et les intérêts des factieux; l'autorité royale avilie, au point de ne faire aucune impression sur des ames naturellement amies de la royauté; la substance de l'état presque entièrement corrompue; le désordre et le brigandage régnant partout; les débris des finances en proie aux déprédations; les lois sans vigueur, le clergé sans obéissance, les grands sans règle et sans frein; les campagnes dans une extrême misère; la force des armes anéantissant les droits et le bonheur de la société. Pour remédier à tant de maux, il fallait un roi qui réunît des qualités admirables, passion du bien public, application constante aux affaires, sagacité de jugement à laquelle rien n'échappât, courage d'esprit que rien ne pût ébranler. Tel fut Henri IV, si digne du surnom de Grand.

Qualités nécessaires au roi.

Il se faisait adorer des troupes.

Comme guerrier et général d'armée, il possédait supérieurement l'art de gagner les militaires. Accoutumé dès la plus tendre jeunesse au métier des armes,

élevé parmi les soldats, non-seulement il donnait l'exemple des travaux, de la sobriété et la valeur, mais il enchantait par ses manières, par ses discours, où brillaient la vivacité de son esprit et la bonté de son ame. Un mot de louange avait dans sa bouche un prix infini.

Mais tout respirait l'indépendance.

Cependant le goût de l'indépendance et la soif de l'ambition étaient un obstacle presque invincible au rétablissement de l'ordre. La plupart des grands voulaient se rendre absolus dans les provinces. On ne pensait qu'à démembrer la monarchie, à se faire des principautés ou même à établir des républiques. Le génie républicain, excité par le calvinisme et par les progrès de la Hollande, fermentait vivement dans le royaume. Il n'est donc pas étonnant que Henri, traitant avec les principaux seigneurs de la ligue, leur ait accordé des conditions si avantageuses.

Ce qu'il en coûta pour gagner les factieux.

La paix lui était absolument nécessaire. Trente-deux millions furent sacrifiés pour cet objet : Villars-Brancas, qui avait défendu Rouen avec le plus grand courage, exigea lui seul une pension de soixante mille livres, avec des gouvernemens et d'autres graces. Contenir les grands séditieux, prévenir ou réprimer leurs conspirations fréquentes, former

un plan régulier d'administration, et le suivre avec succès, au milieu de tant de cabales et de périls, c'est de quoi on ne peu trop s'étonner.

Sulli nécessaire pour le gouvernement.

Henri avait besoin d'un ministre digne de partager avec lui les soins du gouvernement. Sans secours, il eût succombé sous le fardeaux. Sans un choix excellent, il se fut égaré dans ce labyrinthe ; et peut-être eût-il fait le mal, en s'efforçant de faire le bien. Rosni, ou le célèbre duc de Sulli, était né pour une place si glorieuse, mais si glissante. Il possédait l'amitié de son maître; il la méritait par ses vertus autant que par ses services. Héros dans les àrmées, il était encore supérieur dans le conseil. Loin de mépriser les connaissances que l'on acquiert par l'étude, défaut presque général parmi la noblesse de son temps, il s'était appliqué de bonne heure à des lectures utiles. Il avait lu, non pour s'amuser, mais pour acquérir des lumières; faisant des extraits, arrangeant ses idées, méditant, observant. Le spectacle des choses humaines n'avait pas moins servi que les livres, à étendre la sphère de son génie. En un mot, jamais ministre n'apporta plus de capacité et de zèle dans l'administration politique. Aussi eut-il pour ennemis mortels, tous ceux qui profitaient des an-

ciens désordres, qu'il osa entreprendre de corriger.

L'épuisement des finances était surtout déplorable. Le roi manquait du nécessaire pour sa personne, loin de pouvoir soutenir les charges publiques. Pendant la guerre d'Espagne, il tint à Rouen en 1696 une assemblée de *notables*, afin de se procurer des avis et des secours. Il y parla en père du peuple. *Je ne vous ai point appelés*, dit-il entre autres choses, *comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés : je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, et aux victorieux comme moi. Mais l'amour que je porte à mes sujets, et l'extrême désir que j'ai de conserver mon état, me font trouver tout facile et honorable.*

Epuisement des finances.

Assemblée de Rouen.

Cette assemblée répondit mal à sa confiance. Elle proposa d'établir un conseil de *raison*, dont elle nomma les membres, qui administrerait, sans être tenu de rendre compte, la moitié des revenus de la couronne, pour le paiement des pensions et des dettes. Un pareil système

Mauvais système qu'on y établit.

ne pouvait se concilier avec l'autorité royale. Sulli néanmoins le fit accepter, prévoyant qu'il tomberait bientôt de lui-même, et qu'on en sentirait mieux la nécessité des vrais remèdes. En effet, à peine ces administrateurs ignorans eurent-ils exercé trois mois leur commission, que sentant l'imposibilité d'y réussir, ils demandèrent la suppression du nouveau conseil. L'expérience du mal est souvent nécessaire pour conduire au bien.

Sulli surintendant.

Alors toutes les finances furent confiées à Sulli. Le dernier surintendant, François d'O, avide et dissipateur, avait mis le comble aux abus produits par les dissipations et les vices de Henri III.

Combien il trouve de misère publique.

L'état se trouvait endetté de trois cent trente millions, qui en feraient huit cent deux de notre monnaie actuelle. On levait cent cinquante millions sur le peuple; et il n'en parvenait au trésor royal qu'environ trente. Aussi le roi, accablé de dettes, ne recevait qu'un cinquième de ce qu'on exigeait de la nation, accablée de misère. Une augmentation considérable d'impôts faisait depuis long-temps la richesse, non de l'état, mais de quelques mauvais citoyens. On a vû la taille perpétuelle établie sous Charles VII. Elle ne passa point sous son règne dix-huit cent mille livres : sous François I, elle

était déjà de quinze millions sept cent mille livres.* Le royaume avait éprouvé depuis tous les genres de malheurs, également propres à ruiner le prince, et à fouler davantage les sujets.

Il examine et découvre tous les abus.

Sulli voulut tout connaître par lui-même, avant de mettre l'ordre dans ce chaos. Ni l'immensité du travail, ni la multitude infinie des obstacles, ne refroidirent son zèle. Il vit que les financiers, par leurs secrètes manœuvres, volaient impunément le roi en affectant de le servir; il vit que les grands et les femmes de la cour, partageant le fruit des concussions, s'intéressaient à les défendre avec ardeur; il vit d'odieux impôts, établis uniquement au profit de ces hommes insatiables; il vit que les peuples étaient d'autant plus foulés, que leur argent se perdait en plus de mains, qui l'empêchaient de parvenir au trésor : il vit que les revenus effectifs se dissipaient encore

* Les guerres étrangères inspirées par une funeste ambition, avaient nécessairement produit cette augmentation d'impôts, et réduit les princes à ruiner leurs sujets et leurs états. Charles VIII, selon Comines, ne put continuer sa route en Italie, sans emprunter des Génois au quarante-deux pour cent d'intérêt.

en profusions, en vaines dépenses; et que s'ils ne suffisaient pas aux besoins, c'était principalement faute de savoir les employer avec économie et sagesse. Il vit les maux, et il en trouva les remèdes.

Ses opérations et ses succès.

Simplifier la perception, recouvrer les droits réels, anéantir les droits abusifs et usurpés, soumettre les finances à un ordre exact et lumineux, balancer la recette et la dépense, sacrifier le frivole à l'utile, diriger toutes les opérations au même but, au bien général : tels furent les secrets du ministre. Ses mémoires les expliquent clairement. En voici les effets. Dans l'espace de quinze ans, toutes les dettes furent acquittées; les revenus, augmentés de quatre millions; quarante millions en réserve; et les taxes considérablement diminuées.

Cabales contre lui.

On devine les clameurs et les manèges de ceux qui, auparavant, s'engraissaient de la substance du peuple. A force de calomnies, ils pensèrent quelquefois perdre le ministre. Mais heureusement les nuages se dissipaient bientôt dans l'esprit du roi. Un ministre levé tous les jours depuis quatre heures du matin, pour le service d'Henri IV, honoré de son amitié dès la jeunesse, ne pouvait donc faire le bien sans péril! C'est le sort de presque tous les grands hommes d'état.

Plusieurs traits des mémoires de Sulli prouvent que le roi même, dont il n'approuvait pas certains penchans, contrariait souvent ses vues d'administration et d'économie. Il dit que la dépense ordinaire de chaque année en bâtimens, jeu, maîtresses, chiens de chasse, montait à douze cent mille écus, somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. « Je ne pouvais m'en taire à lui- » même, au rique de le refroidir à mon » égard. » * Il se plaint ailleurs que la complaisance du prince, pour ceux à qui il laissait prendre quelque familiarité avec lui, surtout pour les femmes, l'ait empêché de punir les principaux concussionnaires. « Ils trouvèrent une ressource » assurée dans ce même métal pour le- » quel on les poursuivait;.... de manière » que l'orage ne tomba que sur ceux qui » pouvaient se reprocher de n'avoir pas » encore assez volé, pour mettre leurs » vols à couvert. » **

Le roi même contrariait quelquefois ses vues.

Avouons aussi qu'on trouve dans les systèmes du ministre, quelques principes outrés, quelques erreurs, principalement sur les monnaies, dangereuses pour la

Ses principes outrés sur certains objets.

* *L.* 16.
** *L.* 12.

circulation et le crédit, mais que l'ignorance du commerce rendait presque inévitables. Rigide partisan de la simplicité des mœurs antiques, ennemi de toute apparence de luxe, peut-être ne connut-il pas assez ce que les changemens de l'Europe, les progrès du commerce maritime, l'augmentation prodigieuse des espèces d'or et d'argent, devaient nécessairement introduire de nouveautés, dans un royaume tel que la France.

L'agriculture encouragée; point essentiel.

Mais il connut, et Henri de même, qu'une terre fertile, soigneusement cultivée, est la principale source de la félicité des peuples, puisqu'ils en tirent tous les moyens de subsistance, et de plus les moyens de parvenir aux commodités de la vie. Qu'est-ce que des richesses fictives, au prix des biens de la nature? L'or coule nécessairement où croissent les denrées, pourvu qu'on ne lui ferme point le passage. Si l'agriculture est florissante, elle produira bientôt les avantages du commerce. On s'appliqua donc surtout à encourager l'agriculture. Le roi invitait les seigneurs à résider dans leurs terres, pour y répandre avec fruit des sommes, dont l'emploi est presque toujours stérile ailleurs. Il soulageait les paysans; il voulait les rendre heureux: les rendre heureux, c'est animer les tra-

vaux champêtres. Enfin, sans nos théories et nos méthodes savantes, tout utiles qu'on peut les supposer, la terre, selon des calculs vraisemblablement exgérés, ou fondés sur des bases insuffisantes, rendait alors cinq fois plus qu'elle ne rend de nos jours.

Manufactures de soie.

Les manufactures de soie, que réprouvait Sulli avec trop de sévérité, que Henri commença néanmoins d'introduire, et dont les progrès ont été prodigieux sous Louis XIV, sembleraient être la cause principale d'une si étrange diminution. Elles ont fait négliger les laines, par conséquent les troupeaux. Moins d'engrais, moins de laboureurs, moins de matières premières de notre fonds : autant de pertes, que la main-d'œuvre des ouvriers ne peut compenser. Mais la population et la richesse du royaume n'augmentent-elles pas tous les jours? mais l'activité du commerce n'anime-t-elle pas l'agriculture? mais les revenus des terres ne suivent-ils pas les progrès de l'industrie? Des faits constans prouvent du moins qu'il faut se tenir en garde contre des systèmes qui en supposent de contraires.

Causes de la ruine des états, selon Sulli.

Veut-on connaître jusqu'où s'étendaient les vues de Sulli, pour le bonheur de l'état? on en jugera par un morceau

de ses mémoires. C'est une simple énumération qu'il donna au roi, des causes de la ruine ou de l'affaiblissement des monarchies. « Ces causes, dit-il, * sont
» les subsides outrés, les monopoles,
» principalement sur le blé; le *négligement* du commerce, du trafic, du
» labourage, des arts et métiers; le grand
» nombre de charges, les frais de ces
» offices, l'autorité excessive de ceux
» qui les exercent; les frais, les longueurs et l'iniquité de la justice; l'oisiveté, le luxe, et tout ce qui y a
» rapport; la débauche et la corruption
» des mœurs; la confusion des conditions; les variations dans la monnaie;
» les guerres injustes, imprudentes; le
» despostime des souverains; leur attachement aveugle à certaines personnes;
» leur prévention en faveur de certaines
» conditions ou de certaines professions;
» la cupidité des ministres et des gens
» en faveur; l'avilissement des gens de
» qualité; le mépris et l'oubli des gens
» de lettres; la tolérance des méchantes
» coutumes, et l'infraction des bonnes
» lois; l'attachement opiniâtre à des usages indifférens ou abusifs; la multi-

---

* *L.* 19.

» plicité des édits embarrassans et des
» règlemens inutiles. »

Il ajoute : « Si j'avais un principe à établir, ce serait celui-ci : *Que les bonnes mœurs et les bonnes lois se forment réciproquement.* Malheureusement pour nous, cet enchaînement précieux des uns et des autres ne nous devient sensible, que lorsque nous avons porté au plus haut point la corruption, et tous les abus en même tems; en sorte que parmi les hommes, c'est toujours le plus grand mal qui devient le principe du bien. » Voilà une de ces vérités lumineuses, qu'on devrait sans cesse méditer. Si le gouvernement néglige les mœurs, on négligera ses lois; et les maux iront toujours croissant. Les vertus spartiates, que Sulli inspire partout, sont peu analogues, j'en conviens, à l'esprit d'une vaste et opulente monarchie; mais il serait du moins à souhaiter qu'on en prît ce qui est vraiment praticable. De viles passions n'étoufferaient pas les sentimens de citoyen. Et pourquoi la probité, les mœurs, sont-elles souvent dans certains pays le jouet de l'insolente fortune, sinon parce que les gens en place les méconnaissent ou les dédaignent?

Enchaînement des bonnes mœurs et des bonnes lois.

Les peuples devenant heureux, le

Puissance

du prince attachée au bonheur du peuple.

prince devient puissant. Il est sûr de trouver dans l'amour de ses sujets, des ressources qu'il ne trouverait pas dans l'exercice du despotisme. Henri en était persuadé, et, selon l'expression ingénieuse du cardinal de Retz, *il ne se défiait pas des lois, parce qu'il se fiait en lui-même.* Le duc de Savoie lui demandant ce que la France lui valait de revenu : *Ce que je veux*, répondit-il ; *car ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai.* Un bon père, chéri de ses enfans, est bien assuré de leurs secours.

Projet de réformer la justice.

Ses soins paternels s'étendirent à tout. Il se proposait de réformer la justice, d'en retrancher les frais, les longueurs, de couper les racines de la chicane. Sulli travailla sur cet objet. Son idée de faire juger par des arbitres les procès entre parens épargnerait aux familles une infinité de maux. * Mais tant que les lois seront trop subtiles, trop confuses, en trop grand nombre, tantôt contradictoires, tantôt fondées sur de faux principes, il y aura toujours une source intarissable d'abus. Louis XIV lui-même en a laissé, qui font gémir les plaideurs, et qui exposent le bon droit à la fraude ou à la rapine.

* L. 26.

Suppression de charges.

On supprima plusieurs de ces charges qu'une mauvaise politique créait pour de l'argent, et dont il ne résultait qu'un surcroît d'obstruction dans les finances, et de vexations dans la société civile. Mais ce fléau s'est perpétuellement accru depuis : tant un intérêt momentané aveugle la politique sur les inconvéniens à venir.

Henri voulait établir l'ordre et la paix dans l'église.

Il ne tint point à Henri IV que le clergé ne donnât l'exemple des vertus, du désintéressement, de la modération et du patriotisme, nécessaires pour la tranquillité du royaume; que les deux religions rivales ne sacrifiassent leur antipathie mutuelle à l'amour de l'ordre et de la paix; que les catholiques favorisés ne traitassent en frères les calvinistes; et que ceux-ci ne se contentassent de leur liberté de conscience, sans se repaître d'animosités et de projets dangereux. L'esprit de parti malheureusement gouvernait, en général, les uns et les autres. On était encore bien loin des lumières qui découvrent l'absurdité de cet esprit, et des sentimens qui en détruisent la violence. Il faut donc s'attendre à de nouveaux troubles, à de nouvelles guerres de religion, dès qu'un gouvernement moins équitable fera éclater les feux cachés sous la cendre.

Trop d'obstacles s'y opposaient encore.

La noblesse restreinte. Le dernier roi avait supprimé la noblesse acquise par la seule possession des fiefs : Henri IV supprima encore celle que donnait la seule profession des armes. Les priviléges, attachés à la qualité de noble, onéreux au peuple, ne doivent certainement être accordés qu'avec beaucoup de réserve. En faire, comme Louis XV, la récompense des longs services militaires, c'est exciter l'émulation, sans multiplier les abus.

Monumens utiles de ce règne. Ni l'état du royaume, ni le système d'économie, ne permettaient guère d'élever de ces magnifiques monumens, où la gloire des lettres, des sciences et des beaux-arts, semble annoncer la gloire du prince, et le bonheur de l'état. Cependant Henri fut, selon Voltaire, le vrai fondateur de la bibliothèque royale. Il construisit la galerie du Louvre et le Pont-Neuf. On lui doit le canal de Briare, qui joint la Seine et la Loire. Il projetait d'autres canaux et la jonction des deux mers : ouvrages d'autant plus avantageux, que le commerce intérieur suffirait presque pour la prospérité du royaume. Disons-le avec Sulli, juste estimateur des grandes qualités de ce prince, dont il ne dissimule aucun défaut : *Le temps est tout ce qui lui a manqué pour ses glorieuses entreprises.*

Il ne manqua que le temps.

CHAPITRE VI.

Désordres, troubles et guerres civiles, dans les commencemens du règne de Louis XIII.

L'ASSASSINAT de Henri IV, qu'on soupçonne avec vraisemblance, quoique sans preuves, avoir été le fruit d'un complot, renversa tout l'édifice de sa sagesse, dissipa toutes les espérances des citoyens, et replongea le royaume dans tous les malheurs. Sous le masque du deuil, au milieu de la désolation publique, la joie de plusieurs personnes se laissait pénétrer jusques dans le Louvre. Ces intrigans, ces ambitieux avides, bâtissaient déjà leur système de fortune sur les ruines de l'état. Louis XIII n'avait que neuf ans. Une régence allait ouvrir la carrière aux cabales les plus funestes.

1610. Après la mort de Henri IV, tout annonce des malheurs.

On voit d'abord le duc d'Epernon, qui avait continuellement remué sous le dernier règne, donner l'essor à son arrogance. En plein parlement, il ordonne, pour ainsi dire, que la reine Marie de Médicis soit nommée régente. Il porte la

Le duc d'Epernon au parlement

main à la garde de son épée, et dit avec menace : *Elle est encore dans le fourreau ; mais elle en sortira, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine un titre, qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice.* Le parlement fait un arrêté dicté par la force. Selon les anciens usages, la décision de cette affaire appartenait aux états généraux du royaume. Mais la circonstance était critique ; le temps pressait ; il fallait prévenir les désordres de l'anarchie ; et le parlement sans doute voyait avec plaisir qu'on lui attribuait tant d'autorité.

Arrêt qui défère la régence à la reine.

Concini et sa femme tout-puissans

Rien n'égale les vices et les écarts du nouveau gouvernement. Le Florentin Concini, marquis d'Ancre, ensuite maréchal de France, et surtout Eléonore Galigaï, sa femme, maîtrisaient absolument l'esprit de la reine, dont la faiblesse et l'incapacité laissaient le champ libre à leurs passions. Ces deux étrangers, aussi avides que fins, s'élevèrent de l'état le plus médiocre à la plus haute fortune. Le conseil d'état ne se tenait que pour la forme : on s'y disputait, on n'y réglait rien. Un conseil secret, assemblé à des heures indues, décidait de tout, changeait le système politique, suivait des principes directement opposés à ceux de Henri IV. Concini avec sa femme, le

Conseil secret.

nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne, et le P. Cotton, y étaient admis. Sulli avait-il tort de dire : *Nous allons tomber sous la domination de l'Espagne et des Jésuites : les bons Français doivent bien penser à eux, car ils ne demeureront pas long-temps en repos?*

Le système du dernier règne est renversé.

En effet, l'union de la France et de l'Espagne par un double mariage du roi avec Anne d'Autriche, et d'Elisabeth, sœur du roi, avec le fils de Philippe III ; la dissolution des alliances formées sous le dernier règne ; la ruine des calvinistes ; la dissipation du trésor, soit pour enrichir les gens en faveur, soit pour leur acheter des partisans : tel était le but où tendaient presque toutes les délibérations. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui comptait sur les traités, fut abandonné d'une manière honteuse à la vengeance des Espagnols. Lesdiguières marcha deux fois à son secours, malgré la défense du roi : autre preuve de la faiblesse du gouvernement.

Sulli ne pouvait être vu que de mauvais œil, dans cette cour d'où les sentimens d'honneur étaient bannis. Sa mâle franchise et sa noble fierté le rendaient incapable de se plier aux pernicieux conseils. Il demanda sa retraite, qu'on souhaitait fort de lui accorder. Il y vécut

jusqu'en 1641, occupé du soin de servir encore la postérité par ses Mémoires, qui nous ont transmis ses sentimens et les maximes de sa politique.

Il y reparut une fois, et fut tourné en ridicule.

Une fois qu'il reparut à Paris, parce que l'on sentit le besoin qu'on avait de le consulter, les courtisans tournèrent en ridicule son habillement et ses manières. *Quand le roi votre père*, dit-il à Louis XIII, *me faisait l'honneur de me consulter, au préalable il faisait sortir tous les bouffons et baladins de cour.* Faut-il que la gloire et la prospérité d'un grand royaume tiennent à deux têtes uniques !

Révolte du prince de Condé.

Les troubles, les guerres civiles, les désordres et les malheurs, s'accumulent rapidement; tout dégénère en cabales. Le prince de Condé se soulève avec d'autres princes et plusieurs grands. On manque de forces pour les réprimer; on leur accorde par le traité de Sainte-Ménehould toutes leurs demandes. Les états-généraux sont assemblés en 1614, ainsi que ces factieux le voulaient; et ils ne produisent que des disputes. C'est là que le clergé, toujours imbu des principes ultramontains, sollicite ardemment la publication du concile de Trente; et rejette comme une entreprise téméraire la proposition du tiers-état, d'établir en

Etats-généraux assemblés en 1614.

Le clergé et la cour s'opposent à une bonne loi.

forme de loi, *qu'aucune puissance temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du royaume, et de dispenser les sujets du serment de fidélité.* Un arrêt du parlement, qui met l'indépendance de la couronne au nombre des lois fondamentales, est cassé ensuite; comme si la cour de Rome présidait au conseil du roi!

En 1615, le parlement fait des remontrances, sur la dissipation du trésor de Henri IV, dont il ne restait déjà plus que deux millions; sur les dépenses ruineuses et inutiles qui affaiblissaient l'état; sur d'autres abus qui se multipliaient chaque jour. On répond par un arrêt du conseil, que le parlement n'a aucun droit de se mêler des affaires d'état. Ensuite, aux représentations du procureur-général, Louis n'oppose que deux mots : *Je le veux, et la reine aussi.* Le roi pouvait commander seul, étant sorti de minorité l'année précédente; mais nous le verrons toujours, quoique jaloux du pouvoir, l'abandonner en d'autres mains.

Remontrances du parlement mal reçues.

Une nouvelle révolte du prince de Condé, soutenu par les calvinistes, augmente les embarras de la cour. Ce prince, après avoir publié le plus violent manifeste, se laisse tromper, désarme, revient, est arrêté au milieu du Louvre en

Nouvelle révolte de Condé.

On le trompe et on l'arrête.

1616. Le maréchal, ou plutôt la maréchale d'Ancre, change alors tout le ministère, et fait nommer sécrétaire d'état l'évêque de Luçon, Richelieu, qui devait régner un jour avec le titre de premier ministre. On prodigue les récompenses à des hommes qui n'en méritent point. Les factieux n'en deviennent que plus hardis. La guerre s'allume pour la quatrième fois. Telle était l'énorme fortune de Concini, auparavant très-pauvre, qu'il offrit de lever à ses frais une armée de sept mille hommes.

1617. Luynes en faveur, rival de Concini.

Egalement détesté et méprisé des grands, le favori se soutenait contre leurs efforts. Il avait un ennemi plus dangereux dans le jeune Luynes, dont la fortune fut presque aussi étonnante que la sienne. Luynes était parvenu à la faveur, en dressant des oiseaux pour amuser le monarque. Louis étant de ces ames faibles, que gouvernent ceux qui ont le talent de leur plaire, il vint à bout de lui inspirer la jalousie de l'autorité. Il lui persuada de secouer enfin le joug d'une mère absolue; et de se défaire d'un étranger, maître de l'esprit de cette princesse, et par-là maître du gouvernement. On ordonna donc d'arrêter le maréchal d'Ancre. Vitri, capitaine des gardes du corps, chargé de la commission, l'exécuta selon

les vues de Luynes ; c'est-à-dire, que Concini fut tué sous prétexte de résistance. Cet exploit valut à Vitri le bâton de maréchal. Thémines l'avait obtenu de même, en arrêtant le prince de Condé. Quel gouvernement, que celui où de tels exploits conduisent aux plus grands honneurs de la guerre ! Ils le font tuer.

Le procès de la Galigaï, femme du Florentin, fut tout-à-la-fois le comble de l'absurdité et de l'injustice. On l'accusa principalement comme sorcière et magicienne. Le juge qui l'interrogeait, lui ayant demandé de quel charme elle s'était servie pour fasciner la reine-mère: *de l'ascendant*, répondit-elle, *qu'un esprit supérieur a toujours sur un esprit faible.* Le parlement la déclara criminelle de lèse-majesté divine et humaine, et la fit exécuter sur l'échafaud. Son corps fut jeté au feu. La maréchale d'Ancre exécutée comme sorcière.

Catherine de Médicis avait apporté de Florence la mode insensée de l'astrologie. On y croyait si bien, que Jacques de Thou, historien admirable, semble partager sur ce point la crédulité générale ; et que Henri IV fit tirer l'horoscope de son fils. La cour de Marie de Médicis s'était remplie d'astrologues, et ce furent de semblables imposteurs ita- D'où venait la crédulité à la magie et l'astrologie.

liens, qui donnèrent lieu sans doute à l'accusation que je viens de rapporter.

Fortune énorme de Luynes.

Quelque indignation qu'eussent excitée le crédit et les richesses des deux Florentins, Luynes, né dans le comtat, et en quelque sorte étranger comme eux, ne craignit point de surpasser leur ambition. Il s'enrichit de leur dépouille. De simple gentilhomme, il devint en peu de temps duc et pair, maréchal, connétable, garde des sceaux. Il ne lui manqua rien que le mérite ; mais l'intrigue y suppléait abondamment, aux yeux d'un prince esclave de ses favoris, jusqu'à ce que le dégoût fît varier la faveur.

1619.

Guerre et accommodement avec la reine-mère.

Cependant la reine-mère vivait reléguée à Blois. Elle conspire avec le duc d'Epernon; elle s'évade, pour commencer la guerre civile. On s'accommode avec elle et avec le duc, en leur cédant des avantages. Une nouvelle rupture est suivie d'un nouvel accommodement. L'évêque de Luçon, disgracié depuis la chûte de Concini, chef du conseil de Marie de Médicis, ménagea la paix en habile homme, et se rouvrit par ce moyen le chemin de la fortune. Ce vaste génie cachait adroitement son ambition de dominer.

Les huguenots inquiétés veulent établir

A tant de petites guerres civiles, qui, mal concertées, tournaient néanmoins à la honte du souverain, en succéda une

d'autant plus violente, que des motifs de religion aiguisaient les armes. Dès le commencement du règne, on avait inquiété les huguenots, à peine contenus auparavant par la sagesse de Henri IV. En 1617, Louis les avait surtout irrités par un arrêt du conseil, qui ordonnait la restitution des biens ecclésiastiques du Béarn, dont ils jouissaient depuis soixante ans. Leurs cabales se ranimèrent; et dans une assemblée de la Rochelle, ils résolurent d'exécuter un système de république, à l'exemple des Hollandais. une république.

Siége de Montauban.

Le connétable de Luynes, aussi présomptueux qu'ignorant, s'imagina pouvoir terrasser un parti si formidable. Il entreprit la guerre. Louis marcha en personne, assiégea Montauban, et eut la douleur de lever le siége (1621). Deux grands capitaines, le duc de Rohan et son frère Soubise, étaient à la tête des calvinistes. Rien ne put les détacher d'une cause qu'ils se croyaient obligés de défendre. Luynes mourut après cette honteuse expédition. Le brave et ambitieux Lesdiguières abjura l'hérésie, pour avoir l'épée de connétable.

Mort de Luynes.

Suite de la guerre.

On continua de se battre avec fureur l'année suivante. Le roi donnait l'exemple de la bravoure; qualité bien différente du vrai courage, puisqu'elle peut

se trouver dans une ame faible. Il aurait peut-être encore échoué devant Montpellier, qui se défendait comme Montauban; mais il prévint cet affront en faisant la paix. Outre la confirmation de l'édit de Nantes, déjà confirmé plus d'une fois, les chefs des rebelles obtinrent toutes les graces qu'ils voulurent. C'était en quelque sorte l'usage, que la révolte fût récompensée mieux que les services.

Les rebelles récompensés.

CHAPITRE VII.

Troubles de l'arminianisme en Hollande. — Règne de Jacques I, roi d'Angleterre. — Ferdinand II opprime l'électeur Palatin, et menace la liberté germanique.

Les dissensions religieuses plus vives que jamais.

Voici le temps où les dissensions religieuses reprennent toute leur atrocité. Se mêlant aux grandes affaires politiques, elles amènent des catastrophes sanglantes, elles ébranlent et les trônes et les états; elles font le malheur et l'opprobre du genre humain. La Hollande même était en proie à cette manie inconcevable, qui troublait le monde chrétien

depuis treize siècles. Deux théologiens, professeurs à Leide, Arminius et Gomar, avaient allumé en 1603 le flambeau de la discorde, au sujet du mystère de la prédestination et de la grace, toujours plus incompréhensible par tous les systèmes des docteurs. Arminius voulait du moins tempérer les principes odieux de Calvin ; il n'admettait point que non-seulement le salut des prédestinés, mais les supplices éternels des réprouvés, fussent une suite nécessaire des décrets absolus du tout-puissant ; il défendait la bonté de Dieu et la liberté de l'homme, autant que le pemettaient les principes de sa secte. Gomar, calviniste rigide et impitoyable, n'ayant pas la raison pour lui, y suppléait par cet enthousiasme persécuteur qui entraîne la multitude. Les arminiens ne demandaient que la tolérance. Ils l'obtinrent des états-généraux en 1614. Cependant les théologiens ne cessèrent de combattre, et les deux partis s'échauffèrent jusqu'aux voies de fait.

Arminius et Gomar en Hollande.

Maurice, prince d'Orange, soutenait les gomaristes. Les uns l'accusent d'avoir voulu profiter de ces troubles pour opprimer sa patrie, après en avoir été le défenseur. Les autres disent qu'il se laissait entraîner pas les conseils d'un ambi-

Maurice d'Orange profite de la dispute pour perdre Barneveldt.

tieux adroit, et capable de tout sacrifier à la fortune. L'avocat-général Barneveldt, à qui le prince était redevable du commandement, citoyen illustre par tous les genres de vertus et de services, protégeait les arminiens en veillant à la liberté publique. Sa perte est résolue. Le fameux synode de Dortrecht condamne en 1619 la doctrine d'Arminius. Barneveldt, jugé par des commissaires avec la plus criante injustice, périt sur un échafaud dans sa vieillesse. Grotius, son partisan, est condamné à une prison perpétuelle, d'où il n'est tiré que par l'ingénieuse tendresse de sa femme. Persécution monstrueuse dans une république, dont la liberté venait de la haine qu'avait inspirée la persécution des Espagnols. Tout se sent des extravagances humaines.

Persécution étonnante.

Les Hollandais du moins, dans leurs querelles théologiques, ne perdirent pas de vue l'intérêt de leur commerce. Leur compagnie des Indes étendait ses établissemens : Batavia fut fondée dans l'île de Java, et devint l'Amsterdam de l'Asie.

Les Hollandais ne laissent de s'agrandir.

Nous allons voir en Allemagne une guerre de trente ans, s'allumer par des motifs de religion ; mettre en feu d'autres états de l'Europe, et miner les fondemens de la puissance autrichienne. Pour ne pas confondre les objets, formons-nous

d'abord une idée du règne de Jacques I en Angleterre, prince qui aurait dû prendre beaucoup plus de part qu'il ne fit à une affaire si importante.

Jacques était savant avec pédanterie, théologien avec entêtement, pacifique par faiblesse de caractère, livré comme les rois d'Espagne et de France à des favoris indignes de la faveur, fort jaloux cependant de l'autorité absolue, qu'il regardait comme un droit de sa couronne. Enfant, lorsque sa mère Marie Stuart fut détrônée, il avait été nourri dans la religion protestante. Des catholiques anglais, furieux de ne pas trouver en lui l'indulgence qu'ils s'étaient promise, formèrent en 1605, la troisième année de son règne, cette affreuse conjuration des poudres, dont j'ai dit un mot ailleurs.

Caractère de Jacques I, roi d'Angleterre.

Trente-six barils de poudre étaient cachés sous la salle du parlement, pour ensevelir dans un même tombeau le roi, la famille royale, les pairs du royaume, les communes. Le lord Monteagle, ayant été heureusement averti par un billet, de ne point se trouver à l'assemblée, parce qu'on y recevrait un *terrible coup*, communiqua cet avis, et Jacques pénétra le complot. La plupart des conspirateurs périrent les armes à la main. Deux jésuites, Garnet et Oldecorne, furent

Conjuration des poudres.

accusés de les avoir animés au crime, dans le tribunal de la pénitence. Ce ne serait qu'un exemple de plus des attentats dont le faux zèle et la fausse morale souillaient alors le saint ministère.

Vaines tentatives pour rétablir l'épiscopat en Ecosse.

En vain Jacques déployait sa théologie et son pouvoir, pour soumettre à l'épiscopat les *presbytériens* d'Ecosse, qui croyaient ramener les temps apostoliques, en ne reconnaissant d'autres chefs que les *anciens* de leur secte. Il regardait avec raison les évêques comme des appuis de l'autorité royale; il disait hautement, *point d'évêques, point de rois.* Mais ces fanatiques, respirant l'amour de l'indépendance, tiraient de-là un nouveau motif de lui résister. Il ne put jamais ni les convaincre ni les réduire. Les puritains d'Angleterre, animés du même esprit, deviendront, sous le règne suivant, les destructeurs de la couronne.

Jacques compromet l'autorité à force de vouloir l'étendre.

L'imprudence de Jacques fraya les voies à cette fatale révolution. A force d'insister sur les maximes de la puissance arbitraire, que les Tudors avaient suivies sans obstacle, il fit éclore dans la nation les idées républicaines. On raisonna sur l'autorité; on en discuta les principes, on en rechercha la source, on remonta aux temps où elle avait d'étroites limites; on puisa dans l'histoire et dans l'ancienne

littérature des sentimens libres, que les circonstances devaient développer ; et l'on se crut en droit de lutter contre la prérogative : un parlement de 1610 fit des essais hardis en ce genre et fut cassé avec indignation.

Il manque d'économie, et par-là enhardit le parlement.

Jacques aurait dû, comme Elisabeth, se délivrer par l'économie du besoin des secours parlementaires. Il manquait d'argent, et il était prodigue. Après avoir vendu pour deux cent mille livres sterling des titres de chevalier Baronnet, il se vit contraint d'assembler un autre parlement en 1614 : il y trouva les communes plus ardentes à lui contester ses droits ; et il se hâta de le dissoudre, en renonçant au subside.

Somerset et Buckingham.

Robert Carre, comte de Somerset, son mignon et son ministre, est alors supplanté par un autre favori. Le jeune Villiers joue le même rôle en Angleterre, que Luynes en France. Il devient tout-à-coup duc de Buckingham, grand-écuyer, grand-amiral. Les richesses pleuvent sur sa famille, aussi bien que sur sa tête. Le roi, pour faire de l'argent, rend aux Hollandais trois places importantes, la Brille, Flessingue et Rammekins, qu'ils avaient remises à Elisabeth, en garantie des sommes qu'elle prêtait à la république. Ces sommes montaient à

Places rendues à la Hollande.

près de sept cent mille livres sterling, dont il n'exigea qu'environ le tiers. Les trois places occasionnaient beaucoup de dépense, ne rapportaient aucun avantage bien réel. On n'en fut pas moins indigné de la conduite de Jacques : elle parut honteuse pour la nation : et, en des conjonctures si délicates, l'opinion publique devait être ménagée.

Tel était le gouvernement d'un prince plus puissant, et beaucoup plus faible néanmoins qu'Elisabeth, lorsque s'ouvrirent en Allemagne les scènes sanglantes qui devaient agiter toute l'Europe.

Mouvemens des protestans de l'empire.

Les protestans de l'empire, comme nous l'avons déjà dit, s'étaient ligués de nouveau pour maintenir leurs libertés. Ils réclamaient contre les procédures du conseil aulique ; ils voulaient que tout fût égal entre les deux religions. On leur avait fourni des sujets de plaintes ; et ils se croyaient encore plus lésés qu'ils ne l'étaient réellement. L'archiduc Mathias profita de ces troubles, que son ambition fomentait, pour dépouiller Rodolphe II, son frère, dont l'indolence croissait tous les jours au milieu des frivolités. Il le força en 1608 de lui céder la Hongrie avec l'Autriche. En 1611, un an après la fameuse Union *évangélique* de Hall,

Rodolphe II dépouillé par son frère Mathias.

il lui arracha encore la Bohême, à main armée, et ne lui laissa que le vain titre d'empereur. Rodolphe se plaignit dans une diète électorale ; mais on ne lui dissimula point qu'il devait s'imputer à lui-même le mépris qui l'exposait à tant d'infortunes. Agité d'inquiétudes et de soupçons, se défiant de ses proches, livré aux conseils de Ticho-Brahé, ce grand astronome, qui donnait dans les chimères de l'astrologie, il se rendit inabordable et comme invisible, jusqu'à ce que la mort finît ses peines en 1612.

Mort de l'empereur.

Sous Mathias, soulèvement des Bohémiens.

Après un interrègne de quelques mois, (car il n'y avait pas de roi des Romains,) Mathias fut élu empereur. Les dissensions éclatèrent sous son règne. Quoiqu'on eût assuré aux protestans de Bohême l'exercice public de leur religion, le clergé fit abattre en 1618 quelques-uns de leurs temples. Furieux comme les anciens Hussites, ils se révoltent aussitôt. Ils montent au château de Prague, entrent dans la salle du conseil, jettent par la fenêtre le secrétaire et deux conseillers d'état, s'emparent du gouvernement, chassent les jésuites et les royalistes, lèvent une armée contre *les ennemis de Dieu, de la religion et des édits de l'empereur;* et soutiennent, par un

manifeste, qu'ils n'ont fait que suivre les lois et coutumes du royaume.

Le mal s'accroît et se communique.

Mathias veut employer les voies de douceur. Ferdinand, archiduc de Gratz, son cousin, qu'il avait adopté au préjudice de ses propres frères, déjà désigné roi de Bohême et de Hongrie, suivait des maximes toutes différentes, les maximes espagnoles. Toute espérance de paix s'évanouit. Les états de Silésie, de Moravie, ceux même de la haute Autriche, se déclarent en faveur des Bohémiens. Les Hollandais, l'Union de Hall, leur promettent des secours. Le célèbre comte de Mansfeld, bâtard du gouverneur de Flandre, leur amène en effet des troupes de l'Union. Tout annonçait une guerre atroce. Mathias mourut de chagrin en 1619, avant que les grands coups fussent portés.

1619. Ferdinand II succède à Mathias son cousin.

Si le ministère de France avait eu de la politique et de la vigueur, l'empire sortait de la maison d'Autriche. L'électeur Palatin proposa dans la diète le duc de Bavière, son parent. Les circonstances facilitaient cette élection. Mais le connétable de Luynes, alors tout-puissant à la cour de Louis XIII, agit de concert avec les Espagnols; il appuya l'archiduc Ferdinand, celui-ci fut élu. Trop attaché aux principes de l'autorité arbitraire,

il était d'ailleurs plein de qualités sublimes, et capable d'augmenter la puissance autrichienne en Allemagne. Cependant le comte de la Tour, chef des rebelles, porta la terreur jusques dans l'Autriche. Avec plus de diligence, il pouvait s'emparer de Vienne.

Les Bohémiens, non contens de ne pas reconnaître Ferdinand II pour empereur, le déposent solennellement à Prague, sous prétexte qu'il a violé leurs priviléges, qu'il est convenu avec l'Espagne d'abolir le droit d'élection en Bohême, et de rendre la couronne héréditaire dans sa famille. Ils offrent cette couronne à l'électeur Palatin, Frédéric V, chef de la ligue protestante, et gendre du roi d'Angleterre. Frédéric l'accepte imprudemment, entraîné malgré lui au précipice par les conseils de sa femme et de ses flatteurs. Jacques I, son beau-père, le prince d'Orange, son oncle, blâmèrent en vain cette entreprise téméraire. L'Espagne envoyá vingt mille hommes à la ligue catholique; mais Jacques demeura en repos, quelque ardeur que montrassent les Anglais pour une cause qui intéressait leur religion et l'honneur de la couronne.

Les Bohémiens le déposent.

L'électeur Palatin accepte imprudemment cette couronne.

Frédéric, défait à la bataille de Prague, en 1620, par l'électeur de Bavière

Il perd la bataille de Prague.

et le fameux comte de Bucquoi, est réduit à une fuite honteuse. Calviniste outré et intolérant, il s'était rendu également odieux aux luthériens et aux catholiques. Ce ne fut pas la moindre cause de ses infortunes; car on voit que la religion, mal entendue, était toujours l'ame des partis.

1621. Ferdinand envahit le Palatinat, et écrase tout.

Jusqu'alors Ferdinand avait montré de la modération, en soutenant des droits légitimes. La victoire en fit un despote. Sans consulter les électeurs, malgré sa propre capitulation, dans une affaire purement personnelle, il mit au ban de l'empire Frédéric et ses partisans: il se rendit maître du Palatinat; il ordonna des exécutions cruelles. Le brave Mansfeld ne put échapper qu'en trompant les impériaux par une fausse négociation. Le duc de Brunsvick, qui par un zèle imprudent avait embrassé le parti du palatin, et qui se qualifiait *ami de Dieu, ennemi des prêtres*, fit la guerre avec fureur, mais fut défait sans ressource par le comte de Tilly, grand général. L'Union protestante est écrasée, traite avec les Espagnols, et se dissout. L'empereur connaissait peu sans doute le prix des lettres, puisqu'il donna, ou laissa donner par le duc de Bavière, au pape Grégoire XV, la magnifique bibliothè-

que électorale d'Heidelberg, que les Allemands regrettent encore aujourd'hui.

Faute de Jacques I.

Le roi d'Angleterre avait assemblé le parlement, non dans le dessein de faire la guerre, mais pour obtenir des subsides, comme s'il y eût été bien résolu. Il en obtint, et vit néanmoins sa prérogative plus attaquée que jamais. Son chancelier, François Bacon, si renommé dans la littérature, coupable de plusieurs fautes dans sa conduite, fut accusé par les communes, condamné à la prison et à une amende de quarante mille livres sterling. Le parlement porta un œil curieux sur les droits de la couronne, sur les affaires d'état. Jacques lui ayant défendu de s'ingérer dans de pareilles affaires, la chambre-basse répondit qu'elle avait un *droit héréditaire* de proposer des avis sur le gouvernement. Il soutint que les priviléges de la chambre étaient des graces du souverain, non des droits héréditaires. On protesta. Il se fit apporter le regisire, déchira la protestation, cassa le parlement, en fit emprisonner quelques membres, défendit de parler sur les affaires publiques; et ne comprit pas que c'était le moyen de faire parler plus librement. Les deux partis, de *la patrie* et de *la cour*, appelés ensuite

Les communes deviennent plus hardies.

Wigs et Torys, tirent leur origine de ce parlement célèbre.

1623. L'electorat du Palatin conféré au duc de Bavière.

Privé du secours de son beau-père, qui se bornait à des négociations, et qui se laissait amuser par la cour d'Espagne, n'étant pas mieux secouru du prince d'Orange, son oncle, le malheureux Frédéric fut entièrement immolé au despotisme et à la vengeance de l'empereur. Dans une diète de Ratisbonne, où l'on appela seulement les électeurs, et quelques princes dévoués au chef de l'empire, Ferdinand conféra au duc de Bavière l'électorat du Palatin, à la pluralité des voix. Il voulut même obliger tous les états de l'empire à ouvrir leurs forteresses, quand il s'y présenterait, lui, ou ses troupes. Mais on rejeta une proposition si révoltante. Elle manifestait les intentions de l'empereur, et les dangers de l'Allemagne.

Le comte de Tilly fait trembler l'Allemagne.

Tout cédait aux armes du comte de Tilly, flamand, général de la ligue catholique. Plusieurs victoires, qu'il remporta sur les protestans divisés, étaient autant de triomphes pour la puissance impériale. Si un génie, tel que le cardinal de Richelieu, n'avait pas enfin gouverné la France, il était à craindre que la maison d'Autriche ne réalisât les anciens projets de Charles-Quint. Avant

de passera l'époque de son ministère, rapportons en peu de mots ce que l'histoire d'Espagne peut fournir d'intéressant.

CHAPITRE VIII.

Conjuration de Venise. — Observations sur l'Espagne.

Philippe III et le duc de Lerme.

Un monarque faible, indolent, gouverné par des favoris; un ministre également incapable, également gouverné, tels étaient Philippe III, roi d'Epagne, et le duc de Lerme. Ce dernier fut décoré en 1618 du chapeau de cardinal: son maître l'exila cependant la même année.

Conjuration espagnole contre Venise.

Sous un gouvernement lâche et aveugle, l'ambition ne s'éteignit point. Le duc d'Ossun, vice-roi de Naples, Pierre de Tolède, gouverneur du Milanès, et le marquis de Bedmar, ambassadeur à Venise, entreprirent de subjuguer les Vénitiens, et avec eux le reste de l'Italie. Sans être avoués de la cour, ils formèrent une conjuration pour s'emparer de Venise. Les troupes de Milanès d'une part, de l'autre, des barques envoyées du

royaume de Naples, devaient agir en même temps; une troupe de conspirateurs devait mettre le feu à différens quartiers de la ville. Il eût été impossible de résister à tant d'attaques imprévues. La vigilance du sénat découvrit en 1618 un complot si extraordinaire. On noya secrètement la plupart des conjurés. Bedmar, qui avait surtout violé le droit des gens prit la fuite. La cour de Madrid l'envoya en Flandre, où il devint premier ministre des archiducs, et bientôt après cardinal. Tolède fut rappelé du Milanès : Ossuna demeura vice-roi de Naples. Il avait rendu de grands services contre les Turcs, qui faisaient de continuelles descentes en Sicile, d'où ils avaient enlevé en trente ans plus de trois cent mille esclaves. Ce fléau absorbait tous les revenus d'un état autrefois riche et florissant.

Noblesse offerte aux cultivateurs.

L'Espagne, plus dépeuplée encore par les causes destructives que nous avons vues, manquait tellement de laboureurs, que Philippe III, en 1620, publia un édit pour accorder certains honneurs de la noblesse, et l'exemption du service militaire, à ceux qui s'adonneraient à l'agriculture. Les Espagnols aimèrent mieux croupir dans leur indolence et dans leur misère. Un bon gouvernement aurait trouvé d'autres moyens de ranimer

le plus important des arts. Puisque les nobles en faisaient l'objet de leur mépris, pouvait-on s'attendre que des priviléges de noblesse excitassent à le cultiver; en Espagne surtout, où les préjugés semblaient alors indomptables ?

Philippe lui-même fut, dit-on, la victime de l'absurde tyrannie des coutumes. Au sortir de maladie, il travaillait dans la chambre du conseil. La vapeur d'un grand brasier lui porte au cerveau. Il se plaint. Celui que l'étiquette* chargeait du feu étant éloigné, personne n'ose retirer le brasier. En attendant, le mal augmente, et le roi en meurt. (1621.) Il avait recommandé à Philippe IV, son fils, âgé de seize ans, de ne point changer le ministère. Cependant tout changea d'abord. Gusman, comte et ensuite duc d'Olivarès, devint le maître du royaume. Quoique jeune et favori, il était du moins distingué par des talens politiques.

Mort de Philippe III.

Philippe IV gouverné par Olivarès

* J'ignore sur quelle autorité M. Desormeaux rapporte ce fait, qui nous paraît si étrange. Mais comme cet écrivain, membre de l'académie royale des belles-lettres, n'adopte pas quantité de contes sur l'étiquette espagnole, son témoignage a sans doute ici quelque fondement.

Ordonnance pour remédier aux maux de l'Espagne.

J'observerai seulement ici une ordonnance rendue en 1624, où l'on voit qu'il cherchait du remède à des maux presque incurables. Par cette loi, les deux tiers des officiers de justice et de finance sont supprimés. On favorise la population, en exemptant les nouveaux mariés des charges publiques, pour quatre ans; et de tout impôt pour la vie, quiconque aura eu six enfans mâles. On permet aussi le mariage sans le consentement de parens: article plus dangereux qu'utile. On défend aux habitans des provinces de venir à Madrid ou à Séville, sans y avoir des affaires importantes, sous peine d'une amende considérable. Défense à plus forte raison de sortir du royaume, avec ses biens et sa famille, sans une permission du roi. On promet exemption de taxes et de tributs aux artisans et laboureurs étrangers, qui s'établiraient en Espagne. On défend aux infans même d'avoir plus de dix-huit domestiques. Les ornemens d'or et d'argent ne sont permis que pour le service divin; et les manteaux de soie, que la vanité rendait communs aux pauvres ainsi qu'aux riches, sont pareillement défendus.

Il importe de réfléchir sur le dépérisse-

Rien n'est plus étrange que de voir une grande monarchie, en possession de l'or du nouveau monde, réduite à la nécessité

des lois somptuaires. Sans examiner l'avantage ou l'inconvénient de ces lois, voyons d'un coup d'œil les principes internes de dépérissement, qui devaient consumer l'Espagne, jusqu'à ce qu'une vigoureuse législation, excitée par l'excès du mal, en coupât profondément les racines. L'ouvrage de D. Bernardo de Ulloa, sur le rétablissement des manufactures et du commerce d'Espagne, et celui de D. Hustaris sur le même commerce, fournissent d'excellentes idées, auxquelles un Français peut ajouter quelque chose. Je me borne seulement à un petit nombre de réflexions, applicables à tout gouvernement défectueux. ment de ce royaume.

1.o L'essentiel sans doute était de repeupler l'Espagne, et d'y ranimer l'agriculture. Mais le moyen d'y attirer des habitans, si l'inquisition y dominait avec tyrannie ? si la défiance et la crainte étaient répandues dans tout le corps de la société ? s'il ne fallait qu'avoir une pensée à soi, pour être exposé à l'emprisonnement, aux supplices ? si les hommes les plus industrieux, fussent-ils encore les plus pacifiques, ne pouvaient jouir des droits de citoyens, à moins de régler scrupuleusement leurs paroles et leurs démarches au gré des inquisiteurs ? Les Espagnols étaient comme écrasés Obstacles à sa population, surtout de la part de l'inquisition.

sous le joug. Des étrangers l'auraient-ils trouvé supportable? Je ne parle point de tout ce que l'esclavage de la raison entraîne de suites funestes. Il plonge ordinairement les facultés intellectuelles dans une sorte de léthargie, qui anéantit tout à la fois et les sciences et les arts.

Obstacles à l'agriculture et au commerce intérieur.

2.° L'agriculture ne peut devenir florissante, qu'avec les secours du commerce intérieur. Il faut de l'encouragement au travail. Il faut que le superflu des productions de la terre puisse procurer les choses dont on a besoin, et même celles qui adoucissent les peines de la vie. Or mille obstacles arrêtaient le commerce intérieur. Point de canaux, presque point de chemins; de mauvaises routes sans auberges; des gîtes dépourvus de tout, et cependant très-dispendieux; des douanes accablantes, presque à chaque pas; les mêmes droits de province à province, qu'on exigeait quand c'étaient autant de petits royaumes; l'argent comme enchaîné dans les provinces par des prohibitions absurdes; avec de pareilles entraves, qui pouvait mettre en mouvement les bras des cultivateurs? A quoi

Sans commerce intérieur, l'agriculture devait tomber.

leur eût servi une abondance stérile de denrées, dont ils n'auraient su que faire? Les uns auraient vu pourrir leur blé, sans pouvoir acheter du vin; les autres ayant

des caves pleines de vin, n'auraient su comment se fournir de blé. C'est ainsi que des lois et des coutumes déraisonnables, c'est ainsi que l'aveuglement ou la rigueur des souverains, ruinent les plus beaux pays de l'univers.

La chûte de l'agriculture entraîne celle des manufactures.

3.° Partout où existent les matières premières qu'on doit manufacturer, il y a une correspondance intime, une action réciproque entre les manufactures et l'agriculture. La quantité de subsistances augmente le nombre des ouvriers. Ce nombre, augmentant la consommation, anime et étend la culture. Tout s'aide, tout se vivifie, tout accroît la masse du bien public. Mais si les terres sont abandonnées, la dépopulation passe dans les ateliers; et si les manufactures tombent, le travail languit dans les campagnes. C'est ce qui arriva nécessairement, lorsque les Espagnols dédaignèrent les biens réels pour des biens imaginaires; lorsqu'ils coururent en foule aux mines de l'Amérique; lorsqu'enfin la superstition bannit ce reste d'habitans, dont l'industrie leur était si nécessaire. Dès-lors, ils ne surent mettre en œuvre, ni les soies de Valence, ni les laines d'Andalousie et de Castille; ils regardèrent avec mépris les métiers, comme la charrue : l'or et l'argent leur parurent tenir lieu de tout; et

Mépris des Espagnols, pour la charrue, les arts et métiers.

Digitized by Google

l'orgueil nourrit tellement la paresse, que dans l'indigence même, la plupart auraient eu honte de travailler pour avoir du pain. Un peuple doit certainement être malheureux, quand il rougit du travail.

Leurs richesses étaient donc pour les étrangers.

4.° Il s'ensuivait de-là que leurs richesses n'étaient pas pour eux, mais pour les étrangers qui les nourrissaient, les habillaient, etc. Dans le royaume, les denrées et la main-d'œuvre montaient à un prix excessif, soit faute de concurrence, soit par les difficultés du commerce, soit par les droits énormes imposés tant sur le travail que sur les vivres. On cherchait donc les marchandises étrangères. Un état, que ses productions seules devaient enrichir, s'appauvrissait de la sorte continuellement, au profit de ceux que le besoin pouvait rendre ses tributaires. Son or lui échappait sans cesse, pour se répandre dans les pays du labourage et de l'industrie.

Faste de la cour; opulence de l'église; états trop éloignés et mal administrés.

5.° Ajoutons à cela le faste ruineux de la cour et celui des grands; le nombre et l'opulence des églises, des couvens, de ces pieux célibataires qui n'ont d'autre emploi que de prier; l'immense étendue de la monarchie, dont les parties trop éloignées, toutes mal administrées, affaiblissaient le corps qu'elles semblaient

rendre si redoutable ; les maux du despotisme qui, en accablant un peuple autrefois libre, avait éteint son activité et énervé sa vertu ; l'ignorance superstitieuse, qui d'une part consacrait et multipliait les abus, et de l'autre tournait tous les efforts du génie aux futilités de l'école ou aux amusemens du théâtre. (Mariana et deux ou trois autres écrivains font une légère exception.) Il n'en faut pas davantage pour expliquer comment l'Espagne, avec tant de riches conquêtes, avec un sol si fertile et une situation si avantageuse, avec beaucoup de courage, de talens et de vertus, se trouvait réduite à un état si déplorable et si honteux. Nous la verrons un jour gouvernée par des souverains de la maison de France : c'est alors que sa vigueur doit renaître avec son génie.

Despotisme et ignorance.

Enfin, la Hollande, qui n'était rien avant de secouer le joug, qui n'avait été reconnue libre qu'à la trève de 1609, se jouait des flottes espagnoles ; et Philippe IV fit la fausse monnaie pour payer ses dettes. Qu'on juge maintenant lequel était préférable, posséder l'Amérique, ou cultiver l'Espagne ; opprimer les sujets, ou s'occuper de leur bonheur ; faire des lois somptuaires, ou réformer les vices du gouvernement.

La Hollande prévaut sur l'Espagne.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. — LE PARLEMENT D'ANGLETERRE FAIT LA LOI AU SOUVERAIN.

Depuis l'an 1624, jusqu'au commencement du règne de Louis XIV.

CHAPITRE PREMIER.

Premières années du ministère du cardinal de Richelieu. — Prise de la Rochelle. — Cabales et révoltes.

Idée générale de cette époque.

UN nouveau système de politique va éclore, et changer la face de l'Europe. Un puissant génie gouvernant la monarchie française, maîtrisant la faiblesse du monarque, subjuguant l'audace des calvinistes et l'ambition séditieuse des grands, étonnera le monde par l'éclat de

ses entreprises. Il fera couler des fleuves de sang, il gouvernera avec un sceptre de fer, il rendra la France malheureuse, il sera craint et haï autant qu'admiré; mais son ministère fera une des principales époques de l'histoire, par les révolutions et les événemens célèbres qu'il doit produire. Ce que l'histoire offre de plus brillant, de plus nécessaire même, n'est presque toujours qu'une espèce de tragédie.

1624. Comment Richelieu parvient au ministère.

Richelieu, évêque de Luçon, aspirait depuis plusieurs années au gouvernement. Créature de Concini, enveloppé dans sa disgrace, il avait pris un masque d'indifférence et même de piété, qui n'en imposait qu'à ceux dont il n'était pas connu. En ménageant la paix de la reine mère avec Louis XIII (1619), il s'était procuré le chapeau de cardinal. Marie de Médicis, étant rentrée au conseil, s'efforça de l'y introduire, quoique le roi l'en eût exclus par une condition expresse. Les galanteries du cardinal choquaient ce prince dévot, qui craignait d'ailleurs son caractère ambitieux, et la supériorité de son esprit. Cependant il céda aux instances de la reine, quoique résolu de ne pas confier l'autorité à un tel homme. Richelieu affectait de dire qu'une santé faible lui interdisait le travail. Il ne tarda

guère à se démasquer. La prompte disgrace de deux ministres, ses adversaires, annonça l'empire qu'il voulait prendre. Il ne devint premier ministre et tout-puissant qu'en 1629 ; mais il eut d'abord la principale influence dans les affaires.

Grandes vues politiques; mais point d'économie.

Le ministère ne se conduisit plus au hasard, sans vues, ni avec la faiblesse qui le rendait méprisable. On jeta les yeux sur la situation de l'Europe, on vit que la France devait s'y intéresser; on revint au plan de Henri IV, pour resserrer la puissance de la maison d'Autriche, que Ferdinand II rendait tous les jours plus redoutable; on négocia dans les cours; on se prépara aux entreprises vigoureuses. Un bon système d'économie aurait pu en assurer l'exécution; mais Richelieu était tout différent de Sulli. Fastueux, injuste, porté à la tyrannie, il négligea jusqu'à la fin les principales ressources de l'état, celles qu'un gouvernement sage trouve dans le bonheur et dans l'amour des sujets.

Négociations pour le mariage du prince de Galles avec une infante.

Jacques I se laissa entraîner par la politique de Richelieu. Ce faible monarque, dans la vue de rétablir l'électeur Palatin, son gendre, avait long-temps négocié le mariage de son fils (Charles I,) avec l'infante d'Espagne, malgré l'aversion des Anglais pour l'alliance es-

pagnole. Impatient des lenteurs, le jeune Charles, par le conseil de Buckingham, accompagné de ce téméraire favori, était allé en aventurier faire sa cour à la princesse. Il avait plu, il s'était concilié l'estime; l'affaire paraissait finie, lorsque le duc de Buckingham, s'étant attiré la haine des Espagnols par ses insolences et par ses débauches, dégoûta le prince de Galles, l'emmena, fit rompre toute la négociation, et rendit inévitable une guerre dont Jacques ne pouvait soutenir l'idée. La cour de France profite de la conjoncture. On donne au prince de Galles Henriette, sœur de Louis XIII, avec huit cent mille écus de dot. Voilà par cette alliance l'Angleterre ennemie de la maison d'Autriche.

L'Angleterre s'allie avec la France.

Au milieu des chagrins que causaient à Jacques, et cette rupture, et les mouvemens intérieurs contre sa prérogative, il mourut l'année suivante. (1625.) Un nouveau parlement venait d'abolir tous les monopoles. Le bill établissait que *Tout citoyen peut disposer librement de ses actions, pourvu qu'elles ne fassent tort à personne; et que ce droit ne peut être limité par aucune autre autorité que celle des lois.* Charles I, héritant des principes de son père, livré comme lui aux conseils de Buckin-

Mort de Jacques I.

Bill remarquable.

gham, quoique d'ailleurs plein de vertus et de qualités aimables, commença dans les troubles un règne infortuné, qu'il devait finir sur un échafaud.

Affaire de la Valteline.

Cependant la guerre de la Valteline annonçait déjà la vigueur du ministère français. Cette petite province, sujette des Grisons, s'était révoltée contre eux, et avait demandé le secours des Espagnols. Les Valtelins étant catholiques, et les Grisons protestans, la cour de Madrid, sous prétexte de religion, voulut garder un pays exposé aux ravages de l'hérésie; et le gouverneur du Milanès y éleva des forteresses. Par-là on s'ouvrait une communication avec l'Allemagne. En 1621, peu après cette entreprise, l'Espagne s'obligea par un traité avec la France de rendre aux Grisons la Valteline. Le traité ne s'exécutait point. De nouvelles négociations n'aboutirent qu'à séquestrer entre les mains du pape les places de cette province. Mais Richelieu, devenu ministre, trancha enfin les difficultés. Il fit une ligue avec la république de Venise et le duc de Savoie.

1625. La France la finit avec vigueur.

Une armée française chassa les garnisons d'Urbain VIII., et remit les choses dans l'ancien état. L'Europe jugea dès-lors que la cour de France sortait de sa léthargie. Une autre ligue fut conclue avec

Ligue

la Hollande, qui depuis l'expiration de la trève, en 1621, était attaquée de nouveau. Spinola vint cependant à bout de forcer Bréda, après un siége de dix mois.

avec la Hollande.

Les huguenots, toujours séditieux, avaient repris les armes. Richelieu se proposait de les dompter. Les circonstances ne le permettaient pas encore. Quoique battus sur mer, quoique chassés de l'île de Rhé, ils obtinrent des conditions de paix aussi avantageuses qu'auparavant. Le cardinal crut devoir *scandaliser le monde encore une fois*, (disait-il,) pour agir efficacement contre la maison d'Autriche. On le noircit par des libelles atroces, on le qualifia de *patriarche des athées*. Trop sensible à ces injures méprisables, il suivit néanmoins son plan avec ardeur. Il imprimait déjà la terreur aux grands du royaume, en s'efforçant de les soumettre à l'autorité; il bravait la haine de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi; il se voyait en butte, non-seulement aux intrigues, mais aux conspirations. Jamais ministre n'eut tant d'ennemis, n'eut tant de difficultés à vaincre. Les ressorts de son génie s'en déployaient plus fortement; et l'ambition qui le dévorait, lui inspirait un courage auquel tout devait céder.

Paix avec les huguenots.

Richelieu outragé, mais ferme dans ses projets.

Google

d'avoir pris la Rochelle, malgré le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre et le roi de France. En effet, les seigneurs, jaloux et ambitieux, l'avaient traversé ardemment auprès du monarque; et quoique la cour de Madrid se fût engagée à le seconder contre les calvinistes, une flotte espagnole avait paru sans rien faire. On raconte qu'elle se retira sous un prétexte frivole, uniquement parce que Louis ne voulait point que l'amiral se couvrît en sa présence. Il est plus probable que l'amiral ne devait point agir.

Paix avec les calvinistes, qui conservent la liberté de religion.

La guerre de religion se termina l'année suivante. (1629.) Le duc de Rohan obtint, comme il avait toujours fait, des conditions avantageuses. Les calvinistes conservèrent l'exercice public de leur culte. En perdant leurs places fortes, ils perdaient la dangereuse facilité de soutenir la guerre civile. Ils pouvaient devenir bons citoyens, pourvu qu'on ne tyrannisât point leur conscience; et Richelieu était trop éclairé, pour ranimer un fanatisme qui doit s'éteindre dans le calme.

Guerre de Mantoue, glorieuse à la France.

Avant la fin de cette guerre, on en commença une autre en Italie, pour assurer la succession de Mantoue à Charles de Gonzague, duc de Nevers, héritier légitime du dernier duc Vincent,

mort en 1627. Il avait contre lui l'empereur, le roi d'Espagne, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, presque tous les Italiens. Mais la France triompha. Louis marche à la tête d'une armée, force glorieusement le pas de Suze, oblige le duc de Savoie de se joindre à lui, fait lever le siége de Cassal aux Espagnols, et revient combattre les huguenots. Dans la seconde campagne (1629), Richelieu, nommé premier ministre, avec un pouvoir sans bornes, signale ses talens militaires. Charles-Emmanuel, qui avait violé ses engagemens, est pressé de toutes parts. On lui enlève ses places : il meurt de chagrin. Abandonnons les détails, et contentons-nous de dire qu'à la fin de 1630, le Mantouan fut évacué par les Impériaux, qui s'en étaient rendus maîtres.

Les deux reines s'efforcent de perdre Richelieu, inutilement.

Si le ministre de France avait à cœur la gloire de l'état, dont la sienne dépendait, il n'était pas moins occupé du soin de soutenir sa fortune contre des cabales toujours renaissantes. En exerçant la bravoure du roi dans la guerre d'Italie, il avait cru se délivrer de l'inquiétude que lui donnaient les intrigues de cour. Mais Louis étant tombé malade en Savoie, étant revenu à Lyon, où sa maladie fut très-dangereuse, les deux reines, Marie

de Médicis et Anne d'Autriche, profitèrent de sa faiblesse, et le décidèrent à la ruine du cardinal. Celui-ci, après la guérison du roi, dissipa l'orage. Il le vit bientôt recommencer avec encore plus de violence. Déjà il pensait à sa retraite, à mettre en sûreté ses trésors. Heureusement il trouva moyen d'aborder Louis, et le premier entretien changea tout. Tel est l'empire que le génie peut se donner sur une ame faible.

Il se venge sur Marillac, et même sur la reine mère.

Les vengeances du ministre furent égales à son pouvoir. Il fit emprisonner le garde des sceaux, Marillac; il fit arrêter le maréchal de Marillac, qui commandait alors l'armée de Piémont, seigneur respectable par ses services. Il le fit juger par des commissaires, ministres de sa passion plutôt que de la justice. Le procès roula sur quelques abus du commandement, auxquels on était accoutumé; et le maréchal périt sur un échafaud. La reine mère fut sacrifiée elle-même. Prisonnière à Compiègne, elle s'enfuit à Bruxelles. Elle avait pour gendres les rois d'Espagne et d'Angleterre. Elle erra, presque sans ressources, dans les états de l'un et de l'autre, et traîna jusqu'en 1632 une vie très-malheureuse.

Révolte

Gaston, frère du roi, se retira en Lor-

raine, pour se mettre à couvert, disait-il, de la tyrannie. On déclara criminels de lèse-majesté ceux de sa suite. Bientôt il prit les armes; il entraîna le maréchal de Montmorenci dans sa révolte. Nouvelle vengeance. Le brave Montmorenci, qui avait depuis peu battu à Végliane les Impériaux, les Espagnols et les troupes du duc de Savoie; qui était généralement aimé, dont chacun désirait la grace, dont le repentir méritait de la clémence, fut impitoyablement livré au bourreau. Ni le roi, ni le ministre ne savaient gagner le cœur en pardonnant.

deGaston.

Montmorenci décapité.

Tandis que ces terribles exécutions se multipliaient en France, et y rappelaient en quelque sorte le règne de Louis XI, Richelieu fomentait la fameuse guerre d'Allemagne, qu'il est temps de suivre dans ses progrès.

CHAPITRE II.

Ferdinand II révolte les Allemands par son despotisme. — Etat du Nord. — Gustave Adolphe uni à la France. — Evénemens de cette guerre, jusqu'en 1633.

Combien Ferdinand II s'était rendu redoutable à l'Allemagne.

Nous avons vu l'empereur Ferdinand II suivre les traces de Charles-Quint, attaquer ouvertement la liberté germanique, enlever à l'électeur Palatin ses états, conférer cet électorat au duc de Bavière, écraser la ligue protestante, et répandre de tous côtés la terreur, par le moyen de ses généraux. Son despotisme, son ambition, ses succès même étaient plus propres à lui faire des ennemis, qu'à le rendre maître de l'Allemagne; et il devait éprouver un jour qu'accabler les uns, c'est armer les autres.



Christian IV lui fit quelque temps la guerre.

Christian IV, roi de Danemarck, élevé dans les sciences, brave, amoureux de la gloire, ligué avec la France, l'Angleterre et la Hollande; général du cercle de la basse Saxe, dont il était membre

en qualité de duc de Holstein, défendit pendant quelques années la cause du malheureux Frédéric. Le célèbre Mansfeld, qui, s'étant retiré en Hollande, avait eu la gloire de faire lever à Spinola le siége de Berg-op-Zoom, s'était consacré depuis au service de Christian. Mais Tilly et Walstein, généraux de Ferdinand, joignaient aux plus rares talens militaires des forces trop supérieures. Mansfeld battu, mais toujours à craindre, mourut de maladie, en homme qui ne regrettait que les travaux de la guerre. Après avoir vu les ennemis dans ses états, le roi de Danemarck fit la paix, en 1629, d'une manière avantageuse. Walstein la souhaitait, espérant conserver par-là le duché de Meckelbourg, que l'empereur venait de lui accorder.

Mansfeld.

Tilly. Walstin.

Paix avec le Danemarck.

Les ducs de Meckelbourg et de Mantoue, mis au ban de l'empire; un archiduc nommé à l'archevêché de Magdebourg, quoiqu'il y eût un coadjuteur de la maison de Saxe; c'étaient de nouveaux essais de l'autorité despotique de Ferdinand. Il parut y mettre le comble par son édit de 1629, qui ordonnait, sans distinction, aux protestans de restituer tous les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés depuis 1555, et qui permettait aux princes catholiques de

Nouveaux coups de despotisme de Ferdinand.

Edit contre les protestans.

chasser les protestans établis chez eux : le tout sous peine du ban de l'empire, pour quiconque s'opposerait à l'exécution de cet édit.

Les états se raniment pour la liberté.

Un acte si violent devait inspirer d'autant plus d'alarmes, qu'on voyait les troupes de l'empereur, au nombre de cent soixante mille hommes, dévaster les pays, commettre des exactions affreuses, tandis que l'on gémissait d'impôts arbitraires qu'il levait sur les états. Selon M. Pfeffel, le seul margraviat de Brandebourg avait payé, en moins de quatre ans, plus de vingt millions d'écus. Un mot célèbre de Walstein exprime les vues de Ferdinand : *Il faut*, disait souvent ce général, *réduire les électeurs à la condition des grands d'Espagne, et les évêques, à la qualité de chapelains de l'empereur.*

Exécutions dans l'empire.

Mais enfin les yeux s'ouvrirent. Les princes même de la ligue catholique connurent le joug dont ils étaient menacés comme les autres. Ils s'assemblèrent à Heidelberg ; ils députèrent à l'empereur ; ils le prièrent de rétablir la paix de l'empire, de renvoyer une partie de ses troupes, et de mettre fin aux griefs des états. La diète électorale, tenue l'année suivante (1630), à Ratisbonne, fit paraître dans tout son jour la disposition

Diète de Ratisbonne, contraire à

des esprits. Avant de rien accorder, elle exigea la réforme de seize mille cuirassiers, et la déposition de Walstein, qui commandait avec un pouvoir absolu. Ferdinand y consentit, croyant assurer le succès de ses demandes. On lui refusa tout; et les secours qu'il demandait pour la guerre, et le titre de roi des Romains pour son fils. C'était une expérience salutaire, s'il avait voulu prendre conseil de l'expérience. l'empereur.

Cependant l'édit de *restitution* s'exécutait avec rigueur. Excepté l'électeur de Saxe et le margrave de Brandebourg, tous les princes protestans s'y étaient soumis, n'osant et ne pouvant résister. On éclatait seulement en plaintes. Les murmures devinrent si forts, que l'électeur de Bavière proposa de laisser *dormir* quarante ans cet édit fatal. L'empereur n'écouta rien : ses violences redoublèrent; mais le temps était venu, où la liberté germanique aurait un vengeur dans Gustave-Adolphe. Pour bien connaître ce héros, il faut avoir quelque idée de l'état actuel du Nord, et surtout de la Suède. Mécontentemen pour l'édit de restitution.

Depuis Gustave Vasa, on ne voit presque rien d'intéressant dans le Nord. Ni les guerres des Danois, des Suédois, des Polonais, des Moscovites, les uns Depuis Gustave Vasa, rien d'intéressant dans le nord.

contre les autres; ni les révolutions arrivées dans ce pays où la couronne passait de main en main, au gré des plus forts, ne tiennent au système général de l'Europe. Observons, en peu de mots, les faits éclatans.

En Suède Eric déposé.

Eric, fils de Gustave Vasa, perdit la couronne et la liberté, par une sentence des états de Suède, qui le jugèrent coupable de plusieurs crimes. Son frère Jean fut mis à sa place, et s'efforça en vain de rétablir la religion catholique, dont il faisait profession. Il mourut en 1592. On observe qu'il n'avait pas de médecin : tant les arts étaient encore ignorés en ce pays. Sigismond, fils de Jean, élu depuis quelques années roi de Pologne, joignit à cette couronne celle de son père. Trop ardent catholique, il s'attira la haine des Suédois, zélés luthériens : il fut déposé, et Charles IX, son oncle, lui succéda. Les Polonais combattirent sans fruit pour Sigismond. Charles régna jusqu'à la mort, et eut pour successeur le fameux Gustave-Adolphe, son fils. (1611.)

Jean, catholique sans succès.

Sigismond déposé pour zèle de catholique.

Charles IX, père de Gustave-Adolphe.

Révolutions en Russie.

C'était le temps où la Russie était en proie aux guerres civiles. Le czar Théodore avait donné ordre de tuer son frère Démétrius. Borris, beau-frère du czar, après lui avoir conseillé ce meurtre,

l'empoisonna lui-même, ou du moins en fut soupçonné, et parvint à la couronne. On vit bientôt arriver de Lithuanie un jeune homme qui se disait le prince Démétrius. Soutenu par une armée polonaise, il se fit reconnaître. Mais bientôt sa cour, pleine d'étrangers et de catholiques, devint un objet d'horreur pour les Russes. Zuski, seigneur distingué, excita contre lui une révolte, le tua et le remplaça. Un imposteur parut encore, se donnant pour le prince Démétrius, et voulant régner comme tel. Il marcha vers Moscow, avec les troupes de Sigismond, roi de Pologne. Les boyards, ou seigneurs russes, détrônèrent Zuski, sans reconnaître pourtant l'imposteur, qui mourut assassiné. D'autres faux Démétrius se montrèrent sur la scène, et l'ensanglantèrent. La Russie, toute barbare, n'offrait alors que des spectacles affreux, auxquels les nations policées faisaient peu d'attention.

Plusieurs faux Démétrius.

Mais le jeune Gustave-Adolphe se montrait digne de fixer les yeux de l'Europe. A peine sur le trône, il s'était signalé contre les Danois, ennemis de sa couronne. Profitant ensuite de la paix dont il avait besoin, il s'était livré aux fonctions du gouvernement; il avait remédié aux maux publics, par de sages

Commencemens glorieux de Gustave-Adolphe.

lois et par une administration éclairée. Dans une guerre contre les Russes, il gagna presque toute la Finlande; un traité lui en assura la possession. Le roi de Pologne le traitant d'usurpateur, et refusant la paix qu'il offrait toujours les armes à la main, il pénétra en vainqueur dans la Prusse, dans la Livonie, dans la Lithuanie. Une trève de six ans, conclue avec Sigismond, en 1629, le mit en état de tourner ses armes contre Ferdinand II.

Motifs qui le portent à la guerre contre Ferdinand.

Plusieurs motifs l'y déterminaient. L'empereur avait excité et secouru le roi de Pologne; il avait refusé dédaigneusement de le faire entrer dans le traité de Lubek avec le Danemarck, et l'avait outragé dans la personne de ses ambassadeurs; il avait projeté d'établir sa domination sur la mer Baltique. La tranquillité de l'Europe, la liberté de l'Allemagne, l'intérêt de la religion protestante, tout fournissait des raisons ou des prétextes de guerre : il n'en fallait pas tant pour enflammer le cœur d'un héros.

1631. Traité de la France et de la Suède.

Sa politique égalait heureusement son courage. Il négocia partout des alliances. Le cardinal de Richelieu saisit une occasion si conforme à ses propres vues. Au commencement de l'année 1631, se

fit le fameux traité entre les deux couronnes, par lequel Gustave s'obligeait d'entretenir une armée de trente-six mille hommes, et Louis XIII de lui payer douze cent mille livres par an. Ce subside était bien faible pour une telle entreprise; mais le génie et les talens du roi de Suède faisoient les principales ressources.

Actif, infatigable, prudent, intrépide, ce prince possédait parfaitement l'art militaire. Il prenait ses mesures avec une sagesse consommée; il exécutait avec une vigueur étonnante; il tenait ses troupes dans la plus sévère discipline, les animait par son exemple, les captivait par sa bonté généreuse, leur communiquait enfin son héroïsme. Officiers et soldats brûlaient d'affronter pour lui tous les dangers. Il avait alors trente-cinq ans, et l'expérience d'un vieux capitaine. Son armée, qui n'était que de quinze mille hommes, au commencement, se trouva bientôt de quarante mille. On courait se ranger sous ses drapeaux. Grandes qualités de Gustave.

S'étant rendu maître des îles de Ruden, de Rugen, etc., de la Poméranie, du Meckelbourg, il prend d'assaut Francfort sur l'Oder; il s'assure du Brandebourg, par un traité avec l'électeur; il se fait donner par l'électeur de Saxe, que Succès étonnant de sa première campagne.

les Impériaux attaquaient, le commandement de ses troupes; il attaque Tilly devant Leipsick, et remporte avec ses Suédois une victoire d'autant plus glorieuse, que les Saxons étaient en déroute dès le premier choc. Trois mois après cette bataille, la Franconnie, la Souabe, le Haut-Rhin, le Palatinat même, sont dans la dépendance du vainqueur.

Les protestans, unis à lui après un refus.

Les protestans avaient d'abord refusé de s'unir à lui, quoique, dans une assemblée générale de Leipsick, ils fussent convenus de demander, les armes à la main, et le rétablissement de la liberté de l'empire, et l'abolition de l'édit concernant les biens ecclésiastiques. Mais le succès de ses armes et les délais affectés de l'empereur les avaient décidés enfin au parti le plus utile pour eux. Gustave ne manquait pas d'exciter le zèle de religion, dont l'influence était toujours si efficace.

Cette campagne annonçait de nouveaux triomphes pour l'année suivante.

1632. Seconde campagne.

Le comte de Tilly était rentré dans la Franconie. Gustave le repoussa jusqu'en Bavière, prit Donawert, passa le Lech en présence de l'armée ennemie. Tilly fut blessé à mort dans cette fatale journée : homme illustre, mais qui avait depuis peu terni sa gloire, en livrant

Tilly tué.

Il avait terni sa gloire à Magdebourg.

Magdebourg à toutes les barbaries que peuvent commettre des soldats sans frein et sans honneur. Trente mille habitans y perdirent la vie, et les flammes dévorèrent ce que le fer ne put détruire.

Walstein repousse les Suédois.

Walstein restait à l'empereur. Rétabli dans le commandement avec un pouvoir absolu (car il exigea cette condition), il joint l'armée de Bavière ; il repousse Gustave, qui attaque ses retranchemens près de Nuremberg ; il délivre la Bohême, conquise par les Saxons ; il fond sur la Saxe, et prend Leipsick. Le roi de Suède vole au secours de l'électeur. Mais la bataille de Lutzen, près de Leipsick, termine la carrière du grand Gustave. Il est tué dans le combat, soit par trahison, comme le bruit en courut, soit par les coups de l'ennemi. Les Suédois, ne respirant alors que pour le venger, redoublent leurs efforts, et remportent une double victoire ; car le comte de Papenheim ayant joint l'armée impériale, déjà vaincue, la bataille recommença, les Suédois plièrent, et bientôt reprirent tout l'avantage.

Bataille de Lutzen, où périt Gustave.

Il goûtait la doctrine de Grotius.

Ainsi mourut un héros vertueux, que l'on ne doit pas confondre avec les destructeurs de l'humanité. Le livre de Grotius, sur *le Droit de la guerre et de la paix*, fut trouvé dans sa tente :

c'était sa lecture la plus ordinaire. Un autre conquérant eût détesté cet ouvrage, qui soutient les droits de la nature contre l'injustice et la cruauté de ses oppresseurs. C'est à l'ambition de Ferdinand qu'il faut imputer le sang répandu par Gustave-Adolphe. Sa fille Christine, âgée de six ans, lui succéda; et le chancelier Oxenstiern fut l'arbitre du gouvernement.

Réjouissances honteuses pour la mort de ce héros.

A Vienne et à Madrid, on célébra par des réjouissances un événement, heureux sans doute pour la maison d'Autriche, mais que ces réjouissances même faisaient tourner à sa honte. Philippe IV ne rougit point d'assister à une pièce burlesque, intitulée *la Mort du roi de Suède.* La populace en tout temps et en tout pays, s'est signalée par de semblables excès. Ils n'en sont pas moins indignes des honnêtes gens; et peut-on les excuser dans un prince? Quelle idée de décence avait-on alors?

1633. Rivalité de l'electeur de Saxe et d'Oxenstiern.

Peu s'en fallut que la mort du roi de Suède ne ruinât les affaires des protestans, malgré leur victoire. Ils se divisaient. L'électeur de Saxe et le chancelier Oxenstiern prétendirent l'un et l'autre à la supériorité. On décida enfin que la guerre continuerait, jusqu'à ce que la liberté germanique et la liberté de conscience fussent

établies pour toujours; que le chancelier aurait la direction des affaires, et qu'on ne traiterait de paix que du consentement unanime des confédérés. L'électeur de Saxe protesta seul contre une décision favorable aux Suédois. Oxenstiern se montra digne de la confiance générale, en restituant les conquêtes de Gustave dans le Palatinat, aux enfans du malheureux Frédéric V, qui venait de mourir. Il renouvela l'alliance avec la France, agitée alors de guerres civiles entre le roi et son frère. L'Allemagne, bien plus malheureuse, est un vaste théâtre de carnage.

Ferdinand II perd sans retour le grand général qu'il avait encore. Mécontent de l'impérieux Walstein, qui affectait l'indépendance, il le dépose une seconde fois. Walstein conspire, négocie avec les ennemis. Trois colonels qui lui devaient leur fortune, le trahissent et l'assassinent à Egra. L'empereur donna le commandement à l'archiduc Ferdinand, désigné roi de Hongrie et de Bohême. La mort de Walstein est communément attribuée à l'empereur. Cette vengeance, nécessaire ou non dans les conjonctures, prouve la faiblesse où il se trouvait réduit. On s'imagine voir Henri III assassinant le duc de Guise, parce qu'il ne peut le réprimer.

1634. Conspiration et mort de Walstein.

Les Suédois, défaits à Nordlingue.

Cependant les Suédois éprouvent aussi les vicissitudes des armes. L'archiduc assiégeait Nordlingue, dans la Souabe. Le duc de Saxe-Weimar vient au secours de la place, attaque les impériaux, trop supérieurs en nombre; il perd la bataille et environ seize mille hommes. La fortune alors change de parti. Richelieu, qui ne perdait point de vue les affaires d'Allemagne, qui avait même excité Walstein à la révolte, sent la nécessité de secourir les Suédois, et s'engage à envoyer des troupes, en continuant les subsides. En conséquence, les alliés reçoivent garnison française dans l'Alsace; la Suède fait une cession de Philipsbourg à la France, et le cardinal de la Valette, fils du duc d'Epernon, arrive à la tête d'une armée, pour se joindre au duc de Saxe-Weimar, général en chef des protestans.

Richelieu leur envoie des troupes.

Les catholiques zélés faisaient un crime de cette guerre.

On imagine aisément les reproches que la foule des catholiques faisait au cardinal de Richelieu sur cette guerre. Il avait eu grand soin, dès le commencement, de stipuler avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, que le catholicisme n'en recevrait aucune atteinte. Mais peu de personnes étaient capables d'entendre raison, en faveur d'une politique où ils n'envisageaient les choses que du côté

qui effarouchait leur zèle. Un cardinal espagnol, en plein consistoire, avait accusé Urbain VIII de trahir la religion, parce qu'il ne publiait point de croisade pour Ferdinand.

1635. Traité de Prague entre l'électeur de Saxe et l'empereur.

Déjà l'électeur de Saxe, ou par mécontentement, ou par crainte, avait conclu le traité de Prague avec l'empereur. Ils réglèrent entre eux et l'affaire des bénéfices, et le sort des princes et des états d'Allemagne : ils exclurent à jamais de l'amnistie les enfans de l'électeur Palatin, et tous ceux qui avaient eu part aux anciens troubles de Bohême : ils convinrent que l'empire leverait des troupes pour chasser les Suédois et les Français. Un des articles portait que les protestans jouiraient encore quarante ans des bénéfices dont ils s'étaient emparés depuis 1552. C'était du moins faire tomber en quelque manière l'édit de restitution; mais le despotisme de Ferdinand se montrait encore à découvert.

Les protestans y accèdent, après de grandes plaintes.

L'Allemagne retentit d'abord de clameurs. On s'indignait que deux princes s'arrogeassent tant d'autorité sur tout le corps germanique. Cependant les esprits se calmèrent peu-à-peu. Les protestans, excepté le landgrave de Hesse-Cassel, accédèrent au traité de Prague. Voilà donc la France et la Suède presque ré-

La France cède l'Alsace à Weimar.

duites à leurs propres forces. Richelieu, pour attacher à leur ligue le duc de Weimar, non-seulement lui donna des troupes et de l'argent, mais lui céda l'Alsace, qui devait passer à ses descendans, comme principauté de l'empire.

Le duc d'Orléans, ligué avec le duc de Lorraine.

C'est depuis les premières campagnes des Suédois contre Ferdinand, que le duc d'Orléans avait levé l'étendard de la révolte. Ce prince léger, faible, inquiet, toujours gouverné par des favoris sans mérite, qu'il sacrifia toujours dans les occasions, était soutenu de Charles, duc de Lorraine, dont il avait secrètement épousé la sœur. Nous avons vu le maréchal de Montmorenci victime de la révolte où Gaston l'avait entraîné. Le duc de Lorraine, à son tour, n'eut pas lieu de s'applaudir de ses démarches.

Ce dernier puni.

Ayant promis deux fois d'abandonner le prince rebelle, et deux fois violé sa parole, il se vit enlever le duché de Bar et même Nancy, en 1638.

Mariage de Gaston, cassé.

Le mariage du duc d'Orléans, que l'université de Louvain soutenait indissoluble, fut déclaré nul par celle de Paris. Le parlement le cassa, comme opposé aux lois du royaume. En effet, le consentement du roi, nécessaire en pareil cas, le paraissait d'autant plus, que Gaston était encore l'héritier pré-

somptif de la couronne. La brouillerie entre les deux frères subsista, sous quelques apparences d'accommodement.

CHAPITRE III.

La France en guerre avec toute la maison d'Autriche. — Révolutions en Catalogne et en Portugal.

Parmi les troubles et les conspirations, le cardinal de Richelieu prend le parti d'une guerre ouverte contre toute la maison d'Autriche : entreprise audacieuse, mais utile à sa fortune. Il se rendait nécessaire, en multipliant les difficultés du gouvernement. D'ailleurs, la gloire de l'état se joignait à l'intérêt du ministre, pourvu que les forces répondissent au projet. *Dessein d'attaquer toute la maison d'Autriche.*

On ne pouvait attaquer l'Espagne dans des circonstances plus favorables. Toujours en guerre avec la Hollande, elle succombait sous les efforts de cette petite république, dont les flottes lui avaient enlevé le Brésil et les meilleurs conquêtes des Portugais dans les Indes orientales. Le prince d'Orange Frédéric- *L'Espagne était humiliée par la Hollande.*

Frédéric-Henri, stathouder. Henri, successeur de son frère Maurice, (dès 1625,) n'était pas moins redoutable sur terre. En 1632, les seigneurs flamands ayant conspiré pour faire de leur pays une république, il avait saisi l'occasion de ces troubles; il s'était emparé de plusieurs places, surtout de Maestricht; il avait battu Papenheim, célèbre général de l'empereur, qui fut ensuite tué à la bataille de Lutzen. Telle était l'humiliation de la cour d'Espagne, qu'elle offrit aux Hollandais une paix fort honorable, sans qu'ils voulussent traiter avec elle.

1635. Ligue avec les Hollandais. Richelieu fait un traité avec la Hollande, par lequel on règle déjà le partage des Pays-Bas, comme si la conquête en était certaine. Sa politique est ici peu prévoyante; car ce traité, loin de lier à nos intérêts les Provinces-Unies, devait les en détacher insensiblement par la crainte d'avoir des voisins trop redoutables. Il envoie déclarer la guerre au cardinal Infant, nouveau gouverneur de ces provinces, se fondant sur une entreprise des Espagnols contre l'électeur de Trèves, allié de la France. Mais les finances étaient épuisées. La maison du cardinal, plus somptueuse que celle du roi, absorbait seule quatre millions par an. Il n'y avait de ressources que dans

Déclaration de guerre à l'Espagne.

le triste expédient d'édits bursaux, contraire au bien de l'état, et aussi ruineux pour le prince que pour les peuples. On tint bientôt un lit de justice; on força le parlement d'en enregistrer quarante-deux à la fois, sans lecture, sans examen. Henri IV et Sulli prenaient des mesures bien différentes.

Edits bursaux, qui ne valent pas l'économie.

Aussi les armées de Flandre et d'Allemagne se consumèrent-elles faute de vivres. La première campagne, après quelques inutiles succès, fut malheureuse partout, excepté dans la Valteline. Le duc de Rohan eut la gloire de s'y maintenir avec peu de troupes, contre les Allemands et les Espagnols; tandis que le maréchal de Créqui, avec les ducs de Savoie et de Parme, alliés du roi, ne put rien faire en Italie. La mésintelligence contribua aux mauvais succès. D'un autre côté, la Hollande n'agit que faiblement, parce qu'elle craignait que la France n'étendît jusqu'à elle ses frontières; et les Flamands restèrent fidèles à l'Espagne, parce qu'on respectait alors leurs priviléges, comme on aurait dû le faire avant les troubles. Mais au milieu des revers, il était facile d'observer les prodigieuses ressources de la France, presque inconnues avant Richelieu : elle entretenait à la fois six armées;

Première campagne, où la France n'a point de succès.

elle s'essayait, pour ainsi dire, à lutter contre les forces réunies des principales puissances de l'Europe.

1636. Les Espagnols dans le royaume.

Cette campagne est suivie d'une autre plus triste pour la nation française. Le cardinal Infant, accompagné du duc de Lorraine et du célèbre Jean de Werth, pénètre en Picardie, passe la Somme, s'empare de Corbie, fait trembler Paris. Les Espagnols ravagent la Bourgogne, et entament la Guienne. Mais ils ne profitèrent point de leurs avantages. La petite ville de Saint-Jean-de-Lône en Bourgogne se défendit avec tant de valeur, qu'ils en levèrent le siége. Le prince de Condé avait levé celui de Dole, pour s'opposer aux ennemis. Dole, qui devait être pour Louis XIV une conquête si facile, défendu alors avec une valeur obstinée, résista trois mois à ce prince. Du reste, l'invasion des Espagnols fut stérile, autant par leurs fautes, que par l'avantage qu'ont les Français dans une guerre défensive, où le zèle et le courage de la nation suppléent à tous les besoins.

Siége de Dole et de S.t-Jean-de-Lône.

Cabales contre Richelieu.

Plus on éprouvait de malheurs, plus on se déchaînait contre le ministre. Haï du peuple que les impôts accablaient, la haine des grands, les intrigues de cour l'exposaient à mille dangers. Le

duc d'Orléans et le comte de Soissons, qu'il avait mis à la tête de l'armée de Picardie, résolurent de le faire assassiner dans l'appartement du roi, et le coup était inévitable, si le duc avait donné le signal aux assassins : le remords ou la timidité l'arrêta. Ces deux princes s'enfuirent bientôt.

Intrigue du P. Caussin.

Un jésuite sans génie, sans prudence, mais que la qualité de confesseur rendait puissant sur l'esprit de Louis XIII, le P. Caussin pensa faire ce que les premières têtes du royaume avaient tenté inutilement. En aigrissant l'âme de son pénitent dévot; en lui peignant le cardinal, comme l'oppresseur de la reine mère, comme le tyran de l'état, surtout comme le soutien des hérétiques, il l'animait à s'en délivrer. Le ministre démêla sans peine un manège mal tissu; l'exil de Caussin en fut le fruit. Richelieu se défiait, non sans fondement, des jésuites, à qui il attribuait une partie des libelles publiés contre sa personne et son ministère. Il avait été sur le point de les faire chasser, à l'occasion d'un livre séditieux de leur confrère Santarelli. Leur souplesse et leur crédit dissipèrent tous les orages.

Les jésuites suspects au cardinal.

1637, 1638, 1639.

Cependant la guerre continuait, malgré les efforts d'Urbain VIII pour ré-

Suite de la guerre.

concilier les puissances, malgré quelques négociations peu sincères, où il entrait plus d'artifices que de sentimens de paix. Parcourons les principaux événemens. Le duc de Rohan perd la Valteline, parce qu'on ne lui envoie point de subsides. Le comte d'Harcourt reprend les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, sur les côtes de Provence, dont les Espagnols s'étaient emparés en 1635. Le prince de Condé échoue au siége de Fontarabie, comme il avait fait à celui de Dole; et Richelieu se venge de ce malheur sur le duc de la Valette qu'il haïssait. On l'accusa de n'avoir pas secouru le prince; on nomma des commissaires pour le juger : le roi présida lui-même au jugement; les juges condamnèrent la Vallette à être exécuté en effigie. Sous un sceptre de fer, il fallait bien que la justice succombât.

Procès du duc de la Valette.

Mort de Ferdinand II.

Ferdinand II mourut en 1637, après un règne de dix-sept ans. Il avait créé vingt-deux princes, soixante comtes, et cent vingt barons de l'empire; apparemment pour vendre des titres, ou pour acheter des créatures. Son fils Ferdinand III, déjà élu roi des Romains, lui succéda. L'électeur Palatin et celui de Trèves protestèrent contre l'élection, à laquelle on ne les avait point appelés. La

Election de Ferdinand III.

France et la Suède refusèrent de reconnaître cet empereur; et rien ne suspendit les ravages de la guerre, qui était toujours funeste aux deux partis.

Quoique les Suédois, sous les ordres de Bannier, eussent remporté une célèbre victoire à Vistock, dans la haute Saxe, ils se virent serrés de près par le général Gallas. Avec quatorze mille hommes seulement contre plus de quarante mille, Bannier fit une retraite digne d'admiration. Il passa l'Elbe et l'Oder en présence des ennemis, plus étonnés encore de son habileté que de sa valeur. Weimar perdit une bataille, où le duc de Rohan fut blessé à mort. Mais ensuite il remporta coup sur coup huit victoires (1638). La bataille décisive de Rheinfeld mit entre ses mains quatre généraux prisonniers; et Jean de Werth, l'un d'eux, fut conduit en triomphe à Paris, où il avait répandu la terreur en 1636. Weimar mourut peu de temps après, tout occupé de vastes desseins pour sa fortune. Il s'était emparé de Brisack; il voulait se faire une principauté de l'Alsace que lui abandonnait la France. Il pouvait donner autant d'inquiétude à cette couronne qu'à l'empereur même. Ses généraux, avec qui l'on fit un traité, remirent au

Evénemens de guerre en Allemagne.

Bataille de Rheinfeld.

1636.

roi les places dont il était en possession. D'un autre côté, les Suédois reprirent la Poméranie, qu'ils avaient perdue, s'avancèrent jusqu'à Prague, se jetèrent sur la Silésie. L'Allemagne était inondée de sang, et couverte d'affreux débris: ses plaies se rouvraient chaque jour. Si Ferdinand II avait prévu les effets de son ambitieuse intolérance, aurait-il jamais allumé cet incendie? Et pour les prévoir, n'avait-il pas l'expérience de Charles-Quint, sans parler d'une foule d'autres exemples?

Flottes hollandaises victorieuses de l'Espagne.

Quelques succès qu'eût d'abord l'Espagne dans cette guerre, qui dura pour elle vingt-cinq ans, nulle puissance ne devait y perdre davantage. Une grande flotte qu'Olivarès avait équipée contre la Suède, fut détruite sur les côtes d'Angleterre par l'amiral Tromp, hollandais, dont le nom est immortel. La république, peu de temps après, fit l'importante conquête de Malaca dans les Indes, qu'elle a toujours conservée. Elle s'agrandissait sur les ruines de cette vaste monarchie; elle profitait des vices de son gouvernement; et ce gouvernement provoquait encore les peuples à la révolte.

1640. La Catalogne

Comme le poids des charges publiques tombait sur les Castillans presque seuls,

les autres provinces réclamant leurs privilèges, et se refusant aux besoins multipliés de l'état ; le comte-duc d'Olivarès, aussi porté que Richelieu au despotisme, voulut arracher par force ce qu'il fallait obtenir par prudence. Il envoya des ordres absolus en Catalogne, pour avoir des soldats et des impositions. Les Catalans députent à la cour. Leurs députés parlent avec trop de hardiesse. On les emprisonne. D'autres violences, commises dans la province, irritent ce peuple naturellement indocile : on y profanait même, on y enlevait les choses sacrées. L'évêque de Girone lance l'excommunication contre les profanateurs. C'est comme un signal de sédition. Barcelone se soulève ; la révolte devient générale. Les Catalans voulaient former une république ; mais trop faibles pour se soutenir contre les forces de Philippe IV, ils se donnèrent à la France en 1641.

vexée secoue le joug espagnol.

La révolution de Portugal est bien plus étrange. Chagrins de leurs pertes, humiliés dans une faiblesse extrême, accablés du joug de l'Espagne ; enflammés par la haine nationale, les Portugais depuis long-temps pensaient à briser leurs fers. Une ordonnance qui obligeait la noblesse, sous peine de confiscation des fiefs, de prendre les armes pour

Philippe IV perd le Portugal.

soumettre la Catalogne, acheva d'envenimer les cœurs. Il y avait trois ans qu'une conspiration impénétrable se tramait en faveur du duc de Bragance, dont la famille avait été dépouillée de ses droits à la couronne par Philippe II. Tout-à-coup, les conjurés exécutent leur dessein. Ils n'immolent que deux victimes, Vasconcellos, ministre oppresseur de la patrie, et son secrétaire. Le timide Bragance, excité par le courage de sa femme, qui était espagnole, se laissa enfin couronner sous le nom de Jean IV. Lisbonne se livre tranquillement à la joie; presque rien ne résiste ailleurs; les Espagnols disparaissent: le Portugal n'a fait que changer de maître. Cette révolution est unique en son genre.

Le duc de Bragance roi sans, effusion de sang.

Philippe, dans sa honteuse inertie, ignorait tout, tandis que l'Espagne retentissait d'une si étrange nouvelle. Il fallut enfin la lui annoncer. *Sire*, lui dit Olivarès, *le duc de Bragance a eu la folie de se faire élire roi de Portugal; vous y gagnerez une confiscation de douze millions.* Le roi répondit, *qu'on y mette ordre;* et continua ses amusemens.

Comment cette nouvelle parvient à Philippe.

Les Napolitains, enhardis par de tels exemples, pensèrent aussi à la révolte. Des conspirateurs entreprirent de livrer à la

Conspiration à Naples.

France le royaume de Naples, mais le complot fut éventé, et n'éclata point.

Avant que Philippe IV perdît la Catalogne et le Portugal, deux expéditions glorieuses avaient rétabli l'honneur des armes françaises. Christine de France, sœur du roi, duchesse de Savoie et régente pendant la minorité de son fils, avait dans ses beaux-frères des ennemis cruels, qui l'obligèrent à s'enfuir du Piémont d'où ils voulaient chasser entièrement les Français. Le comte d'Harcourt, ayant vaincu près de Casal le marquis de Léganès, courut assiéger Turin. Le prince Thomas de Savoie, maître de la ville, assiégeait la citadelle. Harcourt fut assiégé lui-même dans son camp par Léganès. Il soutint vingt-deux jours de disette, et réussit malgré tant d'obstacles. *J'aimerais mieux être général Harcourt qu'empereur*, dit Jean de Werth, en admirant ce prodige. D'un autre côté, trois maréchaux de France prirent Arras, qu'un vieux proverbe faisait imprenable : quatre combats, livrés par le cardinal Infant, pour sauver la place, ne servirent qu'à rendre la conquête plus illustre.

Prise de Turin par le comte d'Harcourt.

Prise d'Arras.

Peu s'en fallut que l'empereur ne perdît aussi sa capitale. L'armée française et suédoise, grossie en Allemagne des

Picolomini sauve Vienne.

troupes de Hesse, de Brunswick et de Lunebourg, s'avança pour en faire le siége. Vienne devait naturellement succomber sous les efforts de cette armée; mais les savantes manœuvres du général Picolomini firent avorter cette entreprise.

Négociations de mauvaise foi infructueuses.

Il serait également inutile et fastidieux de suivre les opérations d'une guerre si compliquée, si opiniâtre, où toutes les puissances s'affaiblissaient, par les victoires même, comme par les défaites. La paix, toujours désirable, devenait absolument nécessaire, sans qu'il fût possible encore de la conclure. Chaque partie belligérante cherchait son avantage particulier, peu compatible avec celui de ses alliés. Aucune n'était réduite au point de recevoir des lois honteuses. Mille artifices embrouillaient, rompaient les négociations. Le cardinal de Richelieu surtout, qui voulait prolonger la guerre, éludait adroitement des propositions pacifiques, en affectant néanmoins l'amour de la paix. Il craignait que la Suède ne se détachât de l'alliance, et ne traitât séparément, parce qu'elle pouvait y gagner. Les ennemis l'y invitaient par leurs offres; les Suédois s'étaient même prêtés à des négociations secrètes avec eux. Le ministre

ne l'ignorait pas, en avait de l'inquiétude. Un événement fâcheux dissipa ses craintes, et servit sa politique.

1641. L'alliance est renouvelée entre la France et la Suède.

Bannier mourut après une entreprise manquée sur Ratisbonne, où se tenait une diète favorable à l'empereur. Sa mort affaiblit les Suédois, qui perdaient en lui un général consommé, dans la vigueur de l'âge, et d'autant plus digne de confiance, qu'il se suffisait à lui-même pour méditer et fixer tous ses desseins. Ils renouvelèrent donc l'alliance jusqu'à la paix générale, dont les préliminaires furent signés à Hambourg. On régla que le traité se négocierait à Munster pour la France, et à Osnabruck pour la Suède; de façon que les articles arrêtés dans une de ces villes, seraient censés l'être également dans l'autre. Tels furent les préparatifs de la paix de Westphalie, qu'on devait encore acheter par plusieurs années de massacres. Depuis long-temps les cours de France et de Vienne, en affectant des dispositions pacifiques, ne cherchaient réellement qu'à prolonger la guerre. L'astuce et la mauvaise foi présidaient aux négociations. Il fallait tromper les peuples, tromper les états, pour leur faire supporter une nouveau poids de malheurs.

Préliminaires de la paix de Westphalie, sans bonne foi.

Torstenson, digne successeur de Ban-

Torsten-

son, général suédois. nier, eut les plus grands succès, dès sa première campagne (1642). Il s'empara de Leipsick, avec le secours du comte de Guébriant, après avoir taillé en pièces l'armée impériale et saxonne. Au commencement de la bataille, un boulet de canon tua son cheval, et celui du comte Palatin, depuis roi de Suède, emporta un des principaux officiers, fracassa la cuisse à un autre, et renversa encore un capitaine. Ce boulet pouvait décider et d'une victoire et d'une couronne. Alors la Suède prit une nouvelle ardeur pour la guerre.

Idée des troupes suédoises. Jamais armée ne fut plus digne de ce nom que celle qui, depuis Gustave Adolphe, répandait la terreur en Allemagne. Soumise à une discipline sévère, elle réunissait les mœurs à l'intrépidité, une constance infatigable et une brillante valeur. Les enfans des Suédois y devenaient en quelque manière soldats au sortir du berceau. Dès l'âge de six ans, ils allaient dans les postes, dans les tranchées, au milieu des périls, porter la nourriture à leurs pères. Ils étaient instruits dans de petites écoles portatives, quelquefois exposées au canon : trois ou quatre de ces enfans furent un jour emportés d'un seul coup, sans que les autres fissent le moindre mouvement.

CHAPITRE IV.

Fin du cardinal de Richelieu et de Louis XIII.

Nous touchons à la fin du règne de Louis XIII, ou plutôt de son ministre. J'en fais la matière de ce chapitre, en mettant à l'écart les autres objets, qu'il convient de placer ailleurs.

Le cardinal de Richelieu détesté.

Tout pliait sous l'autorité de Richelieu; mais tout l'accusait d'injustice et de tyrannie. Il écrasait le peuple, ainsi que les grands. Il employait les ressources de finances les plus odieuses et les plus nuisibles : on en peut juger par une création de quatre cents charges de procureurs qui augmentaient nécessairement les abus ruineux de la chicane. Il étouffait en quelque sorte la voix du parlement, dont les remontrauces pouvaient être fort utiles, pourvu qu'elles ne passassent point les justes bornes. Une déclaration publiée dans un lit de justice, ordonnait d'enregistrer, sans aucune délibération, les édits concernant les affaires du gouvernement: quant aux édits de

finance, on obligeait de les enregistrer, dès que le roi, après avoir entendu les représentations, ordonnerait l'enregistrement. Ce ministre disposait de tout, au gré de ses désirs. Il abattait les premières têtes de l'état, par des jugemens arbitraires. En relevant l'éclat de la couronne au-dehors, en la faisant trop redouter dans le royaume, il dédaignait les plaintes de la nation qu'il rendait tous les jours plus malheureuse. Sous un tel gouvernement, les factieux respiraient sans cesse la révolte.

Révolte du comte de Soissons, etc.

Le comte de Soissons s'était sauvé de la cour en 1636. Réfugié à Sedan, uni aux ducs de Bouillon et de Guise, ayant traité avec l'Espagne, il lève des troupes, et commence la guerre civile. Il gagne la bataille de la Marfée sur le maréchal de Châtillon, que la prise d'Arras couvrait de gloire. Si le jeune prince n'eût pas été tué dans le combat, sa victoire pouvait entraîner de grandes suites. Le duc de Bouillon, souverain de Sedan, se hâta de négocier, mais conserva les vues et les désirs d'un rebelle.

1642. Il donne Cinqmars pour favori au roi.

A peine cet orage était passé, qu'il s'en forma un nouveau. Le roi ne pouvait vivre sans favori. Son humeur sombre s'exhalait dans ces confidences particulières, où une ame faible se venge

timidement de la contrainte qu'elle éprouve ailleurs. Le ministre, toujours en péril, était venu à bout de procurer la faveur au jeune Cinqmars, fils du maréchal d'Effiat ; espérant de lui un retour de reconnaissance, et se flattant surtout de le gouverner. Il jugeait mal d'un homme de cour.

Cinqmars conjure le perte du ministre.

Cinqmars, devenu grand-écuyer, ennuyé du roi, plus jaloux de l'autorité du ministre, résolut de perdre Richelieu. Alors il se plia entièrement aux goûts et à l'humeur de Louis, avec lequel auparavant il ne craignait point de se brouiller par de fréquentes disputes. Il inspira sans peine des projets séditieux au duc d'Orléans et au duc de Bouillon. Un traité conclu avec l'Espagne, au nom du premier, devait introduire dans le royaume les Espagnols, pour changer la face du gouvernement.

On ne douta pas du succès, lorsque tout change au gré de Richelieu.

On avait tourné sur le Roussillon les grands efforts de la guerre. Réunir cette province à la couronne, était une entreprise très-digne du ministère. Louis commandait en personne, captivé plus que jamais par son favori. La chûte de Richelieu était décidée, et si certaine en apparence, qu'on l'annonçait hautement. Malade et dévoré d'inquiétude à Tarascon, il s'attendait au dernier mal-

heur, lorsque, par un bonheur singulier, il découvre le traité des factieux avec l'Espagne. Il en donne avis au roi. Ce prince hésite, ne sait que croire, ouvre enfin les yeux. Cinqmars est arrêté. Bouillon, qu'on avait mis imprudemment à la tête d'une armée, l'est aussi à Casal où il commandait. De Thou leur confident, fils du célèbre historien, ne pouvait échapper à la vengeance. Richelieu triomphe de ses ennemis, et fait hâter leur procès.

Procès de Cinqmars et de Thou.

Le grand-écuyer et de Thou furent jugés à Lyon, sous les yeux et au gré du cardinal. Tous deux condamnés à la même peine, quoique le crime fût très-inégal, ils eurent la tête tranchée. Le second n'était coupable que de n'avoir pas révélé un complot qu'il désapprouvait. » J'aurais passé pour calomniateur, di» sait-il, en accusant le frère du roi, » et des hommes de la première qualité, » sans preuves qui pussent les convain» cre. » On lui opposa une loi de Louis XI, si sévère que les magistrats même ne la connaissaient plus : ce fut le ministre qui la cita au chancelier. Le duc de Bouillon acheta sa grace, en cédant la principauté de Sedan : il obtint depuis en échange des terres considérables. Le vicomte de Turenne, son frère, le servit

Gaston et le duc de Bouillon, peu punis.

avec zèle, sans manquer à aucun devoir : il se montra si fidèle et si estimable, qu'après la mort du roi, il fut fait maréchal de France à trente-deux ans. Quant au duc d'Orléans, ce faible Gaston, qui conduisait ses amis à l'échafaud, il avait fourni des preuves pour constater le crime des autres ; et il se soumit à vivre en simple particulier.

Paroles du roi et du ministre.

On raconte que Louis XIII, de retour à Paris, regardant sa montre le jour que son ancien favori devait être exécuté, disait : *Dans une heure, M. le Grand passera mal son temps.* Le cardinal couvrait du moins ses passions d'un air de grandeur. Il écrivit au roi, après l'exécution : *Sire, vos ennemis sont morts, et vos armes sont dans Perpignan.* Cette place importante avait été prise aux Espagnols.

Mort de Richelieu

Richelieu approchait du tombeau ; mais son faste et son ambition ne mouraient point. Epuisé de maladie, il se rendit à la cour, porté une partie du chemin sur les épaules de ses gardes, dans une machine couverte de damas. Il croyait survivre au monarque, et pensait à s'assurer la régence. Vaines idées ! La mort le surprit, âgé de cinquante-sept ans. Personne n'a pu croire ce qu'il protesta en mourant ; que jamais il n'avait

eu en vue dans son ministère, que le bien de la religion et de l'état. Louis XIII expira l'année suivante 1643. Selon le P. Bougeant, *sa bonté naturelle rendit sa personne chère à ses sujets.* Cet habile historien qui a peint supérieurement le caractère du ministre, n'a-t-il pas flatté le portrait du roi ? Marie de Médicis, sa mère, venait de mourir à Cologne dans l'exil et la misère.

1643. Mort de Louis XIII.

Malheur qui suit l'ambition.

« Le cardinal de Richelieu fut peut-» être le plus malheureux des trois, par-» ce qu'il était le plus haï, et qu'avec » une mauvaise santé, il avait à soute-» nir de ses mains teintes de sang un » fardeau immense. » (Voltaire.) S'il le soutint, parmi tant d'inquiétudes, d'alarmes et de périls, c'est que la passion de dominer est aussi courageuse que dévorante ; c'est que pour l'ambitieux, le plus grand malheur est celui d'une disgrace ; c'est qu'accoutumé au trouble, à l'agitation, il considère le calme de l'esprit comme une espèce de mort. Une fois engagé dans cette carrière, on ne voit plus qu'ennuis dans les douceurs d'une vie privée. Combien les passions abusent le cœur humain ! Avec tant de génie et de courage, Richelieu aurait mérité les plus grands éloges, s'il n'avait

voulu gouverner que pour le bonheur de la monarchie.

Je réserve pour un autre chapitre quelques détails sur le gouvernement, la littérature, la religion. L'Angleterre va nous arrêter auparavant. Quoique le règne du malheureux Charles I soit détaché du système général par son peu d'influence sur les affaires de l'Europe, il n'en est pas moins digne de notre étude.

CHAPITRE V.

Règne de Charles I en Angleterre, jusqu'à la guerre du parlement.

Idée générale de ce règne.

VOICI une grande époque pour l'Angleterre. La liberté jette de profondes racines. On dispute, on enlève à la couronne, non-seulement ce qu'elle peut avoir usurpé, mais ce qu'elle possède à juste titre. Des violences affreuses servent de prélude à l'harmonie d'une constitution légale. Tout paraît se confondre, s'anéantir; mais l'ordre naîtra de ce chaos. Enfin c'est la frénésie, c'est le fanatisme, qui par des routes sanglantes conduisent à une révolution, que les

Anglais célèbrent comme la source de leur bonheur. En réfléchissant sur les causes, nous serons moins étonnés des effets.

L'imprudence de Jacques I avait jeté les semences des troubles.

Lorsque Jacques I avançait imprudemment les maximes de l'autorité absolue, sans avoir les forces nécessaires pour la soutenir, il ne faisait qu'aigrir le peuple, qu'exciter les esprits ardens à des disputes fatales, et qu'exposer la couronne aux attaques parlementaires. Les têtes fermentaient; on acquérait des lumières : on était assez instruit pour juger que la prérogative royale avait des bornes; on était trop échauffé, pour ne pas franchir celles de la liberté nationale. Du choc de ces différens intérêts et de ces opinions extrêmes, devaient sortir des flammes dévorantes. D'un côté, le roi était puissant par lui-même; mais de l'autre, la nation était la dispensatrice des subsides, dont il ne pouvait se passer.

Charles I indispose le parlement.

Charles I, avec toutes les qualités d'un prince aimable et vertueux, voulant suivre les principes de son père, que l'on ne contestait point du temps des Tudors, se précipite d'abîme en abîme. Dès la seconde année de son règne (1626) les communes osent accuser Buckingham, ce ministre favori, trop indigne de la confiance du père et du fils, mais qui

n'eût jamais été attaqué, lorsque les rois étaient absolus. Charles défend de poursuivre l'accusation, et demande un prompt subside; il donne à entendre qu'en cas de refus, il saura bien, comme tant d'autres monarques, abolir les assemblées nationales.

Démarches violentes, soutenues avec faiblesse.

Une menace si indiscrète est suivie d'un coup d'autorité arbitraire. Deux membres du parlement sont mis en prison. Les communes refusent de délibérer, jusqu'à ce qu'ils soient élargis. A peine sont-ils en liberté, que renaissent les disputes contre les droits de la couronne. On casse le parlement, on lève des taxes forcées. Les murmures augmentent, et le respect pour l'autorité s'affaiblit encore; suite nécessaire d'un faux système, qui fait avancer avec roideur, et reculer ensuite avec faiblesse.

Second parlement où les communes montrent plus de hardiesse.

La guerre entreprise contre la France, en faveur des Rochelais, obligea de convoquer le parlement (1628). Les mêmes causes y produisirent les mêmes effets. Déjà l'esprit de liberté se montre plus audacieux. « Ce n'est pas être bon sujet, » dit un membre des communes, c'est » être esclave, que de laisser ravir ses » biens, au mépris de sa volonté, de la » liberté, et des lois du royaume. » Le fameux acte de la *pétition de droit* sort

Pétition de droit, fatale à la

prérogative. de la chambre-basse. Elle demande par cet acte, que personne ne puisse être forcé à aucun don, prêt, *bienveillance*, taxe, ou autre charge pareille, sans l'aveu du parlement; que personne ne puisse être cité, emprisonné, molesté pour cause de refus; en un mot, qu'aucun citoyen ne puisse être arrêté ou détenu par ordre du roi. En vain les pairs tâchent de faire modifier ce bill. Les communes sont intraitables, et le roi cède pour obtenir des secours.

Défense de payer un droit établi.

Après l'assassinat de Buckingham, la fermentation subsiste; la prise de la Rochelle y ajoute même un nouveau degré de chaleur. Le parlement se rassemble en 1629, au terme de la prorogation. Il défend de payer à la couronne le droit *de tonnage et de pondage*, sur l'entrée et la sortie des marchandises; droit qui, depuis Henri IV, vers le milieu du quinzième siècle, avait été toujours levé, au commencement de chaque règne, avant que le parlement l'eût accordé au nouveau roi. Charles rompt cette assemblée séditieuse. Il fait la paix avec la France et avec l'Espagne, afin de n'avoir plus besoin d'argent, et se donne un excellent ministre dans la personne de Wentworth, comte de Strafford, auparavant zélateur

Le roi casse le parlement et veut s'en passer.

de la liberté dans la chambre des communes.

Toute l'économie du roi ne pouvait suppléer aux subsides. Il fallut user des anciens expédiens. Au droit de tonnage et de pondage, aux ressources ordinaires de la prérogative, on ajouta une taxe pour la marine. Cette taxe ne montait qu'à la somme de deux cent mille livres sterling, dont l'emploi fut d'une utilité évidente. Hambden, hardi patriote, refusa néanmoins de payer. On le cita en justice. Sa cause fut plaidée douze jours. Ses avocats soutinrent que la taxe *des vaisseaux* était contraire au droit de la nation. Les juges le condamnèrent ; mais un procès de cette nature apprenait trop à lutter contre la couronne. Quelques nouveaux actes de despotisme, ou regardés comme tels, aigrirent d'autant plus les cœurs, que la cour se montrait résolue de ne point convoquer de parlement.

Taxe des vaisseaux

Procès d'Hambden à ce sujet.

Malgré ces semences de discordes, Charles aurait pu tenir ses sujets dans la dépendance, s'il n'avait irrité le fanatisme. La secte des puritains en Angleterre, comme celle des presbytériens en Ecosse, sous prétexte de suivre le pur évangile, était capable de toutes les extravagances, et de tous les excès, où

Fanatisme des puritains.

l'enthousiasme d'une protection imaginaire et le délire des fausses vertus entraînent les caractères sombres et fougueux. Une idée de hiérarchie, une ombre de papisme, une cérémonie indifférente du culte romain, suffisaient pour les mettre en fureur : ils y voyaient l'abomination, l'œuvre de satan, le règne de l'Antechrist ; et dans leurs extases frénétiques, ils se faisaient un devoir d'immoler tout à la cause de Dieu, c'est-à-dire, à leur folie.

Charles, théologien entêté, est favorable à l'épiscopat.

D'un autre côté, le roi était théologien, ainsi que son père, et trop attaché à ses propres systèmes, pour ne pas effaroucher l'esprit de secte. Il voulait revêtir de cérémonies le culte extérieur, dont l'extrême simplicité peut avoir autant d'inconvéniens que la superstition même ; car les extrêmes se touchent en tout genre. Il soutenait l'autorité de l'épiscopat, qu'il croyait avec raison très-favorable à la couronne, soit parce que la fortune des évêques dépend du prince, soit parce que leurs principes inspirent l'obéissance.

Il est gouverné par Laud de Cantorbery.

D'ailleurs, il se livrait aux conseils de Laud, archevêque de Cantorbery, prélat de mœurs pures et austères, mais d'un zèle outré, entreprenant, audacieux, opiniâtre, par conséquent propre à exciter un incendie, en des conjonctures

critiques, où une étincelle suffisait pour mettre tout en combustion.

Cérémonies de Laud, que le roi veut établir en Ecosse.

Laud avait déjà établi en Angleterre des cérémonies empruntées de l'église romaine; il avait exercé son despotisme primatial avec beaucoup d'imprudence; lorsque le roi, avec plus d'imprudence encore, voulut soumettre l'Ecosse à la discipline et à la liturgie anglicanes. Il envoie les nouveaux statuts, il en ordonne l'exécution. Le doyen d'Edimbourg commence l'office en surplis, selon la forme prescrite. On s'écrie aussitôt, *un pape! l'antechrist! qu'on le lapide!* On jète un banc à l'évêque, qui veut apaiser le tumulte. Toute l'Ecosse est embrasée du même feu.

1638. Le *covenant*, ou ligue des Ecossais.

Les conseils de la nation, assemblés dans la capitale, s'engagent par serment à soutenir leur foi contre le papisme, et à se défendre les uns les autres, pour le maintien de la religion et de l'autorité royale : le fanatisme se couvrait toujours d'un masque de fidélité au souverain. Cette ligue, appelée *le covenant*, l'emporte sur toutes les autres de même nature, par la fureur qui la caractérise. Le roi offre de suspendre la liturgie, pourvu que les Ecossais rétractent leur covenant. Ils répondent qu'ils renonceraient plutôt à leur baptême. Dans un synode

général, ils abolissent et la liturgie et l'épiscopat. Ils se disposent à la guerre civile : ils fortifient Leith ; une prophétesse anime les courages ; et les femmes de qualité travaillent dévotement aux fortifications avec les manœuvres.

Charles leur fait la guerre.

Il ne restait à Charles que la dure nécessité de combattre ses sujets. L'économie lui avait procuré de l'argent ; les catholiques lui en fournirent, parce que la reine les y engagea. Il s'avance contre les rebelle. Une apparence de soumission le désarme. Sa faiblesse lui dicte un traité, dont l'unique fruit est de rendre ses ennemis plus insolens. A peine ont-ils cessé de le craindre, qu'on les voit renouveler leurs attentats. La guerre civile devient donc de nouveau indispensable.

Il convoque le parlement et le casse

Les ressources étant épuisées, Charles convoque enfin le parlement, après neuf années d'interruption. Mais il le trouve insensible à ses besoins, animé contre sa prérogative, sourd aux instances les plus équitables. Il le casse selon sa coutume. Avec les secours généreux de Laud, de Strafford, et d'autres seigneurs, il lève une armée qui n'empêche pas les Ecossais de pénétrer en Angleterre, et de s'emparer de Newcastle.

1640. Fausses

Puisque le système parlementaire, loin de s'affaiblir, allait toujours se fortifiant,

le meilleur parti était de s'accommoder avec l'Ecosse, de se passer du parlement, de temporiser, de gagner les esprits, et de prendre des mesures, ou modérées ou vigoureuses, dont on pût attendre un succès heureux. Le roi malheureusement ne savait pas tenir le milieu, dans une carrière environnée de précipices. Autant ses premières démarches étaient brusques et inconsidérées, autant il montrait ensuite de langueur et de faiblesse. Il irritait pour céder bientôt : en cédant, il rendait l'autorité méprisable, comme il la rendait odieuse en irritant. Quatre parlemens déjà cassés étaient de sinistres augures. Il en convoqua un cinquième, sans prévoir qu'il en serait la victime.

démarches de ce prince

Quatre parlemens cassés. Cinquième parlement.

Cette terrible assemblée, où le fanatisme des puritains donna l'essor au génie républicain, débute par un coup hardi et décisif. Les communes accusent de haute trahison Laud et Strafford. Les pairs, déjà refroidis à l'égard de la couronne, font arrêter les deux accusés. On abolit la taxe des vaisseaux; on censure les actes du gouvernement; on se déchaîne contre les catholiques. Le zèle indiscret de la reine, les prêtres, les jésuites, un nonce du pape, qu'elle tenait à la cour, fournissaient matière aux plaintes et à la persécution. Charles mol-

Les communes font la loi.

Digitized by Google

lit. On tire avantage de sa faiblesse, au point de le faire consentir que le parlement s'assemble tous les trois ans ; et qu'une fois assemblé, il ne puisse être ni prorogé, ni dissous, dans l'espace de cinquante jours, sans le consentement des deux chambres.

Procès du comte de Strafford.

La plus grande faute du roi fut de sacrifier son ministre. Après une longue procédure, Strafford est condamné, sous prétexte de quelques actes arbitraires, que l'ancien usage et la nécessité des conjonctures justifiaient suffisamment. Des séditieux assiégent le palais, pour arracher la signature du roi. Le vertueux Strafford l'exhorte par une lettre à ce sacrifice. Charles permet l'exécution de la sentence. C'était exposer sa propre tête.

Charles l'abandonne aux factieux.

Sort de Laud.

Laud ne fut exécuté que trois ans après. Tout son crime était d'avoir eu les préjugés de son état, et de les avoir suivis avec un zèle aveugle et violent, mais qui n'approchait pas de celui des puritains.

Le parlement tout puissant.

Une victoire si éclatante sur l'autorité royale amène rapidement d'autres entreprises. Pour en assurer le succès, on fait passer un bill, en vertu duquel le parlement ne peut être dissous, prorogé, ajourné, que du consentement des deux chambres ; et par-là devient le maître du roi. La cour de haute-commission

et la chambre-étoilée sont abolies. Ces tribunaux, contraires à la liberté, étaient utiles à la couronne.

L'armée d'Ecosse, encore sur pied, rendait les factieux infiniment plus redoutables : aussi la payait-on aux dépens de l'Angleterre. On la congédie enfin, avec un présent de trois cent mille livres sterling que le parlement lui accorde. L'entreprise des Ecossais est même louée dans l'acte de pacification, comme *tendante à l'honneur et à l'avantage de sa majesté.* Quelle insulte à la majesté royale ! Et ce n'étaient, pour ainsi dire, que des essais de l'audace parlementaire !

Il congédie et récompense l'armée d'Ecosse.

Par une déplorable fatalité, l'Irlande fut embrâsée à son tour, et ralluma la guerre civile. Jacques I y avait introduit la police et les lois anglaises. Le comte de Strafford l'avait gouvernée si sagement, qu'au sortir de la barbarie, on y voyait fleurir l'agriculture, l'industrie et la marine. Mais les préjugés et les mœurs se réforment bien plus tard. Catholiques ignorans, superstitieux et enthousiastes, les Irlandais n'obéissaient que malgré eux à l'Angleterre, dont ils abhorraient la religion. Secouer le joug des hérétiques, était l'objet de leurs vœux. Quelques chefs hardis, profitant des troubles qui agi-

Les Irlandais fanatiques et séditieux.

taient la monarchie, formèrent un complot semblable à la Saint-Barthélemi de France. Quarante mille protestans furent massacrés. Les femmes et les enfans disputèrent aux hommes le plaisir atroce, ou, comme ils l'imaginaient, le mérite de verser le sang des victimes. Dublin fut sur le point de tomber en la puissance de ces rebelles. Pour colorer leur crime, ils se dirent autorisés par le roi et la reine à prendre les armes, et ils produisirent une fausse commission, munie du sceau royal, qu'ils avaient détaché d'une patente. Ce beau zèle de catholicité, ils ne rougissaient point de l'unir à la plus noire imposture.

Ils massacrent les protestans.

Charles était en Ecosse, cherchant à pacifier les troubles. Il y reçoit la nouvelle du massacre. Il demande aussitôt des secours contre les Irlandais révoltés. Le parlement d'Ecosse, malgré la haine nationale pour les catholiques, lui accorde très-peu de choses. Le parlement d'Angleterre saisit une offre imprudente que lui fait le roi, d'abandonner cette guerre à la sagesse et aux soins de l'assemblée. On lève de l'argent, on amasse des armes, sous prétexte de le secourir; mais réellement dans la vue de l'opprimer lui-même. Tandis qu'il se dispose à châtier les rebelles, on le taxe en public

Le roi demande secours du parlement contre ces rebelles.

d'être l'auteur de la révolte. Les puritains redoublent leurs déclamations injurieuses. Les communes publient une *remontrance de l'état du royaume*, qui n'est qu'une satire violente de toute la conduite du prince. Elles déclarent les enrôlemens forcés contraires à la liberté publique. Elles accusent de trahison les évêques, parce qu'exposés aux insultes du peuple, ils se sont retirés de la chambre-haute, en protestant contre ce que le parlement pourrait faire en leur absence. Ces démarches annoncent un dessein formé, ou de renverser le trône, ou de le réduire à rien.

Mouvemens séditieux des Anglais.

CHAPITRE VI.

Guerre civile contre Charles I. — Il meurt sur un échafaud.

UNE main habile et ferme aurait tenu difficilement le gouvernail, dans une si rude tempête. Charles semblait se jeter sur les écueils. Irrité avec raison de la conduite des communes, il voulut faire un exemple, et ne sut point agir en roi. Il se transporta, en personne, à la cham-

1642.

Le roi va accuser lui-même cinq membres du parlement.

bre-basse, pour accuser cinq de ses membres. Cette étrange résolution avait transpiré : il ne les trouva point. Alors, sans gardes, il se rendit à l'hôtel-de-ville, et demanda qu'ils ne fussent pas soustraits à une poursuite purement légale.

On l'insulte. Le peuple était échauffé. Toutes les rues où le roi parut, retentirent de cris séditieux. Bientôt les cinq accusés furent conduits à leur chambre, comme en triomphe. Un soulèvement général se manifeste par des *pétitions*, adressées au parlement; et les communes en reçoivent des porte-faix, des femmes, des mendians même. Charles quitte Londres, n'y étant plus en sûreté. La reine essuie les insultes du fanatisme. De part et d'autre, on pense à une guerre inévitable.

Le parlement dispose des places militaires. Les communes en donnèrent le signal par une entreprise toute nouvelle. Voulant désarmer le roi, supposant des conspirations de papistes, elles firent une ordonnance qui désignait les gouverneurs des places et des lieutenans, et qui les rendait responsables de leur conduite au parlement seul. On députe au roi, on le presse de consentir à cette ordonnance, on le menace, il refuse. On dispose alors des commandemens militaires : on oblige les gouverneurs d'obéir *aux ordres de sa majesté, signifiés par les deux cham-*

bres. Le nom du prince, comme il est facile d'en juger, ne devait servir que de voile aux ordres de la chambre-basse.

Manifestes avant la guerre civile.

Des manifestes annoncèrent la guerre civile. Charles faisait répandre avec les siens ceux de ses ennemis, tant il comptait sur la justice évidente de sa cause : le parlement s'efforçait au contraire de supprimer ceux de Charles, tant il craignait les raisons du roi, jointes à une modération touchante. Dans un de ces derniers écrits, la constitution anglaise est représentée comme un mélange des trois gouvernemens, monarchique, aristocratique, démocratique, tempérés l'un par l'autre. C'est ce que la cour n'avait jamais dit, et ce que Charles n'aurait pas cru au commencement de son règne.

Modération du roi.

Forces des deux partis.

Jusqu'alors inconsidéré et faible, il montrera désormais de la vigueur et de la constance. L'infortune donnera plus de relief à sa vertu. Presque toute la haute noblesse, les principaux du second ordre, les anglicans, les catholiques embrassèrent son parti. Les parlementaires avaient de leur côté la plupart des grandes villes et les puritains. Ils étaient maîtres des ports, de la marine, du revenu national. La religion animait les royalistes; mais elle agissait avec plus de force sur

de sombres enthousiastes. Ces derniers pouvaient donc se promettre la victoire.

Evénemens de la guerre.

Cependant les premières hostilités tournent à l'avantage du roi. Le prince Robert, son neveu, fils de l'électeur Palatin, le seconde d'abord en brave et habile capitaine. On gagne plusieurs batailles sur les rebelles; on prend Bristol; on assiége Glocester; la terreur pénètre jusqu'à Londres. Mais Glocester se défend avec une invincible opiniâtreté. Le parlement lève quatorze mille hommes, et envoie son général, le comte d'Essez, au secours de cette place importante. Charles, forcé de lever le siége, perd la bataille de Newbury. Le vicomte de Falkland, son ministre, y est tué; homme d'un mérite supérieur, aussi respectable, à trente-quatre ans, par ses vertus que par ses talens et son savoir. On le croit l'auteur d'une partie des manifestes ou déclarations du roi.

Les Ecossais se déclarent en fanatiques pour le parlement.

Pour comble de malheur, les Ecossais se déclarent. Ils forment avec le parlement d'Angleterre une ligue, par laquelle tous s'obligent à poursuivre sans ménagement le papisme, l'épiscopat, les usages profanes; et à réformer les deux royaumes, selon la parole de Dieu, sur le modèle des églises les plus ferventes. Telle était la force du fanatisme, que de

pieuses idées servaient toujours de motifs à ces funestes complots. Une armée de plus de vingt mille Écossais se met en campagne. Le roi fait alors une trève avec l'Irlande, d'où il tire quelques troupes. Nouveau sujet d'accusations : on lui reproche d'avoir épargné des catholiques rebelles. Il convoque ensuite à Oxford ceux des membres du parlement, qui lui étaient favorables ; se flattant que la nouvelle assemblée en imposerait au peuple, comme l'ancienne. Ce parlement, beaucoup plus nombreux que l'autre pour la chambre des seigneurs, beaucoup moins pour celle des communes, procura seulement quelques secours pécuniaires. Celui de Westminster, quoique déclaré déchu de son autorité légitime, augmenta sans cesse le pouvoir qui le rendait si redoutable.

Trève avec l'Irlande.

1644. Parlement d'Oxford.

Un homme infiniment dangereux, Olivier Cromwel, commençait à y jouer un grand rôle. Il se distinguait dans la secte des *indépendans*, confondue dans la foule des puritains, qu'elle surpassait en fanatisme et en audace, de même que les Seize surpassaient la grande ligue de France. Se prétendant inspirés du saint Esprit ; enivrés d'un système d'égalité parfaite entre les hommes ; non contens de proscrire et les prêtres, et les évê-

Les indépendans.

ques, et les cérémonies religieuses, les indépendans voulaient détruire la royauté, dont les puritains ne voulaient que resserrer les prérogatives. Cromwel, tout à la fois hypocrite et enthousiaste, intrépide et rusé, fougueux et prudent, capable de faire le prophète, et de conduire une armée et un état, principal auteur de la victoire de Marston remportée sur le prince Robert, va devenir le maître du parlement et du royaume.

Cromwel distingué parmi eux

Acte de renoncement à soi-même, favorable à l'ambition de Cromwel.

Il se plaint de la lenteur du comte de Manchester, son général. Des prédicateurs déclament contre la corruption des chefs. Cromwel et ses amis insistent, dans le parlement, sur la nécessité d'une réforme. On fait une ordonnance du *renoncement à soi-même*, (c'est le nom qu'on lui donne,) par laquelle les membres du parlement, excepté un très-petit nombre, sont exclus des emplois civils et militaires. En conséquence, Manchester, Essex, et d'autres seigneurs, résignent leurs commissions. Le chevalier Fairfax, nommé général, demande la permission de se servir de Cromwel. Celui-ci, qui n'avait garde de s'appliquer le *renoncement à soi-même*, parvient de la sorte à commander sous le nom d'un autre. Fairfax, honnête homme, mais es-

prit faible, fut toujours dupe de ses artifices.

L'armée se trouva dès-lors soumise à une discipline plus austère; elle ne respirait que la ferveur presbytérienne et la rage des combats; elle ne connaissait de plaisirs que la prière et les devoirs : d'autant plus à craindre par-là que les royalistes, en se moquant de cette bigotterie, se livraient à une pernicieuse licence. Le prince Robert, dont le courage fougueux avait déjà commis plusieurs fautes, détermina le roi à combattre sans attendre des secours qui devaient bientôt arriver. Les rebelles remportèrent à Naseby, vers Oxford, une victoire décisive. Les bagages et la cassette du roi tombèrent entre leurs mains. Ils trouvèrent les copies de ses lettres à la reine; et le parlement, accoutumé à ne plus rougir de rien, osa les rendre publiques. Cette courageuse princesse, digne fille de Henri IV, s'était retirée en France, après avoir deux fois, à travers mille dangers, apporté de Hollande des secours à son mari. Des communes l'avaient accusée de trahison. En voyant des excès si monstrueux, on croit être dans un siècle de barbarie. Quoi de plus barbare en effet que les guerres civiles, surtout quand il s'y mêle du fanatisme!

1645. Réforme de l'armée.

Charles vaincu à Naseby.

On publie ses lettres à la reine.

Il va se livrer aux Écossais, qui le vendent.

Depuis la bataille de Naseby, Charles I éprouve sans relâche tous les genres de malheurs. Sur le point d'être assiégé dans Oxford, il va se livrer aux Ecossais qui assiégeaient Newark. Reçu avec des apparences de respect, on lui arrache un ordre pour les gouverneurs, de rendre les places. On le vend bientôt lui-même au parlement d'Angleterre, pour quatre cent mille livres sterling : marché infâme, après lequel nul genre d'horreurs ne doit étonner.

1647
L'armée l'enlève, et asservit le Parlement.

Tenant le roi prisonnier, le parlement pouvait tout. Ces prétendus défenseurs de la liberté étaient devenus les oppresseurs de la nation et des lois; le despotisme parlementaire l'emportait infiniment sur celui qu'on avait tant reproché au prince. L'armée voulait détruire une tyrannie si odieuse, pour tyranniser elle-même à son tour. Elle enlève Charles au parlement. Elle marche à Londres, y entre, donne la loi : le parlement est opprimé.

Cromwel médite la mort du roi.

Mais au sein de l'armée éclate la faction des *Levellers*, qui se soulève contre les officiers, parce que l'Esprit saint met une égalité parfaite entre les élus. Cromwel, par un coup de génie et de vigueur, ayant dompté ces fanatiques, médite le

dernier des attentats contre la majesté royale.

Charles s'était sauvé dans l'île de Wight, et y avait été indignement arrêté par le gouverneur. Il entame une négociation avec le parlement. La nécessité le réduit aux démarches les plus humiliantes, qui néanmoins ne fléchissent point ces rebelles. Il offre en vain de céder, et le pouvoir militaire, et la nomination des grands offices, pourvu que ces droits retournent à la couronne après sa mort. En vain il ajoute encore de nouvelles concessions, jusqu'à reconnaître que le parlement s'est armé pour une juste défense. On veut qu'il abandonne ses partisans comme des criminels; qu'il consente à l'abolition de l'épiscopat; qu'il sacrifie ses principes de religion, profondément enracinés dans son ame. La conscience, plus forte en lui que l'intérêt de la couronne, le retient sur cet article; et la frénésie du parlement ne se relâche sur rien. Offres de ce prince rejetées.

Pendant qu'on négociait, la guerre civile était rallumée. L'Ecosse prit les armes en faveur du prince, qu'elle avait honteusement trahi. Plusieurs corps de troupes anglaises donnèrent des preuves de zèle. Mais Cromwel pénétra jusqu'en Ecosse, soumettant tout avec rapidité; Les Ecossais veulent le défendre, et sont vaincus.

Fairfax força Colchester, après une vigoureuse résistance. En fort peu de temps, les royalistes furent dissipés et abattus. Pour couronner tant de victoires et tant de crimes, il ne restait qu'à commander le supplice du souverain.

Le parlement réduit par force aux indépendans.

En le laissant au pouvoir du parlement, l'armée craignait une conciliation désavantageuse pour elle. Disposée à commettre le parricide, elle se saisit de la personne de Charles, et le fait transférer de l'île de Wight dans une forteresse, ensuite à Windsor. Cette précaution ne suffit point. Le parlement se plaignait, résistait aux militaires, se montrait moins éloigné des voies d'accommodement. Enfin Pride, charretier, devenu colonel, assiége la chambre-basse; il en arrête quarante et un membres. On exclut plus de cent seize autres membres suspects aux indépendans. Ceux-ci demeurent les maîtres absolus, et commencent le procès.

1648. Procès de Charles I.

Les communes, ainsi composées, déclarent le roi criminel de haute-trahison, pour avoir fait la guerre au parlement; elles créent une cour de justice, avec pouvoir de le juger. Fairfax, Cromwel, Ireton, gendre de Cromwel, sont au nombre des juges. Les pairs ayant rejeté ce bill affreux, on déclare que *le peuple*

On déclare que toute l'au-

est la source de toute autorité légitime; que, par conséquent, *les communes*, *choisies par le peuple qu'elles représentent, ont la suprême autorité de la nation; et que tout ce qu'elles jugent loi, a force de loi sans le consentement du roi et des pairs.* Comme si le roi et les pairs ne formaient pas, avec les communes, cette constitution si chère qui avait servi de prétexte à la révolte : comme si d'ailleurs les communes étaient un petit nombre de factieux, qui ont chassé de leur chambre les membres fidèles à la couronne.

torité est dans le peuple.

1649. Le roi devant ses juges.

Charles I se voit conduit par le colonel Harrison, fils de boucher, devant ce tribunal des scélérats. Il leur parle en bon roi, refuse de répondre aux accusations, proteste qu'il ne reconnaît point de juges parmi ses sujets, et s'offre néanmoins à démontrer la justice de sa cause, s'il y est invité d'une manière convenable. Trois fois on le fait comparaître : il soutient toujours sa fermeté. Sans égard pour les sollicitations de l'Ecosse, de la France, de la Hollande, ni pour la démarche généreuse de quatre seigneurs, qui représentent qu'ayant eu la confiance de ce prince, c'est sur leurs têtes que doit tomber la peine des fautes qu'on lui impute; sans égard pour tous les droits de

Il est condamné et exécuté.

la société politique, on condamne à mort le roi d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse. Il est exécuté sur un échaffaud devant son propre palais. Si les rebelles triomphèrent, du moins la nation consternée ouvrit les yeux. Elle se repentit, et eut horreur d'un forfait inoui dans toute histoire.

Ce règne est une grande leçon pour les princes et pour les sujets.

J'en raconterai les suites, sous l'époque de Louis XIV. Que les souverains et les sujets méditent le règne de Charles I. Les uns apprendront qu'il est des circonstances critiques, où l'autorité s'affaiblit quand on s'efforce de l'étendre; où des principes trop durs, quand on veut trop les faire valoir, développent et fortifient des principes tout opposés; où les faux pas du gouvernement peuvent entraîner sa ruine. Les autres apprendront que, si l'abus de l'autorité est dangereux, la révolte contre l'autorité l'est davantage : qu'une liberté séditieuse est pire que le despotisme passager d'un monarque; que, dans les états modernes, les lois et l'opinion publique sont une barrière puissante contre les excès de la tyrannie; surtout qu'il n'y a point d'horreurs où ne puisse conduire le fanatisme, en se parant du nom et de la parole de Dieu, pour anéantir tous les principes, tous les sentimens et tous les devoirs.

Si j'ai anticipé de quelques années sur l'époque de Louis XIV, pour finir le tableau du règne de Charles, c'est un moindre inconvénient que ne l'aurait été l'interruption d'un récit, où toutes les circonstances tiennent les unes aux autres.

CHAPITRE VII.

Observations sur le gouvernement et les mœurs, la religion et l'église, les sciences et la littérature.

I.

PROGRÈS DU GOUVERNEMENT MONARCHIQUE, PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

Suivre le progrès des gouvernemens.

C'EST un objet de curiosité, que de remonter aux sources des gouvernemens; d'en suivre les variations et les progrès: de voir, par exemple, de petits peuples misérables et opprimés, devenir d'heureuses et puissantes républiques; des peuples nombreux et guerriers, autrefois jaloux d'une liberté sans bornes, obéir

paisiblement aux lois d'un monarque; des monarchies où le pouvoir absolu semblait établi, passer à une constitution mixte, où les pouvoirs sont balancés les uns par les autres. Dans le cours des siècles, nous avons observé les principaux changemens. Il faut ici en méditer le résultat, et se faire une idée générale, qui enchaîne avec ordre les traits épars et trop éloignés. Considérons en particulier la France, dont l'histoire est mieux connue, dont les rapports avec les autres états sont plus frappans, et dont les divers régimes politiques retracent presque toutes les variations arrivées ailleurs.

La monarchie française en particulier.

Un tel examen, fait avec impartialité, loin d'affaiblir la soumission due à la couronne, ne peut que la rendre plus volontaire et plus parfaite. Il prouvera combien l'accroissement du pouvoir suprême était nécessaire à l'état; que si les moyens n'en furent pas toujours équitables, la fin en a été avantageuse; et que les malheurs de la nation venaient jusqu'alors, ou d'une anarchie pleine de désordres, ou d'une aristocratie tyrannique. En un mot, la vérité s'accorde nécessairement avec l'autorité légitime.

Cet examen n'a rien que d'utile.

Des barbares, appelés Francs, viennent conquérir les fertiles provinces de la Gaule. Leur roi Clovis est un chef

Quelle était l'autorité de Clovis.

habile et ambitieux : on le suit par choix, non par contrainte; il sait diriger à son but la volonté générale; d'ailleurs si peu maître de la nation, qu'un soldat ose lui disputer le droit de s'approprier un vase enlevé aux ennemis. Cependant le partage des terres conquises lui forme un domaine considérable. Ce domaine, avec les droits modiques de la royauté, avec les présens établis par l'usage des Germains, suffit à l'entretien de sa cour. Il peut même en détacher des terres, soit pour récompenser les services, soit pour gagner l'affection de ses principaux guerriers. La propriété des *bénéfices* qu'il leur accorde, lui reste toujours; et conservant le droit de les retirer quand il voudra, il a le moyen de punir, comme le moyen de récompenser; ces possessions obligent au service militaire : elles tiennent lieu de paye; car on ne connaît encore aucune espèce de troupes soudoyées et permanentes.

Terres du domaine distribuées aux officiers.

C'est l'assemblée de la nation qui fait les lois, qui décide la guerre ou la paix, qui du moins partage les principaux droits de la souveraineté. Tel était le gouvernement de tous les barbares. Mais l'influence du prince doit naturellement s'accroître par sa politique et par ses victoires. Le respect des Francs pour sa

Assemblées nationales ; influence du prince.

famille, rendra la couronne héréditaire, quoique encore déférée avec le consentement du peuple, et quoiqu'il n'y ait aucun ordre de succession bien établi. Ses successeurs pourront dès-lors acquérir plus d'autorité, en suivant un système uniforme, et soutenu avec vigueur.

Point de justice, par conséquent beaucoup de violences.

Malheureusement les lois et les coutumes barbares s'opposent à tout système de gouvernement sage. La justice est entre les mains de guerriers aveugles qui la réduisent presque au droit du plus fort. Si les crimes sont punis, c'est ou par la vengeance des particuliers, ou par des compositions pécuniaires, dont la facilité enhardit à d'autres crimes. Le duel, et des *épreuves* insensées, décident presque tous les différends. Il en résulte que l'humeur turbulente de la nation n'a point de frein, que les violences se multiplieront sans cesse, que les puissans écraseront les faibles, et que les orages éclateront même autour du trône.

Christianisme des Francs, plein de superstitions funestes.

Le conquérant a soumis son peuple au christianisme ; ou plutôt, si l'on en juge par le grand nombre, les a fait changer du culte extérieur, sans presque aucun changement essentiel de conduite : car à peine s'aperçoit-on que la morale d'une religion si pure, si bienfaisante, ait éclairé ce peuple féroce. On voit seu-

lement qu'il a pris le nom de chrétien, et que des pratiques superstitieuses lui tiennent lieu en général des vertus chrétiennes. On voit que les prélats, avec un reste de lumières, obscurcies par l'ignorance, subjuguent les esprits, et dominent bientôt jusqu'à la cour. On voit s'établir généralement l'opinion bizarre, que les crimes s'expient, que le paradis s'achète, en prodiguant les biens aux ministres de l'église. On voit, en conséquence, les riches fondations devenir une espèce de mode; les évêques et les moines obtenir des terres immenses, passer dans la classe des seigneurs, partager avec eux l'obligation du service militaire, et prendre les mœurs d'une noblesse vouée aux armes. On les voit enfin porter dans les affaires publiques un mélange d'idées religieuses mal conçues, propre à confondre le sacré et le profane, le civil et le spirituel : mélange d'où résulte un chaos de prétentions incompatibles, qui ajoute mille entraves au gouvernement, et qui tend à le dissoudre.

Mélange dangereux du sacré avec le profane

Tout, en effet, annonce une révolution. La monarchie souvent partagée entre plusieurs rois, devient un théâtre de guerres civiles et de massacres. Des princes faibles et incapables s'abandon-

Causes de révolution, sous la première race.

nent à leurs maires du palais : ces maires s'accoutument à régner sous le nom des princes. Après avoir excessivement enrichi l'église, on est obligé de lui reprendre des terres pour la subsistance des guerriers. Les ecclésiastiques et les moines dépouillés remuent alors, soit par préjugé, ou par intérêt. Le grand Charles-Martel était damné, à leurs yeux, comme usurpateur du patrimoine des pauvres. Pepin, son fils, restituant les biens sacrés, honorant avec pompe les reliques, est l'homme que le ciel destine à porter le sceptre. Le clergé séculier et régulier, le célèbre Boniface de Mayence, le pape Zacharie, en jugent ainsi ; et Pepin ravit à la maison de Clovis un sceptre, dont elle se montrait indigne depuis long-temps.

Cette ébauche de la première race fait assez connaître que, malgré un certain droit public, sans lequel la nation ne subsisterait point, le gouvernement était presque sans règles, sans principes ; et que les semences d'anarchie, toujours plus fécondes, y devaient produire des maux effroyables.

Charlemagne réforme l'état.

Pepin, et surtout Charlemagne, relèvent l'éclat et le pouvoir de la royauté, en rendant même aux assemblées nationales leur antique splendeur. Les travaux

immenses du second, ses victoires, ses conquêtes, son zèle pour le bon ordre, ses lois et son administration politique, offrent un spectacle qu'on admire au milieu de la barbarie. Dans un meilleur siècle, il eût extirpé la racine des désordres; et peut-être ne lui manqua-t-il, pour établir le meilleur système de gouvernement, alors praticable, que de borner son excessive ambition. Qu'avait-il besoin de l'Italie et de l'Allemagne? La France heureuse n'eût-elle pas mieux valu que ce vaste empire? Si les Saxons, malgré la terreur de ses armes, se révoltent sans cesse, à quoi seront exposés infailliblement ses successeurs, qui n'auront pas le génie extraordinaire, par lequel il a surmonté tant d'obstacles et de périls?

Son ambition fut un obstacle.

En effet, Louis le Débonnaire, son fils, est bientôt le jouet des factions. Tout se divise, tout se soulève. Charlemagne a su contenir le clergé, quoiqu'il l'ait favorisé avec excès. Louis s'attire la haine de ce corps, en voulant le soumettre à la discipline. Le clergé abuse alors de sa puissance, s'érige tout-à-coup en juge de l'empereur, l'insulte, l'opprime, le dépose. Cet attentat inoui en amène une foule d'autres de même espèce. Des entreprises révoltantes for-

Indépendance du clergé après Charlemagne.

ment, pour ainsi dire, un droit d'usurpation et de révolte, parce que le succès les a couronnées. Enfin, le corps ecclésiastique, entraîné par les conjonctures, armé de fausses décrétales et de l'aveugle crédulité des hommes, renverse les lois établies; en établit d'arbitraires; étend sa juridiction sur tout, s'affranchit de celle des tribunaux, dispose même de la couronne, au nom de Dieu qui lui commande d'obéir aux princes; et s'imagine quelquefois user des droits divins, en renversant ou du moins en altérant l'ordre essentiel de la société humaine.

Usurpations des seigneurs et gouvernement féodal.

Les violences des seigneurs, dont l'épée paraissait toujours hors du fourreau, menaçaient l'état de convulsions beaucoup plus terribles. Dès le temps de Charles le Chauve, fils de Louis, les fiefs deviennent héréditaires. C'est une conjecture assez vraisemblable, que l'exemple de l'église put exciter l'ambition des vassaux; car, puisque les terres qu'on prétendait donner à Dieu, demeuraient comme annexées pour toujours à tel évêché, ou à telle maison monastique, n'était-il pas naturel qu'un possesseur de fief s'efforçât de transmettre sa possession à ses enfans? Quoi qu'il en soit, l'état se déchire en lambeaux. Les seigneurs usurpent la propriété in-

contestable de la couronne ; chacun affecte et s'assure l'indépendance. Quelques grands vassaux, et sous eux une infinité de petits, ne laissent au roi qu'un grand nom, qu'un fantôme de royauté. Ils morcellent entre eux son domaine, dont il reste à peine quelques débris. L'aristocratie militaire, ou plutôt l'anarchie armée et réduite en système, anéantit toute administration légale. Qu'importent au suzerain des titres superbes, des hommages, des sermens ; que lui importe le droit de commander, sans forces pour se faire obéir ? Dès que les barons peuvent lui faire la loi, et se jouer de ses ordres, il n'est qu'une idole couronnée.

Maux qui en résultent.

Plus le gouvernement fédodal, établi sous les derniers Carlovingiens, se trouve hérissé de règles minutieuses, de formalités et de précautions singulières, plus l'anarchie s'enracine profondément, parce qu'il n'y a point d'autorité réelle qui gouverne. Aussi ne voit-on que désordres et brigandages. Des milliers de tyrans, armés les uns contre les autres, foulent aux pieds et les devoirs et la nature. L'esclavage, qui le croirait! devient la ressource du peuple. Cette nation guerrière, invincible du temps de Charlemagne, est en proie aux insultes des Normands, pirates sans discipline, sans

honneur. On n'en sera point étonné, si l'on réfléchit sur les discordes civiles, et sur les mots inséparables de l'anarchie. L'état de société était alors un état de guerre. Ce mot dit tout.

Fin de la seconde race.

La seconde race finit comme la première. Des sujets ayant une puissance supérieure à celle du prince, le prince devait un jour être détrôné par quelqu'un de ses sujets. Hugues Capet, d'une famille de héros, dont deux avaient eu le titre de roi, profite des circonstances, pour supplanter l'héritier légitime de la couronne.

Ce n'est que par un enchaînement de révolutions, de secousses, de tentatives, de hasards heureux, de malheurs extrêmes, que cette monstrueuse anarchie se dissipera; que l'ordre pourra sortir du chaos, et l'autorité presque anéantie se relever au milieu de tant de ruines. Quelques rois saisirent les occasions avec adresse, et quelques-uns avec vigueur. Mais en général, les choses changèrent, parce qu'il était impossible qu'elles ne changeassent point : les événemens menèrent la politique, bien plus que la politique n'amena les événemens. Il faut des lumières pour avoir un système raisonnable; et quoiqu'en tout temps les hommes aient un certain tact, qui leur

Digitized by Google

fait discerner leurs intérêts, l'art de gouverner exige bien d'autres qualités qui se trouvent rarement en eux.

Affaiblir les grands, et les soumettre à l'autorité royale, c'était le principal moyen de rétablir l'ordre. Je parcourrai rapidement les principaux faits qui conduisirent avec lenteur au but qu'on se proposa.

Hugues Capet réunit le duché de France à la couronne.

1°. Des rois sans domaines, (car il ne leur restait guère que Laon,) étaient seulement des rois de nom. Hugues Capet réunit à la couronne le duché de France, et les autres fiefs qu'il possédait personnellement. Voilà une renaissance de pouvoir; mais que nous sommes encore éloignés du temps où le pouvoir souverain sera en vigueur ! En faisant couronner leurs fils de leur vivant, les premiers rois Capétiens affermissent l'hérédité dans leur famille : c'est un pas de plus vers la puissance.

Hérédité de la couronne.

La croisade utile à Philippe I.

2°. La manie des croisades, répandue sous l'arrière-petit-fils de Hugues, tourne, par une fatalité singulière, à l'avantage du prince, en épuisant le royaume. Les seigneurs se ruinent, vendent leurs terres, pour courir après les aventures et les indulgences. Ils vont exhaler en Asie cette humeur turbulente et martiale, qui les rendait si dan-

gereux au sein de l'état. Philippe I, malgré son extrême faiblesse, parvient ainsi à régner tranquillement. Phénomène déjà très-remarquable.

Etablissement des communautés municipales.

3°. Son fils Louis VI, surnom mé le Gros, applanit les voies de la révolution. La tyrannie des seigneurs, tant de violences impunément commises, et souffertes sans relâche, excitaient partout des sentimens de liberté, d'autant plus vifs que le joug était plus odieux. En Italie, en Allemagne, en France et en d'autres pays, la même cause, selon l'ordre de la nature, produit le même effet. Les habitans des villes, surtout des villes où l'on commence à sentir les avantages du commerce, aspirent à une liberté dont il ne reste aucune trace. Ils l'achètent; ils la conservent, malgré de fortes oppositions, de la part du clergé principalement, qui les attaque comme des séditieux. Ils forment ces communautés municipales, ces *communes*, gouvernées par leurs propres magistrats, et armées pour la défense de leurs priviléges, avec l'obligation de servir le prince contre ses ennemis. Louis le Gros et ses successeurs favorisent des établissemens si utiles à la couronne. D'un côté, les seigneurs y perdent le pouvoir dont ils opprimaient la bourgeoisie; de l'autre,

les bourgeois s'affectionnent pour l'autorité royale, qu'ils regardent comme une barrière contre des tyrans.

Progrès de la justice royale.

4°. Sans le droit suprême de justice, la souveraineté est peu de chose. Celui qui juge ou qui fait juger, a des avantages infinis pour s'attirer le respect et l'obéissance. Les seigneurs avaient usurpé ce droit, en s'appropriant les fiefs ; et les *envoyés royaux* de Charlemagne n'auraient plus osé paraître dans les provinces. Ce fut donc une politique excellente, qu'on vit naître sous le même Louis VI, de miner insensiblement les justices seigneuriales. D'abord l'usage d'envoyer des commissaires surveillans est rétabli. Quatre grands baillis du roi deviennent ensuite juges de certains cas, attribués à leur siége. Ensuite le droit d'appel prend racine. Le prince sera enfin le premier juge. Il fallait du temps pour affermir, même dans le domaine de la couronne, une réforme si importante. Mais Philippe-Auguste, en recouvrant les provinces que possédaient les rois d'Angleterre, en se faisant craindre et respecter de ses vassaux, hâta les progrès de l'autorité encore incertaine.

Le droit romain devient

5°. Ce qui contribua peut-être le plus au changement, ce furent les nouvelles

très-utile à la couronne.

idées de justice qui se répandaient en Europe. Le droit canonique, malgré le poison des fausses décrétales et des faux principes dont on l'avait infecté, offrait du moins une forme régulière de procédures, un ordre de juridiction, des vestiges enfin de la jurisprudence romaine. Les Pandectes de Justinien, retrouvées vers le milieu du douzième siècle, étendirent beaucoup les idées sur cet objet. Des écoles de jurisconsultes s'établissent. On y enseigne, on y préconise le droit romain avec enthousiasme. Quoique surchargé de mauvaises lois dans les derniers siècles de l'empire, on le suppose un chef-d'œuvre de perfection, parce que les lois barbares paraissent être un chef-d'œuvre d'extravagance. Les rois s'empressent habilement de l'introduire dans leurs états. Saint Louis en excite l'étude, en fait germer les maximes. On voit ce prince, devenu législateur, exercer avec dignité le pouvoir suprême; réprimer les abus de l'anarchie, par ses ordonnances sur les monnaies, et sur d'autres points essentiels; établir solidement ce droit d'appel, qui rehausse la couronne. On le voit rendre la justice en souverain. On le voit défendre le duel judiciaire, y substituer les preuves légales, et jeter ainsi les fondemens d'une

Puissance législative dans saint Louis.

réforme universelle, dont les progrès deviendront sensibles.

Autorité des jurisconsultes.

6.° La jurisprudence n'est donc plus bornée à quelques notions et à quelques pratiques barbares : elle va faire une étude. Comment la noblesse ignorante, ne respirant que les armes et les aventures, sera-t-elle capable d'étudier pour juger ? Il faut déjà que les jurisconsultes, admis dans les tribunaux en qualité de rapporteurs, viennent lui prêter leur secours, ou plutôt lui dicter les jugemens. Bientôt ils seront les juges. La robe se distinguera de l'épée, et formera une autre classe de noblesse : l'épée dédaignera cette profession illustre, d'où elle tirait une partie de son pouvoir. De-là, qu'arrive-t-il ? Ces deux corps sont rivaux ; le second est intéressé à servir contre le premier l'autorité du prince, et il y emploie ses lumières. Au commencement du quatorzième siècle, le parlement est fixé dans la capitale. Organe des lois, il affermit de plus en plus, par un système régulier, la base du gouvernement monarchique. On doit convenir que l'intérêt et les préjugés de nos anciens jurisconsultes passèrent les justes bornes. Partant des textes de la bible et des lois impériales, ils supposaient que la royauté des Juifs, que la puissance

Comment ils contribuent au progrès de l'autorité royale

despotique des empereurs, étaient les règles de la constitution française. C'est la marche ordinaire de l'esprit humain, surtout quand il commence à s'exercer sur de grands objets, d'outrer les choses avant que d'en saisir la nature. Mais les principes des magistrats n'en furent pas moins utiles pour réprimer les désordres de l'indépendance : leur opinion forma en grande partie celle du peuple ; et les progrès de leur autorité furent aussi ceux de l'autorité souveraine, à laquelle ils servirent souvent de remparts.

Admission du tiers-état aux états-généraux.

7.° Philippe le Bel, dans sa violente dispute avec Boniface VIII, pour s'attacher tout le corps de la nation, avait appelé en 1303 le tiers-état aux états généraux. Cette démarche, hardie sous un gouvernement dur et injuste, produit d'abord d'utiles effets. Les sentimens de liberté, qui animèrent davantage les communes, tendaient à contrebalancer davantage le pouvoir des grands. Autrefois esclave et abruti, le peuple devient citoyen : il s'intéresse à la chose publique ; il est susceptible de zèle et de générosité ; il prend de l'âme ; et c'est une des principales ressources du prince dans les périls, dans les besoins, contre les ennemis du dehors, contre les ennemis intérieurs de sa puissance. Mais il naîtra

aussi des conjonctures orageuses, où le tiers-état, naturellement rival des deux premiers ordres, qui le regardent avec dédain, tournera contre le roi même son activité et ses forces. Tant la balance des pouvoirs est difficile à régler ! L'équilibre une fois rompu, le poids se précipite, et la machine semble se dissoudre.

Diminution de la puissance ecclésiastique.

8.° Le clergé, qu'on a vu si redoutable aux rois de la seconde race, conservait la plupart de ses préjugés, toujours fort jaloux de son excessive juridiction. Mais il sentait déjà que l'intérêt de la couronne ne lui pouvait être indifférent ; et les principes religieux le portaient à inspirer une obéissance entière, à moins que des prétextes de religion, ou des circonstances extraordinaires, ne l'en détournassent. La résistance de Philippe-Auguste, de saint Louis même, et surtout de Philippe le Bel aux entreprises de la cour de Rome, apprirent à ne plus confondre avec la cause de Dieu les prétentions des gens d'église. Philippe le Long, en excluant les évêques du parlement, leur enleva un moyen d'empiéter sur le civil. L'avocat du roi, Pierre de Cugnières, osa, sous Philippe de Valois, attaquer cette juridiction sans bornes, qui s'était formée

dans les ténèbres de la barbarie. Il en attaqua bien ou mal les injustices et les abus. On lui opposa des autorités, des exemples, et peu de raisons. La dispute tomba pour lors sans effet. Mais peu-à-peu l'état des citoyens cessa d'être assujetti aux tribunaux ecclésiastiques; les appels *comme d'abus* formèrent une barrière aux vexations; et le roi acquit toujours plus d'autorité, à mesure que ses cours séparèrent plus habilement les droits civils d'avec les matières spirituelles : séparation que la nature des choses, obscurcie par le temps et par les coutumes, rendait malheureusement trop difficile.

Malheurs du roi Jean.

9.° Sous le règne de l'infortuné Jean, prisonnier en Angleterre, tout menace d'un renouvellement d'anarchie. Un esprit séditieux s'empare du tiers-état. Il veut maîtriser le gouvernement, il impose des lois au sage dauphin, et le réduit à des soumissions odieuses. On voit, peu s'en faut, se reproduire en France, la grande-charte des Anglais.

Charles V recouvre l'autorité.

Ce prince dissipe enfin les orages. Parvenu au trône, il répare les pertes de la nation; il triomphe des ennemis domestiques, comme des ennemis étrangers; il règne avec autant d'autorité que de gloire : jamais la sagesse ne déploya

mieux ses ressources. Mais les malheurs de Charles VI, renversent bientôt l'ouvrage de Charles V. La fureur des factions, presque générale, anéantit tellement les principes, les lois, et les idées de patrie, qu'on ne rougit point de sacrifier la couronne à l'Anglais armé contre elle. Un prince étranger est reconnu pour roi légitime, et la loi Salique est foulée aux pieds, peu de temps après qu'on lui a rendu l'hommage le plus solennel. Mais ce bouleversement total de la monarchie sera une des causes de l'ordre et de la subordination. Plus le vertige a égaré les Français, plus ils s'empresseront de rentrer dans le devoir; plus ils ont vu l'autorité royale avilie, même par leur faute, plus ils sentiront la nécessité et l'avantage d'une paisible obéissance.

Elle tombe sous Charles VI, mais pour se relever bientôt.

10.° Aussi Charles VII fait-il sans obstacles deux innovations décisives. Il soudoie des troupes, et la couronne a une armée subsistante. Il établit la taille perpétuelle, pour l'entretien de ces troupes; et la couronne dépend moins qu'auparavant, des subsides que les états doivent accorder. On abusera, sans doute, quelquefois de ces moyens. La force militaire sera un instrument d'entreprises ambitieuses. La taille très-mo-

Armée subsistante, et taille perpétuelle sous Charles VII.

dique dans l'origine, croîtra sans cesse, et excitera des murmures. Ces inconvéniens sont-ils comparables aux fléaux de l'anarchie? Presque toujours le mal se rencontre à côté du bien; et le passage des grands maux à un moindre mal est souvent ce qu'il peut y avoir de mieux dans un état, lorsque ni les mœurs, ni les autres circonstances, ne permettent d'y créer une sage et solide législation.

Louis XI se rend absolu.

11.° Déjà Louis XI, fils de Charles VII, affecte le despotisme. Il fait trembler les grands par ses cruautés; il amasse un trésor, aux dépens des peuples; il emploie avec finesse, la corruption plutôt que les armes; il évite la guerre, y substitue l'artifice, et borne son ambition à se rendre absolu dans le royaume. Il augmente chaque jour sa puissance. La mort de Charles, dernier duc de Bourgogne, favorise encore ses desseins, malgré la faute irréparable qu'on lui reproche, de n'avoir pas prévenu le mariage de l'héritière de ce prince avec un archiduc d'Autriche. Son règne est une grande époque. Les rois ont en main la force publique, et peuvent exécuter des entreprises considérables. Heureux s'ils travaillaient au bonheur de la nation, plutôt que de se livrer à la funeste manie des conquêtes. Charles VIII, Louis

XII et François I connurent mal leurs intérêts. Quelle folie d'épuiser au-dehors le sang et les richesses du royaume, qu'un bon usage de l'autorité aurait dû rendre si florissant !

12.° Tous les grands fiefs, excepté le comté de Flandre, se trouvent réunis à la couronne. Son domaine est inaliénable : ce principe essentiel est déclaré loi fondamentale de la monarchie. On a de plus écarté les anciens inconvéniens des apanages. Les finances, la justice, la législation, le pouvoir militaire, résident dans le souverain. Il est donc pleinement monarque. Les états-généraux n'ont pas même été convoqués une seule fois pendant le règne de François I, pendant des guerres si longues et si ruineuses. L'unique objet de cette assemblée, incertaine de ses droits, manquant de principes et d'harmonie, presque toujours pleine de divisions, était de donner des secours extraordinaires. François se passa de tels secours ; Henri VIII lui-même en Angleterre, ni Charles-Quint en Espagne, n'avaient pas tant de pouvoir.

Ses successeurs sont vraiment monarques.

Point d'états-généraux sous François I

13.° Le fanatisme des sectaires, excité par la persécution ou par un autre fanatisme, ranime l'esprit d'indépendance, et fait chanceler le trône. Peu s'en faut qu'il ne réalise en France des projets de

Le gouvernement se rétablit sous Henri IV.

république, comme dans les Pays-bas, mais Henri IV triomphe enfin des factieux. La sagesse de son gouvernement offre le tableau d'un bon monarque, régnant par les lois, ne régnant que pour la gloire et le bonheur de son royaume, maître de ses peuples comme un père l'est de ses enfans : tel enfin, que ce règne seul aurait mis la France au comble de la prospérité, si un monstre superstitieux n'avait commis le plus exécrable régicide.

Gouvernement du cardinal de Richelieu. 14.° On retombe dans les troubles d'une minorité orageuse. Les fautes du gouvernement ramènent les dissensions, les révoltes ; et un roi faible, qui s'abandonne à des favoris, n'est propre ni à dissiper les cabales, ni à régner en digne fils de Henri le Grand. Otez Richelieu à Louis XIII, peut-être verra-t-on renaître le règne de Henri III. Sans ce ministre altier, la couronne se dégradait. En terrassant le génie républicain du calvinisme, par la prise de la Rochelle ; en abattant, avec la hache du bourreau, les têtes illustres de plusieurs chefs de parti, il remet le roi en possession de toute l'autorité, ou plutôt il l'attache toute entière à son propre ministère.

Ses excès d'autorité. Faut-il que le pouvoir monarchique, si cher aux Français, si nécessaire à leur

bonheur, puisse contracter les vices de la tyrannie? Richelieu a malheureusement l'ame d'un despote; et les circonstances le poussent à des excès, où il n'est que trop porté de lui-même. Il écrase d'impôts la nation, et insulte, en quelque sorte, à la misère publique, par le faste de sa cour. Il veut que le parlement obéisse les yeux fermés, sans examen des édits, sans délibération libre; et il traite la magistrature en esclave, plutôt qu'en dépositaire des lois. Il donne aux grands dont il a juré la perte, des juges qu'il regarde comme des instrumens serviles de sa vengeance; et il dirige leurs arrêts, sans daigner se couvrir d'un voile d'impartialité. En un mot, le pouvoir arbitraire se déploie si violemment entre ses mains, que la haine le poursuit jusqu'au tombeau, malgré les services réels qu'il a rendus à la monarchie.

Semences de révolte qu'il laisse après lui.

C'en était un bien essentiel, d'affermir l'autorité de la couronne, de plier les grands à la dépendance, et de faire mouvoir, par la direction d'un seul chef, tous les membres du corps politique. Mais, on ne peut trop le répéter, la sagesse de Henri IV, sa justice, sa bonté et ses bienfaits, avec la vigueur de son ame, étaient plus propres à cimenter ce grand ouvrage, que les foudres de Ri-

chelieu. Il fallait un règne, tel que nous verrons celui de Louis XIV, pour étouffer les semences de discorde, que le ministre de Louis XIII laissa dans la nation. La sainteté des lois mieux connue, les principes du gouvernement mieux discutés, les lumières répandues dans le public, l'humanité de la cour, les mœurs douces des grands et de la noblesse, les graces répandues ou espérées, la soumission des magistrats, la splendeur du trône, l'amour réciproque des rois pour les peuples et des peuples pour les rois, feront plus que la terreur et les supplices.

Toutes les monarchies ont eu à-peu-près les mêmes degrés.

Il serait facile d'appliquer aux différens états monarchiques, les principaux traits de ce tableau. Partout le gouvernement a subi de semblables vicissitudes, a changé de forme en suivant les mêmes degrés. Partout le peuple a été d'abord extrêmement libre et ensuite esclave, les seigneurs tyrans, les rois sans pouvoir. Partout l'autorité royale s'est relevée avec effort, s'est accrue plus ou moins avec adresse, a flotté entre les écueils de la faiblesse et ceux du despotisme, a soumis enfin tous les ordres de l'état, et concentré en elle-même tous les pouvoirs, en reconnaissant des lois fondamentales qu'elle s'oblige de respecter.

Je ne parle point des monarchies mixtes. On verra en son lieu la grande révolution d'Angleterre. Deux illustres républiques méritent des observations particulières.

II.

GOUVERNEMENT DES SUISSES ET DE LA HOLLANDE.

C'est toujours la tyrannie, qui a produit la liberté chez les peuples courageux. Opprimés après avoir été libres, ils ont pris les armes contre leurs tyrans ; ils ont bravé la mort même, pour s'affranchir de l'oppression ; ils sont redevenus libres, à force d'héroïsme et de constance. Heureux alors, si de bonnes lois cimentent leur gouvernement, et repoussent les causes de dissolution qui naissent de la nature ou des événemens politiques.

La tyrannie amène la liberté.

Nul état n'y paraît moins exposé que la république fédérative des treize cantons Suisses. Trois cantons seulement, Schwitz, Uri et Underwalden, lui donnèrent naissance en 1307, par leur révolte contre l'empereur Albert. Lucerne se joignit bientôt à eux ; ensuite Zurich, Zug, Glaris et Berne. Fribourg et Soleure fortifièrent la confédération en 1481 ; Bâle,

Naissance de la ligue helvétique

Schafouse, Appenzel, y entrèrent au commencement du seizième siècle. Un intérêt commun devait réunit ces membres du corps helvétique : leur force et leur sûreté dépendaient de l'union. Indépendans les uns des autres, gouvernés chacun par leurs lois et leurs magistrats particuliers, mais ligués pour la défense mutuelle, ils sont parvenus à une tranquillité durable, au milieu des convulsions de l'Europe.

Bonheur des suisses fondé sur les mœurs.

Qu'un de nos Sybarites parcoure de rudes montagnes, couvertes de neige, des villes sans luxe, sans spectacles, presque toutes pauvres ; il croira les Suisses malheureux. Mais le sage verra leur bonheur dans cette pauvreté active, dans cette même simplicité, qui épargnent des besoins, et fournissent le nécessaire, qui conservent les mœurs et assaisonnent les vrais plaisirs de la nature ; qui font des hommes vertueux, libres et contens. Tous égaux, c'est-à-dire, également soumis aux lois, l'inégalité de fortune n'est pas, chez eux, assez grande, pour que les uns deviennent les maîtres des autres. Dans la plupart des cantons, le peuple a droit aux magistratures ; et les magistrats ne peuvent abuser de leur pouvoir, limité par le temps, contenu par la surveillance pu-

blique. Des lois simples et équitables s'exécutent sans contrainte : les mœurs sont la principale force des lois

Les Suisses n'ont rien à craindre derrière leurs montagnes, qui leur servent de remparts. N'entrant pas dans les querelles des princes, ils ne fournissent aucun prétexte d'invasion. Leurs voisins paraissent plutôt intéressés à les défendre, qu'à les assujettir. Et en cas d'invasion, quelles ressources n'auraient-ils pas dans leur patriotisme et leur courage ? S'ils vendent leur sang à l'étranger, ils y gagnent d'avoir pour citoyens d'excellens soldats, sans qu'il en coûte rien à la république pour les former au métier des armes. Ils entretiennent la bravoure nationale, en suppléant au peu de ressources d'un pays stérile et fort peuplé. **Ils n'ont rien à craindre.**

Une preuve singulière de leur sagesse, c'est que l'harmonie politique fait presque oublier la différence de religion. Les guerres civiles, que le fanatisme alluma au commencement de la réforme, furent éteintes en peu de temps. Quatre cantons protestans, Bâle, Schafouse, Berne et Zurich ; deux mêlés de catholiques et de protestans, Glaris et Appenzel ; les sept autres catholiques, formaient déjà une confédération paisible, lorsque l'Europe fumait encore du sang que le prétexte **Unis et paisibles malgré la différence de religion.**

de la religion faisait couler. Plus les Suisses deviendront éclairés, plus la morale chrétienne leur apprendra qu'ils sont tous frères, et qu'aucun dogme ne doit rompre des liens si respectables.

Qu'ils se garantissent de la corruption.

Comme tout dégénère avec le temps, ce peuple a besoin de se prémunir contre la corruption destructive de la vertu et de la force des républiques. L'aristocratie, les richesses, la puissance des Bernois, semblent présager de loin quelque événement funeste. Des mœurs étrangères peuvent infecter le corps de l'état, après avoir infecté un nombre de citoyens. Trop d'avidité pour l'argent peut rendre les ames vénales, et substituer le vil intérêt à la patrie. Mais que deviendrait alors un état principalement fondé sur les mœurs ?

La Hollande a changé de mœurs.

Il s'en faut bien que la république des Provinces-unies ait une constitution aussi robuste que celle des Suisses. A la vérité, elle montre dans son origine les même vertus, le même courage; les mœurs simples de la pauvreté, une haine invincible de la tyrannie, une constance admirable dans les périls; une vigueur de résolution, que l'énorme puissance des rois d'Espagne n'ébranle point. Mais outre que le fanatisme de secte, ressort peu durable, fut le premier mobile de

ces braves républicains ; leurs vastes conquêtes, et les trésors qu'ils en tirèrent devaient infailliblement changer leurs principes. Comment l'esprit d'ambition et de commerce s'unirait-il avec les antiques vertus républicaines ?

Vices intrinsèques de son gouvernement.

D'ailleurs, les vices du gouvernement furent d'abord si considérables, que, selon Grotius, ils auraient détruit la république, sans la haine dont elle était animée contre la domination espagnole. Chacune des sept provinces forme un état séparé et indépendant, où chaque ville a la même indépendance. Propose-t-on une affaire dans les états provinciaux ? les députés sont obligés de suivre l'avis du sénat ou conseil des villes qu'ils représentent. Les affaires majeures, paix, guerre, alliances, nouvelles impositions, doivent se décider, d'un consentement unanime, par les Etats-généraux toujours assemblés à la Haie. Les membres des états doivent, sur toutes ces affaires, prendre l'avis de leurs provinces, et le suivre exactement. Une seule, la Frise, s'en rapporte à la prudence de ses députés. On voit d'un coup-d'œil les entraves que donnent au gouvernement des précautions excessives, les lenteurs qu'elles occasionnent, et combien l'unanimité

requise est contraire au but des délibérations pressantes.

Stathoudérat, ses droits excessifs.

Il fallut donc chercher, dès le commencement, un remède au mal. Le stathoudérat fut établi : dignité nécessaire, comme la dictature romaine, dans les grands orages, mais qui aurait dû avoir un terme, et surtout n'être pas héréditaire, pour que la république conservât cette liberté dont elle se montrait si jalouse. Les droits du stathouder sont immenses. Capitaine et amiral général, non-seulement il a entre les mains toutes les forces de terre et de mer, avec la nomination de tous les emplois militaires : il nomme encore les magistrats des villes, qui lui présentent un certain nombre de sujets; il préside aux tribunaux, dont les jugemens se prononcent en son nom; il juge sans appel les différends des villes et des provinces; il fait exécuter les décrets des états provinciaux; il peut accorder la grace des criminels; enfin il donne audience aux ministres étrangers, et il a droit d'entretenir dans les cours des agens qui, chargés de ses affaires particulières, auraient toute facilité de le servir en d'autres choses. Un tel magistrat n'est pas loin de la royauté. Dès le commencement même, ses prérogatives pouvaient donner de l'inquiétude.

Heureusement les princes d'Orange, Guillaume, Maurice son fils, et Frédéric-Henri frère de Maurice, exercèrent le stathoudérat en citoyens, ou du moins leur ambition eut des bornes. On doit leur attribuer, en grande partie, les succès de la Hollande. Peut-être n'eurent-ils tant de respect pour la liberté, que parce qu'il y avait des ennemis à vaincre. La paix de Westphalie n'eut pas plutôt affermi la république victorieuse, que Guillaume II, fils et successeur de Frédéric-Henri, inspira de justes alarmes aux républicains. *Les premiers stathouders furent citoyens.*

La mort rompit ses projets en 1660. On abolit pour lors la dignité de stathouder, sans corriger les vices du gouvernement. On sera bientôt contraint de la rétablir, pour résister à Louis XIV. On la rendra héréditaire sous Guillaume III. On voudra encore l'abolir, quand il sera mort sans enfans mâles. On la rétablira de nouveau en faveur de la seconde branche de sa maison ; et cette hérédité s'étendra aux filles même du stathouder, comme nous le verrons ailleurs. *Révolution dans le stathoudérat.*

Quiconque réfléchit sur la constitution, le génie, le caractère et les mœurs des Hollandais, d'un peuple tout livré au négoce, n'ayant que de mauvaises troupes mercénaires, n'ayant plus ce *Les Hollandais exposés par leurs mœurs.*

ressort que donne aux ames la liberté naissante et en péril, attachant trop de valeur aux richesses pour n'en pas éprouver la contagion ; quiconque, dis-je, examine ces causes ou politiques ou morales, y découvre le principe des événemens, et devinera peut-être ceux que certaines conjonctures peuvent amener.

Coup-d'œil sur les autres républiques.

Représentons-nous Gênes, riche et sans force, soumise à une dure aristocratie, flottante au gré des factions ou des conjonctures, et toujours menacée d'un joug étranger presque inévitable. Considérons Venise, tranquille au-dedans par la bassesse du peuple, et par les chaînes que la jalousie inquiète du pouvoir a forgées pour les nobles; mais redevable de cette tranquillité à une dépravation de mœurs autant qu'aux principes invariables du gouvernement; se maintenant par l'espionnage et la terreur, plus que par l'influence des lois; dépouillée de ce grand commerce, qui était la base de sa puissance; exposée plus que jamais aux entreprises de ses voisins en cas de rupture, et n'osant confier à un de ses propres membres l'épée dont le salut de l'état dépendrait alors. Voyons la Pologne, livrée par ses lois même à l'anarchie, et si malheureuse, qu'un seul insensé

dans ses diètes est sûr d'anéantir tout ce que les sages peuvent imaginer de salutaire ; la Hollande enfin énervée par ses richesses, ainsi que par ses conquêtes ; beaucoup moins libre dans sa domination, et moins respectable au-dehors, que dans les temps orageux où la monarchie d'Espagne semblait fondre sur elle pour l'écraser. Cet examen nous convaincra que, pour former une véritabe république, il faut un peuple guerrier, pauvre, vertueux, isolé, défendu par ses frontières et par ses mœurs, dont l'unique ambition soit de jouir de sa liberté, de ses lois et de son gouvernement ; un peuple tel que les Suisses.

III.

RÉVOLUTIONS DANS LES MŒURS.

Influence réciproque des mœurs et des gouvernemens.

Il y a entre les mœurs et les gouvernemens une influence réciproque ; et l'on voit partout l'ordre politique changer plus ou moins avec l'ordre moral. L'une et l'autre s'enchaînent, se combinent de manière que leurs rapports n'échappent point aux yeux attentifs. Les observations sur les mœurs, que j'ai semées dans cet ouvrage, expliquent une partie des événemens. Ajoutons-en ici quelques-unes non moins importantes.

Les croisades commencèrent un changement de mœurs.

Quand les croisades eurent entraîné les occidentaux en orient, de nouvelles idées, produites par des objets tout nouveaux, devinrent le germe d'une révolution. Non-seulement les Grecs, mais les Sarasins offrirent aux croisés le spectacle de mœurs moins grossières, d'une société plus douce et plus commode. Ils virent à Constantinople les superbes monumens des arts; ils connurent les plaisirs asiatiques. Le commerce ouvrit aux Italiens et aux Flamands une source d'opulence : les hommes de divers pays se connurent les uns les autres, apprirent à traiter ensemble, se communiquèrent des notions et des goûts plus dignes de la vie sociale. Ce premier pas était important.

La chevalerie l'augmenta.

La chevalerie, mise en vogue par les Sarasins d'Espagne, avec ses extravagances romanesques, devint un principe très-utile de sociabilité, jusque dans les horreurs de la guerre. Se dévouer à la défense des faibles et des malheureux, attacher l'honneur à la générosité ainsi qu'au courage; ambitionner l'estime de ses ennemis autant que la victoire même; c'est ce qui distinguait les *preux* chevaliers. Après l'exemple de saint Louis et d'une foule de héros français, Edouard III, et surtout le prince de Galles, son fils, furent des modèles en ce genre. Les

maximes qu'on inspirait aux jeunes gens dans les écoles de chevalerie, les habitudes qu'il y contractaient, les sentimens d'honneur nourris par l'enthousiasme, devaient produire des effets durables et éclatans.

Un des grands ressorts de la chevalerie était l'amour. Cette passion, si souvent funeste, avait nourri l'héroïsme des Spartiates; elle avait eu la même influence parmi les Celtes et parmi les anciens Germains, peuples qui regardaient les femmes d'un œil religieux; qui révéraient en elles des vertus mâles, relevées par les charmes de leur sexe; et qui joignaient à l'amour des sentimens d'autant plus nobles, que l'union conjugale leur paraissait inviolable. Sans doute, il restait en Europe un fond de ces mœurs celtiques. On voit des héroïnes briller dans la carrière des armes avec les chevaliers. On voit les chevaliers rendre une espèce de culte à leurs dames. C'est à elles qu'ils consacrent leurs pensées, leurs exploits, leurs triomphes. L'amour, grand ressort de la chevalerie.

Dès que les troubadours, dans nos provinces méridionales, se mirent à déifier le beau sexe, et que leurs chants devinrent les délices des cours, l'esprit de galanterie se répandit davantage. Il est facile d'imaginer que cet amour pur Les poëtes inspirent la galanterie.

et en quelque sorte mystique, tant célébré par les romanciers et les poëtes, dégénérait souvent en grossières voluptés; mais il formait un commerce d'esprit et de sentiment, qui adoucissait la rudesse des anciennes mœurs.

Les femmes polissent les mœurs; mais avec beaucoup d'inconvéniens.

La délicatesse, la sensibilité, les graces et les insinuations des femmes, l'empire de la beauté, qu'elles exercent avec tant d'adresse; le secret d'enchaîner les hommes autour d'elles par le plaisir, devaient nécessairement rendre la société plus polie, lorsqu'elles y paraîtraient librement et avec éclat. Mais aussi, que de passions dangereuses, que d'intrigues et d'agitations devaient-elles y fomenter! François I les ayant attirées à la cour, elles y jouèrent un assez grand rôle, pour que les affaires d'état dépendissent quelquefois de leurs fantaisies. Les rois et les grands eurent des maîtresses, qu'il fallut enrichir, auxquelles il fallut quelquefois tout sacrifier. Le moyen ordinaire dont se servait Catherine de Médicis pour exécuter ses projets ambitieux, fut de séduire les cœurs par les attraits et les ruses de ses femmes. C'était le règne d'une galanterie corruptrice.

Corruption venue d'Italie.

Alors on tomba dans une horrible dépravation de mœurs. Elle avait pris naissance en Italie, soit du luxe des

Médicis, soit d'une politique cruellement raffinée, qui suppléait à la faiblesse par le crime ; soit de l'abus que l'on faisait des sciences et des talens en faveur des passions. Elle se répandit de là, comme une peste mêlée à la substance de l'air. Tous les vices s'exaltèrent ; et, ce qu'il y eut de plus malheureux, on les fonda en principes, on les réduisit en système, on se fit gloire d'être méchant et corrompu avec art.

Que devenait donc la cour ? un théâtre de volupté, de luxe, de mollesse, de débauche, de fourberie ; où la culture des esprits et le goût des lettres produisaient plus de fruits empoisonnés que de biens réels ; où l'on se piquait d'esprit, en se livrant au désordre ; où l'on raisonnait sur la religion, en méditant des noirceurs ; où la fureur des cabales s'enflammait au sein des plaisirs ; et où mille exemples détestables tendaient à infecter les mœurs publiques. — *Vices de la cour.*

Si le fanatisme des protestans avait eu moins de violence, la contagion aurait eu un cours plus rapide et plus étendu. Leur doctrine austère, leurs invectives contre les scandales, les conséquences qu'ils en tiraient à l'avantage de leur réforme, furent un frein pour les catholiques. De part et d'autre, les disputes — *Le fanatisme maintient l'atrocité des anciennes mœurs.*

sur le dogme inspirèrent une humeur noire et farouche. Le zèle de religion absorba les autres sentimens ; l'enthousiasme, les violences envenimèrent la haine de jour en jour ; enfin l'atrocité des guerres civiles, où le nom de Dieu était le signal ordinaire du meurtre, conserva dans la société les traces de l'ancienne barbarie.

Peu de luxe encore et d'étude parmi la noblesse.

D'ailleurs, les arts et le commerce, concentrés dans une circonférence étroite, n'avaient pas beaucoup propagé le luxe, ni la mollesse qu'il traîne après lui. Les dames voyageaient encore à cheval. Presque toutes les commodités dont nous jouissons, étaient inconnues. La noblesse, en général, dédaignait l'étude, haïssait le repos et ne respirait que les armes. Au milieu des convulsions de l'état, le faux point d'honneur faisait seul répandre des ruisseaux de sang. C'est un phénomène à considérer.

Coutume enracinée des duels.

Que les barbares vidassent leurs différends par le duel ; qu'il fût souvent prescrit par les lois même, on peut regarder cette coutume comme une suite naturelle des mœurs féroces de ces nations, de l'ignorance des législateurs et des juges, et de l'impuissance de faire mieux, en un mot des préjugés qui tiennent à la barbarie. Le jurisprudence ro-

maine, les changemens qu'elle occasionna, et l'intérêt des princes à l'établir, ne pouvaient changer les mœurs d'une noblesse turbulente et indomptable. La chevalerie, si respectée, consacrait les abus de la bravoure. Ses tournois et ses défis nourrissaient le goût des duels. En vain l'église y opposait l'anathème; en vain les rois y opposaient des édits. La coutume était si forte, qu'après qu'on eut aboli formellement le duel judiciaire, il y en eut encore plusieurs ordonnés par les tribunaux. Sous Philippe de Valois, sous Charles VI, sous Charles VII, on trouve des arrêts du parlement qui ne laissent aucun doute à cet égard. Et de quoi s'agissait-il ? une fois d'adultère, une autre fois d'inceste à prouver. Henri II commanda un duel au commencement de son règne; il jura de n'en plus permettre, et viola peu de temps après son serment. Les cartels de François I et de Charles-Quint, quoique sans effet, comme tous ceux que les rois s'étaient donnés, avaient rendu les guerriers plus ombrageux que jamais, et plus intraitables dans leurs querelles.

La défense ne servit qu'à les multiplier.

Toute loi directement contraire aux mœurs établies, ou ne produit presque aucun bien, ou même produit beaucoup de mal, quand la force des mœurs

l'emporté sur celle des lois. La défense irrita la passion. Ne pouvant plus se battre en champ-clos avec les formalités de la justice, on se battit clandestinement pour les moindres causes. Ce fut une rage épidémique. Une parole, un geste, un rien exposait à la nécessité de faire ou d'accepter le défi, si l'on ne voulait pas perdre l'honneur. Les parens et les amis se croyaient obligés de prendre part à ces querelles meurtrières, selon l'usage des premiers Germains. Près de huit mille lettres de graces, accordées en moins de vingt ans à des duellistes qui avaient tué leurs adversaires, prouvent assez que le mal en France était prodigieux. Henri IV renouvela une défense stérile, dont il négligea lui-même l'exécution. Louis XIII, ou le cardinal de Richelieu, fit trancher la tête à deux seigneurs, pour s'être battus en duel. Sévérité aussi infructueuse que la loi.

Il fallait une nouvelle révolution dans les mœurs.

C'est une preuve évidente qu'il restait encore une rouille tenace de barbarie. On connaissait peu les vrais agrémens de la société : les débauches de la table en faisaient presque tout le plaisir. On connaissait encore moins ces qualités sociales qui naissent d'une raison épurée, se développent dans un doux commerce avec la bonne compagnie : rien n'était plus

rare que les exemples de cette nature. Cependant les égards de la politesse, les sentimens d'humanité, d'honnêteté et de bienséance, pouvaient seuls extirper des abus atroces. Il fallait une révolution; il fallait que les esprits changeassent d'objets, que la raison changeât les mœurs. On verra tout changer de face sous le règne de Louis XIV.

La France y était plus propre que le reste de l'Europe.

En France, le génie national, vif, gai, généreux, ami de la nouveauté, très-susceptible de perfection, moins gêné qu'ailleurs par les entraves du gouvernement et par celles des préjugés, devait faire des progrès rapides, lorsqu'une fois ayant pris l'essor, il se trouverait dans la bonne route. Les circonstances n'étaient pas les mêmes en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Allemagne et vers le nord, où il y avait beaucoup plus d'obstacles à vaincre. L'Italie, plus féconde en modèles, se trouvait, par sa situation politique, hors d'état de produire tout ce que le génie semblait y annoncer. La crainte et la défiance enchaînent l'émulation et les vertus sociales.

Digitized by Google

IV.

DÉCLIN DU POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

La cour de Rome peu redoutable.

Quoique les préjugés de religion conservassent leur empire, on ne voit plus, depuis la ligue, ces violentes secousses que la cour de Rome donnait aux plus grands états. C'est que, d'un côté, les rois avaient affermi leur pouvoir; et que, de l'autre, l'expérience faisait craindre aux papes de nouvelles révoltes contre le saint-siége. A quoi ne s'était pas exposé Paul V, en lançant l'interdit sur Venise? Les Vénitiens ne pouvaient-ils pas suivre l'exemple des Hollandais et de tant d'autres? Le sénat ne respirait-il pas une liberté hardie qu'il était dangereux de provoquer? Rome se garderait bien aujourd'hui d'une pareille démarche.

Urbain VIII avait pourtant agrandi l'état.

Cette cour entreprenante conservait cependant ses prétentions, pour les déployer avec plus ou moins de hardiesse, suivant les conjonctures. Attentive aux moyens d'acquérir, elle étendait encore les limites d'un état formé par l'adresse plus que par la force. Elle réparait même les brèches qu'y avait faites le népotisme.

Urbain VIII (Barbérino) enrichit ses neveux, sans démembrer les provinces. Après la mort du dernier la Rovère, il réunit au domaine ecclésiastique Urbino, Montéfeltro, Gubio, Pesaro, Sinigaglia, que cette maison possédait.

Sous son pontificat, on vit naître la dispute au sujet du duché de Castro, dont les Farnèses furent dépouillés peu de temps après. Le duc de Parme, Ranuce I, fils du célèbre Alexandre, avait emprunté de grosses sommes du *Mont-de-piété*, où l'on prête, sur gage ou sur caution, à intérêt. Son fils Odoard s'étant brouillé avec les Barberins, neveux du pape, on cessa de recevoir en paiement les bleds de Castro; on réduisit ce prince à accumuler les arrérages de sa dette, on voulut ensuite qu'il payât tout à la fois; et comme la chose était impossible, on confisqua le duché de Castro, pour se payer de sa propre main. Le duc, secondé par les princes d'Italie, protégé par le cardinal de Richelieu, prit les armes et triompha des Barberins. Il fallut rendre le duché en 1644; mais la même année, après la mort d'Urbain, Innocent X le confisqua de nouveau. On le rendit encore. Enfin, à force de négociations, la chambre apostolique

Castro enlevé aux Farnèses.

vint à bout de le reprendre; elle ne s'en est pas dessaisie.

Richelieu brouillé et raccommodé avec le pape.

Dans ses démêlés avec Urbain VIII, Richelieu montra de la vigueur, tant que des intérêts personnels ne l'engagèrent point à se radoucir. Les évêques eurent défense de voir un nonce extraordinaire, qui s'était vanté que la plupart se déclareraient en faveur du pape. Des chapeaux à obtenir, furent des moyens de réconciliation. La cour de Rome avait de grands avantages, par les honneurs et les graces qu'on lui laissait distribuer. Combien de fois l'ambition ou la vanité lui a-t-elle sacrifié le bien public !

Préjugés ultramontains dans le clergé de France.

Il faut en convenir d'ailleurs, les préjugés ultramontains dominaient alors en France, comme dans toute l'église romaine. Un Pithou et d'autres savans jurisconsultes les avaient combattus invinciblement, sans que le clergé les abandonnât, malgré la liaison de ses propres intérêts avec ceux de la couronne. Les libertés de l'église gallicane étaient, pour ce corps en général, je ne dis pas un problème, mais presque une erreur. Dans les derniers états-généraux, en 1614, le cardinal du Perron, célèbre par son ambassade à Rome, sous Henri IV, s'était exprimé en prélat italien, plutôt que français. Son rituel d'Evreux faisait de

Le cardinal du Perron.

la bulle *In cœna Domini* une loi sacrée et inviolable. Au contraire, dans la même assemblée, le tiers-état n'avait pu faire passer en loi l'indépendance de la couronne, et s'était attiré, en le proposant, les clameurs du corps ecclésiastique. On vit, l'année suivante 1615, les évêques redoubler leurs efforts pour la publication du concile de Trente ; jurer même entre eux, à Paris, d'en observer les décrets ; ordonner des conciles provinciaux, où il devait être reçu avec plus de solennité. Ce qui étonne davantage, c'est que la cour venait de casser un arrêt du parlement, par lequel on déclarait le souverain indépendant pour le temporel.

Serment des évêques pour le concile de Trente.

Enfin, on vit Richelieu, ce ministre si jaloux de l'autorité absolue, se joindre aux persécuteurs de Richer, docteur de Sorbonne, dont le crime était d'avoir prouvé que le pape est soumis au concile général ; qu'il n'est point un monarque dans l'église, et que les princes peuvent se mêler du gouvernement ecclésiastique, en ce qui n'appartient pas au dogme. On emprisonna Richer ; on l'aurait livré au pape, si le chancelier et le parlement n'eussent agi en sa faveur. Le P. Joseph du Tremblay, fameux capucin, moitié enthousiaste, moitié intrigant, l'ami et l'émissaire du ministre, ayant attiré chez

Richer persécuté par Richelieu.

Digitized by Google

lui le docteur, fit paraître tout-à-coup des assassins, et lui arracha, en présence d'un notaire apostolique, une rétractation que Richer se reprocha toujours d'avoir signée: * Voilà ce qu'on appelait servir l'église.

Réflexion utile pour les esclaves des préjugés.

Comment les esclaves de l'opinion peuvent-ils résister à des exemples si frappans? Comment, après avoir suivi la trace des siècles, ne sentent-ils pas la nécessité de soumettre à l'examen les jugemens de leurs maîtres, sur ce qui est du ressort de la raison? N'ont-ils pas trouvé dans tout l'univers une foule d'erreurs absurdes, consacrées long-temps par la superstition et l'ignorance, reconnues ensuite avec peine pour ce qu'elles sont en effet? Doutait-on que les papes eussent le droit de déposer les princes excommuniés, quand ils exerçaient ce droit étrange, en allumant les guerres civiles par une bulle? Doutait-on de leur infaillibilité, plus étrange encore, quand elle faisait recevoir des décrets, aussi contraires à l'équité qu'au bon sens?

---

* Ce fait est rapporté comme certain par des auteurs graves, quoique le P. d'Avrigni prétende que ce n'est qu'une imposture. (Voyez *Mémoires chron. et dogmat.*, année 1612.)

Le clergé de France, aujourd'hui si estimable, doutait-il, sous Henri III et Henri IV, que l'hérésie dût exclure de la couronne? Pensait-il sous Louis XIII, comme il a fait sous Louis XIV? Et ne méprise-t-il pas, de nos jours, quelques idées fausses, qu'il croyait devoir soutenir au commencement du siècle?

Progrès et chûte des préjugés de religion.

Tel est le sort des préjugés religieux qui n'ont pas la foi divine pour fondement. On les croit d'abord, parce qu'on est aveugle. On les modifie peu-à-peu, dès que l'on ose en apercevoir la fausseté. L'évidence enfin les dévoile, et alors ils tombent d'eux-mêmes. Heureux les hommes, s'ils n'ont plus que la religion, au lieu de tant de superstitions funestes!

Bons livres condamnés, parce qu'ils déplaisaient à Rome.

Rome était trop intéressée au maintien de ses maximes, pour ne pas élever toutes les barrières imaginables contre ce qui pouvait les détruire. De-là, cet *index* des livres défendus, où furent mis d'excellens livres, l'histoire du président de Thou, ces ouvrages sur nos libertés gallicanes; qui l'aurait cru? les traductions des livres saints. De-là, les anathèmes et les persécutions, attachés aux efforts de l'esprit humain pour découvrir le vrai, et pour le répandre. Comme si la foi catholique était fondée sur une ignorance méprisable! comme si on ne fournissait

pas des preuves à ses ennemis, en craignant pour elle l'approche de la lumière! Disons-le hardiment, la honte des anciens inquisiteurs de tout pays demeure empreinte dans les bons ouvrages qu'ils ont condamnés; et le bonheur des nations est en partie d'avoir secoué le joug de leur tribunal.

Contrariété des jugemens sur les livres, digne de réflexion.

La contrariété des jugemens sur les livres fournirait matière à de nouvelles réflexions. En Espagne même on jugeait quelquefois autrement qu'à Rome: on y condamna les Annales ecclésiastiques du cardinal Baronius, parce qu'elles décriaient la *monarchie de Sicile*, ce droit de légation accordé aux rois normands. Ce qui était condamné à Rome par un motif, l'était ailleurs par un motif tout contraire. Là, on proscrivit la doctrine du cardinal Bellarmin, parce qu'elle refusait au pape la puissance directe sur le temporel des rois : ici, le parlement la flétrit, parce qu'elle attribuait au pape une puissance indirecte, qui au fond avait les mêmes conséquences. Enfin, le tribunal de Rome, toujours prêt à condamner les auteurs judicieux, sur de frivoles soupçons d'hérésie, approuvait ces théologiens séditieusement fanatiques, dont les écrits tendaient au régicide et au bouleversement des états. Les appro-

bations et les condamnations de livres méritent une place dans l'histoire de l'esprit humain.

La cour de Rome s'occupe de titres.

Malgré le dévoûment extrême de presque tout le clergé catholique pour la cour de Rome, elle perdait beaucoup de son influence et de son pouvoir, depuis que les jurisconsultes étaient éclairés, et les souverains affermis. Elle devait donc en attacher plus de valeur aux petites choses. Si elle ne pouvait commander, elle voulait éblouir. En 1630, les cardinaux demandent à Urbain VIII que leur titre d'*illustrissime* soit changé en celui d'*éminentissime*; qu'excepté les empereurs et les rois, chacun soit obligé de le leur donner en conversation et par lettres; sans quoi ils ne recevront point les lettres, et ne verront point les personnes; enfin que, si quelque prélat, même patriarche, ose prendre l'*éminence*, il encoure l'indignation du saint siége, et soit privé, *par le fait*, du revenu de ses bénéfices. Le pape accorde tout. Depuis ce temps, les évêques ont voulu aussi des titres pompeux. On les appelait *révérent père*, *votre révérence;* ils ont acquis le *monseigneur* et la *grandeur;* la *révérence* est le partage des moines.

Requête des cardinaux pour l'*éminence*.

Dispute singulière des capu-

Urbain, dont on vante l'érudition, l'amour des lettres, le talent poëtique,

cins avec les autres francis-cains.

s'occupa sérieusement d'autres affaires, qui semblaient appartenir aux siècles barbares. Les capucins existaient depuis environ cent ans. Leur réforme, leur multiplication et la préférence qu'on leur donnait, ne pouvaient manquer de déplaire au reste des franciscains. Ceux-ci leur disputaient opiniâtrement la qualité d'enfans de Saint François; et, pour éluder une bulle de Paul V, favorable aux capucins, ils soutenaient que, si ces derniers descendaient du saint fondateur, ce n'était pas du moins en droite ligne. Une bulle de 1627 assura le titre des capucins en déclarant que leur institution date du commencement de la règle séraphique, puisqu'ils ont toujours observé cette règle. Une autre bulle venait de terminer une autre querelle entre eux et les récollets, au sujet de la forme de leurs habits. Le pape décida, sous peine d'excommunication, la manière dont ils s'habilleraient tous.

Bulle à ce sujet.

Ces minuties servent à peindre l'esprit du temps. On pourrait y joindre les priviléges absurdes, prodigués aux divers ordres religieux, pour les affranchir de toute autorité non papale. C'est à quoi le clergé et les tribunaux de France n'avaient garde de consentir. Passons aux choses de théologie qui intéressent la société.

V.

THÉOLOGIE. CASUISTES. DISPUTES FUNESTES.

Erasme, jetant du ridicule sur les théologiens de son temps, s'exposait à de terribles injures, mais rendait service à la religion, et donnait une preuve de la solidité de son esprit. La théologie scolastique, la seule qu'on connût alors, infectée des rêveries du péripatétisme arabesque, était communément un jargon barbare et inintelligible. Elle dégradait la simplicité de la foi chrétienne par de ténébreuses futilités; elle défigurait les dogmes par des explications extravagantes; elle noyait un petit nombre de vérités saintes, dans un océan de questions frivoles et insolubles; elle s'agitait sur des objets *formels* ou *matériels*, sur des *distinctions de raison raisonnée* ou *de raison raisonnante*, sur des mots enfin auxquels ne répondit jamais aucune idée. Ces graves docteurs, méprisant du haut de leur chaire les savans même, se croyaient les organes de la vérité divine, lorsqu'ils citaient un texte de saint Thomas d'Aquin, ou de Scot. Ils connaissaient peu la Bible, en-

La théologie scolastique du temps d'Erasme.

core moins les anciens Pères, encore moins l'histoire ecclésiastique. Leurs sophismes, soutenus de passages qui souvent ne prouvaient rien, tenaient lieu de toute certitude; et leurs écoles retentissaient néanmoins de disputes interminables.

Les protestans font renaître de meilleures études.

Ce fut, comme nous l'avons déjà observé, un sujet de triomphe pour Luther et les protestans. Avec les armes de l'érudition et de la critique, ils écrasaient de faibles adversaires dont l'orgueil ne voulait jamais avoir tort, et ne se défendait ordinairement que par des absurdités. Les novateurs abusaient, sans doute, de ces armes; mais il fallait s'en servir pour les vaincre. La nécessité de les combattre fit donc renaître la véritable théologie, c'est-à-dire, l'étude des livres saints, de la tradition et les conciles. On apprit les langues savantes ; on puisa dans les sources de la doctrine sacrée ; on suivit un plan de controverse, où la vérité se développa : le jésuite Bellarmin fraya utilement cette carrière.

Cependant la mauvaise scolastique se perpétua.

Les théologiens ne quittèrent pas cependant leur goût de scolastique. Il s'est perpétué jusqu'aujourd'hui dans plusieurs écoles. De-là vient qu'un nombre d'hommes supérieurs y ont pris tant d'éloignement pour une étude stérile; et peut-être

en sont sortis moins convaincus de leur religion qu'on leur avait si mal enseignée. La mauvaise théologie a vraisemblablement multiplié les esprits forts ; et combien de bons esprits n'a-t-elle pas consumés dans les sophismes ?

De là de funestes discordes.

Si du moins on n'avait perdu que le temps ? si la discorde ne s'était pas réveillée au sein de la scolastique, pour agiter ensuite le monde chrétien ! Mais l'intérêt ou l'entêtement de corps, l'enthousiasme, la superstition, la *haine théologique*, trop célèbre, rendaient toujours ces disputes aussi pernicieuses qu'éclatantes. Ce que les moines avaient excité de troubles en orient, se reproduisait par la même cause en occident. Sans la rivalité des dominicains et des augustins, le luthéranisme fût peut-être tombé dans l'oubli. Des corps nombreux et actifs, répandus de toutes parts, prêchant, dirigeant, enseignant, jaloux les uns des autres, étaient d'autant plus redoutables en théologie, qu'ils donnaient à leurs opinions l'importance des vérités les plus nécessaires.

Disputes violentes sur la *conception immaculée*.

Depuis des siècles, on voyait les dominicains et les cordeliers se combattre, au sujet de l'*immaculée conception*. Ceux-là voulaient que la sainte Vierge eût participé au péché d'Adam ; ceux-

ci, qu'elle fût née sans la souillure originelle. Toute l'Espagne était en fermentation pour cette dispute, toute l'Europe y prenait part. Non-seulement des sociétés de théologiens, mais des compagnies de magistrature, s'obligeaient par serment à soutenir la gloire de Marie, qu'on faisait dépendre de l'opinion des cordeliers. On décriait leurs adversaires, comme des ennemis de la mère de Dieu, et de son fils. Pour défendre une doctrine si ardemment combattue, les dominicains joignirent quelquefois les fraudes pieuses aux argumens. Ils supposaient des miracles, parce que l'on en débitait contre eux. Ils se rendirent même coupables à Berne d'une imposture criante, qui souleva les Suisses contre l'églises romaine, lorsque Zuingle prêcha la réforme. La dévotion leur était contraire, mais leur crédit était grand à Rome; et leur opinion n'a point été condamnée, quoiqu'une fête solennelle semble consacrer l'autre sentiment. On dispute encore, si c'est au premier, ou au second instant de sa conception, que la Vierge a été sans tache. Heureusement cette dispute reste dans la poussière des écoles.

Les jésuites, contre les dominicains.

Avec les jésuites, nés au sein de la controverse, et les plus ardens théologiens du monde, naquirent de nouveaux

troubles, qui devaient durer autant qu'eux. Rivaux des dominicains, ils se montrèrent d'abord zélés défenseurs des prérogatives de la Vierge immaculée, et de toutes les dévotions inventées en son honneur. La guerre théologique sur la grace s'alluma bientôt. Quelle est la nature de la grace? comment agit-elle sur la volonté? comment produit-elle les bons sentimens, les bonnes actions de l'homme? Les théologiens prétendaient le savoir, quoique ce fussent les secrets de Dieu. Les thomistes ou dominicains avaient trouvé une *prémotion phisique*, les scotistes ou franciscains, une *prédéfinition*; et avec ces grands mots ils expliquaient le mystère, en le rendant plus inconcevable.

Systèmes sur la grace.

Molina, jésuite espagnol, persuadé que leurs systèmes anéantissaient la liberté, ou ambitionnant la gloire d'en établir un nouveau, imagina la *science moyenne*, par laquelle Dieu connaît les futurs conditionnels, et se dirige dans la dispensation des graces, de manière que leur efficacité suppose le consentement prévu de la volonté humaine. Cette opinion révolta. Les dominicains surtout crièrent au pélagianisme; ils remuèrent les universités d'Espagne, l'inquisition, les évêques, enfin la cour de Rome. Clément

Molina, et la *science moyenne*.

VIII mourut, sur le point de condamner la doctrine de Molina.

Congrégations *de Auxiliis.*

Les fameuses congrégations de *Auxiliis*, qu'il avait établies en 1597 pour examiner le molinisme, finirent seulement en 1607, sous Paul V. Les dominicains et les jésuites y disputèrent sans relâche avec une extrême chaleur. La bulle de condamnation était dressée. Mais les jésuites, récemment chassés de Venise pour avoir gardé l'interdit du pape, surent se prévaloir de leur obéissance aveugle à ses ordres. Il défendit aux uns et aux autres de se condamner mutuellement; et l'animosité se perpétua, ainsi que la dispute.

Prédiction de Henriquez, jésuite contre le molinisme

Henriquez, confrère de Molina, avait dit en parlant du livre de ce théologien: « Si jamais une telle doctrine est soutenue par des hommes puissans et rusés, » qui appartiennent à quelque ordre religieux, elle mettra l'église en péril, » et causera la perte d'un grand nombre de catholiques. » On voit dans quel sens parlait un homme qui se bornait à la théologie : il craignait pour le dogme de la grace. A considérer les choses humainement, la prédiction paraîtra plus juste. Dès qu'un ordre puissant et politique embrassait une nouvelle doctrine, il devait tout mettre en œuvre pour

l'établir, sur les ruines même de ses adversaires. Et de-là combien de tempêtes dans l'église ! combien de cabales dans la société ! combien d'honnêtes gens immolés par le faux zèle ! combien d'excès transformés en devoirs ! combien de maux faits à la religion, que l'on accuse si injustement des fautes de ses ministres ! La dispute sur la grace est devenue une hydre, dont une tête coupée en a toujours produit d'autres, par l'ardeur implacable des disputans.

Affaires de Baïus.

Dès l'année 1565, les cordeliers avaient déféré plusieurs propositions de Michel Bay ou Baïus, docteur de Louvain, qui, attaquant l'immaculée conception, leur parut aussi attaquer la foi de l'église dans les matières de la grace. Pie V en condamna soixante et treize, comme *hérétiques, erronnées, suspectes, téméraires, scandaleuses*, sans que la bulle en specifiât aucune. Ainsi on avait de quoi disputer encore sur ce qui était hérésie, ou sur ce qui ne l'était pas.

Embarras des docteurs de Louvain.

Les docteurs de Louvain furent embarrassés, surtout pour une virgule, dont la position devait fixer le sens d'une phrase. Ils consultèrent Rome ; l'affaire traîna en longueur. Les disputes continuaient dans cette université en 1580, lorsque Grégoire XIII y envoya une bulle

qui confirmait celle de Pie V. Tolet, célèbre jésuite, depuis cardinal, était chargé de la faire recevoir. Il y réussit, il obligea Baïus, non-seulement de rétracter ses propositions, mais de convenir qu'il les avait écrites dans le même sens où elles étaient condamnées.

Le livre de Jansénius renouvèle la dispute.

Ce triomphe des jésuites (car leur doctrine combattait directement celle de Baïus,) prépara les voies au jansénisme. Cornélius Jansénius, évêque d'Ipres, ancien professeur de Louvain, avait composé un gros livre, pour expliquer les sentimens de saint Augustin sur la grace. L'ouvrage parut en 1640, après sa mort. Les jésuites l'attaquèrent aussitôt. Urbain VIII le condamna en 1642. Les docteurs de Louvain traitèrent sa bulle de subreptice, parce qu'elle imputait à Jansénius la doctrine de Baïus. Ils députèrent à Rome, et leurs députés en revinrent au bout de trois ans, aussi avancés que le premier jour de leur voyage.

On dénonce sa doctrine, et Innocent X la condamne.

L'esprit français n'était pas moins tourné à la controverse que l'esprit flamand; ni les jésuites de France moins entêtés que les autres de leurs systèmes, qu'ils s'efforçaient de lier à la religion. Aussi l'affaire de Jansénius, ou plutôt de son ouvrage, mit-elle bientôt le clergé en mouvement. L'abbé de Saint-Cyran, mauvais

écrivain, ami de l'évêque d'Ipres, avait répandu sa doctrine parmi des hommes d'un mérite rare, tels que le célèbre Arnaud, et les savans solitaires de Port-Royal. Un docteur de Sorbonne, croyant la foi en danger, dénonça quelques propositions du livre de Jansenius. On allait en publier la censure; mais soixante docteurs l'arrêtèrent par un appel comme d'abus. Environ quatre-vingts évêques suivirent néanmoins l'affaire. Ils dénoncèrent à Rome les cinq fameuses propositions. Innocent X les condamna en 1653, malgré les efforts du général des dominicains, et les remontrances de onze prélats français.

Les cinq propositions.

Ces propositions disent en substance, 1.° qu'il y a quelques commandemens de Dieu, impossibles aux justes, parce que la grace leur manque; 2.° qu'on ne résiste jamais à la grace; 3.° qu'une liberté exempte de contrainte, et non de nécessité, suffit pour le mérite ou le démérite; 4.° que l'hérésie semi-pélagienne consistait à soutenir que l'on peut résister ou obéir à la grace; 5.° enfin, que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes.

Les jansénistes abusaient de l'autorité.

Une doctrine si dure, trop semblable à celle des protestans, semblait effectivement appuyée sur des textes de saint

Augustin. Mais de même que les protestans avaient tort, en se fondant sur des passages de saint Paul, pris à la lettre, pour combattre des vérités également conformes à l'écriture et à la raison : Jansénius et ses partisans avaient tort aussi, de ne vouloir rien adoucir des expressions les plus âpres de saint Augustin, qui dans la chaleur des controverses, ne s'était pas toujours accordé avec lui-même. Si l'on avait pu définir en théologie, ou seulement examiner de bonne foi jusqu'où l'autorité doit s'étendre sur chaque matière, on aurait coupé la principale racine des disputes. Les Jansénistes se passionnaient trop, pour ne pas franchir les bornes.

Leurs adversaires manquaient de sagesse.

D'autre part, était-il prudent de faire tant de bruit contre un livre obscur, à peine connu de quelques docteurs? était-il sage de réveiller des querelles qui pouvaient produire un schisme? était-il juste d'accuser d'hérésie, de persécuter comme hérétiques, des hommes pieux et respectables, toujours fermes dans leur profession de catholicité, ainsi que dans leurs opinions théologiques? n'était-il pas dangereux d'inspirer l'esprit de secte, en échauffant la haine et l'enthousiasme? Les suites de cette affaire, que je repren-

drai ailleurs, n'offriront rien que d'affligeant pour l'église.

Une autre espèce de théologie, mise en vogue par les ordres monastiques, moins sujette aux abus des controverses, puisqu'elle ne touchait point au dogme, devint cependant une autre source de scandales, parce qu'elle fut bientôt corrompue. Je parle de la *théologie morale*, ou de la science des casuistes. Elle nous offre une matière de réflexions intéressantes, car rien n'intéresse plus que les mœurs.

Théologie morale.

Socrate, Platon, Cicéron, Senèque et plusieurs stoïciens, avaient traité la morale en philosophes, établissant les devoirs, et inspirant l'amour de la vertu, avec une force de raison et de sentiment, digne de la grandeur du sujet. Les pères de l'église l'avaient traitée en vrais pasteurs des ames, développant les maximes de l'évangile, les inspirant avec onction, et enseignant tout ce qu'il fallait pour vivre en chrétien. Au renouvellement des études, les théologiens la traitèrent en scolastiques, subtilisant, sophistiquant, disputant sur tout, mettant des mots à la place des choses, embrouillant les idées simples, obscurcissant les premières vérités par de fausses applications. Ce fut bien pis quand les ordres mendians dominèrent.

Comment autrefois on enseignait la morale.

Les scolastiques la défigurent.

Pourquoi les casuistes se multiplièrent.

Alors la confession secrète devint plus fréquente ; et on y entra dans un détail plus minutieux. Les pénitences canoniques s'abolissaient de jour en jour ; le jugement particulier du confesseur suppléait aux anciennes règles. De lui seul dépendaient la satisfaction, l'absolution. Comme il avait besoin de principes pour se diriger, on imagina d'en faire un corps de science. Mais au lieu de consulter l'évangile, les canons, les pères, et même la conscience universelle, on composa selon la méthode scolastique, des traités informes et diffus, espèce de codes arbitraires, où les cas furent décidés souvent au gré du caprice et de l'ignorance. Cette carrière une fois ouverte, des essaims de casuistes s'empressèrent de la remplir.

Distinction des péchés en mortels et véniels.

La distinction des péchés en mortels et véniels, les uns qui damnent, les autres non, aurait dû les arrêter au premier pas, s'ils avaient réfléchi sur leur entreprise. Car la différence du véniel au mortel étant, selon eux, comme infinie, dans qnel abîme devaient-ils se perdre nécessairement, dès qu'ils voulaient spécifier les péchés en chaque matière? Comment trouver le point, par exemple, où le larcin sera mortel? un, deux, dix écus, lui imprimeront-ils ce caractère, qu'il

n'aurait pas au-dessous d'une certaine somme ? Etablir sur de tels fondemens les règles de la conduite, et les expiations nécessaires au salut, c'est exercer le jugement de Dieu avec les préjugés de l'école ; c'est soumettre la morale chrétienne aux plus bisarres fantaisies.

Relâchement, fruit de la doctrine des casuistes.

Un des premiers fruits de la nouvelle science fut le relâchement. Fleuri en apporte la raison. « Les casuistes étaient la » plupart religieux, et religieux men- » dians, qui se trouvaient presque seuls » en possession des études, et de l'ad- » ministration de la pénitence. Or la men- » dicité est un grand obstacle à la sévé- » rité et à la fermeté envers ceux dont » on tire la subsistance. » Ils commirent, comme le remarque le même auteur, deux fautes essentielles ; l'une, d'excuser les péchés par leurs distinctions scolastiques ; l'autre, de faciliter extrêmement l'absolution. « Cette facilité, ajoute-t-il, sem- » blait nécessaire dans les pays d'inqui- » sition, où le pécheur d'habitude n'ose » manquer au droit pascal, de peur d'être » dénoncé, excommunié, et, au bout de » l'an, déclaré suspect d'hérésie, et com- » me tel poursuivi en justice : aussi est- » ce dans ces pays-là qu'ont vécu les » casuistes les plus relâchés. » Le résultat de leur doctrine, revient presque à dire ;

qu'*on peut pécher tous les jours*, *en se confessant tous les jours.* *

Ils mirent tout en problème.

Certainement une expiation si facile devait multiplier les désordres. On fit plus. En cherchant à établir avec exactitude la distinction des péchés, on sappa jusqu'aux fondemens de la morale. On mit tout en problème : Si la fraude, la vengeance, la calomnie, l'homicide, la révolte, le régicide, ne pouvaient pas être légitimes; on les justifia quelquefois par les plus folles décisions. On inventa ce probabilisme funeste, qui apprend à pécher en sûreté de conscience. Une opinion devenait probable par l'autorité d'un auteur grave, d'un homme savant et pieux : dès-lors elle pouvait être suivie sans crainte. Or presque tous les casuistes les plus renommés avaient quelque sentiment faux, contraire même aux principes essentiels de la société civile ou chrétienne. Ainsi les juges de la conscience semblaient enseigner et autoriser le crime.

Probabilisme.

Morale des anciens philosophes plus pure.

Qu'on oppose à la morale des casuistes relâchés, celle des Offices de Cicéron, sans parler ici de celle des stoïciens ; on

* Voyez le huitième Discours de l'abbé Fleuri.

verra qu'une théologie corrompue par des préjugés honteux n'approche pas même, sur beaucoup de points essentiels, des lumières de la raison. Faut-il s'en étonner? Cette classe d'écrivains raisonnait peu, connaissait mal le cœur humain, ne remontait point aux principes; ils se copiaient, se citaient les uns les autres: quelques chefs traînaient après eux une multitude aveugle, dont ils étaient les oracles.

Les jésuites s'égarent dans cette carrière.

Les jésuites, passionnés pour tous les genres de travaux, où la religion donne de l'empire sur les hommes, et tantôt excités par le zèle, tantôt par la rivalité et l'esprit de corps, ne tardèrent point à se signaler dans une étude si périlleuse. Ils suivirent la route tracée; ils en ouvrirent aussi de nouvelles. Enfin ils s'égarèrent comme les autres, d'autant plus que, partant des mêmes principes, ils en étendaient plus loin les conséquences, parce qu'en général ils suivaient mieux un système. Sanchez, grand casuiste de leur ordre, dont ils vantent les mœurs pures, publia un *in-folio* sur le mariage, où il semble en plusieurs endroits insulter à la pudeur. Tant la manie de tout décider entraînait d'inconvéniens.

Lettres provinciales.

On connaît assez par les *Lettres Provinciales*, les justes reproches faits à

d'autres casuistes de la société. Pascal dissimule dans cette satire, qu'ils avaient emprunté d'ailleurs la plupart de leurs opinions ; il interprète malignement la morale sévère de quelques jésuites, très-opposés aux sentimens du grand nombre; il prête au corps entier des intentions exécrables, qu'on ne peut supposer dans aucun corps de cette nature : mais son chef-d'œuvre n'en démontre pas moins, que les abus de la théologie morale, comme ceux de la scolastique, ont été une des pestes du genre humain.

Excès des rigoristes.

Tout excès, même dans le bien, produit un mal réel. Aux docteurs relâchés qui flattaient les passions, s'opposèrent des rigoristes qui détruisaient, en quelque sorte, la nature. Leur sombre misanthropie, outrant la perfection chrétienne, changeait en crimes les choses les plus innocentes. Ils condamnaient les amusemens permis et honnêtes; ils combattaient des sentimens et des usages, sans lesquels le commerce de la vie civile tomberait bientôt; ils imposaient de faux devoirs, dont le joug ferait haïr la vertu au commun des hommes; ils damnaient aussi aisément que les autres absolvaient ; et appuyant leurs décisions d'autorités saintes, ils se croyaient les seuls apôtres de la morale évangélique,

tandis qu'en effet ils la rendaient impraticable. C'est le génie ordinaire des réformateurs.

Que résultait-il de ce contraste ? une cruelle inquiétude pour les consciences timorées ; et pour les esprits forts, un mépris superbe du jugement des théologiens. On voyait une école défendre sous peine de l'enfer, ce qu'une autre permettait ou excusait hautement ; on voyait décider le pour et le contre dans le même lieu ; on voyait des pratiques utilement reçues dans un endroit, rigoureusement proscrites dans le voisinage. On flottait entre le plus et le moins probable, sans avoir de règle pour se décider. Tantôt on attachait l'idée de crime à de simples fautes ; tantôt on se flattait d'expier le crime par des formules. Quelquefois le même docteur favorable à certains désordres, était impitoyable sur certaines minuties. Les deux excès nuisaient donc beaucoup et au chrétien et au citoyen. Une morale claire, précise, tirée de la loi divine et de la connaissance du cœur humain ; une conscience droite, éclairée par l'évangile et par la raison, auraient dû servir de casuistes.

Maux qui résultent de la contrariété des décisions

L'esprit de contention suivait les théologiens aux extrémités de l'univers. Si un zèle héroïque transportait des mis-

L'esprit de la contention, même

parmi les missionnaires.

sionnaires dans les pays les moins connus, il était rare que ce zèle n'y fût troublé par la discorde, quand les apôtres n'avaient pas le même habit. A la Chine, où les jésuites réussirent quelque temps, les dominicains leur suscitèrent bientôt une querelle, au sujet des cérémonies pratiquées en l'honneur des illustres morts. Aux yeux des jésuites, c'étaient des coutumes civiles que l'on devait tolérer : ce furent aux yeux des dominicains, de criminelles idolâtries qu'il fallait détruire. L'affaire, portée à Rome, y a pris différentes tournures, selon les temps. Il nous suffit d'observer que ces étranges disputes ont indigné le gouvernement chinois ; que chez des peuples moins sages, elles ont également ruiné tout le fruit des missions ; et que, si la foi s'éteint en Europe, comme on ne le voit que trop, c'est en grande partie l'effet d'une cause toute semblable.

Presque toutes les querelles de religion, nées dans le cloître.

En suivant les faits historiques, en réfléchissant sur la nature même des choses, on voit que presque toutes les querelles de religion sortirent des cloîtres, pour embraser l'église d'Occident, comme celle d'Orient. Le caractère, le régime, les préjugés, l'influence et le crédit des religieux, leurs études, leurs vertus même, quand elles n'étaient pas

réglées par la vraie sagesse, tout concourait à renouveler perpétuellement l'incendie. Ces vastes corps, qui semblaient appartenir à une puissance étrangère, bien plus qu'aux états dont ils tiraient leur subsistance, se multipliaient, s'étendaient toujours. Le seizième siècle produisit les théatins, les jésuites, les oratoriens, les somasques, les camaldules, les servites, les doctrinaires, les capucins, les récollets, les piquepuces, les carmes et carmélites déchaussés, etc. Ce dernier ordre, établi en France au commencement du dix-septième siècle, y a soixante-deux couvens. Et qu'était-ce en comparaison des jésuites et des capucins?

Multiplication des ordres religieux au seizième siècle.

VI.

SCIENCES ET LITTÉRATURE.

Pour dissiper les ténèbres toujours favorables au désordre, il fallait que les sciences fissent éclore la vérité. Ce qu'on appelait *science* depuis plusieurs siècles, y mettait le plus grand obstacle. C'était presque toujours un tissu de rêveries, érigées en principe par des hommes qui en recevaient, pour ainsi dire, leur existence; qui s'irritaient contre la moindre nouveauté, et qui anathématisaient la

En quoi consista long-temps la science.

raison, parce qu'ils avaient lieu de la craindre. Aristote, ou plutôt ses ignorans commentateurs, exerçaient une autorité despotique sur l'esprit humain. Les lois même (étrange folie!) défendaient rigoureusement toute doctrine contraire aux absurdités de l'école. On peut dire, en un mot, que la pensée, que le sens commun devenait souvent un crime.

La philosophie n'était qu'absurdités.

Si le péripatétisme avilissait la théologie, que devait être la philosophie? Et si nous l'avons vue de nos jours, encore pleine de *catégories*, d'*universaux*, de *quiddités*, de *négations*, de *formes*, d'*essences*, enfin de ridicules chimères, magistralement enseignées à la jeunesse dans plusieurs écoles publiques, en quoi devait-elle consister alors, quand on n'avait aucune idée de meilleures études, ni aucune liberté pour un meilleur enseignement?

Commencement des vrais philosophes.

Mais des génies libres, courageux, capables de briser le joug du pédantisme, donnèrent l'essor à la raison et lui ouvrirent le chemin des connaissances.

François Bacon.

Sous Jacques I, roi d'Angleterre, François Bacon, plus illustre philosophe dans sa disgrace, qu'il n'avait été bon chancelier à la cour, renferma dans quelques ouvrages précis le germe de la plupart des découvertes. Il démontra le vice des

Digitized by Google

méthodes usitées, et en proposa d'excellentes. Il fit voir la futilité des abstractions, dont se repaissaient les docteurs; et établit pour base de la science les faits que présente la nature. Il indiqua l'observation et l'expérience comme la source des vérités inconnues, et prophétisa en quelque sorte les miracles qu'elles devaient bientôt produire. Il donna enfin à penser qu'on ne savait rien; et c'était alors ce qu'il importait surtout d'apprendre.

Descartes.

Quelque temps après parut Descartes, gentilhomme de Touraine, qui réfléchissant sur les notions fausses dont ses maîtres l'avaient imbu, sur l'ignorance scientifique révérée sous le nom de philosophie, entreprit de refondre toutes ses idées, de manière à ne conserver, s'il était possible, aucune trace de ses premières erreurs. Il commença par le doute, il en démontra la nécessité: et quoi de plus nécessaire en philosophie, où l'examen des idées et la force des raisons doivent seuls fixer le jugement? Par un ou deux principes clairs, il renversa le système ténébreux de l'école. Mais son imagination trop vive l'égara. Il voulut créer un nouveau système. Il expliqua le mécanisme de l'univers, avec des tourbillons ingénieux que la nature désavoue. Il forma enfin une secte, qui du moins

Sa méthode.

Ses erreurs.

inspira le goût de raisonner clairement. C'était porter le coup mortel au péripatétisme. Le passage de l'erreur à la vérité est si difficile, qu'on ne peut guère le franchir sans quelque faux pas. Peut-être même les écarts de ce fameux philosophe ont-ils servi au progrès de la science. Son système séduisant fit d'abord des enthousiastes, trop supérieurs aux scolastiques, pour ne pas triompher de leurs sophismes et de leurs injures. Sa méthode a dirigé depuis les observateurs de la nature ; et ceux-ci ont dissipé les illusions cartésiennes.

Gassendi. Gassendi, ecclésiastique provençal, plus circonspect que Descartes son contemporain, et par conséquent moins capable de faire du bruit, attaqua sourdement les vieux préjugés, et s'efforça de réformer le système des atomes d'Épicure. Il opposa des raisons solides au plein absolu de cartésianisme. Ses atomes, nageant dans le vide avec une tendance ou une répulsion réciproque, approchent plus de la vérité que les tourbillons. Cependant, ce ne pouvait être qu'un système plus ou moins probable. On manquait encore d'expériences ; on avait besoin de faits pour avoir des vérités : heureusement le génie tournait ses efforts de ce côté-là.

Un des hommes à qui les sciences doivent principalement leurs progrès, et que l'ignorance en punit davantage, fut Galilée, bâtard d'un noble Florentin. Le système de Copernic, où le mouvement de la terre autour du soleil explique si bien tous les phénomènes, méritait de l'avoir pour défenseur. Ses observations mirent ce système dans un jour comparable à l'évidence. On avait trouvé par hasard, vers la fin du dix-septième siècle, un commencement de télescope, en ajustant aux bouts d'un tuyau deux verres, l'un concave et l'autre convexe. Galilée l'apprit seulement en 1609. Il conçut d'abord les avantages que produirait une telle invention perfectionnée. Il médita, il essaya. Bientôt il eut un télescope, qui fit paraître les objets trois fois plus grands qu'ils ne le sont dans la nature. Il les agrandit jusqu'à trente-trois fois, en perfectionnant toujours la lunette. Enfin, il découvrit les montagnes de la lune, les satellites de Jupiter, les phases de Vénus, les taches et la rotation du soleil. Ainsi l'analogie entre la terre et les autres planettes fut tellement constatée, qu'à moins de fermer les yeux à la lumière, le mouvement du globe que nous habitons devenait presque indubitable.

Galilée.

Son télescope, et ses découvertes en astronomie.

Persécutions attachées à la science.

Mais éclairer le genre humain, c'était s'exposer à de terribles infortunes. Gassendi n'osa combattre Aristote, qu'avec des précautions infinies, en soumettant ses ouvrages au jugement de l'église; comme si Aristote et la foi eussent pu avoir quelque chose de commun. Descartes, retiré en Hollande, pour y jouir de la liberté, y trouva des persécuteurs, et se vit accusé d'athéisme, après avoir publié de nouvelles preuves de l'existence de Dieu. Les persécutions qu'essuya Galilée en Italie, sont trop mémorables pour qu'il nous soit permis de les passer entièrement sous silence.

L'inquisition poursuit Galilée.

Un moine le dénonce en 1616 à l'inquisition de Rome. Il y comparaît. Le cardinal Bellarmin l'oblige de promettre qu'il ne soutiendra plus le système de Copernic, ni de vive voix, ni par écrit. Seize jours après, il met au jour son *Dialogue*, où l'un des interlocuteurs développe ce système, et fait trop connaître de quel côté est la raison. Les ennemis de la science reviennent donc à la charge. Galilée est de nouveau cité à Rome. L'inquisition rend en 1633 ce décret, digne certainement du dixième siècle : *Dire que le soleil est au centre et sans mouvement local, est une proposition absurde et fausse en bonne*

Décret mémorable des inquisiteurs.

philosophie, hérétique même, étant expressément contraire à la sainte écriture. Dire que la terre n'est pas placée au centre du monde, ni immobile, mais qu'elle se meut d'un mouvement même diurne, est aussi une proposition fausse et absurde en bonne philosophie, et au moins erronée dans la foi. Le philosophe, condamné à la prison, quoique traité d'ailleurs avec des ménagemens rares, fut contraint d'abjurer solennellement ces *absurdités et hérésies*. Il mourut aveugle en 1642, à l'âge de soixante et dix-huit ans.

Ce décret est une bonne leçon.

Je supprime toute réflexion sur le décret des inquisiteurs, signé par sept cardinaux. Il confondra éternellement les hommes présomptueux qui condamnent ce qu'ils ignorent; et qui osent, en quelque manière, rendre la religion complice de leurs excès contre la raison. Ne doivent-ils pas du moins se souvenir que l'écriture dont ils appuyaient leur jugement dogmatique, eux-mêmes étaient souvent obligés de la prendre dans un sens fort éloigné du littéral.

Le cardinal Bentivoglio, pour le philosophe.

Observons, pour l'honneur des lettres, que le cardinal Bentivoglio, historien estimable, qui avait été le disciple du philosophe, et qui était premier commis-

saire de l'inquisition, s'opposa tant qu'il put à l'injustice. Mais que pouvait un sage, contre la démence de son siècle?

Autres découvertes de Galilée.

On doit à Galilée d'autres découvertes importantes. Il observa que des corps inégaux en pesanteur tombent avec une égale vîtesse, que dans la chûte des corps, le mouvement s'accélère selon la progression des nombres impairs; que les vibrations d'un pendule, plus ou moins grandes, pourvu qu'elles soient peu considérables, se font en temps égaux: d'où il conclut que le pendule serait propre à mesurer le temps. Cette idée est, sans doute, l'origine des horloges à pendule, que le célèbre Huygens inventa en 1656.

Torricelli. Le microscope; la pesanteur de l'air.

Torricelli, disciple de Galilée, marcha sur les traces de son maître. Il fut l'inventeur du microscope, aussi nécessaire pour connaître la nature, que le télescope même. Par l'expérience du mercure enfermé dans un tube de verre, il prouva que la pesanteur de l'air était la cause des effets de la pompe, et de tout ce que les écoles attribuaient à je ne sais quelle *horreur de vide*. Pascal le démontra bientôt par de nouvelles expériences.

Toutes les sciences vont

Je ne parle point des travaux astronomiques de Tycho-Brahé et de Képler;

ni de la nouvelle méthode d'algèbre, inventée par Viete, en France, au seizième siècle, et appliquée avec plus de succès à la géométrie par Descartes ; ni de la circulation du sang, découverte par Harvey en Angleterre, etc. Dès que les esprits se portent courageusement à l'utile, observent et étudient la nature, bravent les anciennes erreurs, et respirent la vérité ; dès que la physique expérimentale et les mathématiques les accoutument à penser juste, et à s'affranchir des préjugés dominans ; dès que d'heureuses découvertes excitent l'émulation, la confiance, la curiosité des uns, le génie des autres : on peut alors espérer que toutes les sciences feront de grands pas, et que toutes se prêteront la main pour surmonter les obstacles sans nombre qui leur résistent. faire des progrès.

Pédanterie encore trop commune.

Cette révolution exigeait encore bien du temps et des efforts. Les gens de lettres en général n'avaient rien moins que l'esprit philosophique. La plupart conservaient le goût de pédanterie, attaché aux études ingrates de pure érudition. Ils se morfondaient sur des passages grecs ou latins ; ils méprisaient arrogamment ce qui ne portait pas le sceau de l'antiquité, et les injures prodiguées dans leurs ouvrages étaient de style parmi

eux. Saumaise et le P. Petau, l'un et l'autre très-avans, se battaient avec ces armes de harengères.

Services des érudits.

Du reste, nous mériterions le même reproche que les érudits, en ne rendant pas justice à leurs veilles laborieuses. Elles nous ont procuré des connaissances dont la philosophie avait besoin, ainsi que la littérature : elles ont préparé les matériaux pour l'édifice du goût et de la raison. Combien de vérités la critique, appliquée aux choses de religion, n'a-t-elle pas tiréesde la poussière ? combien d'erreurs n'a-t-elle pas anéanties ?

Blondel, et les jurisconsultes français.

Les fausses décrétales, par exemple, conservaient toujours leur autorité, si funeste depuis environ mille ans. David Blondel, ministre protestant, démontra enfin qu'elles étaient le fruit de l'imposture; et l'on n'oserait plus les soutenir contre l'évidence. Nos jurisconsultes français ont rendu de plus grands services aux états; puisque, sans eux, et les couronnes et les nations ignoreraient peut-être encore des droits imprescriptibles, dont la perte les a plongées dans un abîme de maux.

Mauvais goût en Italie et en Espagne.

La France va devenir, sous Louis XIV, le séjour le plus brillant des lettres et des beaux-arts. Depuis le Tasse, mort en 1595, on ne voyait plus en

Italie de ces chefs-d'œuvre qui enlèvent l'admiration universelle. On s'y jouait avec l'esprit, plutôt que de signaler des talens sublimes. L'Espagne dégénérait encore davantage. Ses poëtes dramatiques et ses autres littérateurs, abandonnaient le naturel pour le phébus; et le don Quichotte de l'ingénieux Cervantes n'était qu'une satyre du goût dominant de la nation. « Le seul de leurs livres » qui soit bon, (dit trop durement l'au- » teur des Lettres Persannes) est celui » qui fait voir le ridicule de tous les » autres ». En Angleterre, Shakespear créa le théâtre sous le règne de Jacques I; poëte souvent bouffon et rampant, mais toujours admiré des Anglais, parce que des traits admirables couvrent ses défauts. On pourrait en dire autant de Milton, dont le *Paradis perdu* ne vit le jour qu'en 1667. Il faut être Anglais, pour regarder ces génies sublimes, comme des modèles de bon goût.

Shakespear et Milton.

Un grand éloge dû au cardinal de Richelieu, c'est d'avoir comme défriché le terroir, d'où sortirent tant de productions dignes de l'immortalité. Il favorisa les lettres, il les cultiva lui-même; et quoique ridicule peut-être par sa vanité d'auteur, son exemple servit à aiguillonner les talens. La prose française

Le cardinal de Richelieu anime la littérature.

acquit de l'élégance sous la plume de Balzac et de Voiture, malgré l'enflure du premier et l'afféterie du second. Malherbe fit sentir les charmes de l'harmonie poétique. Pierre Corneille, après des ouvrages médiocres, enfanta le Cid, auquel toutes les autres nations n'avaient rien à comparer. Richelieu, jaloux de ce poëte, voulut que l'académie française, établie en 1635, critiquât cette fameuse pièce. La critique, aussi bien que la pièce, fut une preuve des progrès de notre littérature. Les Horaces, et principalement Cinna, qu'on vit naître après le Cid, rendirent la preuve bien plus frappante.

Balsac et Voiture.

Malherbe.

Pierre Corneille.

Peu s'en fallait que la langue ne fût fixée sous Louis XIII, puisque les Lettres provinciales parurent en 1654, onze ans après sa mort : livre qu'on croirait écrit dans les belles années du règne de Louis XIV. La barbarie qui a si longtemps subsisté en France, ne venait donc que des mauvaises études. Quelques bons modèles et de l'encouragement, c'est tout ce qu'il fallait au génie national.

La langue est presque fixée.

On doit s'étonner, que dans le temps où Descartes foudroyait le péripatétisme, et où Corneille élevait l'ame aux sentimens des héros de Rome, plusieurs préjugés absurdes enchaînassent toujours

Préjugés toujours subsistans.

les grands et le peuple, le clergé et les magistrats. L'astrologie conservait son crédit. Les procès de sorcellerie étaient communs et affreux. Urbain Grandier, qui malheureusement avait offensé le ministre, fut brûlé vif en 1634, comme ayant ensorcelé des religieuses. La Sorbonne décida pourtant que les dépositions de ces filles n'étaient point recevables. Mais quelle raison en donna-t-elle? c'est qu'en les supposant possédées, le diable néanmoins est menteur selon saint Jean, et qu'il pourrait accuser d'autres fois les personnes les plus vertueuses.

Procès d'Urbain Grandier.

Si la lumière des sciences eût devancé les chefs-d'œuvres des belles-lettres, la nation n'y eût-elle pas gagné davantage, c'est un problème fort difficile à résoudre. En général, pour que la société s'éclaire, il faut qu'auparavant elle soit polie : il faut que les plaisirs du sentiment la disposent à goûter ceux de la profonde raison; que des lectures agréables exercent l'esprit à penser, et que le beau sensible conduise au vrai moins frappant. De ces fleurs de génie, dont la France fut couverte, devaient éclore des fruits de sagesse et de vérité en tous les genres.

Les belles-lettres devaient précéder les sciences.

Le Luxembourg, le Palais-Royal, le Val-de Grace, la Sorbonne sont de

Beaux-arts.

grands morceaux d'architecture du règne de Louis XIII. Vouet fut le père de notre école de peinture, tandis que Rubens et Van-Dyck immortalisaient l'école flamande. L'aurore des beaux-arts brillait en France, et annonçait les prodiges du règne que nous allons parcourir.

Digitized by Google

QUATORZIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

Cette époque, la plus intéressante de l'histoire, embrasseune infinité d'objets qui demandent certains détails, et qui méritent beaucoup de réflexions. L'état de tous les peuples va se fixer; les lumières et les arts, circulant d'un pays à l'autre, vont produire de nouvelles idées avec de nouvelles mœurs; et de grandes révolutions doivent changer les systèmes politiques. C'est ici que la curiosité s'anime davantage, et qu'à moins de s'attacher à la substance des choses, elle serait en quelque sorte

accablée par une stérile abondance. Pour éviter la confusion dans une matière si étendue, je la diviserai en plusieurs parties où les faits puissent s'arranger méthodiquement.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'avénement de Louis XIV en 1643, jusqu'à la guerre de 1667.

CHAPITRE PREMIER.

Continuation de la guerre contre la maison d'Autriche. — Traité de Westphalie en 1648.

1643. L'Europe agitée de troubles et de guerres.

QUAND Louis XIV monta sur le trône, âgé de quatre ans et demi, l'Europe se trouvait dans une situation violente, qui présageait à la France une minorité orageuse. La guerre que le cardinal de Richelieu avait allumée contre la maison d'Autriche, soit pour l'affaiblir, soit pour se rendre nécessaire, continuait ses ravages, malgré les préliminaires signés en 1641. L'empereur Ferdinand III, moins redoutable que son père Ferdinand II, luttait contre les forces de la

France et de la Suède, sans pouvoir disposer de celles de l'empire. Philippe IV, roi d'Espagne, avait perdu le Roussillon, la Catalogne, le Portugal; mais toute épuisée qu'était sa vaste monarchie, il se défendait encore contre les Portugais, les Hollandais et les Français, unis par des intérêts communs. Si l'Angleterre, agitée d'horribles convulsions, ne se mêlait plus des affaires du continent, la rage que montraient les républicains, en poursuivant à main armée un roi estimable, devait se changer bientôt en activité pour accroître la puissance de la nation. Enfin la France, malheureuse comme les autres états, était exposée à des discordes intestines, en même temps qu'elle avait à soutenir le poids d'une guerre vive, opiniâtre et ruineuse.

Anne d'Autriche, régente en France.

Par une déclaration enregistrée au parlement, Louis XIII avait donné la régence à la reine, Anne d'Autriche, qu'il n'aimait point; mais pour restreindre son autorité, il avait établi un conseil dont le prince de Condé était le chef. Cette princesse, excitée par une cabale qu'on désigna sous le nom d'*importans*, voulut avoir la régence absolue. Elle s'adressa au parlement qui, prononçant comme en matière civile,

annulla les dernières volontés d'un roi, sous lequel il avait eu peu de crédit, peu d'influence. Condé se prêta au nouveau système. La reine, esprit médiocre, sans goût comme sans capacité pour les affaires, devait être gouvernée, plutôt que gouverner elle-même. Le cardinal Mazarin, italien souple et habile, fixé depuis quelque temps dans le royaume, fut bientôt premier ministre, et sembla hériter du pouvoir de Richelieu, son bienfaiteur. On vit à la cour des fortunes renversées, selon la coutume, et d'autres élevées sur leurs ruines : événemens dont tout le monde parle quelques jours, pour les oublier ensuite à jamais. Du reste, le plan de l'ancien ministère subsista.

Le cardinal Mazarin, premier ministre.

Ceux qui aiment les détails d'expéditions militaires, les chercheront hors de cet ouvrage. Les histoires en sont pleines; elles n'en sont pas plus utiles. Nous remplirions des pages entières de noms propres, quand même, à l'exemple du président Hénault, nous ne ferions qu'une simple nomenclature des faits de chaque campagne. Et qui pourrait les lire sans détails ? qui les retiendrait ? Peut-être suffirait-il d'observer sur toutes ces guerres, qu'aucune n'a procuré au vainqueur des avantages assez grands,

Les détails militaires seraient infinis et superflus.

pour le consoler des maux dont elle a été la source.

Ministère d'Espagne

Après la mort du cardinal de Richelieu, le comte duc d'Olivarès, son émule, maître absolu en Espagne, avait été disgracié. Don Louis de Haro, moins despotique, moins audacieux qu'Olivarès, était devenu premier ministre ; et les Espagnols avaient gagné au changement. Ils crurent que la minorité de Louis XIV leur offrait une occasion de victoires. Leur armée des Pays-Bas pénètre en Champagne, assiége Rocroi, répand l'allarme de tous côtés.

Les Espagnols pénètrent en France.

Le grand Condé vainqueur à Rocroi.

Un jeune héros, à peine âgé de vingt-deux ans, Louis duc d'Enguien, fils du prince de Condé, était heureusement à la tête des troupes françaises. Son génie lui tenait lieu d'expérience. Il avait ordre de ne point risquer de bataille : cependant il livre et gagne celle de Rocroi, où la fameuse infanterie espagnole est détruite. Cette infanterie, formée sur le modèle des Suisses, faisait la principale force de l'Espagne. Le comte de Fuentès qui la commandait, périt glorieusement. *Je voudrais être mort comme lui*, dit le Prince, *si je n'avais pas vaincu.* La victoire de Rocroi ouvrit une carrière de triomphes.

Le grand Condé (car le duc d'Enguien mérite déjà un si beau nom) se rend bientôt maître de Thionville, qu'on n'avait osé attaquer sous le dernier règne. Sa présence est nécessaire au-delà du Rhin. Le maréchal de Guébriant ayant reçu une blessure mortelle à la prise de Rothweil, et sa mort ayant occasionné des divisions entre les Allemands et les Français, on avait perdu la bataille de Dutlingen, suivi d'autres pertes dans la Souabe. Le vicomte de Turenne, déjà célèbre, commandait en chef pour la première fois; mais avec les débris d'une armée presque détruite, il ne pouvait résister à des forces trop supérieures. Merci, général de l'empereur, s'était même emparé de Fribourg. Condé arrive, l'attaque dans un camp retranché, près de cette ville, et défait les impériaux en trois jours de combats. Les deux premières actions furent extrêmement meurtrières. Turenne y soutint sa gloire sous les ordres de Condé; et le jeune prince ne put forcer les retranchemens que par des prodiges de valeur et de génie : il y jeta son bâton de commandement pour ranimer les troupes, et pour l'aller reprendre l'épée à la main. Philisbourg, Mayence, etc. furent les fruits de sa victoire. Gaston, duc d'Orléans, venait

Il prend Thionville, et passe en Allemagne.

1644.

Bataille de Fribourg.

Autres expéditions.

de prendre Gravelines, qui s'était défendue pendant deux mois. Les Français furent moins heureux en Catalogne : les Espagnols y battirent le maréchal de la Motte-Haudancourt, et reprirent Lérida.

Turenne est battu à Mariendhal.

Tandis que Condé jouissait en France de sa gloire, Turenne commandait l'armée d'Allemagne. Il s'avance dans le pays, pour profiter d'une grande victoire que le suédois Torstenson avait remportée près de Tabor en Bohême. Mais il fait une faute, la seule, dit-on, qu'il ait commise : il consent que les alliés se séparent de ses troupes. Merci profite de l'occasion, et le bat à Mariendhal dans la Franconie. A cette nouvelle,

1645. Bataille de Nodrlingue.

Condé part, se joint à Turenne, attaque Merci, avantageusement posté près de Nordlingue, et remporte une troisième victoire aussi glorieuse que les précédentes : elle l'était d'autant plus que Konigsmarck, général suédois, venait de l'abandonner, soit par jalousie de nation, soit par quelque autre motif secret. L'illustre Merci fut tué comme Fuentès.

1646. Prise de Dunkerque.

Le prince va enlever Dunkerque aux Espagnols. On l'envoie de-là en Catalogne. Il y échoue au siége de Lérida, faute de secours nécessaires. Cet échec était un triomphe pour ses envieux : car

les passions de cour se jouent du bien et du mal publics. Mais l'année suivante, (1648) il renouvela leurs chagrins par la bataille de Lens en Artois, qu'il gagna sur l'archiduc Léopold, frère de l'empereur. Il dit avant le combat, et ces trois mots valent mieux peut-être que les harangues dont les anciens chargent leurs narrations : *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingue.* Il brava, comme auparavant, les plus grands périls, et ne triompha que par des efforts dont lui seul paraissait capable. Sa victoire fut d'autant plus importante, que les ennemis, maîtres de Lens, de Furnes, de Landrecies, menaçaient déjà le royaume.

Bataille de Lens en 1648.

On se battait aussi en Italie contre l'Espagne. Les Barberins, neveux d'Urbain VIII, brouillés avec Innocent X, son successeur, ayant trouvé un asyle en France, et Mazarin étant mécontent du pape, qui refusait un chapeau à son frère; cette querelle particulière influa dans les opérations générales. Pour s'approcher de Rome, on porta la guerre sur les côtes de Toscane. On leva le siége d'Orbitello ; on prit néanmoins Piombino et Porto-Longoné. Innocent alors fit tout ce que l'on désirait. Ainsi des intérêts peu importans se mêlent,

Guerre en Italie, occasionnée par les Barberins.

presque toujours aux motifs plus spécieux qui font prodiguer le sang humain.

Philippe IV accablé de la guerre.

Accablé du faix de la guerre, Philippe IV, naturellement bon, mais faible et gouverné par des favoris, ne trouvait pas de ressources dans son peuple. Les États d'Aragon refusèrent, en 1645, de prêter serment de fidélité à son fils; ils exigeaient qu'auparavant on rétablît le privilége des Aragonais, de ne point porter les armes hors de leur patrie. Un mécontentement extrême pouvait seul inspirer ce refus et cette réclamation.

Il fait la paix avec la Hollande,

Voulant du moins diminuer le nombre de ses ennemis, Philippe fait un traité de paix avec les Provinces-Unies : il reconnaît leur indépendance, il leur abandonne toutes leurs conquêtes.

qui abandonne la France par politique.

Cette république, selon ses engagemens, ne devait point traiter sans la France, à qui elle avait les plus grandes obligations. Mais en politique, l'intérêt, ou le besoin actuel l'emporte sur les services passés; et comme la première loi de tout état est sa propre conservation, on se croit libre de ses engagemens, dès qu'ils ne s'accordent plus avec le bien de l'Etat. La Hollande commençait à craindre la France plus que l'Espagne. Elle obtenait de l'une tout ce qu'elle pouvoit désirer; elle ne voulait pas contri-

buer à un agrandissement excessif de l'autre. Si elle parut ingrate, elle avait des raisons pour colorer son ingratitude. Depuis long-temps la cour de Madrid, oubliant son ancien orgueil, tendait à ce but par toutes sortes de manèges. Elle avait même envoyé au camp du Prince d'Orange, en 1645, un capucin déguisé en officier, qui offrit tout ce qu'on jugeait propre à gagner et ce prince et les Hollandais. Elle ne cessa depuis, d'intriguer, de solliciter. Quelques députés des Provinces-Unies se laissèrent ou corrompre ou persuader. Bougeant avoue que cette désertion aurait pu paraître excusable, si les Hollandais avaient eu connaissance d'une dépêche de Mazarin, qui démentait ces protestations publiques à l'égard de l'Espagne. Mais puisque Mazarin n'agissait pas de bonne foi, faut-il s'étonner qu'on ait eu de la défiance, qu'on ait préféré un avantage certain à des promesses douteuses? Quoi qu'il en soit, le traité, conclu en 1647, ne fut signé qu'en janvier 1648. Il termina une guerre de quatre-vingts ans, où l'héroïsme de la liberté avait renouvelé les prodiges de l'ancienne Grèce.

Soulèvemens à Naples et en Sicile.

Jamais la monarchie espagnole ne s'était vue réduite à tant de faiblesse et d'humiliation. Le royaume de Naples est

encore sur le point de lui échapper. Des impôts accablans, les vexations des vice-rois et des subalternes, soulèvent ce peuple naturellement séditieux. Un chaudronnier devient à Palerme un chef de révoltés; et la Sicile entière, excepté Messine, imite les fureurs de la populace de Palerme. A Naples, un pêcheur nommé Mezaniello joue le même rôle. Sous ses ordres, on massacre les financiers et une partie de la noblesse; on pille; on commet mille violences. Mazaniello est tué à son tour par les mutins. Un noble qui le remplace est pareillement égorgé. Un troisième chef propose d'établir une république, sous la protection de la France. On adopte ce projet. On appelle le duc de Guise, dont la famille avait des prétentions sur Naples. Il part de Rome, où il travaillait à faire casser son mariage, il s'expose aux plus grands périls; il traverse la flotte espagnole; il arrive presque seul, et le peuple s'empresse de lui conférer le titre de doge ou de prince et de général.

1647. Le duc de Guise proclamé doge.

Mauvais succès de son entreprise.

Mazarin favorisait l'entreprise, comme il le devait. Cependant il n'envoya point de secours au duc, le soupçonnant peut-être d'aspirer au titre de roi. Une flotte française parut, combattit avec avantage, et disparut aussitôt. Des complots;

des séditions mirent plusieurs fois en danger le jeune héros. Une troupe de furieux criant qu'il voulait livrer Naples à la France : *Non*, dit-il, *la France n'est pas ma patrie ; je suis né dans la chaloupe qui m'a amené ici.* Ce mot calma les mutins, mais le parti Espagnol devint aisément le plus fort. Trahi par l'homme qui l'avait attiré, Guise fut envoyé prisonnier en Espagne, et y demeura quatre ans dans une captivité cruelle.

Les Napolitains incapables de liberté

Les Napolitains subirent de terribles exécutions : on en compte quatorze mille de massacrés. « Aucun peuple, dit » Giannoné dans son histoire de ce » royaume, n'est plus avide et moins » capable de liberté que celui de Naples : » léger dans sa conduite, inconstant » dans ses affections, n'ayant aucune » opinion fixe, il hait le présent ; et, au » gré de ses passions fougueuses, ou il » craint ou il espère trop pour l'avenir. » Un tel peuple doit passer subitement de la révolte à une espèce de servitude.

Négociations de Westphalie.

La guerre embrasait ainsi l'Europe, et cependant on négociait en Westphalie, depuis 1644, pour une paix générale. Ces négociations, infiniment compliquées et difficiles, sont connues par l'ouvrage curieux du P. Bougeant. Mille droits ou prétentions à concilier, mille intérêts à

ménager, des religions ennemies à désarmer, le chaos du gouvernement germanique à débrouiller, le despotisme impérial à contenir, toutes les puissances à satisfaire, ou du moins à réunir dans un seul système de pacification : c'était le plus grand ouvrage de cette nature, qu'on eût jamais entrepris. Les comtes d'Avaux et de Servien, plénipotentiaires de France, ainsi que le fils du chancelier Oxenstiern et Salvius, plénipotentiaires de Suède, en partagèrent la gloire. Ceux-là traitaient à Munster, avec les catholiques; ceux-ci à Osnabruck, avec les protestans : mais rien ne devait se décider que de concert.

Intérêts qui en retardaient la conclusion.

Si l'une ou l'autre des deux puissances avait conclu la paix séparément, les ennemis y auraient beaucoup gagné. Aussi employaient-ils toute leur adresse pour cette fin. Les Suédois furent souvent ébranlés, soit par des offres très-avantageuses, soit parce que leurs victoires devaient imposer la loi. Ils sentirent néanmoins que le plus sûr était de ne pas se détacher de la France. Les deux couronnes demandaient une satisfaction, et la voulaient considérable, aux dépens de l'empire. L'empereur disputait le terrain : on continuait de se battre : les événemens de la guerre, heureux ou mal-

heureux, faisaient varier, sans cesse, le plan des négociateurs; et la politique frauduleuse, introduite en Europe depuis le quinzième siècle, déployait ardemment toutes ses ruses. C'étaient des chicanes perpétuelles, ménagées avec beaucoup d'art; c'étaient quelquefois des minuties, débattues avec chaleur pour éluder, pour empêcher une conclusion importante. C'étaient de petites vues personnelles, qui prévalaient sur les grandes affaires d'Etat. Faut-il que les intérêts de l'humanité aient si peu de poids dans les affaires publiques?

1648. Campagne fatale aux Impériaux.

Enfin, la campagne de 1648 força Ferdinand III de plier. Le duc de Bavière ayant rompu la neutralité qu'il avait récemment promise, Wrangel, fameux général Suédois, se joint à Turenne pour fondre sur son électorat. Ils battent les impériaux, prennent Donawert, saccagent la Bavière. Konigsmarck, autre Suédois non moins célèbre, se jette dans la Bohême, pénètre jusqu'à Prague, prend la petite ville, et l'abandonne au pillage: il y fait un butin immense, estimé près de sept millions d'écus, seulement pour ce qui en revenait à la reine de Suède. La vieille-ville était assiégée, quand on reçut les nouvelles de la paix. L'extrémité où se trouvait l'em-

pereur, la passion de la reine Christine pour l'étude et pour les beaux-arts, en avaient hâté la conclusion; et Mazarin, menacé d'une guerre civile, était devenu plus traitable.

Traité de Westphalie.

Le traité de Westphalie fut signé solennellement à Munster le 24 octobre 1648. C'est la base de tous les traités postérieurs, c'est une loi fondamentale de l'empire : il faut en connaître les articles principaux. Le précis qu'en donne M. Pfeffel, dans l'Abrégé chronologique de l'histoire d'Allemagne, me paraît si net et si instructif, que je crois devoir l'employer avec fort peu de changemens.

SATISFACTIONS ACCORDÉES AUX PUISSANCES.

Satisfactions pour la France;

La France a la souveraineté des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, (1) et de la ville de Pignerol; Brisac et ses dépendances; le Sundgaux, les landgraviats de la haute et basse Alsace, et le droit de tenir garnison dans Fribourg.

---

* Depuis la conquête des trois évêchés par Henri II, nos rois n'y prenaient que le titre de *protecteurs*. La possession n'en était pas moins solide; mais on avait fort à cœur de faire reconnaître le droit dans l'empire.

— La Suède, outre cinq millions d'écus, a l'archevêché de Brémen et l'évêché de Verden sécularisés, la Poméranie citérieure, Stettin, l'île de Rugen, Wismar dans le Meckelbourg; le tout, pour être tenu en fief de l'empire, avec trois voix à la diète. — L'électeur de Brandebourg est dédommagé de la perte de la Poméranie citérieure, par la cession de l'évêché de Magdebourg sécularisé, et des évêchés de Halberstadt, Minden et Camin déclarés principautés séculières, avec quatre suffrages à la diète. — Les ducs de Meckelbourg ont, en échange de Wismar, les évêchés de Schwerin et de Ratzbourg, érigés pareillement en principautés séculières. — Les ducs de Brunswick-Lunebourg-Hanover ont, l'alternative perpétuelle dans l'évêché d'Osnabruck, de manière qu'à un évêque catholique, élu par le chapitre, doit succéder un évêque protestant de cette maison. — Le Landgrave de Hesse-Cassel a six cent mille écus, et des terres. — L'électeur Palatin est remis en possession du bas Palatinat, etc.; et l'on établit en sa faveur une huitième dignité électorale, qui sera supprimée si l'une ou l'autre des deux branches de sa maison, celle de Bavière ou la Palatine, vient à s'éteindre. — La république des Suisses

la Suède; le Brandebourg; les ducs de Meckelbourg; les ducs de Hanover; le landgrave de Hesse-Cassel. Palatin, huitième électorat; Suisses;

États de l'Empire. est déclarée souveraine et exempte de la juridiction de l'empire. — Tous les autres princes et états de l'empire sont rétablis dans les terres, droits et prérogatives, dont ils jouissaient avant les troubles de Bohême, en l'année 1619.

DISPOSITIONS RELATIVES A L'ÉTAT DE LA RELIGION.

Règlemens sur la religion dans l'empire.

On confirme dans toute leur étendue, la transaction de Passau de 1552, et la paix de religion de 1555. — Les calvinistes participeront à tous les droits des luthériens. — Tous les biens ecclésiastiques, possédés par les protestans en 1624 et par l'électeur Palatin en 1619, leur doivent rester. — Tout bénéficier, catholique ou protestant, perdra son bénéfice, dès qu'il changera de religion. — Tout membre immédiat de l'empire, aura le droit de changer et de réformer la religion dans ses terres, autant que l'état de 1624 et les pactes faits avec ses sujets le permettront. — Les sujets qui abandonneront la religion reçue dans leur patrie en 1624, pourront être tolérés par leur prince; mais s'il ne veut pas leur accorder la liberté de conscience, il sera obligé de leur donner trois ans pour sortir de ses états. — La chambre

Impériale sera composée de vingt-quatre membres protestans et de vingt-six catholiques. L'empereur recevra dans le conseil Aulique six protestans. — On choisira pour les diètes de députation un nombre égal d'états catholiques et de protestans, excepté quand on les convoquera pour une cause extraordinaire : en ce dernier cas, tous les députés seront protestans si la cause regarde les protestans, et ainsi des catholiques. — A la diète, et dans tous les tribunaux de l'empire, rien ne pourra être conclu à la pluralité de toutes les voies catholiques contre toutes celles des protestans. — Si, dans les diètes, le suffrage du *corps évangélique* se trouve contraire à celui des catholiques, on ne pourra plus rien arrêter que par la voie de composition amiable. Si le même cas arrive dans les deux tribunaux de l'empire, les causes alors seront portées à la diète générale. (Autant de précautions, pour que la religion de l'empereur n'opprime pas l'autre.)

RÈGLEMENS RELATIFS AU GOUVERNEMENT PUBLIC.

Les princes et états d'Allemagne, assemblés en diète, auront un suffrage **Gouvernement public de l'empire.**

décisif dans toutes les délibérations de l'empire, surtout quand il s'agira de faire des lois nouvelles, ou d'interpréter les anciennes, de déclarer la guerre, de lever des troupes, d'exiger des contributions, de lever des subsides dans l'empire, de bâtir des forteresses, de faire la paix et des alliances; et leur approbation sera essentiellement requise. Le collége des villes impériales aura de même un suffrage décisif. — Dans toutes les délibérations sur des matières qui pourraient tourner au préjudice d'un état de l'empire, on ne décidera rien que par la voie d'un accommodement amiable. — Le conseil Aulique suivra l'ordonnance et les procédures usitées dans la cour impériale. — On confirme à tous les états en particulier le droit de faire des alliances avec les princes étrangers, pourvu qu'elles ne soient point contre l'empereur et contre l'empire.

Rome et l'Espagne opposées au traité.

Telle est la substance d'un traité si essentiel à la tranquillité de l'Europe, à celle de l'Allemagne en particulier. La France et la Suède en garantirent tous les articles. Innocent X les annulla par une bulle; mais une bulle était trop faible pour les rompre. Philippe IV refusa de faire la paix, parce qu'il voyait la guerre

civile s'allumer en France, et qu'il espérait en profiter.

Voilà donc enfin, après trente ans de troubles et de massacres, l'ordre établi dans la constitution germanique. Les Français et les Suédois peuvent être considérés comme les législateurs de l'empire, où leurs armes ont fait tant de ravages. Sans eux, le chef n'aurait pu s'accorder avec les membres; ni les membres les uns avec les autres; sans eux la différence de religion aurait été une source éternelle de discordes. Satisfaire les protestans aux frais de l'église, ce fut le grand art des négociateurs. Les princes catholiques, ne perdant rien de leurs domaines, et gagnant les avantages de la liberté et de la paix, consentirent avec d'autant moins de peine à ce traité, dont Rome devait se plaindre amèrement, qu'ils étaient dans l'impuissance de soutenir encore la guerre. Ferdinand III avait tout à craindre pour ses états héréditaires; et la nécessité arracha son consentement. Il fallait que le despotisme de Ferdinand II rendît tôt ou tard l'Allemagne libre, comme les désordres violens ramènent l'ordre tôt ou tard en tout pays.

La France et la Suède ont établie le droit germanique.

Ce qui contribue le plus au succès.

Du reste, cette liberté germanique en général est le bien des princes, et non

La liberté germanique, peu

connue au peuple. celui des peuples. L'ancienne servitude subsiste dans plusieurs états de l'empire : on y voit les souverains, très-jaloux de leurs droits à l'égard de l'empereur, peu sensibles aux droits de l'humanité à l'égard de leurs sujets. Les états sont libres, le peuple est serf et opprimé. Là, comme ailleurs, les lois souvent sont pour les forts, contre les faibles.

CHAPITRE II.

Guerre civile en France contre le cardinal Mazarin. — Suite de la guerre avec l'Espagne.

Haine contre le cardinal Mazarin. LES négociations de Westphalie tendaient à leur fin, et rendaient le ministère de France respectable aux yeux de l'Europe, quand une guerre civile s'allumait dans Paris contre le roi, ou plutôt contre son ministre. Il était impossible qu'un étranger, maître du gouvernement, ne devînt l'objet de l'envie, de la haine et des cabales. Quoique le cardinal Mazarin eût trop d'adresse pour imiter d'abord le faste et la hauteur de Richelieu ; sa fortune, sa puissanee, les nécessités

publiques, fournissaient assez de matière aux mécontens. L'autorité royale, entre ses mains, inspirait peu de respect : s'il venait à en abuser, ou seulement qu'il le parût, tout inspirait la révolte.

Mauvais états des finances.

Depuis que les guerres, prolongées et multipliées à l'infini, absorbaient des sommes prodigieuses ; depuis qu'elles se faisaient avec l'argent, plus encore qu'avec les armes ; il est inconcevable que les finances fussent toujours négligées : comme si Henri IV et Sulli avaient vécu dans une autre monde ! Loin de suivre leur système d'économie, on se ruinait en ruinant les peuples. Soixante et quinze millions, à quoi montaient à-peu-près les revenus de l'état, beaucoup moins endetté qu'aujourd'hui, ne suffisaient pas aux besoins ; et cependant les armées étaient peu nombreuses. Un italien obscur, avide et dissipateur, Emeri, surintendant des finances, eut recours à des édits bursaux, d'autant plus odieux qu'il y en avait de ridicules * On retint les gages des magistrats ; on retrancha quelques quartiers des rentes. Les murmures

Emeri, surintendant.

Edits bursaux.

* Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi, crieurs de vin.

VOLTAIRE.

éclataient, le parlement résistait : la sédition était prête à s'enflammer.

Arrêt d'union cassé ; et le ministre tourné en ridicule.

Un arrêt d'union entre les cours souveraines de Paris, arrêt que le parlement venait de rendre, inquiéta le ministre et fut cassé par le conseil. Les magistrats soutenant que leur union n'avait rien de répréhensible : « Il faudrait obéir au roi ; » dit Mazarin, s'il défendait de porter des » glands à son col, c'est moins la chose » défendue, que la défense, qui fait le » crime ». On pouvait s'imaginer qu'il prêchait l'obéissance aveugle à des moines. Son discours bisarre et sa mauvaise prononciation l'exposèrent aux traits perçans du ridicule. Il fut chansonné. Le mépris joint à la haine augmenta l'audace des factieux.

Les circonstances leur étaient favorables. Mazarin s'était flatté vainement de forcer l'Espagne à céder les Pays-bas en échange pour la Catalogne. La défection des Hollandais avait rompu le fil de sa politique. Les Espagnols continuaient la guerre, gagnaient même du terrain, et si Condé ne les eût battus à Lens, ils pénétraient dans le royaume. Aussi les mécontens vont-ils se montrer avec audace.

1648.
Occasion

Le parlement oublie les bornes de sa juridiction, entreprend de révoquer les

intendans de province, institués par Louis XIII. La cour indignée veut faire un coup d'éclat. Tandis qu'on chante le *Te Deum* pour la victoire de Lens, un président et un conseiller, des plus hardis dans les délibérations, Blancmenil et Broussel, sont arrêtés par ordre du cardinal. Le peuple alors se soulève, tend les chaînes des rues, tire sur le carrosse du chancelier, forme des barricades, tue quelques soldats; et les deux prisonniers sont rendus.

Des barricades.

Après cette preuve de la faiblesse du ministère, on doit s'attendre à de plus violentes secousses. L'archevêque-coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, génie audacieux, remuant, intrigant, séditieux et libertin, animait les ennemis de la cour. Avant d'être lié par le sacerdoce, il avait tout employé, duels, galanteries d'éclat, pour quitter la soutane qu'on lui faisait porter malgré lui. Devenu coadjuteur de son oncle, Jean François de Gondi, il sut couvrir son libertinage d'une apparence de zèle ecclésiastique, et faire servir à tous ses desseins la dignité de l'épiscopat. Il échauffe le peuple, il entraîne le parlement, il allume bientôt la guerre civile. Les frondeurs (c'est le nom qu'on donna

Le coadjuteur de Paris, chef de révolte.

La *Fronde*

aux rebelles *) forcent la régente de se retirer à Saint-Germain avec le jeune roi. Ils ont à leur tête le prince de Conti, frère du grand Condé, les ducs de Longueville, de Beaufort-Vendôme, de Bouillon, etc. Condé, quoique mécontent, embrasse le parti de la cour, et fait le blocus de la capitale, où le parlement lève une armée.

Ridicule et galanterie dans la guerre civile.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette guerre, c'est le ridicule qui l'accompagnait. Les extravagances du peuple, les démarches du parlement, la conduite des généraux n'y prêtaient que trop. Tout était matière de bons mots et de vaudevilles. Les femmes donnaient le ton, et jouaient un grand rôle. Elles commandaient de se battre, ou pour ou contre le roi. La duchesse de Longueville, sœur de Condé, fit du vertueux Turenne un rebelle. Le duc de la Rochefoucault, célèbre par ses maximes morales, se fit à lui-même, au sujet de la même Princesse, après la bataille de Saint-Antoine, l'application de ces deux vers :

* Ce nom du parti venait d'une comparaison plaisante qu'on avait faite du parlement avec des écoliers qui se battent à coups de fronde.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

Cet esprit de galanterie frivole ne cessait, depuis François I, d'influer dans les affaires publiques : quels maux ne devait-il pas produire, à mesure que les mœurs s'énerveraient par la mollesse, et se corrompraient par l'avarice et la prodigalité ?

On parut s'accommoder en 1649. On publia une amnistie générale; la cour revint à Paris. Mais l'année suivante, le grand Condé, qui depuis la mort de son père, en 1646, se conduisait avec trop de hauteur, méprisait et bravait le ministre, ménageait peu la reine, qui enfin semblait uni à la fronde, tandis que le coadjuteur paraissait réconcilié avec la cour; Condé, dis-je, fut arrêté prisonnier, avec le prince de Conti et le duc de Longueville. Mazarin ne pouvait rien faire de plus hardi. Le peuple signala sa légèreté naturelle, en célébrant par des feux de joie la détention de ceux qu'il avait honorés comme ses pères et ses défenseurs. Ce triomphe du ministre fut court, parce que sa prudence l'abandonna. Se croyant hors de danger, il maltraite le duc d'Orléans, Gaston,

1650. Princes arrêtés.

toujours prêt à passer d'un parti à l'autre; il irrite les frondeurs, qui respiraient encore la sédition. Le parlement demande de la liberté des trois princes, et bannit à perpétuité le cardinal. Celui-ci va délivrer lui-même les illustres prisonniers, dans l'espérance de les attacher à ses intérêts. Il ne reçoit d'eux que des marques de mépris. Il se retire à Liége, ensuite à Cologne, d'où il gouverne la régente, comme s'il n'avait pas quitté la cour. Enfin, le grand Condé se révolte; mais Turenne est devenu royaliste. Vaincu à Réthel en combattant pour la liberté des princes, il s'était réconcilié avec la cour après leur délivrance. Ainsi les héros de la patrie l'attaquent, la défendent tour-à-tour, entraînés par une sorte de vertige, ramenés par l'intérêt ou par le devoir. Condé avait dit auparavant : *Je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne.* Le rôle de chef de parti, loin de le flatter, lui avait paru indigne d'un prince du sang. C'est dans la faiblesse du cœur humain, comme dans la violence des cabales, qu'il faut chercher le principe de ces étranges variations.

1651. Le parlement bannit Mazarin.

Il revient et l'on met sa tête à prix.

Mazarin, à l'exemple de Concini, rentre dans le royaume avec une petite armée. Le parlement le foudroie d'un ar-

rêt de proscription, et promet cinquante mille écus pour sa tête, se règlant sur la somme autrefois promise, dans un siècle de fanatisme, pour la tête de l'amiral de Coligni. On porte la démence jusqu'à députer des magistrats, pour informer contre l'armée du ministre. Un autre arrêt déclare le prince de Condé criminel d'état : car les contradictions naissent en foule de l'esprit de parti et de cabale. Louis XIV sortait de minorité. Il transfère le parlement à Pontoise. Un petit nombre des membres obéit; la plupart demeurèrent. Double parlement alors.

Arrêt contre le grand Condé.

1658. Condé et Turenne, l'un contre l'autre.

Le roi et sa mère, ainsi que le ministre, erraient dans les provinces. La Guienne et les environs étaient pour Condé. N'y trouvant pas les ressources qu'il espérait, il osa traverser le royaume, déguisé, avec un petit nombre d'amis; il joint un corps de troupes assemblées dans l'Orléanais; il surprend à Blenau et bat le maréchal d'Hocquincourt; il est sur le point d'enlever à Gien le roi et la régente, Turenne les sauve par son habileté et son courage. La cour marche vers Paris, sous la conduite de son défenseur. On livre le combat de Saint-Antoine, dans le faubourg de ce nom. Les deux généraux y font des prodiges; mais Condé n'avait que cinq mille

Digitized by Google

hommes au commencement de l'action : ce petit nombre diminuait à chaque instant. L'armée royale était victorieuse, quand Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, fit tirer le canon de la Bastille, qui força Turenne à la retraite.

Fin de la Fronde. Comme la haine pour le ministre semblait implacable, le roi consentit à l'éloigner, et le renvoya en faisant son éloge par une déclaration. Les Parisiens ouvrirent avec joie leurs portes au souverain. Tout changea. Le duc d'Orléans alla finir ses jours en exil. Le cardinal de Retz, principal auteur des troubles, fut mis en prison. Condé, malheureux dans la révolte, s'était joint aux Espagnols. On n'en fut pas moins paisible à Paris.

Mazarin triomphant. Aux tempêtes de la Fronde succéda un si grand calme, que Mazarin, au commencement de 1653, reparut tranquillement à la cour, reprit toute son autorité, se vit courtisé par tout le monde, même par le parlement : à peine se souvenait-on que, deux ans auparavant, cette comparaison avait fait exclure du ministère, par une déclaration solennelle, non-seulement tout étranger, mais tout cardinal. Digne conclusion d'une guerre absurde, qui ne méritait, à certains égards, d'être écrite qu'en vers burlesques, comme le disait Condé, après

y avoir joué son rôle. On avait appelé la cabale de ce prince, le parti des *petits-maîtres*, parce qu'ils voulaient se rendre les maîtres de l'état. Voltaire observe que le nom de *petit-maître*, appliqué aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs*, qu'on donne aux censeurs du gouvernement, sont les seules traces qui soient restées de ces troubles. Le ministre italien se moquait sans doute, au fond de son cœur, de l'étourderie française ; il s'applaudissait sans doute d'une légèreté si favorable à ses vues.

Les petits *maîtres*.

Tout faibles qu'étaient les Espagnols, ils avaient su mettre à profit les dissensions de la France. En 1652, ils reprirent Barcelone, après quinze mois de siége ; ils enlevèrent Casal au duc de Savoie, et s'attachèrent le duc de Mantoue, en lui restituant cette place ; ils forcèrent Gravelines et Dunkerque. Le fruit des anciennes victoires de Condé fut entièrement perdu ; et lui-même, armé contre sa patrie, l'aurait exposée aux plus grands périls, si Turenne n'eût pas combattu pour elle. Ces deux rivaux attiraient les yeux de toute l'Europe. Turenne avait été battu à Rhétel en 1650 par le maréchal du Plessis-Praslin, lorsqu'il combattait pour les Espagnols. En

Avantages des Espagnols pendant la guerre civile.

défendant son roi et la France, il parut toujours invincible.

1654. Turenne sauve Arras.

Il marche au secours d'Arras, assiégé par l'archiduc Léopold et le prince de Condé. Il force leurs lignes, met en fuite l'archiduc, et ne laisse à Condé que la gloire d'une retraite admirable. Mazarin, qui était à quelques lieues de la ville, se couvrit de ridicule en s'attribuant l'honneur de cette campagne.

Traité de la France avec Cromwel.

Cromwel, souillé du sang de Charles I, rendait l'Angleterre florissante, comme nous le raconterons bientôt. La France et l'Espagne briguaient l'une et l'autre son alliance, et sacrifiaient ainsi la cause de la majesté royale à leurs propres intérêts. A force de souplesse, on pourrait même dire de bassesse, le cardinal réussit dans cette négociation. Il conclut le traité en 1655, à condition de faire sortir du royaume Charles II et le duc d'Yorck, les petits-fils de Henri IV. On laissa crier les Espagnols, qui auraient dû se taire, puisqu'ils s'étaient abaissés à de pareilles démarches; et l'on profita d'une alliance si avantageuse.

Suite de la guerre.

Valenciennes, dont les maréchaux de Turenne et de la Ferté faisaient le siége, fut délivrée en 1656 par le prince de Condé, uni à don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV. Une digue de

communication, entre les quartiers des deux maréchaux, s'étant rompue, les ennemis forcèrent les lignes du second. Mais Turenne sauva l'armée, et prit la Capelle quelque temps après. En 1657, il assiége Cambrai. Condé se jette dans la place avec dix-huit escadrons. Turenne est contraint de lever le siége.

1658. Bataille des Dunes, gagnée par Turenne; prise de Dunkerque.

La campagne suivante devait être décisive en faveur des armes françaises. Vingt vaisseaux anglais bloquent le port de Dunkerque, tandis que Turenne, ayant six mille Anglais dans son armée, investit cette ville. Don Juan et Condé viennent au secours. Le maréchal les attaque près des Dunes, et remporte une victoire complette. Le prince de Condé avait prédit l'événement, à la vue des mauvaises dispositions qu'on avait faites malgré lui : alors plus que jamais son ame fière gémit sans doute de la dépendance où le réduisaient ses égaremens. Depuis qu'il servait l'Espagne, quoique avec le titre de généralissime, ses conseils avaient été souvent négligés, ses desseins mal exécutés; un génie tel que le sien pouvait-il, avec des entraves, déployer toute sa force et maîtriser la fortune? Dunkerque capitule; les Anglais en prennent possession, comme on en était convenu avec Cromwel : il avait

exigé cette entreprise hasardeuse. Furnes, Dixmude, Oudenarde, Menin, Ipres, Gravelines, tombent au pouvoir de la France. L'Espagne accablée va faire la paix.

Deux objets intéressans se présentent, avant les négociations des Pyrénées : l'un est le règne de Cromwel en Angleterre; l'autre, l'abdication de la fameuse Christine, reine de Suède. En les plaçant ici, nous suivrons l'ordre des choses, et nous éviterons des écarts qui, dans la suite, nous auraient détourné de notre but.

CHAPITRE III.

République d'Angleterre, sous Cromwel.

Différence de la guerre civile en France et en Angleterre.

DANS le temps même que se formaient les cabales risibles de la Fronde, Charles I, condamné à mort par ses sujets, avait eu la tête tranchée en 1649. J'ai cru devoir rapporter de suite ses infortunes sous l'époque précédente. Les Anglais firent en furieux la guerre civile; les Français la firent avec une légèreté pitoyable. C'est que, outre la différence de caractère entre les deux nations, l'objet et les circonstances de la guerre étaient en tout fort différens. Là, on voulait, ou anéantir la royauté, ou restrein-

dre extrêmement ses prérogatives : ici, on ne pensait qu'à se défaire d'un ministre étranger qu'on détestait. Là, un fanatisme atroce transportait les factieux : ici, le coadjuteur lui-même n'employait aucun prétexte de religion. Là, un génie vaste, profond, autant que hardi, était l'ame et l'exécuteur des entreprises : ici, nul chef qui eût de plan arrêté, ou qui sût le suivre avec une vigueur constante. Il fallait un Olivier Cromwel, pour exécuter la révolution d'Angleterre; il lui fallait des fanatiques animés de son esprit.

Portrait de Cromwel.

Cet homme extraordinaire, bien né, mais pauvre, sans lettres et sans culture, débauché dans sa jeunesse, rigoriste et enthousiaste après ses débauches; plein d'idées bizarres et superstitieuses; possédant néanmoins tous les talens politiques et militaires, surtout celui de connaître les hommes, de leur communiquer ses passions, et de les faire servir à ses desseins; Cromwel avait été ignoré jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans, que la ville de Cambridge le nomma son député. Incapable de modération, déchaîné contre la cause royale, n'ayant à la bouche que les dévotes extravagances du fanatisme, il se fit bientôt un nom dans la secte des puritains. Ses exploits le conduisirent par degrés au commandement.

Il mania si bien les esprits; il profita si habilement des occasions, qu'il devint l'oracle et le maître de ces fougueux républicains, dont l'audace renversa les lois, ainsi que le trône.

Il subjugue les Irlandais;

Après le supplice du roi, la chambre-basse, réduite à environ quatre-vingts membres forcénés, abolit la chambre des pairs, et déclara qu'il n'y avait plus de monarchie. Cromwel alla subjuguer l'Irlande, où le marquis d'Ormond défendait en ore la bonne cause. Il prit d'assaut la ville de Tredah; il y fit passer au fil de l'épée une garnison nombreuse; il répandit tellement la terreur et le désespoir, que plus de quarante mille Irlandais s'expatrièrent, pour se mettre au service des étrangers. Ce peuple, qu'un nonce du pape avait soulevé contre le roi en 1646, s'était montré depuis sincèrement royaliste, peut-être par haine pour les presbytériens.

Ensuite les Ecossais.

L'Ecosse ne tarda guère à subir le joug. Le généreux marquis de Montrose, fidèle à la couronne, y avait été excommunié comme rebelle au *covenant*, ensuite pendu, et ses membres dispersés dans les principales villes. Charles II, héritier du trône de son père, s'était jeté néanmoins entre les bras des Ecossais, n'ayant pas d'autre ressource. Il

Charles II en Ecosse.

s'était soumis aux conditions humiliantes que lui imposait leur zèle fanatique; mais plus esclave que roi parmi eux, à peine avait-il une ombre d'autorité. L'armée parlementaire marche contre lui, sous les ordres de Cromwel. Les Ecossais, retranchés sur des hauteurs, pouvaient vaincre sans combat. Leurs prêtres, en prophétisant une victoire plus glorieuse, forcent le général Lesley à descendre, à livrer bataille. Cromwel est vainqueur dès le premier choc, et cette bataille de Dumbar ruine les espérances de Charles. Il ne se trouva point à l'action : le clergé n'étant pas satisfait de sa conduite, on l'avait rappelé du camp, où il se faisait adorer des soldats. (1650.)

Bataille de Dumbar.

Réduit l'année suivante à prendre la fuite, le roi passe courageusement en Angleterre, tandis que son oppresseur achève de dompter l'Ecosse. On ne l'attendait point. Ses partisans étonnés se rassemblent, et n'ont pris aucune précaution. Cromwel redouble d'activité, convoque les milices, les joint à ses troupes, attaque le roi dans Worcester, force la place, et fait un carnage affreux. L'infortuné Charles fuit déguisé; il se cache un jour entier sur un chêne; il erre quarante jours au milieu de ses ennemis. Personne du moins n'a la faiblesse

Bataille de Worcester.

Fuite du roi.

de le trahir, malgré tant de motifs de trahison; et il trouve un vaisseau pour gagner la France. (1651.)

Cromwel, général en chef.

Fairfax, général du parlement, s'était démis du généralat avant l'expédition d'Ecosse, se faisant scrupule de violer le *covenant*, cette ligue sacrée des fanatiques de l'un et de l'autre peuple. L'artificieux Cromwel, qui le connaissait inflexible dans ses idées, avait affecté de combattre vivement son dessein d'abdication, et avait dupé les simples par une modération hypocrite. Revêtu du généralat, maître de l'armée en qui résidait tout le pouvoir, il attendait le moment de s'élever encore davantage.

République anglaise.

Bientôt la *république anglaise* (car les tyrans prenaient ce titre majestueux) se montre formidable à ses voisins. Elle se brouille avec la Hollande, dont le commerce excitait sa jalousie. Le fameux *acte de navigation* défend aux étrangers l'importation de toute marchandise qui n'est pas une denrée de leur sol, ou un fruit de leurs manufactures. C'était couper presque toutes les branches du commerce des Hollandais en Angleterre; c'était obliger les Anglais à se livrer au commerce maritime: rien n'a plus contribué à la prospérité de ce peuple.

Acte de navigation

Guerre

En vain les Etats-généraux s'efforcè-

rent de prévenir une guerre en négociant. La guerre fut déclarée ; et quoiqu'ils eussent une flotte de cent cinquante voiles, quoique leurs amiraux, Trump et Ruyter, fissent des prodiges d'habileté et de courage, les Anglais eurent une supériorité incontestable. Ils la dûrent principalement à la grandeur des vaisseaux construits sous le dernier règne. Etrange fatalité, que la taxe des vaisseaux, si utile par l'emploi qu'en avait fait Charles, eût servi de prétexte à la révolte et ensuite de moyen pour rendre la nation triomphante! avec la Hollande.

Ces avantages inspiraient de la hardiesse au parlement : il voulait s'affranchir du joug de l'armée, et de la tyrannie de Cromwel. Alors Cromwel déploie toute la vigueur de son caractère. Sachant qu'on fait une délibération contraire à ses vues, il court au parlement, suivi de trois cents soldats ; il insulte l'assemblée, et l'accable de reproches injurieux : *Fi, retirez-vous*, s'écrie-t-il, *vous n'êtes plus un parlement, le seigneur vous a rejetés*. Il fait sortir les membres l'un après l'autre, les apostrophant d'*ivrognes*, de *voleurs*, d'*adultères*, etc. Il fait ensuite fermer la salle, et se retire sans crainte. Ses propres amis ne l'auraient pas cru capable d'une ac- Cromwel chasse le parlement.

tion si prodigieusement hardie. Jamais on ne vit rien de pareil. (1652.)

Il en établit un autre, et le casse.

Pour laisser à la nation quelque ombre de liberté, il forme un autre parlement, plein de fanatiques de la lie du peuple. Ce parlement, après avoir *cherché Dieu dans la prière*, tombe en délire, jusqu'à déclarer que les universités et les sciences sont des institutions païennes; jusqu'à vouloir établir la loi mosaïque pour base de la jurisprudence anglaise. Enfin, il se rend si méprisable, que Cromwel prend le parti de le dissoudre, et le fait sans peine.

On lui donne le titre de *Protecteur.*

C'est alors que le conseil militaire lui donne à vie le titre de *Protecteur*, en usage dans les temps de minorité, avec le droit de justice, de guerre, de paix, d'alliance, avec une armée subsistante de trente mille hommes. Le protecteur est seulement obligé de prendre l'avis d'un conseil, de convoquer le parlement tous les trois ans, et de le tenir assemblé cinq mois entiers. (1653.) On eut donc un maître plus redoutable que les derniers rois. Les charges publiques étaient accablantes; la nation murmurait: Cromwel demeurait inébranlable.

Nouveau parlement subjugué.

Le parlement ayant été assemblé, voulut soumettre à l'examen le titre militaire du *Protecteur*. Mais Cromwel le

força bientôt de reconnaître son autorité, et n'attendit pas même la fin des cinq mois prescrits, pour congédier ces téméraires. (1654.)

En opprimant l'état, Cromwel le fait respecter.

Si le protecteur opprime l'état, du moins il le fait respecter au-dehors. Il oblige la Hollande de céder le vain honneur du pavillon, pour lequel on s'était battu cruellement. Il ordonne l'exécution du frère de l'ambassadeur portugais, coupable d'un meurtre, et conclut ensuite avec le roi de Portugal un traité avantageux pour l'Angleterre. Courtisé par les ministres de France et d'Espagne, il se déclare en faveur de la première couronne; alors les Anglais enlèvent la Jamaïque aux Espagnols : conquête précieuse par la situation de cette île, et surtout par les plantations qui l'ont enrichie du produit même de ses terres. (1655.)

Conquête de la Jamaïque.

Blake, grand homme.

L'amiral Blake, l'année suivante, brûle une flotte d'Espagne aux Canaries, malgré le feu du château et de sept redoutes. Grand homme, bon citoyen, il servait l'état sans aimer Cromwel. *Nous devons combattre pour notre patrie,* disait-il, *en quelques mains qu'elle soit tombée.* Tous les partis l'estimaient également : rien n'annonce mieux un mérite extraordinaire.

Digitized by Google

Mazarin flatte bassement Cromwel.

Nous avons vu comment le protecteur acquit Dunkerque. Il faut ajouter que Louis XIV, ou Mazarin, lui députa le duc de Créqui et le duc de Nevers, Mancini, neveu du cardinal. Ce premier ministre de France, dans une lettre citée par Voltaire, lui témoigne qu'*il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les honneurs dus au plus grand homme du monde*. A quoi l'on s'abaisse par politique!

Parlement docile.

Pour cimenter sa puissance, Cromwel désirait d'y attacher le sceau des lois. Une administration si glorieuse lui faisait espérer d'en venir à bout. Il convoqua en 1657 un parlement, qu'il trouva docile à ses volontés, après en avoir exclus les membres suspects. Les droits de la maison de Stuart sont d'abord anéantis. On propose ensuite de conférer au protecteur le titre de roi, et la pluralité des voix fait passer ce bill étrange. On députe des commissaires pour lui offrir la couronne.

Cromwel refuse la couronne.

C'est ce qu'il avait en vue depuis longtemps. Il refusa néanmoins, soit par la crainte des conspirations, soit par déférence aux conseils de ses amis, soit par égard aux sentimens généreux de son gendre et de son beau-frère, résolus de quitter leurs emplois, s'il acceptait la

royauté. Le parlement lui conserva donc l'ancien titre, y ajoutant un revenu perpétuel, et le droit de se nommer un successeur. Ce même parlement fut cassé comme les autres dès qu'il cessa de se montrer esclave d'un despotisme mal déguisé.

Pensée de Voltaire à ce sujet.

« Cromwel, dit Voltaire, cet usur-
» pateur digne de régner, avait pris le
» nom de protecteur, et non celui de
» roi; parce que les Anglais savaient
» jusqu'où les droits de leurs rois de-
» vaient s'étendre, et ne connaissaient
» pas quelles étaient les bornes de l'au-
» torité d'un protecteur. » Réflexion plus ingénieuse peut-être que solide. L'armée, qui lui donna ce titre, abhorrait le nom de roi : comment aurait-il voulu le prendre alors? Et quand le dernier parlement le lui offrit, ses confidens et ses proches employèrent toutes les raisons imaginables pour l'empêcher de le prendre. Si ce nom tentait son orgueil, il n'eût en effet rien ajouté à son pouvoir.

Inquiétudes et mort du protecteur.

Mais un grand spectacle, qui devrait toujours frapper les ambitieux, et qui peut du moins servir de consolation aux opprimés, c'est Cromwel dévoré par les soucis et les terreurs qu'enfante la tyrannie; se voyant détesté par ses propres filles, craignant d'être assassiné au mi-

Digitized by Google

lieu de ses gardes chargé, d'une cuirasse et de plusieurs armes offensives, n'osant pas coucher trois nuits dans la même chambre. Ses inquiétudes lui causèrent une maladie mortelle. Il prophétisa en vain sa guérison ; car ou il voulait encore tromper les hommes, ou il était encore trompé lui-même par le fanatisme. Ayant désigné enfin pour son successeur, Richard, son fils aîné, il mourut en 1658, à l'âge de cinquante-neuf ans, le 3 septembre, jour qu'il regardait comme très-heureux, parce que le 3 septembre il avait remporté les victoires de Dumbar et de Worcester.

Singularité de cet homme extraordinaire.

Quelques traits acheveront de peindre ce personnage singulier. Dans la suprême puissance, il conserva toujours l'austérité de ses mœurs. Après avoir tout immolé à sa cruelle ambition, il fut rigide observateur de la justice. Quoique les ressorts de l'enthousiasme fussent le principal instrument de ses desseins, il se moquait avec les déistes de la folie des sectaires ; il réprima surtout les puritains, ces fanatiques dont le zèle avait été le premier principe de la révolution.

Sa tolérance pour les déistes.

D'un autre côté, il était en général tolérant ; et les déistes même, qu'il nommait athées, vivaient tranquilles autour de lui. Leur nombre s'augmentait tous les jours.

parce que rien n'est malheureusement plus propre à faire des incrédules, que les extravagances et les excès si communs alors sous le nom de religion. Quand l'esprit humain n'a point de règle, il ne s'écarte d'un écueil que pour se jeter sur un autre.

Les quakers d'abord fanatiques.

Parmi les sectes dont l'Angleterre était inondée, on distingue les quakers ou *trembleurs*, qui tiraient leur origine de George Fox, apprenti cordonnier. Voulant suivre l'évangile à la lettre, selon la manie des enthousiastes, ils foulaient aux pieds les bienséances et les coutumes de la société. Tout serment leur paraissait un crime : ils tutoyaient tout le monde; ils ne voulaient ni prêtres ni sacrement. Leur nom exprime les convulsions qu'ils se donnaient pour recevoir le saint Esprit. Comme ils s'interdisaient l'usage des armes, leur fanatisme était le moins dangereux. Revenus aujourd'hui de leur délire, ils conservent le même fond de vertus, simplicité, droiture, franchise, douceur, patience, amour de la justice et de la paix, sans conserver le même fond de ridicule; et peut-être la singularité de leurs manières n'est-elle pas inutile pour le maintien de leurs vertus, parce que l'on contracte aisément les vices de la société, quand

rien ne distingue et ne sépare de la multitude. La Pensilvanie, peuplée surtout de quakers, est un spectacle intéressant pour l'humanité.

Court protectorat de Richard Cromwel, et son abdication.

Richard Cromwel succéda sans opposition à son père; mais il n'avait ni le génie ni la fermeté qu'exigeait sa place. Sans intrigue, comme sans ambition et sans fanatisme, avec un caractère doux et des mœurs simples, il fut d'abord le jouet des factieux. Le parlement qu'il assembla, commençait à lui donner de l'inquiétude. L'armée lui en donnait davantage. Quelques-uns des principaux officiers, et même son beau-frère Fleetwood, y cabalaient contre son autorité. Ils lui demandèrent en tumulte la dissolution du parlement, qui leur avait défendu des assemblées séditieuses. Il y consentit par faiblesse, et se trouva sans appui. Il abdiqua en 1659, pour vivre dans l'obscurité d'une paisible retraite. Son frère, gouverneur d'Irlande, se retira de même. Ainsi disparut, en un moment, la famille de cet usurpateur, qui dans sa république avait régné en despote, et refusé le titre de roi.

Le *rump*, fantôme de parlement.

Le conseil militaire, restant en possession du pouvoir, voulant paraître ménager les lois, s'avisa de rassembler les débris du long parlement, cassé par

Cromwel après le meurtre juridique de Charles I. Cette assemblée fut d'environ quarante membres, si méprisable et si méprisée, qu'on l'appela le *rump*, c'est-à-dire, le croupion. Elle voulut agir en parlement, mécontenta le conseil militaire et fut détruite tout d'un coup.

Malheureux état de l'Angleterre.

Tant d'efforts pour être libres, tant de soulèvemens contre la prérogative royale, tant de crimes consacrés par une démence religieuse, tant d'apparence de zèle patriotique ou républicain, n'avaient donc servi qu'à précipiter les Anglais, non-seulement dans les horreurs de la guerre civile, mais encore dans une affreuse servitude! Depuis la mort de leur roi, le pouvoir de l'épée faisait tout, était la base du gouvernement, tenait les lois captives et muettes, déshonorait la nation au milieu de ses trophées. Les impôts, année commune, montaient à plus de douze millions sterling; et jamais la couronne n'avait approché de ce revenu. On porte à soixante mille livres sterling par an, ce qu'il en coûtait à Cromwel, seulement pour ses espions et ses intelligences secrètes. Il avait laissé deux millions de dettes, quoique très-économe et très-attentif. Une armée de plus de cinquante mille hommes, dont

Impôts sous Cromwel.

la paye était d'un scheling par fantassin, de deux schellings et demi par cavalier, dévorait la substance de l'état, pour le subjuguer au lieu de le défendre.

On désire le rétablissement de la royauté.

Ces malheurs, presque inséparables d'une telle révolution, ouvraient les yeux, même aux presbytériens, et leur persuadaient que le renversement du trône faisait la ruine des peuples. Ils désiraient de rétablir la maison royale. L'autre parti le désirait avec plus d'impatience. On verra la nouvelle révolution consommée en 1660.

CHAPITRE IV.

Règne et abdication de Christine, reine de Suède.

Objet de ce chapitre.

UNE jeune reine, passionnée pour la littérature et les beaux-arts, sacrifiant à ce goût sa couronne et peut-être sa religion, fait un contraste singulier avec l'ignorance et les mœurs farouches, le fanatisme violent et la sanguinaire ambition de Cromwel. Christine reine de Suède, fille et héritière de Gustave-Adolphe, le conquérant de l'Allemagne, fixe par-là notre curiosité. Je vais ras-

sembler en un seul tableau les traits de sa vie, qu'il importe de connaître. Ne nous laissons éblouir ni par de trompeuses apparences, ni par des éloges suspects. L'histoire juge les hommes, et surtout les princes, d'après l'examen de leurs actions.

Quand Gustave périt à la bataille de Lutzen en 1632, sa fille n'avait que six ans. La régence de Suède confia la direction des affaires au chancelier Oxenstiern, capable de suivre les vastes projets du héros. Des savans cultivèrent l'esprit de la jeune reine, tandis que les Suédois, par leur courage et leur discipline, continuaient de faire trembler la cour impériale. Avec beaucoup de pénétration et de mémoire, elle parut être bientôt un prodige, lisant les auteurs grecs, apprenant tout, excepté ce qui aurait dû l'attacher aux devoirs du trône : ou, si elle l'apprit, rien ne fut plutôt oublié.

Commencemens du règne de Christine.

L'illustre Grotius, qu'on a vu persécuté en Hollande, ainsi que Barneveldt, pour les folles disputes du gomarisme et de l'arminianisme, n'ayant pas reçu en France du cardinal de Richelieu le traitement qu'il méritait, avait trouvé un asyle honorable en Suède. Oxenstiern l'avait envoyé ambassadeur à cette même

Grotius en France et en Suède.

cour, où Richelieu se faisait juge despotique des talens même. Ce fut une mortification pour le ministre français, d'autant plus grande que Grotius soutint fièrement la dignité de son caractère. Christine eut pour lui la confiance qu'avait eue Oxenstiern : elle était digne surtout d'honorer en lui le mérite du savant.

Goûts de Christine, qui hâtent la paix de Westphalie.

Dès qu'elle fut en âge de régner (sa minorité finit à seize ans), elle montra de l'application aux affaires; mais son goût dominant l'emporta enfin. Les lettres, les arts, et tout ce qui donne de l'éclat à la société, avaient à ses yeux des charmes presque invincibles. La paix de Westphalie en fut du moins un heureux effet. Oxenstiern pressait la continuation de la guerre; la mésintelligence des deux plénipotentiaires de Suède retardait la conclusion du traité : les ordres absolus de la reine tranchèrent toutes les longueurs.

La cour pleine de savans.

On ne pourrait trop la louer de cette conduite, si le bien de l'Europe, et particulièrement de la Suède, en avait été le véritable motif. L'expérience prouva le contraire. Jouir du repos, pour se livrer à l'étude, ou pour se faire des amusemens de son goût, c'est ce que Christine avait à cœur. Sa cour se remplit de savans, dont la plupart auraient

dû rester dans la poussière de leurs cabinets. Descartes s'y laissa mal-à-propos attirer, soit par la réputation de cette princesse, soit par la vanité de la mettre au nombre de ses disciples. Le changement de vie et la rigueur du climat le tuèrent au bout de quelques mois.

Descartes y meurt.

Un peuple guerrier, enflé de ses victoires, et encore animé du zèle de la réforme luthérienne; un sénat célèbre par sa profonde politique; les Suédois, en général, furent mécontens de voir la fille du grand Gustave, dédaignant les soins de la royauté, se livrer à une philosophie stérile, à des recherches d'érudition, à l'étude des langues savantes, à la passion des médailles, des statues, des tableaux, des ballets, des fêtes magnifiques; et ruiner les finances de l'état pour des choses superflues, et pour des hommes médiocres. On pensait, avec raison, que des goûts de cette nature ne font honneur à un souverain, qu'autant qu'il sait les soumettre à ses devoirs et les subordonner au bien essentiel des peuples.

Les suédois mécontens des fantaisies de la reine.

On désirait ardemment que la reine se mariât, et que du moins elle donnât un héritier de la couronne. Mais, comme la fameuse Elisabeth d'Angleterre, elle aimait trop la liberté, pour y consentir. Que n'imitait-elle de même Elisabeth

Christine ne veut point se marier.

13 *

dans les travaux du gouvernement? Alors on l'eût admirée d'être savante et digne du trône.

Elle désigne le comte Palatin, pour son successeur.

Le comte Palatin de Deux-Ponts, Charles Gustave, cousin de Christine, était l'époux que le vœu public lui désignait. Résolue de vivre dans le célibat, elle voulut bien le faire déclarer son successeur, en 1650, et la Suède en fut plus tranquille. Ce prince vécut politiquement loin de la cour et des affaires, dissimulant son désir de régner, s'attachant néanmoins les cœurs, pour faire désirer son règne. Christine, qu'on sollicitait encore de l'épouser, déclara au sénat, en 1651, qu'elle voulait abdiquer la couronne. Il est difficile de croire sincère une pareille déclaration. Crainte de s'y méprendre, les sénateurs conjurent la reine de renoncer à ce projet : elle y consent, à condition qu'il ne sera plus parlé de mariage. Charles Gustave, dans une conjoncture si critique, se conduisit avec autant de réserve que le sénat.

Michon et Pimentel, favoris de Christine.

Malgré ce que l'esprit et le caractère de la reine avaient de mâle, elle n'était pas exempte de légèreté et de caprices. Michon, médecin français (qui prenait le nom de Bourdelot, parce que son oncle maternel, ainsi nommé, était connu dans la classe des érudits); Michon s'em-

para de toute sa confiance, au point de la dégoûter de l'étude. Pimentel, ministre d'Espagne, culbuta ce favori odieux, eut à son tour la plus grande faveur, et ranima la passion des lettres, par des flatteries dont le succès était infaillible. Un ambassadeur de Cromwel, négociant avec la Suède, se plaignait de n'entendre parler que de philosophie et de ballets dans les audiences. La France, la Suède même prirent tant d'ombrage du crédit de Pimentel, qu'enfin on le congédia.

L'ennui la fait abdiquer en 1654.

Ennuyée plus que jamais des affaires, soupirant pour le plaisir de vivre en liberté avec des savans, dévorée de la mélancolie qu'inspirent le dégoût et la nécessité des devoirs; croyant *voir le diable*, disait-elle, quand ses secrétaires entraient avec leurs papiers; Christine revint efficacement à son projet d'abdication. En faisant l'ouverture des états du royaume à Upsal, en 1654, elle déclara ce dessein. On y consentit, après avoir un peu résisté par bienséance. Les états lui assurèrent un revenu sur des domaines dont elle put obtenir la souveraineté. Charles Gustave ne voulait régner qu'avec tous les droits de la couronne; et il sut y parvenir, sans se rendre suspect d'ingratitude.

Sa lettre

« Je ne m'inquiète point du *plaudite*,

à Chanut, ambassadeur de France.

» écrivait Christine à Chanut, ambassadeur de France : il est difficile qu'un » dessein mâle et vigoureux plaise à tout » le monde ; je me contenterai d'un seul » approbateur, je me passerai même d'en » avoir. Que j'aurai de plaisir à me » souvenir d'avoir fait du bien aux hommes ! » Pourquoi donc, dit M. d'Alembert, voulait-elle cesser de leur en faire ? Ce philosophe nous paraît avoir apprécié au juste une princesse trop vantée, ou par des panégyristes déclamateurs, ou par des génies qui ne la considèrent que sous une face.

Autre lettre au grand Condé.

Elle écrivit au prince de Condé : « Je » ne noircirai jamais une action qui m'a » semblé si belle, par un lâche repentir ; » et s'il arrive que vous condamniez cette » action, je vous dirai, pour toute excuse, que je n'aurais jamais quitté les » biens que la fortune m'a donnés, si je » les eusse crus nécessaires à ma félicité ; et que j'aurais prétendu à l'empire du monde, si j'eusse été aussi » assurée d'y réussir ou de mourir, que » le grand Condé. » En rapportant cette

Ses sentimens, peu dignes d'éloges.

lettre, Voltaire aurait bien pu observer qu'elle se repentit cependant, qu'elle souhaita de remonter sur le trône, et que l'idée gigantesque de l'*empire du monde* ne s'accorde guère avec l'abdi-

cation. Elle crut, dit ce fameux historien, qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent, que de commander à des hommes sans lettres et sans génie. Mais y a-t-il donc rien de plus digne d'une grande ame, que de faire le bonheur d'un peuple ? et les érudits, que Christine alla chercher si loin, pensaient-ils beaucoup mieux que les Suédois ? La médaille qu'elle fit frapper avec cette légende : *Le Parnasse vaut mieux que le trône*, annonce l'amour des lettres, mais non l'amour du genre humain. Suivons-la sur son Parnasse.

Son départ et son abjuration.

Après avoir dépouillé le palais de toutes les choses précieuses, elle part, travestie en homme. En touchant aux frontières du Danemarck, elle dit : *Me voilà enfin en liberté et hors de la Suède, où j'espère ne retourner jamais :* paroles qui respirent la mauvaise humeur. Elle se fait catholique à Bruxelles, et abjure solennellement le luthéranisme à Inspruck. Les catholiques auraient bien moins triomphé de ce changement de culte, s'ils avaient réfléchi sur la passion qui l'attirait à Rome, le centre des beaux arts, où elle voulait fixer son séjour. Les protestans l'accusèrent de n'avoir agi que par des motifs humains. L'esprit de parti jugeait peut-

être de l'un et de l'autre côté; et l'esprit de parti juge d'ordinaire avec passion et sans examen.

Ses deux voyages de France.

Rome ne charme pas tellement Christine, qu'elle ne prenne envie de voir la France, ou de s'y montrer. Elle fait ce voyage en 1656. Peu goûtée à la cour galante de Louis XIV, elle voit les gens de lettres de Paris; mais celui qu'elle distingue le plus, c'est Ménage, que l'on ne connaît presque aujourd'hui que de nom. A peine de retour à Rome, elle souhaite de revenir en France. Elle y reparaît en 1657. Mais elle s'y déshonore par le meurtre de son grand écuyer Monaldeschi, qu'elle fait assassiner dans la galerie de Fontainebleau, vraisemblablement pour une intrigue dont elle était jalouse. Abhorrée des Français, après cette action infâme, qui trouva cependant des apologistes, Christine retourne à Rome admirer les antiques et les statues.

Meurtre de son grand-écuyer.

Ses deux voyages en Suède.

Charles X, son successeur, étant mort en 1660, après des guerres ruineuses avec la Pologne et le Danemarck, elle passa dans son ancien royaume, avec le désir de régner encore. Les Suédois l'obligèrent de faire un second acte de renonciation. Quelques années après, elle entreprit un nouveau voyage en Suède. N'y ayant pas mieux réussi, elle revint

à Rome, où elle finit ses jours en 1689. Tant de voyages prouvent qu'avec beaucoup d'esprit et de savoir, elle s'était égarée en poursuivant le bonheur hors de sa sphère.

Reine sans états, elle fut peu considérée dans une capitale, où la politique et l'intérêt mettent le prix aux choses. Elle n'y fut pas même assez libre, pour s'exprimer sans détour sur le mouvement de la terre autour du soleil; elle y soutenait, au contraire, l'infaillibilité du pape, avec le zèle d'un théologien, quoique d'ailleurs assez juste pour blâmer les persécutions qu'on faisait souffrir, en France, aux calvinistes.

Elle fut peu considérée à Rome.

CHAPITRE V.

Paix des Pyrénées, en 1659, et d'Oliva, en 1660. — Restauration de la monarchie anglaise. — Mort du cardinal Mazarin.

L'AFFAIBLISSEMENT de la maison d'Autriche donnait à la France une supériorité, qui sera désormais le principe des plus mémorables événemens. Après la

Après la mort de Ferdinand III, interrègne.

mort de l'empereur Ferdinand III, en 1657, il y eut dans l'empire un interrègne de quinze mois. Son fils aîné, qu'il avait fait élire roi des Romains, ne vivait plus. Léopold, son autre fils, roi de Hongrie et de Bohême, trouva un compétiteur dans Louis XIV. Quatre électeurs destinèrent d'abord la couronne impériale à ce monarque. Si Mazarin avait réussi dans ses négociations pour un tel objet, que serait devenue l'Allemagne? Mais les autres électeurs s'y opposant avec force, on proposa l'électeur de Bavière, que la France offrait de soutenir. Ce prince refusa. Sa mère, sœur de Ferdinand III, obtint de lui, en faveur de la maison d'Autriche, un sacrifice si généreux. Les factions agitèrent tellement la diète, qu'on se voyait menacé d'un schisme.

Louis XIV sur les rangs pour l'empire.

Enfin Léopold fut élu en 1658. Les ambassadeurs français y consentirent, en lui faisant imposer de très-dures conditions; car on l'obligea de ne point se mêler de la guerre entre la France et l'Espagne, pas même en qualité de duc d'Autriche. La crainte d'éprouver encore le despotisme, pouvait tout sur les esprits défians. Elle produisit l'*alliance du Rhin* entre les trois électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Munster, le palatin de Neu-

Election de Léopold.

Alliance du Rhin.

bourg, les ducs de Brunswick-Lunebourg, le Landgrave de Hesse-Cassel, d'une part, et la Suède, d'autre part, pour maintenir inviolablement le traité de Westphalie. La France accéda bientôt à cette ligue. L'électeur de Trèves et l'électeur de Munster s'en détachèrent, parce que la cour de Rome la condamnait. N'auraient-ils pas dû le prévoir, quand ils contractaient leur engagement? On renouvela plusieurs fois l'alliance du Rhin jusqu'en 1666 : par ce moyen, la France gouverna presque l'empire. Mais Léopold, sage et circonspect, devait acquérir peu-à-peu beaucoup d'autorité pendant un règne de quarante-sept ans.

Négociations de paix avec l'Espagne

Nous avons vu l'Espagne, obstinée à continuer la guerre, perdre les avantages que lui avaient procurés les cabales de la Fronde; ayant à soutenir les efforts et de la France, et de l'Angleterre, et du Portugal; vaincue enfin de tous côtés en 1658. Deux années auparavant, Mazarin demandait la paix à Philippe IV, en proposant le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis. Philippe, étant alors sans héritier mâle sur lequel on pût compter, destinait sa fille à l'archiduc Léopold. Il refusa donc. Après la bataille des Dunes, le même motif ne subsistait plus : d'ailleurs la guerre de-

Digitized by Google

raine, est remis en possession de ses états, à condition qu'il sera sans troupes, et que les fortifications de Nancy seront démolies. Ce prince inconstant avait également irrité les deux couronnes.

Depuis long-temps, Mazarin se proposait le mariage de l'infante, comme un grand objet de politique; prévoyant l'inutilité des renonciations, si le cas de la succession arrivait. Philippe IV et son ministre la prévirent de même. Du reste, il n'y avait plus d'apparence que l'Espagne manquât d'héritiers.

Mariage de l'infante, qui aura de grandes suites.

Par le traité des Pyrénées, se termina la guerre dans le midi de l'Europe. Le nord fut pacifié, l'année suivante, par le traité d'Oliva. Les prétentions de Casimir, roi de Pologne, sur la Suède, avaient allumé une guerre sanglante après l'abdication de Christine. Charles X, imitateur du grand Gustave, conquit d'abord la Pologne, la perdit ensuite, et fut malheureux en Danemarck. Le chagrin venait de lui causer la mort. On négociait déjà, et la France était médiatrice. Le traité se conclut enfin. Casimir abandonna ses prétentions. La Livonie septentrionale et l'Estonie furent cédées à la Suède, qui rendit la Prusse polonaise. Quelques jours après, on signa un autre traité à Copenhague, par le-

1660. Après la mort de Charles X, traité d'Oliva.

quel Frédéric III, roi de Danemarck, fit à la Suède des sacrifices considérables.

Pouvoir absolu, accordé au roi de Danemarck Frédéric III.

Mais ce prince gagna plus dans son propre royaume, qu'il n'aurait pu gagner par des conquêtes, s'il faut mesurer le bonheur des souverains au degré de pouvoir qu'ils ont sur les peuples. La valeur avec laquelle on l'avait vu défendre Copenhague contre Charles X, le rendait cher à la nation; en même temps qu'on détestait l'injustice de la noblesse et du sénat dont la puissance était devenue tyrannique; car ils rejetaient sur les autres le faix des impôts. Pour se venger de ces oppresseurs, on sacrifia au roi la liberté nationale. L'assemblée des états, tenue en 1660, rendit la couronne pleinement héréditaire dans la maison de Frédéric, et lui déféra l'autorité absolue, sans que les nobles s'y pussent opposer.

Ce pouvoir employé avec sagesse.

Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que les rois de Danemarck, armés du pouvoir arbitraire, en ont usé avec sagesse et modération. Tant les mœurs et les coutumes d'un peuple courageux contiennent les gouvernemens. Et quelle autre cause pourrait-on imaginer de ce phénomène, dans une suite de six rois? Nous verrons la Suède faire à peu près la même démarche en 1680, mais s'en re-

pentir, reprendre sa liberté après la mort de Charles XII, établir un nouveau gouvernement, qu'elle changera encore. Une circonstance peut tout changer dans l'ordre politique.

La révolution subite d'Angleterre, en faveur de la monarchie, arriva la même année que celle de Danemarck. Il est peu d'événemens aussi extraordinaires. Pendant qu'on négociait le traité des Pyrénées, Charles II, fugitif et sans ressources, s'était rendu à Fontarabie, pour solliciter la protection des deux couronnes : on ne daigna ni l'écouter, ni faire mention de lui. Il n'espérait plus rien ; il touchait cependant à la fin de ses malheurs. Révolution subite en Angleterre.

Après l'abdication de Richard Cromwel, le conseil militaire, comme je l'ai dit ailleurs, s'empara d'une autorité absolue. Il assembla le *rump*, fantôme de parlement, dont il voulait couvrir sa tyrannie ; et il le chassa bientôt. Lambert jouait dans l'armée, par son ambition et son audace, le même rôle qui avait élevé Cromwel au pouvoir suprême. Mais le corps de la nation soupirait pour le rétablissement de la monarchie. Un grand homme en forma le dessein dans le silence, et l'exécuta tout-à-coup. Le conseil militaire s'était emparé du gouvernement.

George Monk, célèbre général, ver- Monk fait

assembler un parlement libre.

tueux citoyen, sage politique, était gouverneur d'Écosse. Il se déclare en faveur du parlement chassé par Lambert. A cette nouvelle, l'Angleterre se remue; des régimens même se révoltent contre l'armée; le *rump* se rassemble et donne des ordres; on lui obéit; et Lambert, abandonné de ses soldats, ne peut se défendre. Monk arrive, sans que personne pénètre encore ses intentions. Il paraît soumis au parlement; c'est par son ordre qu'il entre à Londres. Mais s'unissant avec la ville contre cette assemblée odieuse et méprisable, il lui reproche ouvertement ses excès. Les membres autrefois exclus ayant été invités à revenir, ceux du *rump* s'étant retirés couverts de honte, on convoque un parlement libre, qui puisse remédier aux maux de l'état. Ainsi, tout prend la tournure la plus heureuse, et le sang ne coule point.

Rétablissement de la monarchie.

A peine le parlement est-il assemblé, un envoyé de la part du roi se présente. Il remet une déclaration, par laquelle Charles accorde l'amnistie, sans autres exceptions que celles qu'il plaira au parlement de régler; promettant de plus une entière liberté de conscience; et s'engageant à payer ce qui est dû aux troupes. On pouvait fixer alors les droits respectifs de la nation et de la couronne :

tout semblait le demander, après des discordes si meurtrières. On n'en fit rien. On crut que les concessions de Charles I serviraient de limites à l'autorité royale, ou l'on se livra sans prévoyance au désir d'avoir un gouvernement légitime. Charles II fut proclamé et reçu avec des transports de joie, en 1660.

Charles II monte sur le trône.

Doux, aimable, éclairé, à l'âge de trente ans, ce prince pouvait se faire adorer sur le trône. L'adversité, plus propre à former les souverains que tout autre enseignement, lui avait donné des leçons pratiques, dont l'usage est inconnu dans la fastueuse mollesse des cours. Sa clémence sauva une foule de coupables que le parlement voulait excepter de l'amnistie. Vane et Lambert, furieux républicains, en furent seulement exclus, avec les juges parricides qui avaient condamné le dernier roi. Le supplice de onze personnes suffit pour expier tant de crimes. Ces criminels signalèrent jusqu'au bout leur fanatisme : ils soutinrent qu'ils avaient suivi l'impulsion de Dieu, et se crurent des martyrs.

Procès de quelques républicains.

Tout s'arrange au gré du roi.

Le parlement assigne à la couronne un revenu de douze cent mille livres sterling. On paie et on congédie les troupes. De cette armée dangereuse, on ne retient que cinq mille hommes et

tugal, et deux cent mille écus que la France lui avait donnés, vendit Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions (à vingt-six livres dix sous le marc d'argent.) Toute l'Angleterre en murmura, malgré les frais immenses que coûtait la garnison de cette place. La France gagna beaucoup par une telle acquisition.

1661. Mort de Mazarin.

Mazarin ne vivait plus alors; il était mort en 1661, maître de l'état, autant que l'avait été Richelieu; étalant le même faste que lui, après avoir débuté avec modestie, et laissant à ses héritiers une fortune prodigieuse, qui lui attirait de justes reproches. Il avait marié deux de ses nièces (Martinozzi) au prince de Conti et au duc de Modène. Ses cinq autres nièces (Mancini) épousèrent, l'une le marquis de la Meillerai, qui fut le duc de Mazarin; une autre, le comte de Soissons, de la maison de Savoie, père du fameux prince Eugène; la troisième, le duc de Vendôme, depuis cardinal; la quatrième (que le roi avait envie d'épouser), * le connétable Colonne; et

Etablissement de sa famille

* Selon M.e de Mosteville, Mazarin pressentit un jour la reine sur ce mariage, en feignant de craindre que la passion de Louis XIV ne fût trop forte pour s'en détourner. *Si le roi*

la dernière, le duc de Bouillon. Mancini, neveu du ministre, était duc de Nevers.

Les traités de paix font sa gloire.

De si grands établissemens devaient sans doute paraître onéreux à la nation. Mazarin, non plus que Richelieu, ne lui fit pas assez de bien, pour qu'elle se félicitât de l'enrichir lui et sa famille. Mais on serait injuste de lui refuser les éloges qu'il mérite par les traités de Westphalie et des Pyrénées. Le titre de pacificateur est si beau! les guerres éteintes par ces traités, avaient causé tant de misère, d'incendies et de massacres! et l'Alsace était pour la France une acquisition si avantageuse!

S'il faut de grands talens à un ministre?

« En lisant les lettres du cardinal » Mazarin, dit Voltaire, et les mémoires » du cardinal de Retz, on voit aisément » que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout-puissant, et » Retz fut accablé. Pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un » esprit médiocre, du bon sens et de la » fortune; mais, pour être un bon ministre, il faut avoir, pour passion dominante, l'amour du bien public. »

était capable de cette indignité, lui dit-elle, *je me mettrais avec mon second fils à la tête de la nation contre le roi et contre vous.*

Ces réflexions semblent confirmer ce que le chancelier Oxenstiern écrivait à son fils : *Ne sais-tu pas combien le secret de gouverner le monde est peu de chose?* Cependant un Sully sera toujours un prodige; et quiconque assurera comme lui le bien public, eût-il même quelque autre passion dominante, aura place parmi les grands hommes.

CHAPITRE VI.

Louis XIV se fait respecter au dehors, et fait fleurir son royaume. — Affaires de l'Europe jusqu'en 1667.

On ne s'attendait point à voir Louis XIV prendre les rênes de l'état, après la mort d'un ministre qu'il avait laissé le maître absolu. Mal élevé, ignorant, porté aux plaisirs, éloigné des affaires par l'ambition de Mazarin, ayant à peine quelques idées de gouvernement; dans un âge où les passions dominent et aveuglent la plupart des hommes; d'autant plus susceptible de faiblesse, à vingt-deux ans, qu'il avait à combattre toutes les séductions de la grandeur; il semblait devoir

1661. Louis XIV semblait peu capable de gouverner.

imiter tant de princes, qui laissent régner sous leur nom ceux qu'ils emploient, et qui, se réservant ce que le trône a de flatteur, se déchargent sur autrui de ces obligations pénibles, dont malheureusement il est rare qu'on s'acquitte bien pour eux.

Il gouverne cependant.

Mais ce jeune roi avait des sentimens fiers, ambitieux, l'amour de la gloire, le goût de la domination. Quoique soumis par habitude à Mazarin, il avait porté le joug avec une secrète impatience. Dès qu'il s'en vit délivré, il déclara sa résolution de gouverner par lui-même, et il l'exécuta. Si le cardinal l'avait souvent mal conduit, il lui avait du moins inspiré de la confiance pour Colbert, l'un des plus grands hommes d'état qu'ait eu le royaume. Fouquet, surintendant des finances, dissipateur aux dépens du public, fut disgracié et emprisonné, après une fête somptueuse qu'il donna au roi à Vaux (aujourd'hui Villars), maison de plaisance qui lui avait coûté, dit-on, dix-huit millions de ce temps-là. Colbert, son successeur, n'eut que le titre de contrôleur général. Les finances entre ses mains vont devenir une source de prospérité et de splendeur.

Colbert, successeur de Fouquet pour les finances.

Défauts du roi.

Avec de meilleurs principes de morale ou de politique, avec des idées plus

justes de la véritable gloire des souverains, Louis XIV, ayant le secours de Colbert, aurait pu faire de sa monarchie l'état le plus florissant du monde, et il ne lui eût point attiré des guerres beaucoup moins glorieuses que nuisibles. Deux occasions s'offrirent d'abord, où il montra une hauteur de mauvais augure : il se fit craindre, mais haïr.

Il force l'Espagne de reconnaître la supériorité de sa couronne.

Une dispute sur le pas, entre son ambassadeur à Londres et celui d'Espagne, fournit la première occasion. Le Français ayant été insulté en pleine rue par l'Espagnol, il fallait une réparation de cet outrage. Louis menace son beau-père, Philippe IV, de recommencer la guerre, à moins qu'on ne reconnaisse la supériorité de sa couronne. C'était trop pour un point d'honneur. Le sang des peuples est-il donc si peu de chose, qu'il doive se répandre sans nécessité? Philippe s'humilie, ne pouvant mieux faire. Il rappelle et punit son ambassadeur; il envoie à Fontainebleau le comte de Fuentès déclarer, en présence de tous les ministres étrangers, que les ministres d'Espagne ne concourront plus à l'avenir avec ceux de France. Ils eurent cependant depuis, l'égalité à Nimègue et à Riswick.

1662. Affaire

La seconde affaire fut d'autant plus éclatante, qu'elle intéressait la cour de

du duc de Créqui à Rome. Rome. Le duc de Créqui, ambassadeur de Louis XIV, s'y comportait avec une fierté qui le rendait odieux. Ses domestiques, prenant le ton de leur maître, se croyaient tout permis; et quelques-uns attaquèrent des soldats de la garde Corse, principalement destinée à soutenir les exécutions de justice. Cette soldatesque s'ameute, tire aux fenêtres de l'ambassadeur, tire sur le carrosse de l'ambassadrice, tue un de ses pages. Créqui part de Rome, accusant le frère du pape Alexandre VII (Chigi) comme instigateur des meurtriers. Le roi demande une satisfaction proportionnée à l'injure.

Humiliation du pape. En vain le pape cherche à gagner du temps, et se flatte d'assoupir l'affaire par la politique romaine. Il apprend que des troupes françaises passent en Italie pour assiéger Rome. Aucune puissance n'ose remuer en sa faveur. Avignon est entre les mains du roi. Les foudres du Vatican n'auraient servi qu'à augmenter le mal : tant les opinions étaient changées depuis un siècle. Alexandre fut contraint de s'humilier encore plus que Philippe IV.

Traité de Pise en 1664. En conséquence du traité de Pise, le cardinal Chigi, son neveu, vint avec la qualité de légat faire la satisfaction qu'exigeait Louis. C'était en quelque

sorte satisfaire pour les violences despotiques des anciens légats. Les Corses furent chassés ; une pyramide fut élevée à Rome en mémoire de l'événement. * Et de plus, le pape devait rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, pour une somme payable en huit années ; il devait aussi donner au duc de Modène un dédommagement pour Comacchio.

L'Europe avait à craindre Louis.

Ces coups de vigueur, dont les exemples étaient auparavant si rares, annonçaient ce que l'Europe avait à craindre d'un monarque impérieux, puissant, jeune, en état d'exécuter les plus grandes entreprises. Il étendait ses vues avec son pouvoir : il voulait dominer, et il en prenait les moyens.

Traité singulier avec le duc de Lorraine.

Le duc de Lorraine, Charles IV, par un traité inconcevable, vérifié au parlement, venait de le faire héritier de ses états, à condition que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Une clause de l'enregistrement portait que la signature de tous les intéressés serait nécessaire : ce qui empêcha l'effet du traité. Soit nouvelle inconstance de Charles, soit

* Sous le pontificat suivant, cette pyramide fut abattue avec le consentement du roi.

précaution ou vivacité de Louis, une armée française marcha en Lorraine; et le duc, par un traité nouveau, abandonna l'importante ville de Marsal. (1663.)

Travaux de Dunkerque.

On travaillait alors à faire de Dunkerque, achetée du roi d'Angleterre, un boulevard de la France, un port redoutable aux Anglais; et trente mille hommes étaient employés à ce grand ouvrage, que le sort des armes forcera un jour Louis XIV de renverser lui-même.

Secours donnés à Léopold contre les Turcs.

En même temps, il donnait du secours à l'empereur Léopold contre les Turcs. Ceux-ci, après avoir envahi la Transilvanie et ravagé la Moravie, menaçaient la Hongrie d'un invasion. Six mille Français se joignirent aux troupes impériales. Ils contribuèrent beaucoup à la victoire de Saint-Gothard sur le Raab, où les ennemis furent défaits par Montécuculli. Plus ces Français méritèrent d'éloges, plus on appréhenda que la France n'acquît trop de pouvoir en Allemagne. D'ailleurs les finances dérangées exigeaient des soins pacifiques. Léopold fit donc avec les vaincus une paix ou une trève de vingt ans, et laissa le prince de Transilvanie leur tributaire.

(1664.) Traité humiliant pour la cour de Vienne.

Secours donnés au Portugal contre l'Espagne.

Dans presque toute l'Europe, Louis faisait sentir sa grandeur. Il avait quelques sujets de plainte contre l'Espagne. La politique l'invitait à soutenir le Portugal, que cette puissance attaquait toujours. Le maréchal de Schomberg y mène quatre mille hommes, soudoyés en apparence par le roi de Portugal, Alphonse VI, fils de l'heureux Jean IV. Ces troupes rendent les portugais assez forts pour gagner une bataille décisive à Estrémos, qui fut suivie d'une autre à Villaviciosa en 1665. Dès-lors la maison de Bragance fut affermie sur le trône qu'on lui disputait.

Guerre entre l'Angleterre et la Hollande.

Une nouvelle guerre, allumée entre l'Angleterre et la Hollande, devait intéresser un monarque si attentif aux mouvemens de l'Europe, et si occupé de grands desseins. Les Anglais, plus par jalousie que par de bonnes raisons, rompirent avec la république rivale de leur commerce. Les communes désiraient la guerre : Charles II l'entreprit; et on lui donna un subside, tel que jamais on n'en avait accordé, d'environ deux millions et demi sterling. Ne pouvant détourner l'orage, le grand pensionnaire de Hollande, Jean Wit, y opposa des forces

et une fermeté respectables. L'Océan fut couvert de vaisseaux des deux nations. La flotte anglaise, sous le commandement du duc d'Yorck, en avait cent quatorze, et portait vingt-deux mille hommes. Elle fut victorieuse en 1665; mais de Wit répara bientôt ce malheur.

Louis pour les Hollandais. Marine de France.

Louis s'était déclaré pour la Hollande. Colbert avait commencé à rétablir, ou plutôt à créer la marine; le duc de Beaufort commandait une escadre, mais il ne pu joindre les Hollandais. Ceux-ci eurent néanmoins quelque avantage dans un combat terrible de quatre jours. Les Anglais battirent ensuite Ruyter, qui, se retirant avec gloire, gémissait d'avoir échappé à tant de boulets de canon. L'Angleterre sentit bientôt qu'elle se ruinait inutilement, et que la Hollande par ses richesses, fruits de l'économie, pouvait soutenir de plus longs efforts. Plus de cent mille hommes étaient morts de la peste à Londres. Un incendie y consuma plus de treize mille maisons; car la ville était presque toute bâtie en bois.

Calamités en Angleterre.

Au milieu de tant de calamnités, la rage de la guerre se ralentit. Pendant qu'on négociait à Bréda, Ruyter alla brûler des vaisseaux jusques dans la Tamise.

Traité de Bréda.

Enfin la paix est conclue en 1667. Ce

traité de Bréda assure aux Anglais la nouvelle Yorck ; aux Hollandais, l'île de Poléron, dans les Indes orientales ; et l'Acadie, aux Français, qui s'étaient emparés de Saint-Christophe.

Clarendon injustement sacrifié par Charles II.

C'est l'injustice ordinaire du peuple, surtout d'un peuple libre et turbulent, d'imputer à ceux qui gouvernent, les malheurs dont ils sont les moins responsables. Edouard Hyde, comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre, ministre éclairé, vertueux, incorruptible dans une cour très-corrompue, fut l'objet et la victime de la haine, parce que cette guerre, entreprise même contre son avis, n'avait pas été heureuse. Charles II, trouvant en lui l'austérité d'un sage, et non les complaisances d'un flatteur, cessait de l'aimer, le voyait avec peine : il lui ôta les sceaux. Un accusateur s'éleva contre lui dans le parlement. Le principal article d'accusation était la vente de Dunkerque : crime imaginaire, à moins qu'on ne fasse un crime de tout conseil imprudent. Ajoutons que les circonstances justifiaient ce conseil. Clarendon banni fut obligé de quitter l'Angleterre, et se fixa en France, où il écrivit un ouvrage digne de l'immortalité, histoire des dernières guerres civiles de sa patrie.

Avantages du gouvernement français sur l'anglais d'alors.

Rien ne prouve mieux les avantages d'un gouvernement ferme et absolu, quand il est dirigé au bien public, (ce qui est sans doute trop rare,) que le contraste de la France avec l'Angleterre, dans le temps où nous sommes arrivés. Charles, voluptueux et prodigue, se mettait par ses dissipations, sous la dépendance du parlement, dont l'économie et l'autorité le gênaient pour ce qu'il pouvait faire de bien : Louis aspirait aux grandes choses, disposait de tous les moyens d'exécution ; et quoiqu'il donnât beaucoup à la magnificence et aux plaisirs, il ne laissait pas de rendre son royaume florissant. Clarendon avait conseillé la vente de Dunkerque, faute de ressources proportionnées aux besoins de la couronne : Colbert avait enrichi tout à la fois le prince et la nation, de manière à pouvoir joindre l'éclat à l'utile. Peut-être eût-il surpassé Sulli, si le roi avait moins aimé la guerre et le faste.

Colbert rétablit les finances.

Les finances, depuis Henri IV, languissaient dans un état affreux. On ne pouvait les rétablir qu'en punissant les déprédations, en réformant une foule d'abus autorisés ; en remboursant les rentiers à bas prix, comme ils avaient acheté leurs rentes. Ces nouveautés rencontraient des obstacles au parlement,

Le roi parlait en maître, et se faisait obéir. Les excès de la Fronde l'avaient irrité contre un corps de magistrature, qui, passant quelquefois les justes bornes, donnait lieu d'oublier ses anciens services. En 1655, Louis, en bottes, le fouet à la main, s'était montré dans le sanctuaire de la justice, pour rompre une assemblée. Il réfléchissait peu alors sur ce que la décence prescrit au souverain. Il alla en 1664, avec la dignité convenable, faire enregistrer ses édits. Fatigué des remontrances, il défendit en 1667, de lui en présenter jamais avant l'enregistrement. Les remontrances cessèrent; l'autorité royale s'exerça de la manière la plus vigoureuse et la plus prompte. Mais si elle venait à se méprendre, à blesser les lois et les peuples; qui pouvait prévenir le mal, en portant la vérité aux pieds du trône? Le parlement forcé d'obeir.

Il est certain que Colbert soulagea les peuples, et augmenta considérablement la recette. La protection accordée au commerce fut une source de richesses pour l'état. Les ports de Dunkerque et de Marseille, déclarés francs, se remplirent de vaisseaux et de marchandises. La compagnie des Indes, établie en 1664, eut trop de succès, pour qu'on pût en prévoir les inconvéniens à venir. Les Commerce florissant.

manufactures de glaces, de draps fins, d'étoffes précieuses, de superbes tapisseries, s'élevèrent en peu de temps avec des succès rapides. L'industrie française fit des merveilles, du moment qu'elle fut encouragée; et toutes les nations devinrent en quelque sorte ses tributaires. La circulation augmenta sensiblement. Colbert réduisit l'intérêt au denier vingt, en 1665. Sulli l'avait réduit au denier seize, Richelieu au dix-huit. Quelques raisonneurs prétendent aujourd'hui qu'une liberté entière vaudrait mieux.

Abus que Colbert ne put réformer.

Selon l'auteur du siècle de Louis XIV, « le ministre Colbert ne fit pas tout ce » qu'il pouvait faire, encore moins ce » qu'il voulait. Les hommes n'étaient » pas alors assez éclairés; et dans un » grand royaume il y a toujours de » grands abus. La taille arbitraire, la » multiplicité des droits, les douanes de » province à province, qui rendent une » partie de la France étrangère à l'autre » et même ennemie, l'inégalité des me- » sures d'une ville à l'autre, vingt autres » maladies du corps politique, subsis- » tèrent. La plus grande faute qu'on » reproche à ce ministre, est de n'avoir » pas osé encourager l'exportation des » blés. Toutes les autres branches de » l'administration, étant florissantes, em-

Exportation des grains.

» pêchèrent Colbert de remédier au dé-
» faut de la principale...............
» Cette faute sentie par tous les ci-
» toyens habiles, n'a été réparée par
» aucun ministre pendant cent années
» entières, jusqu'à l'époque mémorable
» de 1764. » (*ch.* 30.)

Questions sur cet objet.

Pourquoi cette époque de la liberté du commerce des grains n'a-t-elle pas été heureuse jusqu'à présent? pourquoi les peuples ont-ils tant souffert? pourquoi l'exportation a-t-elle été ensuite défendue? faut-il l'attribuer aux mauvaises récoltes, ou à des manèges punissables, ou à quelque imperfection de la loi? c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Mais le fait démontre que les plus belles spéculations ne garantissent point le succès, à moins que tout n'ait été prévu, et que la prévoyance n'ait assuré le remède à tout inconvénient possible. Il importe de bien raisonner : il importe davantage de bien agir.

Ouvrages publics.

Avec une bonne administration, Louis XIV se vit d'abord en état, et d'imprimer le respect aux puissances étrangères, et de tout perfectionner dans son royaume. Non-seulement il embellit la capitale, qui fut pavée et éclairée magnifiquement; mais il pourvut à la sûreté des habitans, par une police dont il

n'y a pas d'exemple ailleurs. Les grands chemins, les ouvrages utiles, changèrent la face des provinces. Dès 1664, fut commencé le canal du Languedoc, qui joint les deux mers séparées par des montagnes. Qu'il est beau de dompter ainsi la nature, et de l'assujettir au bonheur d'une nation !

La législation rectifiée, mais imparfaitement.

Un objet plus important que tous les autres était l'administration de la justice. Il y eût un conseil établi en 1666 pour réformer les lois. L'ordonnance civile parut en 1667. Le code des Eaux et Forêts, l'ordonnance criminelle, etc. suivirent successivement. Les duels, sévèrement défendus, devinrent plus rares de jour en jour. Plusieurs abus funestes furent réprimés. S'il en resta encore un grand nombre, c'est qu'une législation gothique, née en quelque manière du hasard, des circonstances et de l'ancienne barbarie, presque sans principes raisonnés et uniformes, devrait être plutôt refondue entièrement (s'il était possible) que rectifiée en quelques points particuliers. Nul ouvrage humain n'exige tant de génie, tant de lumières, tant d'expériences et de sagesse. Les lois même d'Angleterre sont encore pleines d'abus que la liberté n'a pu détruire.

Académies.

Des établissemens propres à fortifier,

la raison, et à lui soumettre un jour tous les préjugés, secondaient les vues du législateur. Il avait établi en 1663 l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Celle des Sciences fut établie en 1666. La Société royale de Londres l'était depuis six ans ; et le goût des Belles-Lettres ne permit pas aux Français de l'égaler dans ce siècle, quoiqu'ils eussent quelques physiciens, quelques mathématiciens estimables. Des pensions et des gratifications accordées aux savans, même étrangers, faisaient déjà célébrer Louis avec emphâse dans toute l'Europe.

Récompenses littéraires.

Fêtes de Versailles

Les muses et les arts ornèrent bientôt sa cour. Des fêtes superbes réunirent les agrémens de l'esprit, à tout ce qu'on pouvait imaginer de plus somptueux : elles attiraient des admirateurs sans nombre ; et les curieux de chaque pays en payaient une partie, de l'argent qu'ils semaient dans le royaume. Celle de Versailles en 1664 fut l'époque du Tartuffe, ce chef-d'œuvre de Molière, qu'une cabale dévote s'efforça en vain d'anéantir. Racine et Boileau ne tardèrent pas à déployer leurs talens. Tout excitait le génie. Mais il faut convenir que l'adulation ternit quelquefois sa juste reconnaissance. Louis aimait à être flatté délicatement : ce fut un art cultivé avec

Grands poëtes.

trop de succès, et dont les fruits se changèrent en poison.

Louis flatté, doit faire des fautes.

Admiré ou loué dans toutes ses entreprises, dans toutes ses actions, dans toutes ses démarches, dans toutes ses idées, le monarque ne sut pas tenir le juste milieu, où il eût été digne véritablement de tant d'éloges. Versailles engloutissait ses richesses. La passion de la gloire et des conquêtes va l'exposer à de plus énormes dépenses. Colbert lui-même ne pourra y fournir, qu'en s'écartant des principes d'administration sur lesquels porte le bien de l'état.

ÉPOQUE DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

Depuis la guerre de 1667, jusqu'à celle de 1688, après la ligue d'Augsbourg.

CHAPITRE PREMIER.

Conquêtes de la Flandre et de la Franche-Comté. — Triple alliance. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Siége de Candie par les Turcs.

Philippe IV avait mal gouverné l'Espagne.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne, était mort en 1665 : prince qui, avec des talens et des vertus, semblait précipiter la ruine de sa monarchie ; parce que, livré aux plaisirs et à la paresse, gouverné par ses ministres ou ses flatteurs, ne faisant et ne voyant rien par lui-même ; inspirant une mortelle langueur à ses sujets,

loin de ranimer leur courage et leur génie ; ne remédiant à aucun des vices du gouvernement, il les rendit presque incurables, et en augmenta le nombre. Don Louis de Haro, ministre et favori estimable, était mort en 1661. On ne sut pas le remplacer.

Commencemens du règne de Charles II.

Un prince de quatre ans, d'une santé faible, Charles II succède à la couronne de son père. La reine régente, Marie-Anne d'Autriche, persécute don Juan, bâtard du feu roi, seul capable de gouverner. Elle abandonne tout aux préjugés de son confesseur, le P. Nitard, jésuite allemand, qu'elle met à la tête du conseil, après l'avoir nommé grand inquisiteur. On connaît l'arrogance de ce jésuite, par sa réponse à un grand, qui lui parlait avec peu de soumission : *C'est à vous de me respecter, moi qui ai tous les jours votre Dieu entre mes mains, et votre reine à mes pieds.* Combien il importe aux princes de ne pas confondre les secrets de leur conscience avec les affaires d'état ! Sous un tel ministre, tout doit nécessairement empirer. Et quel avantage pour les ennemis !

Le P. Nitard, maître du gouvernement.

Prétentions de Louis XIV sur le Brabant.

Quoique le traité des Pyrénées portât une renonciation absolue de la reine de France, fille de Philippe IV, à tous ses droits, à tous les états de son père, re-

nonciation renouvelée par son contrat de mariage ; Louis XIV voulait cependant faire revivre une partie de ces droits, et s'assurer une partie de cette vaste succession. La cour de Versailles prétendit que le Brabant devait revenir à Marie-Thérèse, comme fille aînée du premier lit, en vertu d'une *dévolution* établie dans les Pays-Bas, par laquelle les enfans du premier lit excluent ceux du second, mâles ou femelles également. Ce droit avait lieu dans les successions particulières. Regardait-il les princes ? subsistait-il après une renonciation solennelle ? grande matière de procès, que les armes seules décident.

Ecrits de part et d'autre.

Les jurisconsultes et les théologiens, consultés par les deux cours, ne manquèrent pas de soutenir les deux contradictoires. De part et d'autre, on publia des écrits, afin de paraître juste. Dans un de ceux de la cour de France, se trouvent ces paroles mémorables : *Qu'on ne dise pas que le souverain ne soit point sujet aux lois de son état ; puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens, que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutélaire de leurs*

Maxime sur l'autorité souveraine.

états *. Heureuse la monarchie où le prince en effet obéit aux lois, et ne commande que par elles !

Louis trop disposé à la guerre.

Mais c'était un grand malheur pour l'Europe, et même pour la France, que Louis, trop fier de son pouvoir, n'eût pas la modération qui devait en régler l'usage ; et qu'ambitieux de conquêtes et de trophées, il ne prévît point les orages que ses succès attireraient infailliblement sur son royaume. Mazarin l'avait nourri d'idées flatteuses d'agrandissement. Le marquis de Louvois, son ministre de la guerre, brûlait de se signaler par des entreprises favorables à sa propre ambition. L'intérêt du ministre s'accordant avec les désirs et les préjugés du prince, on devine l'issue de cette affaire.

Traité sécret pour le partage de la succession d'Espagne

Il ne restait aucun frère au roi d'Espagne. Sa couronne paraissait de loin un héritage à disputer, et la politique est peu scrupuleuse. Voltaire parle d'un traité secret, aujourd'hui déposé au Louvre, par lequel les cours de France et de Vienne convinrent déjà d'un partage. L'empereur Léopold consentait que Louis se mît en possession des Pays-Bas, à condition que l'Espagne lui reviendrait après

* Défense des droits de la reine.

la mort de Charles II. Il prit des précautions extraordinaires pour que personne n'eût connaissance de ce traité, dont l'instrument, sans copie, enfermé, dans une cassette de métal, devait être entre les mains du grand-duc de Toscane. De semblables secrets se dévoilent tôt ou tard.

1667. Conquêtes de Flandres.

D'excellentes troupes bien disciplinées, des préparatifs immenses, des magasins sur la frontière, deux ministres habiles et pleins d'émulation, un Turenne pour général : avec ces avantages, Louis marchait à une conquête infaillible. Il prend Charleroi, Ath, Tournai, Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, presque en se montrant. Lille, bien fortifiée, et ayant une garnison de six mille hommes, ne soutient que neuf jours de siége. Louvois conseilla de mettre des garnisons dans ces places, et le célèbre Vauban les fortifia. Sa nouvelle méthode de fortifications rasantes surpassait tout ce que l'art du génie avait inventé.

1668. Conquête de la Franche-Comté.

A peine le roi s'est-il délassé des fatigues de cette campagne, qu'il va, au cœur de l'hiver, conquérir la Franche-Comté ; province qui dépendait du gouvernement de Flandre, ou plutôt qui se gouvernait comme une espèce de république, sous la domination espagnole ; et

qui était fort attachée à ses souverains, parce qu'ils la ménageaient, et ne touchaient point à ses priviléges. Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, avait proposé le plan de l'expédition. Louvois, jaloux de Turenne, saisit ce plan avec ardeur. On employa quelques manœuvres secrètes pour accélérer le succès des armes : on trouva des traîtres; et où n'en trouve-t-on pas avec de l'argent? Condé s'empare tout-à-coup de Besançon et de Salins. Le roi force Dol en quatre jours. En trois semaines, toute la province est conquise, au mois de février. Besançon, auparavant ville impériale, avait été cédée à l'Espagne, en 1652, pour Franckendhal.

Conduite du roi à l'armée.

Dans cette double conquête, Louis montra un courage prudent, tel que le demandaient les conjonctures. Sa présence animait assez les troupes. Les uniformes, qu'il leur avait le premier donnés, étaient une distinction utile aux régimens. Les récompenses, distribuées à propos, inspiraient la plus vive émulation. Mais le monarque portait dans les armées son faste et son luxe. Exemple dangereux pour l'avenir. Les généraux devaient l'imiter, sans doute; les simples officiers imiter ensuite plus ou moins les généraux, et ainsi des autres. De-là com-

Trop de luxe.

bien d'inconvéniens ! La mollesse asiatique pouvait pénétrer dans les camps français.

L'Espagne reconnait l'indépendance du Portugal.

La cour de Madrid, qui, sous le gouvernement d'un jésuite, perdait si honteusement ses provinces, se vit obligée de reconnaître enfin l'indépendance du Portugal. Elle finit une guerre de vingt-six ans, aussi humiliante pour l'Espagne que celle des Provinces-Unies. Les Portugais venaient de détrôner Alphonse VI, prince imbécille et furieux. Don Pèdre, son frère, avait pris sa place, avec le simple titre de régent. Il épousa la reine, dont le premier mariage fut déclaré nul, sous prétexte d'impuissance du roi, et le pape autorisa cette union. En d'autres temps, on aurait été plus difficile : car Alphonse, déclaré impuissant, avait un bâtard.

Alphose VI, (l'impuissant) détrôné.

Triple alliance pour arrêter Louis.

Cependant les succès de Louis XIV alarmaient les nations. L'Angleterre surtout en craignait les suites ; et la Hollande tremblait de n'avoir plus de frontière. Ces deux puissances, réconciliées à peine, s'unirent par un traité qui fut conclu presque en un moment Le chevalier Temple, ambassadeur à la Haie, et le grand-pensionnaire de Wit, étaient au-dessus de la politique vulgaire, hérissée de chicanes et d'artifices. Ils al-

laient sans détour au bien commun. La triple alliance (car la Suède y accéda) eut pour objet, d'obliger Louis à faire la paix avec l'Espagne, et à renoncer de nouveau aux droits de la reine, en gardant une partie de ses conquêtes. De Wit osa faire signer ce traité par les Etats-Généraux, sans attendre le consentement des provinces et des villes. C'était le cas où les lenteurs du gouvernement pouvaient devenir funestes. *Nous en parlerons dans six semaines*, avait dit l'ambassadeur de France, au sujet de la ligue projetée. Tant il comptait sur les moyens de la rompre, avant que les formalités ordinaires fussent remplies.

Démarche hardie de Wit.

Van-Beuning mortifie la hauteur du roi.

Le fier conquérant s'arrête alors de lui-même. Il propose la paix, et dissimule son chagrin. Ce Monarque voit un bourguemestre d'Amsterdam, Van-Beuning, républicain inflexible, venir heurter en quelque sorte sa hauteur impérieuse, et négocier avec ses ministres sans crainte et sans complaisance. *Ne vous fiez pas à la parole du roi*, disait-on un jour à ce hollandais. *J'ignore ce que le roi veut*, répondit-il, *je considère ce qu'il peut.* En un mot, Van-Beuning régla les conditions. On signa le traité à Aix-la-Chapelle. Louis garda la Flandres, rendit la Franche-Comté, confirma le traité

Traité d'Aix-la-Chapelle.

des Pyrénées ; mais il conserva son ressentiment.

Délivrée d'une guerre si dangereuse, l'Espagne ne fut pas encore tranquille. La régente, ou plutôt son P. Nitard, maltraitait l'homme qu'il importait le plus de ménager. Don Juan d'Autriche, poussé à bout, se révolte, soulève l'Aragon et la Catalogne, force la reine à se séparer du Jésuite. Elle l'envoie en qualité d'ambassadeur à Rome, où il devint cardinal. Le gouvernement fut partagé entre la régente et le prince. L'incapacité orgueilleuse du confesseur avait bouleversé la monarchie : grande leçon, de laquelle on profita peu.

Le P. Nitard révolte don Juan d'Autriche.

Ce jésuite perd sa place.

En même temps un terrible fléau désolait les Espagnols en Amérique. Des pirates sans lois, sans mœurs, sans religion, comptant pour rien la vie au prix de la liberté, également intrépides et féroces, connus sous le nom de *boucaniers* ou de *flibustiers* ; Anglais, Français, mêlés ensemble, s'étaient emparés de l'île de la Tortue, près de Saint-Domingue. Avec de simples canots, ils attaquaient, ils prenaient des vaisseaux considérables. Rien ne résistait à leur fougue désespérée. La haine mortelle qu'ils avaient jurée aux Espagnols, les rendait plus qu'hommes pour leur nuire. Sous la conduite d'un

Boucaniers ou Flibustiers redoutables à l'Espagne.

Leur en-

treprise sur Porto-Bello.

Anglais nommé Morgan, six cents, ou tout au plus mille flibustiers tentèrent l'attaque de Porto-Bello, ville forte, défendue par une bonne garnison, et qui renfermait d'immenses richesses. Ils escaladèrent et prirent la citadelle. La ville se racheta pour environ un million de piastres. (1669.) Leur audace alla toujours croissant : on en rapporte des traits héroïques. Mais n'ayant ni principes, ni gouvernement, et se livrant à tous les excès imaginables, ils devaient enfin être dissipés, lorsque l'Espagne sortirait de sa honteuse léthargie.

Prospérité de la France.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, la France continue d'acquérir autant de force que de splendeur. Son commerce s'étend avec sa marine; Colbert et Louvois travaillent à l'envi pour la gloire du monarque. Ce royaume excite l'admiration, ainsi que la jalousie des étrangers. Un roi de Pologne, Jean Casimir, ayant abdiqué par goût du repos, y vient fixer son séjour. On lui donne la riche abbaye de Saint-Germain, qui aurait pu rendre heureux vingt Français. Il avait été jésuite, cardinal. Il ne respirait que les douceurs de la société; Paris en était le centre; les plaisirs et l'urbanité y régnaient. Il y vécut plus heureux que le grand Condé n'aurait pu l'être sur le trône

Un roi de Pologne (Casimir) y vient être abbé.

de Pologne, où les vœux de la nation l'appelaient. Un libelle calomnieux changea tout-à-coup les dispositions de la diète à son égard. Un polonais sans mérite lui fut préféré. La France le conserva; et ce fut sans doute un bonheur pour lui comme pour elle.

1669. Secours envoyés à Candie.

On voit Louis XIV donner encore aux princes chrétiens, un exemple glorieux, qui ne fut point imité. Les Turcs assiégeaient Candie (l'ancienne Crète,) une des principales possessions de Venise. Le pape Clément IX et l'ordre de Malte avaient fourni quelque secours, trop faibles contre un ennemi si puissant. Sept mille Français, sous les ordres du duc de Beaufort, allèrent combattre les Turcs. Le duc de Roanais, depuis maréchal de la Feuillade, avait déjà conduit à ses propres frais, plus de deux cents gentilshommes : l'héroïsme des croisades semblait renaître, pour un objet digne de le ranimer. Mais c'était trop tard, ou ce n'était point assez. Les autres peuples demeurant dans l'inaction, ces secours ne pouvaient que retarder la prise de Candie, réduite aux abois. Le duc de Beaufort y périt. On capitula, après trois ans de siége. François Morosini, depuis doge de Venise, capitaine général de la flotte, immortalisa son nom dans cette guerre;

Les Turcs prennent cette place.

et Montbrun, français, qui commandait l'armée de la république, partagea la gloire du Vénitien. Le grand visir Cuprogli, distingué par ses talens, fit usage des parallèles, dans les tranchées. Un ingénieur italien en fut l'inventeur. Les Turcs suivirent alors les premiers une méthode, qu'on a généralement adoptée comme très-utile.

CHAPITRE II.

Guerre avec la Hollande pour de mauvaises raisons. — Louis XIV la réduit aux extrémités en 1672. — Mouvemens de l'Europe contre lui. — Il perd bientôt ses conquêtes.

Louis veut se venger des Hollandais.

Louis XIV était irrité de cette triple alliance, qui avait suspendu le cours de ses rapides conquêtes. Il ne pouvait la pardonner aux Hollandais. Après les avoir généreusement secourus, et contre l'Angleterre, et contre l'évêque de Munster, Bernard de Gallen, prélat guerrier et entreprenant, il regardait comme un attentat, comme une injure, leurs efforts

politiques pour arrêter son ambition. Enfin, il voulait se venger et conquérir.

Dans le dessein de subjuguer la Hollande, il prit toutes les mesures qu'aurait exigées l'entreprise la plus hardie. Alliances, préparatifs de guerre, profond secret et activité vigoureuse, tout parut assurer l'exécution. Ses mesures.

Il importait principalement de gagner le roi d'Angleterre; et l'on y réussit. Charles II n'avait qu'une faible autorité. Les Anglais en général étaient mécontens. Les haines de religion, encore très-vives, nourrissaient leur inquiétude. D'une part, les presbytériens, vexés par les lois, murmuraient de la persécution que ce prince n'approuvait point; de l'autre, les anglicans s'indignaient de la tolérance qu'ils voulait procurer aux catholiques; et le duc d'Yorck, son frère, ayant embrassé la foi romaine, les sectes se réunissaient pour attaquer le *papisme*. Sans économie, les besoins de la couronne renaissaient toujours. Le parlement lui accordait peu, la tenait par-là dans une sorte de dépendance. Plus Charles éprouvait de gêne, plus il prenait le goût de l'autorité absolue. Cinq nouveaux ministres formaient son conseil, auquel on donna le nom de *cabale*. Sa confiance en eux venait de ce qu'ils entraient dans Situation critique du roi d'Angleterre. La *cabale*, nouveaux ministres.

ses passions. Le projet de s'unir avec la France, de se ménager ainsi de puissans secours, de régner ensuite avec un pouvoir arbitraire, sortit vraisemblablement de ce conseil : système tout-à-fait conforme au génie du duc d'Yorck, qui pouvait beaucoup sur l'esprit du roi.

1670. Louis engage Charles II dans une ligue.

Telles étaient les dispositions de la cour de Londres, quand Louis XIV préparait une négociation singulière avec elle. Madame, épouse du duc d'Orléans, sœur de Charles II, princesse charmante et pleine d'esprit, fut le négociateur qu'il employa. Pour ne donner aucun soupçon, il fait un voyage pompeux à Dunkerque et dans ses conquêtes de Flandres. La reine, toutes les princesses l'accompagnent. Madame a une raison plausible de visiter son frère. Elle passe le détroit; Charles vient la recevoir à Cantorbéry. Les fêtes et les plaisirs couvrent le secret d'état. On conclut une trève contre la Hollande. A son retour, la jeune princesse meurt tout-à-coup d'une mort violente, sans que les affaires changent de face. Elle avait laissé à Charles une demoiselle de sa suite, dont il fut toujours amoureux, et qu'il fit duchesse de Portsmouth. C'était encore une chaîne pour captiver ce prince voluptueux et

imprudent. De quoi ne se sert pas la politique?

L'empereur Léopold avait révolté les Hongrois en violant leurs priviléges, en persécutant pour le fait de religion : deux fautes qui semblaient héréditaires dans la maison d'Autriche, malgré tant de funestes expériences. Sous prétexte d'une conspiration, réelle ou supposée, il s'emparait de toutes les places de Hongrie. Occupé de ses propres affaires, et n'aimant pas les Hollandais, il se prêta aux vues de la France. On s'assura de tous les princes d'Allemagne, excepté l'électeur de Brandebourg. On regagna la Suède. On ne craignait point l'Espagne. On croyait enfin toucher au moment de subjuguer une république sans défense.

L'empereur, l'Allemagne et la Suède abandonnent la Hollande.

Il n'y avait aucune raison solide de l'attaquer : ce n'étaient que des plaintes et des prétextes. Une médaille où la Hollande se vantait d'avoir *assuré les lois, épuré la religion; secouru, défendu et réconcilié les monarques, vengé la liberté des mers, affermi la tranquillité de l'Europe* : cette médaille orgueilleuse, telle qu'on en a frappé dans tous les pays, peut-être avec moins de fondement, était un des principaux griefs, comme si elle avait annoncé des usurpations sur les

Prétextes pour la guerre.

couronnes. Le coin en fut brisé par les Hollandais. Mais Louis et Charles avaient pris leur résolution, et ils déclarèrent la guerre.

Deux partis dans la république.

Pour le malheur de la république, deux factions la divisaient. Jean de Wit et son frère Corneille, partisans rigides de la liberté, avaient fait exclure formellement le jeune prince d'Orange, Guillaume III, du stathoudérat aboli en 1650, après la mort de son père Guillaume II. Une preuve que ces illustres citoyens agissaient par des sentiment patriotiques, c'est que le pensionnaire avait procuré au prince la meilleure éducation, pour le rendre capable de servir l'état dans toutes les circonstances : il s'était donc exposé à être un jour sa victime, si Guillaume, avec beaucoup de mérite, se livrait à l'ambition ou à la vengeance, plutôt qu'au zèle républicain. Agé de vingt-un ans, ce prince joignait à des qualités sublimes une ambition ardente et réfléchie. Il aspirait à la dignité de ses ancêtres : il avait un parti nombreux ; et la discorde intestine augmentait les dangers extérieurs.

De Wit avait négligé les troupes de terre.

On blâme Jean de Wit d'avoir négligé les troupes de terres, en donnant tous ses soins à la marine. Il est certain que la Hollande était aussi faible d'un côté, que

redoutable de l'autre. La mer semblait être son élément. Ne prévoyant pas une invasion soudaine, si peu vraisemblable, le grand-pensionnaire s'était livré tout entier aux objets les plus importans pour sa république. Mais trop de sécurité devient funeste tôt au tard. La sûreté des états consiste à prévoir les dangers possibles, et à se tenir prêt aux événemens.

Louis s'avance avec toutes ses forces, avec ses plus célèbres capitaines, contre ce petit état qui ne peut lui opposer que de mauvaises troupes mercenaires. Il passe le Rhin presque sans péril, le 12 juin. Le fleuve était bas; la cavalerie eut peu d'espace à nager, et le canon foudroyait la rive. Deux régimens qui le défendaient demandèrent quartier. Le jeune duc de Longueville courut à eux en criant : *point de quartier à cette canaille.* On tira aussitôt sur lui; il tomba mort; et le prince de Condé, son oncle, fut blessé en le vengeant. L'infanterie passa tranquillement avec le roi, sur un pont de bateaux. Cette action brillante, célébrée comme un prodige, était hardie, sans doute, et glorieuse; mais la renommée et la flatterie y ajoutèrent un éclat que l'impartialité de l'histoire affaiblit beaucoup.

1672. Passage du Rhin.

En moins de trois mois, les provinces

Trois pro-

vinces conquises d'abord. d'Utrecht, d'Overyssel, de Gueldres, furent conquises, avec plus de quarante places fortifiées. Amsterdam voyait presque l'ennemi à ses portes. Cependant l'amiral Ruyter combattit glorieusement les flottes anglaises et françaises, réunies près de Solebay : le duc d'Yorck essuya un feu si terrible, qu'il fut contraint de changer de vaisseau. Quoique cette bataille navale, sans rien décider, comme tant d'autres, soutînt l'honneur du pavillon hollandais, la république ne s'en croyait pas moins perdue. Quelques maraudeurs parurent à une lieue de la capitale. On aurait ouvert les portes, s'ils eussent été en plus grand nombre. Condé, que sa blessure avait mis hors d'état de combattre, exhorta le roi par ses lettres à cette expédition décisive. Turenne fut d'un avis contraire; et son opinion prévalut. Louis fut blâmé de n'avoir pas fait usage du *feu de Condé plutôt que du plomb de Turenne :* expression assez juste dans les circonstances.

Bataille de Solebay.

La Hollande sur le point de périr.

Selon Voltaire, dont j'emprunterai ici les paroles, pour ne rien perdre d'un détail intéressant, « les plus riches familles, » les plus ardentes pour la liberté, se » préparaient à fuir aux extrémités du » monde, et à s'embarquer pour Batavia. » On fit le dénombrement de tous les

» vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ses provinces d'Europe qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie; qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout-à-coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitans comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine. » Et voilà pourtant ce que les poëtes, les orateurs, peut-être les historiens, eussent orné de toutes les fleurs de la flatterie la plus éloquente !

Dans une si affreuse situation, Jean de Wit détermine les Etats-Généraux à

Elle demande la paix.

demander la paix, malgré le prince d'Orange, qu'on avait fait général et amiral, sans lui donner part au gouvernement. Leurs députés implorent la clémence du vainqueur, et sont reçus par Louvois avec une hauteur insultante. On prescrit des conditions intolérables. On exige tout le pays au delà du Rhin, et des places au centre de la république, le rétablissement de la religion romaine; une ambassade extraordinaire tous les ans, pour se reconnaître redevable au roi de la liberté, etc. Louis, enivré de ses victoires, ne prévoyait pas l'inconstance de la fortune, qui pouvait le réduire un jour à s'humilier devant ceux qu'il opprimait. Comment le traiteront-ils alors?

Conditions intolérables.

Désespoir.

Au retour des députés, à la nouvelle des conditions, la terreur se change en désespoir, et le désespoir ranime le courage républicain. La populace furieuse oublie les services des de Wit, leur impute les malheurs présens, les massacre, les met en pièces avec cette rage horrible dont on voit partout quelque exemple. Mais les magistrats s'occupent du bien public, en citoyens intrépides et vertueux. Le jeune prince d'Orange créé enfin stathouder, est la principale ressource de l'état. *J'ai un moyen sûr*, dit-il, *de ne jamais voir la ruine de*

Massacre des de Wit.

Guillaume, stathouder.

ma patrie : je mourrai dans le dernier retranchement.

Pour écarter l'ennemi, on s'expose à être submergé : on perce les digues de la mer. Amsterdam, les villes et les campagnes voisines sont dans les eaux. L'amour de la liberté, la haine de l'oppression, rendent supportable tout ce que l'on peut souffrir en pareille circonstance. Guillaume anime les citoyens, et leur annonce les secours de l'Europe, qu'il sollicitent efficacement. On perce les digues pour se submerger.

En effet, l'Europe devait ouvrir les yeux sur l'ambition de Louis XIV. On se voyait menacé des mêmes entreprises, qui avaient fait craindre et haïr la puissance autrichienne. L'Angleterre frémissait du pernicieux système de son roi, Charles II. L'électeur de Brandebourg se déclara ouvertement, promit vingt mille hommes aux Hollandais, et engagea l'empereur Léopold à leur en donner vingt-quatre mill.e Le Danemarck et presque toute l'Allemagne entrèrent dans cette ligue. L'Espagne suivit bientôt leur exemple. L'Europe remue en faveur de la Hollande.

Si le conquérant avait fondu sur la capitale, lorsqu'on y était accablé par la terreur ; si au lieu de disperser les troupes dans les places conquises, comme son ministre Louvois l'y décida, il avait démoli les fortifications, suivant l'avis de Fautes du conquérant qui suit un mauvais conseil.

Condé et de Turenne, qui disaient, que des armées valaient mieux que des garnisons pour subjuguer un pays ; enfin, s'il n'avait pas laissé à la Hollande le temps de respirer, et au stathouder le temps d'agir, cette expédition aurait été moins infructueuse. Une faute dans la guerre, dans la politique, renverse souvent les projets les mieux concertés. Aussi les fautes commises sont-elles une des meilleures leçons de l'histoire.

1673. Il commence à perdre ses avantages.

L'orage qui se formait n'empêcha point Louis XIV de prendre la ville de Maestricht en personne. Cette importante place lui ouvrit la communication avec ses conquêtes. Mais le général Montécuculli, arrêté long-temps aux bords du Rhin par Turenne, joignit enfin les Hollandais. Le prince d'Orange s'empara de Bonn : il avait formé des soldats en exerçant la plus rigoureuse discipline. D'un autre côté, Louvois, ministre impitoyable, fit dégrader ignominieusement un bon officier, qui avait rendu Naerden après un combat de cinq heures. Naerden était la première place rendue. S'imaginait-on qu'un exemple injuste de sévérité sauverait les autres ? et que par la crainte de la honte le Français deviendrait invincible, plus que par le sentiment de l'honneur? Cet officier continua de servir en qualité de

Sévérité injuste de Louvois.

volontaire, et se fit tuer l'année suivante.

Avec tant d'ennemis à combattre, il était impossible de garder les trois provinces conquises : on les rançonna impitoyablement. Condé qui commandait encore dans le pays, s'efforça en vain par ses lettres d'obtenir des adoucissemens à tant de rigueurs. Louvois fut insensible à toutes ses raisons de politique et d'humanité. Enfin on évacua les places, excepté Maestricht. Quels sentimens devaient inspirer alors les monumens de la conquête, entr'autres l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis! Louis commençait à éprouver que l'ambition est bien trompeuse. Ruyter, dans trois batailles navales, au mois de juin 1673, avait eu la gloire de résister aux forces maritimes de l'Angleterre et de la France, sans être vaincu, et la Hollande se montrait formidable sur l'Océan, comme si elle n'eût rien perdu ailleurs. On évacue les conquêtes.

Enfin les Anglais, dont le système politique ne pouvait se concilier avec celui de la cour, indignés de servir aux projets dangereux de Louis XIV, inquiétaient Charles II de manière à rendre la paix absolument nécessaire. Le parlement même s'éleva contre une ancienne déclaration d'indulgence, qui suspendait Les Anglais inquiètent Charles II.

les lois pénales au sujet de la religion. Le roi rompit de sa propre main le sceau de cet acte. Il se vit encore obligé de consentir au fameux serment du *Test*, par lequel la doctrine catholique de la transsubstantiation était formellement proscrite. Quiconque exercerait un office dans l'état, devait prêter ce serment; et le duc d'Yorck fut contraint de quitter la charge d'amiral. Charles, voyant l'administration exposée à la censure parlementaire, et ne pouvant espérer de nouveaux subsisdes, se hâta de faire la paix en 1674. La Hollande lui promit une somme d'environ trois cent mille livres sterling. Lui seul profita de cette guerre, qui avait été un grand fardeau pour la nation. Il s'excusa auprès de Louis, conserva ses liaisons avec la France, et laissa même dix mille hommes à son service.

Serment du *Test*.

Charles fait la paix avec la Hollande.

CHAPITRE III.

Suite de la guerre de Hollande, devenue presque générale. — Louis XIV est triomphant. — Il impose les conditions de paix à Nimègue en 1678.

1674. Presque toute l'Europe contre Louis.

UNE guerre entreprise avec si peu de raison et commencée avec tant de vigueur et de succès, pouvait devenir funeste à la France. De tous ses alliés, il ne lui reste bientôt que la Suède. L'empereur avec une grande partie de l'empire, l'Espagne, le Danemark, étaient ses ennemis comme la Hollande. Cependant on avait des ressources infinies, et dans l'autorité du roi, et dans l'habileté des ministres et des généraux, et dans l'ardeur de la nation accoutumée à la victoire, et dans les richesses que le commerce et l'industrie répandaient de toutes parts. Louis devait encore triompher; mais ses triomphes étaient une sorte de poison lent, qui devait miner le corps politique.

Il s'empare encore une fois de la Franche-Comté.

Il alla en personne conquérir pour la seconde fois la Franche-Comté, que le ministère espagnol abandonnait presque à elle-même. On voulut trop tard y envoyer du secours : les Suisses refusèrent le passage aux ennemis du roi. Besançon ne coûta que neuf jours de siége, et toute la province fut soumise en six semaines. Le conquérant lui confirma ses priviléges, sans effacer néanmoins le souvenir d'un gouvernement plus doux que le sien.

Sujets d'animosité en Allemagne.

L'empereur Léopold avait fait arrêter à Cologne, dans le temps même qu'on y négociait, le comte de Furstemberg, comme favorisant Louis XIV. Cette violence, d'autant plus inexcusable que le corps germanique ne s'était pas encore déclaré, augmentait l'animosité des partis, et ne laissait aucune espérance de paix. L'électeur palatin, à qui la France avait rendu de grands services, se ligua contre elle avec l'empereur : autre motif de haine et de vengeance. Aussi la cruauté se mêla-t-elle aux opérations militaires.

Turenne dévaste le Palatinat.

Turenne commandait sur le Rhin une armée de vingt mille hommes. C'est avec de petites armées que ce général fit toujours de grandes choses. Il bat à Sintzheim les impériaux, commandés par ce

vieux duc de Lorraine, Charles IV, si souvent malheureux à cause de son inconstance, et dépouillé alors de ses états pour une nouvelle infidélité. Le vainqueur se jette sur le Palatinat: il y porte la désolation; il réduit en cendres deux villes et vingt-cinq villages; car le ministère ordonnait ces barbaries. On raconte qu'ayant reçu un cartel de l'électeur désespéré, il répondit que, depuis qu'il avait l'honneur d'être général des armées de France, il ne se battait qu'à la tête de vingt mille hommes. *

Bataille sanglante et inutile de Senef.

Condé en avait quarante-cinq mille en Flandre, contre un nombre fort supérieur. Il attaqua le prince d'Orange à Senef près de Mons. Il eut trois chevaux tués sous lui, chargea quinze fois, fut dix-sept heures à cheval; et il voulait recommencer le lendemain, malgré le

* Selon le continuateur de Daniel, il répondit simplement, « qu'il ne pouvait accepter l'honneur de mesurer son épée avec » celle de M. l'électeur, sans la permission » du roi son maître; mais qu'en attendant » qu'il l'eut obtenue, il était prêt à décider ce différend à la tête des troupes » qu'il commandait. » Réponse plus conforme à la simplicité de son caractère et de son style.

découragement des troupes. Le champ de bataille fut couvert, selon le rapport des curés, de vingt-cinq mille morts, quoique la victoire restât indécise. Ce champ de bataille devrait être l'école des princes qui ont la fureur d'aimer la guerre.

Dernières campagnes de Turenne.

Quand on serait assez inhumain pour ne pas regretter la multitude des victimes inconnues, on regrettera bientôt la perte d'un grand homme tel que Turenne. Ses deux dernières campagnes sont le prodige de la science militaire, consacrée à la défense de l'état. Plus de soixante mille Impériaux ont passé le Rhin. Il n'a que le tiers de ce nombre : il sauve cependant l'Alsace et la Lorraine; il bat les ennemis à Ensheim, à Mulhausem, à Turkeim; il les dissipe, les oblige de repasser en Allemagne; toujours en suivant son génie, contre des ordres du ministre, qui voulait le maîtriser. Le roi lui avait même ordonné deux fois d'abandonner l'Alsace; et deux fois il avait cédé aux raisons qui l'empêchaient d'obéir.

1675.

Il a en tête le général Montécuculli.

Il passe le Rhin à son tour. On lui oppose Montécuculli, général digne d'être son émule. Pendant deux mois, ils font à l'envi des marches et des campemens admirables; prévoyant les projets l'un de

l'autre, jamais surpris, saisissant toujours le moindre avantage. Turenne se disposait à une bataille, et croyait toucher au moment de vaincre : il est tué d'un coup de canon près de Salsbach. Le même boulet emporte le bras du marquis de Saint-Hilaire, qui voyant son fils fondre en larmes, lui dit : *Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme.* On croirait entendre un Régulus. Jamais homme ne mérita plus en effet d'être pleuré. Modeste, désintéressé, plein de bonté et de franchise, *père des soldats*, (comme ils l'appelaient eux-mêmes), ses vertus rehaussaient encore ses talens et sa gloire militaire. *Il faisait honneur à l'homme*, dit Montécuculli, assez généreux pour le regretter. Les Français, commandés par le comte de Lorges, font une retraite honorable ; et résistent aux efforts de Montécuculli. Mais celui-ci pénètre en Alsace ; et il ne repasse le Rhin que devant le prince de Condé. Ce fut la dernière campagne du prince français. Il avait dit en marchant au secours de cette province, qu'il désirait *d'entretenir une heure seulement l'ombre de Turenne ;* et il prouva par son habileté et sa prudence, qu'il savait être un

Il est tué.

Turenne quand les circonstances l'exigeaient.

Campagnes du maréchal de Créqui.

Le maréchal de Créqui, ayant attaqué témérairement une armée supérieure qui assiégeait Trèves, fut défait à Consarbrick. Instruit par l'expérience et l'infortune, il se montra depuis aussi prudent que courageux. Trèves, où il se jeta, lui quatrième, le vit résolu de périr plutôt que de capituler. Un lâche et insolent officier capitula sur la brèche, la garnison séditieuse voulut arracher le consentement du maréchal : il préféra de tomber entre les mains de l'ennemi. Racheté de sa prison, il fit deux campagnes, (en 1677 et 1678) où il parut animé du même esprit que Turenne. Le jeune duc de Lorraine, Charles V, neveu et héritier de Charles IV, s'étant rendu maître de Philipsbourg, à la tête de soixante mille hommes, ne put jamais ni le surprendre, ni le forcer, ni pénétrer en Lorraine, ni l'empêcher de prendre Fribourg.

Confusion dans les événemens militaires.

Si je suivais les événemens de la guerre, et que je voulusse les arranger sour leurs dates, je ne ferais qu'une gazette stérile et ennuyeuse. On trouve partout ces faits accumulés, qui s'affacent les uns les autres. Je crains d'en trop dire, même en me bornant aux plus remar-

quables. Tâchons du moins de les fixer dans l'esprit par quelque idée qui serve à l'instruction. Des mots sans idées ne servent à rien.

Révolte en Sicile contre l'Espagne.

Tandis que l'Espagne faisait la guerre pour les Hollandais, ses anciens ennemis, le gouvernement espagnol était toujours le plus mauvais de l'Europe. La Sicile, accablée sous le poids du despotisme, se révolte en 1674; et Messine, jusqu'alors fidèle, en donne l'exemple elle-même. Louis XIV y est proclamé, après une victoire navale remportée par les Français. Charles II, majeur en 1675, rappelle don Juan d'Autriche, que la reine régente persécutait depuis le commencement de ce règne. Mais il le disgracie aussitôt, et se livre, par le conseil de la reine, à Valenzuéla, poëte intrigant, d'une naissance obscure, déjà élevé aux premières places de la cour. Ce nouveau ministre donne des fêtes, des comédies; amuse et corrompt le peuple; dissipe les finances en frivolités pompeuses; et néglige l'administration, dont il ignore les premiers principes. Le P. Nitard était moins indigne de gouverner.

Valenzéla, mauvais ministre espagnol.

Ruyter et Duquesne vers la Sicile.

On est réduit à demander le secours des Hollandais, pour défendre ou recouvrer la Sicile. Ruyter passe dans la Mé-

diterranée avec une flotte. Duquesne, son émule, le combat deux fois. La seconde bataille coûte la vie à Ruyter, l'un des plus grands hommes de son siècle, qui, de simple mousse, était devenu le héros et le défenseur de sa patrie. Le mérite seul avait fait aussi la fortune de Duquesne. Il attaqua encore les ennemis, Hollandais et Espagnols : il remporta la victoire; et cependant Messine fut évacuée deux ans après, en 1678.

Messine évacuée en 1678.

Ces efforts étonnans de marine, joints à tant d'autres dépenses ruineuses, amenaient Louis XIV au point de ne pouvoir soutenir ses entreprises. D'ailleurs le ministère d'Espagne n'était déjà plus le même. Charles II avait fait enfermer sa mère dans un couvent; Valenzuéla avait été relégué aux Philippines; et don Juan était devenu premier ministre.

Conquêtes de Louis en Flandre.

Les grands succès de la France furent dans les Pays-Bas, où elle portait principalement ses forces. Louis aimait la guerre de siéges, parce qu'il ne pouvait manquer d'y réussir, avec un Louvois et un Vauban, avec des armées si bien pourvues et si redoutables. Il prit en personne Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambrai, Gand, Ipres. La prise de Valenciennes est remarquable par une circonstance glorieuse. Contre l'usage

Prise de Valenciennes, plus remarquable.

établi, Vauban propose d'attaquer en plein jour; il prouve que le sang du soldat en sera plus ménagé, l'ennemi plus aisé à surprendre; que les lâches seront forcés de bien faire; qu'il y aura donc et moins de risque et plus d'avantage. Cet avis l'emporte sur celui de cinq maréchaux, de Louvois même, et l'événement le justifie. L'audace des mousquétaires, qui s'élancent rapidement d'un ouvrage à l'autre, qui néanmoins se conduisent avec précaution, force la ville à se rendre avant que le roi sache qu'on est maître des dehors. La garnison nombreuse est prisonnière. Dans ces sortes d'affaires, le Français n'a point d'égal.

Au retour de sa campagne brillante de 1677, Louis dit à Boileau et à Racine, ses historiographes : *Je suis fâché que vous ne soyez pas venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long.* (On était encore au mois de mai.) *Votre Majesté*, répondit Racine, *ne nous a pas laissé le temps de faire faire nos habits.* Voilà les flatteries délicates que savourait le conquérant. Elles l'enivraient des fumées de la gloire, et dérobaient à ses yeux les maux futurs. Deux grands poëtes, choisis pour ses

Boileau et Racine, historiographes flatteurs.

historiens, après l'avoir comblé d'éloges, auraient fait de son histoire un panégyrique, s'ils l'eussent composée, comme leur titre et leurs pensions les y obligeaient. Croira-t-on que Boileau, après son épître sur le passage du Rhin, aurait pu donner une idée juste de la guerre de Hollande?

Le prince d'Orange malheureux à la guerre.

Quelque habile et courageux que fût le prince d'Orange, il éprouva toujours la supériorité des armes françaises. Il avait levé le siége de Maestricht en 1676. On doit répéter le mot de Calvo, intrépide Catalan, qui commandait dans la ville : *Je n'entends rien à la défense d'une place,* dit-il à ses ingénieurs, *tout ce que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre.* L'année suivante, Guillaume voulut sauver Saint-Omer, assiégé par le duc d'Orléans. Mais il perdit la bataille de Cassel, et la ville fut prise. Le duc d'Orléans eut un cheval tué sous lui, et donna des preuves de bravoure, qu'on ne pouvait guère attendre de ses mœurs efféminées. Telle était la force de l'exemple, et l'impulsion de la gloire. Le roi, dit-on, en conçut de la jalousie. Ce fut du moins la dernière fois qu'il mit son frère à la tête d'une armée.

Il est battu à Cassel par le duc d'Orléans.



Ce monarque était victorieux partout, tandis que les Suédois, ses alliés, perdaient la principauté de Verden, la Poméranie, presque toutes leurs possessions en Allemagne. L'électeur de Brandebourg et le Danemarck dépouillaient une puissance qui avait si longtemps accablé l'empire. Cependant on négociait à Nimègue. L'intérêt divisa les ennemis. La France imposa les conditions de paix, et il fallut les accepter.

Pertes de la Suède.

Négociations de Nimègue.

1678.

Paix avec la Hollande séparément.

Les Hollandais se détachèrent de la confédération pour leur avantage particulier. La guerre s'était allumée contre eux, et les avait presque détruits en une seule campagne; mais depuis 1674, ayant su l'éloigner de leurs provinces, ils ne la faisaient plus qu'en qualité d'auxiliaires. Etrange révolution! ils ne perdent rien. On leur restitue Maestricht, la seule place qui restât à Louis XIV de tant de conquêtes.

Bataille de Mons, après le traité.

Ici l'ambitieux prince d'Orange, trop opposé à la paix, n'ignorant pas qu'elle était conclue, ou sur le point de l'être, se signale d'une manière odieuse. Avec toutes ses troupes, il attaque le maréchal de Luxembourg près de Mons. Ce digne élève du grand Condé est surpris, mais non vaincu : il a même de l'avantage. La paix était signée depuis quatre jours.

Quel fruit pouvait espérer d'une victoire le prince d'Orange? et comment se laver du sang qu'il prodiguait? Le genre humain est-il donc le jouet de quelques illustres meurtriers?

Paix avec l'Espagne, qui perd beaucoup.

Dès que les Hollandais, en se séparant de leurs alliés, comme autrefois dans les négociations de Westphalie, se furent assuré un paix si avantageuse; l'Espagne se hâta de conclure sans se mettre en peine de l'Empire. Elle abandonna la Franche-Comté, et presque toutes les villes conquises dans les Pays-Bas, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ipres, Menin, Cassel, Maubeuge, Charlemont, etc. Nouvelle preuve de la faiblesse de cette vaste monarchie.

Paix avec l'empereur, l'électeur de Brandebourg et le Danemarck.

Il fallut encore quelque temps, pour s'accommoder avec l'empire, parce que la France voulait qu'on rendît tout à la Suède. Les alliés du Nord refusaient d'y consentir. Mais l'empereur se détacha d'eux, et fit son traité le 5 février 1679, conforme à celui de Munster, excepté en ce que la France eut Fribourg au lieu de Philipsbourg. Dans le courant de la même année, l'électeur de Brandebourg et le Danemarck conclurent enfin. La Suède perdit fort peu de chose. Son roi, Charles XI, fut néanmoins si indigné de

cette perte, qu'il en conserva toujours un vif ressentiment contre Louis XIV, dont il attendait un zèle plus généreux.

Selon M. l'abbé de Mably *, la France fit des fautes considérables, en traitant des intérêts de la Suède. « Premièrement, » elle ne devait point faire sa paix avec » l'empereur, sans conclure en même » temps celle de son allié, parce que le » premier intérêt d'une passion dominante, qui a fait la guerre avec » succès, est de faire respecter, rechercher et aimer son alliance. En second » lieu, ayant imposé la loi à ses ennemis, » elle devait plutôt renoncer à ses avantages, que de permettre que son allié » fût obligé de faire la moindre cession, » parce qu'il n'y a point de conquête » qui vaille la réputation d'être bon et » généreux ami. » Reste à savoir si ces principes rigides étaient pratiquables, et si la Suède n'y aurait pas perdu davantage. Conduite de la France à l'égard de la Suède, son alliée.

Par son traité avec Léopold, Louis s'obligeait à rétablir le duc de Lorraine, mais en se réservant de garder Nanci et les grands chemins. Le duc Le duc de Lorraine reste volontairement sans états.

* Droit public de l'Europe.

aima mieux rester sans états, que de souscrire à de pareilles conditions. Nous verrons son fils Léopold, père de l'empereur François I, rentrer en Lorraine par le traité de Riswick.

Fin du Tome huitième.

Digitized by Google

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE HUITIÈME VOLUME.

DOUZIÈME ÉPOQUE.

HENRI IV.

LES MAUX DE LA FRANCE RÉPARÉS PAR UN BON ROI.

Depuis l'an 1589, *jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu en* 1624.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITE VII.

CHAPITRE VIII.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. — LE PARLEMENT D'ANGLETERRE FAIT LA LOI AU SOUVERAIN.

Depuis l'an 1624, jusqu'au commencement du règne de Louis XIV.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

I.

PROGRÈS DU GOUVERNEMENT MONARCHIQUE, PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

Suivre le progrès des gouvernemens. La monarchie française en particulier. Cet examen n'a rien que d'utile. Quelle était l'autorité de Clovis. Terres du domaine, distribuées aux officiers. Assemblées nationales. Influences du prince. Point de justice, par conséquent beaucoup de violences. Christianisme des Francs, plein de superstitions funestes. Mélange dangereux du sacré avec le profane. Causes de révolutions sous la première race. Charlemagne réforme l'état. Son ambition fut un obstacle. Indépendance du clergé après Charlemagne. Usurpations des seigneurs, et gouvernement féodal. Maux qui en résultent. Fin de la seconde race. Hugues Capet réunit le duché de France à la couronne. Hérédité de la couronne. La croisade, utile à Philippe I. Etablissement des communautés municipales. Progrès de la justice royale. Le droit romain devient très-utile à la couronne. Puissance législative dans Saint Louis. Autorité des jurisconsultes. Comment ils contribuent au progrès de l'autorité royale. Admission du

II.

GOUVERNEMENT DES SUISSES ET DE LA HOLLANDE.

III.

RÉVOLUTIONS DANS LES MŒURS.

IV.

DÉCLIN DU POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

V.

THÉOLOGIE. CASUISTES. DISPUTES FUNESTES.

La théologie scolastique du temps d'Erasme. Les protestans font renaître de meilleurs études. Cependant la mauvaise scolastique se perpétua. De là de funestes discordes. Disputes violentes sur la *conception immaculée*. Les Jésuites, contre les dominicains. Système sur la grace. Molina, et la *science moyenne*. Congrégations *de Auxiliis*. Prédiction d'Henriquez, jésuite, contre le molinisme. Affaire de Baïus. Embarras des docteurs de Louvain. Le livre de Jansénius renouvelle la dispute. On dénonce sa doctrine, et Innocent X la condamne. Les cinq propositions. Les jansénistes abusaient de l'autorité. Leurs adversaires manquaient de sagesse. Théologie morale. Comment autrefois on enseignait la morale. Les scolastiques la défigurent. Pourquoi les casuistes se multiplièrent. Distinction des péchés en mortels et véniels. Relâchement, fruit de la doctrine des casuistes. Ils mirent tout en problème. Probabilisme. Morale des anciens philosophes plus pure. Les jésuites s'égarent dans cette carrière. Lettres provinciales. Excès des rigoristes. Maux qui résultent de la contrariété des décisions. L'esprit de contention, même parmi les missionnaires. Presque toutes les querelles de religion nées dans le cloître. Multiplication des ordres religieux au seizième siècle.

VI.

SCIENCES ET LITTÉRATURE.

QUATORZIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'avénement de Louis XIV en 1643, jusqu'à la guerre de 1667.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

ÉPOQUE DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

Depuis la guerre de 1667, *jusqu'à celle de* 1688, *après la ligue d'Augsbourg.*

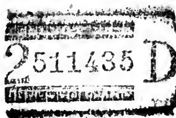
CHAPITRE PREMIER.

Philippe IV avait mal gouverné l'Espagne. Commencemens du Règne de Charles II. Le P. Nitard, maître du gouvernement. Prétentions de Louis XIV sur le Brabant. Ecrits de part et d'autre. Maxime sur l'autorité souveraine. Louis trop disposé à la guerre. Traité secret pour le partage de la succession d'Espagne. Conquête de Flandre. Conquête de la Franche-Comté. Conduite du roi à l'armée. Trop de luxe. L'Espagne reconnaît l'indépendance du Portugal. Alphonse VI (l'Impuissant) détrôné.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

Fin de la Table des Matieres du huitième Volume.


2511435 D





DITTA
G. Vangelisti
4. MAG [illegible]





